



HAL
open science

La Guyane, habitats créoles transformés : étude d'un modèle traditionnel dans un contexte actuel

Amande Marie

► **To cite this version:**

Amande Marie. La Guyane, habitats créoles transformés : étude d'un modèle traditionnel dans un contexte actuel. Architecture, aménagement de l'espace. 2020. dumas-03141176

HAL Id: dumas-03141176

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-03141176v1>

Submitted on 16 Feb 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License



HABITATS CRÉOLES GUYANAIS TRANSFORMÉS

MÉMOIRE DE MASTER

AMANDE MARIE



© Production personnelle

LA GUYANE, HABITATS CRÉOLES TRANSFORMÉS

Etude d'un modèle traditionnel dans un contexte actuel

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

LA GUYANE

Le nom Guyane est d'origine amérindienne. "*Guiana*" signifie "*terres d'eaux abondantes*" en Arawak, un dialecte amérindien.

La Guyane, terre française sur le continent sud-américain, aujourd'hui département français mais ancienne colonie, porte une histoire autant passionnante que lourde de sens.

Si elle vous inspire la ruée vers l'or, le baigne, la station spatiale, le Carnaval, une terre lointaine, française de par les conquêtes mais aucunement par les pratiques, tout cela est vrai mais la Guyane a bien d'autres secrets à vous révéler ...

Laissez-moi vous la conter, plongez-vous dans son histoire, pleine de rebondissements, d'espoirs envolés et de tentatives infructueuses mais remplie de richesses.

Riche de son passé, la Guyane offre aujourd'hui une architecture en plein mouvement, entre tradition et modernité. Elle écrit une nouvelle page de son histoire, une page marquée par les conséquences de sa départementalisation, bouleversant tout son territoire. En pleine transition, la Guyane tente de rattraper un train déjà en marche et de s'assurer un développement réussi pour les prochaines années.



Le fleuve le Maroni pénétrant la forêt amazonienne, Guyane, 1996 ©Paul Kali

ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE
DOCUMENT 3

MILLE MERCIS.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Merci aux enseignants du séminaire Nouvelles Pratiques Urbaines, Maëlle Tessier et Marie Rolland pour leurs conseils avisés et leurs regards intelligents sur mon travail.

Merci particulièrement à ma tutrice Pauline Boyer, pour sa bienveillance et sa motivation tout au long de cette année de recherches et de rédaction. Merci à elle de m'avoir orientée sur la Guyane et de m'avoir guidée aux travers des tumultes de cet exercice.

Merci à mes parents et à mon frère, qui se sont embarqués avec moi dans ce travail. Merci à eux de m'avoir soutenu et d'avoir contrebalancé mon inattention orthographique. Merci de s'être intéressés à mon sujet et d'avoir essayé d'en comprendre les rouages.

Merci à mes grands-parents, Line et Paul Kali, sans qui je n'aurais jamais eu la chance d'écrire sur un sujet si captivant. Merci à mon grand-père d'avoir fouillé dans ses tiroirs pour en ressortir toutes ses diapositives et de m'avoir prêté ses ouvrages sur la Guyane. Merci à ma grand-mère pour sa précision sans équivalent, sa mémoire sans faille et pour le récit de ses années de jeunesse. Merci à eux pour nos discussions animées, pour les nombreux détails et anecdotes d'enfance qu'ils ont eu à cœur de me délivrer. Merci de m'avoir livré un tel patrimoine et d'avoir eu envie de le partager avec moi.

Merci à mon grand-oncle, Yves Bhagooa, pour sa disponibilité et son enthousiasme. Merci pour son aide précieuse et ses conseils éclairés, pour la richesse de nos échanges et l'énergie déployée pour me peindre avec précision le tableau de son lieu de vie.

Merci aux architectes Maéva Leroy et Jérémie Ray, qui, de Paris à Cayenne ont pris le temps d'échanger avec moi. Merci à Joana Olier, présidente de l'association MaroniLab de Saint-Laurent et à Grégory Boninneau, directeur d'études à Nantes, que j'ai eu la chance d'interroger sur ce sujet. Merci pour leur temps et les nombreuses et très utiles informations qu'ils m'ont apportées.

Merci aux amix Brothers, toujours, d'avoir cherché à m'aider par quelques moyens que ce soit. Merci pour leurs contacts, leur soutien et leur moqueries. Merci à Mark pour son attention et sa motivation.

Enfin, merci à mes ami.e.s pour leur présence, leur amour et l'inspiration qu'i.el.s me donnent au quotidien. Merci à ma colocataire Léonie d'avoir fait la vaisselle et aux coquillettes de nous avoir sauvées.

SOMMAIRE

MILLE MERCIS.	8
AVANT-PROPOS	12
INTRODUCTION	15

CHAPITRE 1. RENCONTRE AVEC LA GUYANE

19

I. CARTE D'IDENTITÉ DE LA GUYANE FRANÇAISE	21
SITUATION GÉOGRAPHIQUE	22
LA FORTE PRÉSENCE DE L'EAU	24
LA FORÊT AMAZONIENNE	26
LE CLIMAT GUYANAIS	30
L'HISTOIRE DE LA GUYANE	36
II. DES GRANDS GROUPES SOCIO-CULTURELS FONDATEURS DE LA GUYANE	44
III. LA CULTURE CRÉOLE GUYANAISE	50

CHAPITRE 2. ARCHITECTURE CRÉOLE GUYANAISE TRADITIONNELLE

57

I. INTRODUCTION À LA NOTION D'ARCHITECTURE 'TRADITIONNELLE'	60
II. UN MODÈLE EUROPÉEN ADAPTÉ	62
PETITE HISTOIRE DE L'ARCHITECTURE CRÉOLE	62
L'IMPORTANCE DE L'ENVIRONNEMENT AU SEIN DU MODÈLE	68
III. À CAYENNE, ÉMERGENCE DU MODÈLE CRÉOLE	77
CAYENNE, CHEF LIEU DU DÉPARTEMENT	77
LA VIE À CAYENNE AVANT LES GRANDES VAGUES MIGRATOIRES	82
LES MAISONS CRÉOLES TRADITIONNELLES DE CAYENNE	85
RELEVÉ HABITÉ DE LA MAISON CAYENNAISE	88
V. APPLICATION DU MODÈLE CRÉOLE À SAINT-LAURENT DU MARONI	93
SAINT-LAURENT-DU-MARONI, VILLE PÉNITENTIAIRE AU BORD DU FLEUVE	93
LA MAISON DE LA PÉNITENTIAIRE DE SAINT-LAURENT	103
RELEVÉ HABITÉ D'UNE MAISON JUMELÉE À REZ-DE-CHAUSSÉE	106

CHAPITRE 3. BOULEVERSEMENT DU MODÈLE

111

EXPANSION URBAINE DES VILLES DE GUYANE VUE DU CIEL	112
I. NOUVEAUX MODÈLES URBAINS	117
LES CONSTRUCTIONS DU XXÈME SIÈCLE	117
RÉHABILITATION ET ADAPTATION DES HABITATS TRADITIONNELS	121
LES CONSTRUCTIONS SPONTANÉES	126
PRATIQUES ET USAGES QUOTIDIENS DE LA MAISON CRÉOLE	128
II. POUR ALLER PLUS LOIN, LA GUYANE DU XXIÈME SIÈCLE	131
III. POUR ALLER PLUS LOIN, LES GUYANAIS DU XXIÈME SIÈCLE	147
IV. AU SECOURS DE LA GUYANE, LES ACTEURS DU CHANGEMENT	155

CHAPITRE 4. PETIT GUIDE D'UNE ARCHITECTURE RESPONSABLE

161

1. UNE MAISON RESPONSABLE TIENS COMPTE DE SON ENVIRONNEMENT	162
2. BIEN CHOISIR SON IMPLANTATION POUR PROFITER DES VENTS	163
3. VENTILER	165
4. UNE ORIENTATION SUIVANT LA COURSE DU SOLEIL	166
5. SE PROTÉGER DES RAYONS SOLAIRES	167
6. LA TOITURE, ENTRE MATÉRIAUX ET ISOLATION	168
7. MATÉRIALITÉ	169

CONCLUSION 171

BIBLIOGRAPHIE 181

MISE EN SITUATION DES ENTRETIENS 184

AVANT-PROPOS

Ce travail de mémoire fut pour moi l'occasion de prendre position. Choisir un sujet, le développer grâce à de multiples sources tout en y apportant une approche personnelle.

Prendre position c'est aussi profiter de cet exercice pour préciser ma vision de l'architecture.

Forte de mes années d'études, de tout ce que j'ai appris, vu, entrevu, essayé, testé, approuvé, entendu, aperçu, rejeté, oublié, je tente de faire le tri. L'idée aujourd'hui est de comprendre ce qui me correspond. Quels sont les sujets qui m'animent et m'intéressent et comment en faire mon métier.

Au milieu de l'océan de possibilités, j'ai pris un premier virage. De tous les sujets potentiellement passionnants j'ai choisis de travailler sur le thème de l'"habiter".

Habiter n'est-il pas un des principaux fondements de l'homme ? Tout au long de son histoire l'Homme cherche à habiter la Terre, à se créer un abri, un refuge. Il lui faut se protéger des conditions météorologiques et climatiques, se protéger des attaques puis posséder un territoire. Alors l'Homo Sapiens s'implante. Il installe sa "maison", provisoirement ou non, consciemment ou non.

D'après le philosophe Martin Heidegger, habiter signifie bien plus qu'avoir un toit. Habiter est le propre de l'Homme, ce à quoi nous aspirons tous et c'est là, dans l'interstice entre le simple toit et le véritable habitat, que l'architecture joue son rôle.

Heidegger nous incite à réfléchir sur la différence entre deux mots, logement et habitat. Un logement n'est pas forcément un habitat. Ou plutôt, pour faire habitat, un logement ne peut être simplement lui-même c'est à dire fonctionnel. Il doit répondre à des aspirations plus profondes et ménager si bien la terre que les cieux, les mortels et les divins.

En ce sens, qu'est-ce qu'un habitat ? Et pour l'Homme, que signifie habiter ? Comment l'Homme habite-t-il la Terre ?

Pour des raisons évidentes, étudier les habitats des quatre coins du monde m'est vite apparu comme le travail d'une vie. Afin de réduire le champs d'études, et pour que ce travail puisse être approfondi, j'ai pris un second virage.

Ce dernier, déterminant, m'a plongée dans un monde qui m'était inconnu bien que très proche.

Depuis aussi longtemps que je m'en souviens, mes grands-parents maternels me content leur terre natale, la Guyane. J'ai grandi avec les petits plats guyanais concoctés par ma grand-mère et les mots en créole de mon grand-père lors de joyeuses vacances d'été.

Il y a quelques années de cela, curieuse de ce territoire lointain, j'évoque avec eux la possibilité d'un voyage en terres guyanaises. Catégoriquement, les deux, à l'unisson, refusent cette proposition.

Mais pourquoi ? Pourquoi parlent-ils tant de cette vie merveilleuse mais ne veulent plus s'y rendre, ne serait-ce pour un voyage ?

C'est bien simple, m'ont-ils répondu. La Guyane d'aujourd'hui, ce n'est plus chez nous, on ne reconnaît plus les villes de notre enfance, on s'y sent étranger.

Comment, en moins de 50 ans, un territoire a-t-il pu changer si drastiquement que mes grands-parents, pourtant mélancoliques de la vie guyanaise, refusent d'y retourner ?

Voilà donc un sujet tout trouvé.

En associant ce questionnement à celui précédemment formulé, je me suis tournée vers l'habitat de Guyane. Ce dernier étant extrêmement varié j'ai restreint mon sujet d'étude à l'habitat créole.

Il se trouve que mes grands-parents, tous deux créoles, habitaient dans des maisons traditionnelles créoles urbaines. Je donc choisi donc de me concentrer sur l'habitat traditionnel créole urbain et sur son évolution au fil des années.

De plus, leurs maisons d'enfance se trouvaient respectivement dans les deux plus grandes villes de la Guyane et me paraissaient donc un excellent sujet d'étude puisque représentatives d'un modèle créole urbain.

Ce mémoire s'attache donc à étudier l'évolution du modèle créole urbain et son étroite relation avec son environnement.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

INTRODUCTION

La Guyane.

Ancienne colonie, aujourd'hui département français d'outre-mer, la Guyane offre une richesse culturelle et des paysages incroyables. Simple terre d'accueil des peuples amérindiens jusqu'au XVIème siècle, elle se développera entre les mains des colons français voulant déployer leur nouvel empire.

A quelques 7 000 km de l'Hexagone, la Guyane est française mais n'a rien de comparable à la métropole. Située au sein du continent sud-américain, elle porte en elle les cultures du monde. Des cultures qui se chevauchent et se reçoivent. Elles sont Amérindiennes, de ses ancêtres, puis africaines, transportées avec les esclaves du temps des colonies. A ces cultures, s'entrelace l'influence européenne des colons et cette rencontre donne naissance à la culture créole. La Guyane est plurielle, elle se mêle et s'entremêle.

Le climat tropical qui rythme ses journées l'éloigne encore un peu de l'imaginaire français. Son soleil harassant et ses pluies tropicales ont fait d'elle un territoire où règne la nature. La Guyane est comme un immense tapis vert, qu'elle protège et qui protège ceux qui s'y abritent. Déployant sa nature sauvage et indomptée sur la majeure partie de son territoire, la Guyane n'est définitivement pas à l'image de sa métropole. Elle est née sous la domination française mais c'est bien son histoire qui la définit. Enclave européenne sur le continent sud-américain, elle marque sa différence et arbore fièrement ses couleurs. C'est une terre d'importation et de migrations, elle a connu l'esclavage et le bane. Au XXème elle est transformée par l'acte de départementalisation et l'installation du Centre Spatial Guyanais.

Marquée par ces périodes historiques qui ont modelé son paysage et sa démographie, elle se retrouve aujourd'hui en pleine prise de conscience, emportée par un tourbillon démographique. Depuis sa départementalisation en 1946, la Guyane est prise de toutes parts par des flux migratoires qui ont multiplié sa population par dix. En moins de 70 ans, elle a accueilli plus d'immigrants qu'elle n'a eu d'habitants sur son territoire depuis sa création. Très peu urbanisée et équipée au sortir de la colonisation, son nouveau statut entraîne des besoins que la Guyane n'est pas en mesure de satisfaire. Les événements de la fin du XXème siècle - sa position de département français, son explosion démographique, son nouveau fonctionnement économique - ne sont pas sans conséquence et le département est aujourd'hui à l'orée d'une nouvelle ère. Confrontée à un virage qu'elle doit à tout prix maîtriser, au risque de se retrouver dans une position irrémédiable, la Guyane s'active.

L'évolution démographique exponentielle plonge le département dans une crise matérielle et sociale de grande envergure. Son statut européen miroitant sur le continent sud-américain. La demande en matière de logements et d'équipements s'intensifie d'année en année. Qui plus est, les milliers de personnes vivant clandestinement sur le territoire empêchent aux collectivités d'évaluer correctement les besoins de la population.

Malheureusement, le mauvais développement de la Guyane l'empêche, pour le moment, de répondre aux besoins de la population. Peu de terrains sont viabilisés et l'industrie du bâtiment

peine à suivre. Alors que les besoins actuels nécessitent la construction d'au minimum 10 000 logements par an, on en construit aujourd'hui en Guyane seulement 3 000.

Comment résoudre cette crise du logement qui plonge le département dans une situation délicate ? L'absence d'offres et de solutions entraîne un développement peu harmonieux sur le territoire, impulsé par tout un chacun, avec les moyens du bord. Les quartiers spontanés côtoient les quartiers pavillonnaires édifiés dernièrement, des quartiers bâtis avec des "cages à lapins"¹. On construit désormais des habitations où le confort thermique est délaissé au profit de la rentabilité et de la rapidité d'exécution. Alors que traditionnellement, l'architecture créole - conçue par les colons selon les modèles indigènes - est pour l'habitant un refuge contre la chaleur, les habitations actuelles ont abandonné toutes préoccupations environnementales. L'heure est à l'efficacité. Il faut construire vite et beaucoup.

L'adaptation du modèle traditionnel aux exigences modernes et la recherche de confort ont conduit à la construction d'un nouveau type d'habitat dit "en dur"² qui révolutionne le modèle créole. Ces nouveaux habitats apportent autant de bonnes solutions que de dégâts collatéraux. Le paysage guyanais est transformé et l'urbanisation incontrôlable continue sa route, empiétant petit à petit sur la forêt amazonienne.

Pour contenir l'habitat spontané et assurer un logement décent à la population, faut-il simplement construire plus vite ?

Mais comme nous le rappelle Martin Heidegger,³ pour habiter il ne suffit pas d'avoir un toit. La crise du logement de ces dernières années a donné naissance à des habitats génériques et si rentabilisés qu'ils ne tiennent compte ni du climat ni des modes d'habiter. Si d'apparence ces nouveaux logements semblent être une solution, à long terme ce système de production n'est pas viable. Réduite et cloisonnée, la maison guyanaise a dû laisser de côté tout ce qui faisait d'elle un logement adapté. Par exemple, elle ne profite plus de l'aération naturelle, et la climatisation, nouvelle composante de l'habitat, ne suffit pas à refroidir l'intérieur des maisons et contribue au dérèglement environnemental.

Alors avoir accès à un logement, oui, mais à quel prix ? Les habitats traditionnels de Guyane sont à l'image de leurs habitants. Nés de l'histoire des peuples et de leurs cultures respectives, ils apportent une réponse adéquate à des besoins spécifiques. Lissant coutumes et traditions, se détournant de l'environnement, certains habitats du XXIème siècle ne correspondent ni à la population hétéroclite de la Guyane, ni à son climat.

Doit-on revenir au modèle architectural traditionnel ou est-ce un modèle désuet ? Comment assurer l'accueil de la population tout en proposant des habitats adaptés ? Peut-on se permettre de faire de l'architecture bioclimatique alors que plus de la moitié de la population en Guyane n'a pas accès au logement ? Les modes de vie évoluant, la population se diversifiant, comment répondre aux besoins des Guyanais ? Le modèle traditionnel, s'il est assurément adapté à l'environnement, l'est-il aux modes de vie actuels ? Comment résorber la crise du logement sans faire l'impasse sur

1 RICHTER Monique, "Pour une réhabilitation de l'habitat créole à Cayenne", Editions L'Harmattan, Paris, 2010

2 Par opposition aux maisons de bois

3 HEIDEGGER Martin, "Essais et conférences", chapitre "Bâtir habiter penser", Edition Gallimard, Paris, 1958

des éléments primordiaux comme la ventilation naturelle ?

Comment réadapter ce modèle créole à la population du XXIème siècle, rapidement et à moindre coût ? Comment renverser la balance ?

EN QUOI L'ÉTUDE DU MODÈLE ARCHITECTURAL TRADITIONNEL CRÉOLE SE RÉVÈLE ÊTRE UN ATOUT POUR LA CONCEPTION DE L'HABITAT EN GUYANE ?

Au sein de ce mémoire

Après être partis à la rencontre de la Guyane et s'être imprégnés de son histoire, l'étude du modèle architecturale de la maison créole traditionnelle nous permettra d'en dégager les principaux constituants. Par la suite, l'analyse des conséquences de la départementalisation, nous mènera à la découverte des nouveaux habitats présents dans le paysage guyanais.

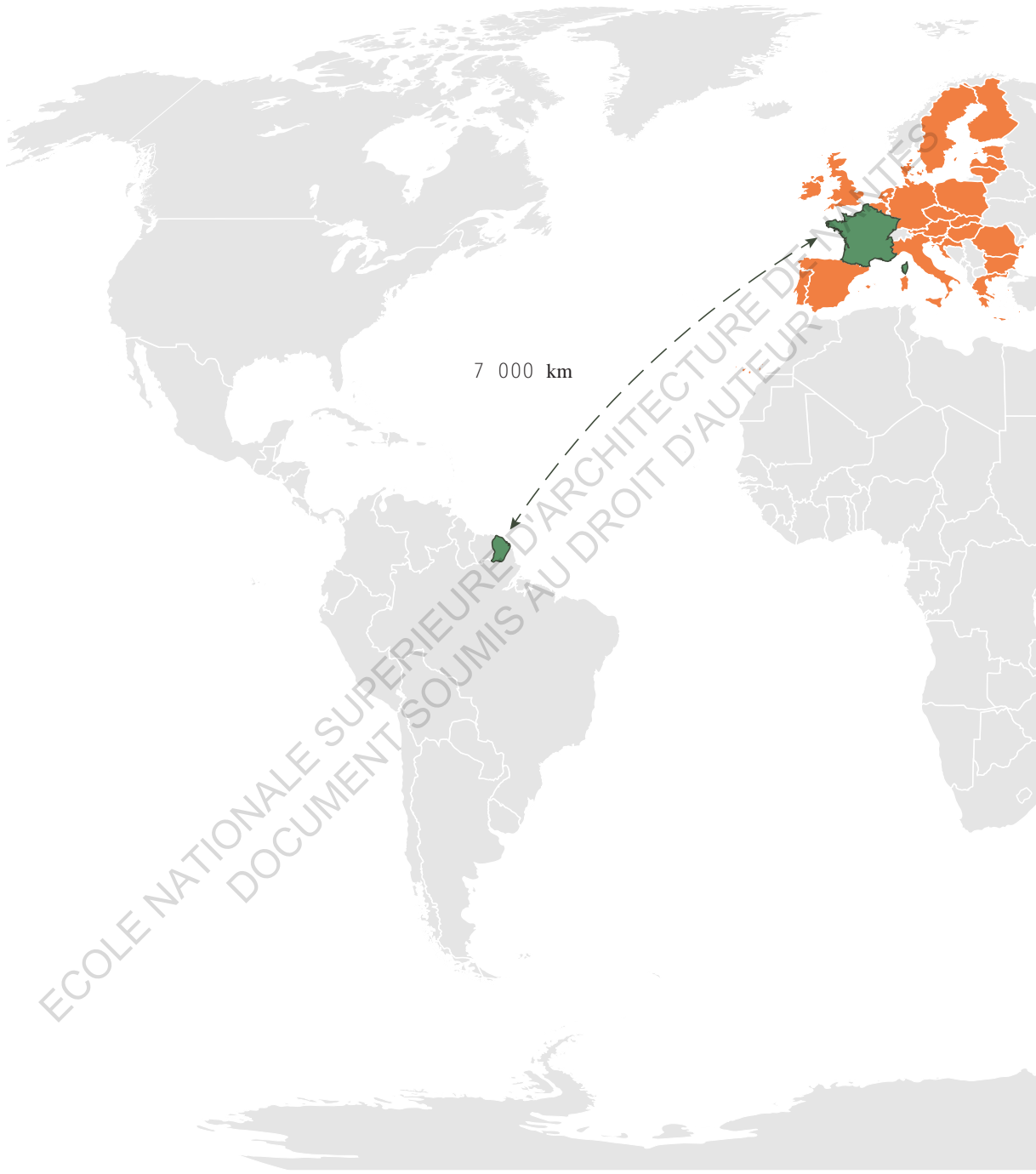
ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

“La Guyane française, c’était “l’enfer vert”, la “terre du bagne”, aujourd’hui c’est “l’une des dernières réserves forestières du monde”, “la base spatiale de Kourou”. Des clichés identifiant rapidement ce pays dans le monde, mais disant mal ce qu’a été son histoire marquée par la permanence de la relation coloniale.”¹

LA GUYANE
HABITATS CRÉOLES TRANSFORMÉS

CHAPITRE 1. RENCONTRE AVEC LA GUYANE

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'ACCÈS LIBRE



I. CARTE D'IDENTITÉ DE LA GUYANE FRANÇAISE

Code postal : 973

Superficie : 83 534 km²

Densité de population : 3,1¹ habitants/km

Population : 269352 habitants en 2016

Langues locales : français, créole guyanais, langues amérindiennes, langues bushinenge, Hmong

Gentilé : Guyanais(e)

Statut : Collectivité territoriale unique

Chef-lieu : Cayenne

Arrondissements : Cayenne, Saint-Laurent-du-Maroni

Cantons : 19

Communes : 22

2ème région de France par sa superficie

2ème région la moins peuplée de France

Département le plus boisé

Seul territoire continental de la France et de l'Union Européenne

Le département Guyanais, terre européenne sur le continent sud-américain se situe à plus de 7 000 km de sa métropole

©Production personnelle

¹ A mesure de comparaison : le département de Loire-Atlantique (44) a une superficie de 6 809,1 km² et une densité de population de 203 habitants/km²

SITUATION GÉOGRAPHIQUE

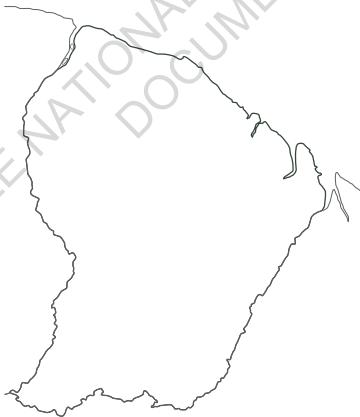
La Guyane est l'une des plus vieilles colonies de la France, aux côtés de la Guadeloupe, de la Martinique et de La Réunion. Aujourd'hui, département français, elle se trouve à plus de 7 000 km de sa métropole.

La Guyane française se situe sur le continent sud-américain, dans la zone équatoriale, au Nord du Brésil. Elle forme, avec ses voisins, le Suriname et Guyana, le plateau des Guyanes. Avec une superficie d'exactly 83 852 km², soit 1/6 de la France métropolitaine, c'est un département qui est aussi vaste que le Portugal ou la Belgique.

Les frontières de la Guyane sont restées floues pendant des nombreuses années et n'ont été véritablement fixées qu'au début de notre siècle. Le département est délimité par trois frontières peu communes. Au Nord, c'est l'Océan Atlantique qu'il côtoie avec ses 300 km de côtes. Sa frontière Ouest est délimitée par le fleuve le Maroni et marque la séparation avec le Suriname sur 520 km. Au Sud la Guyane partage 730 km de frontière amazonienne avec le Brésil, une frontière dans la forêt, impénétrable et mystérieuse.

Cette gigantesque forêt couvre 90% de son territoire, ne laissant, sur le littoral, qu'une fine bande habitable. C'est sur cette bande de 30 km que sont concentrées les grandes villes de la Guyane dont Cayenne, sa capitale.

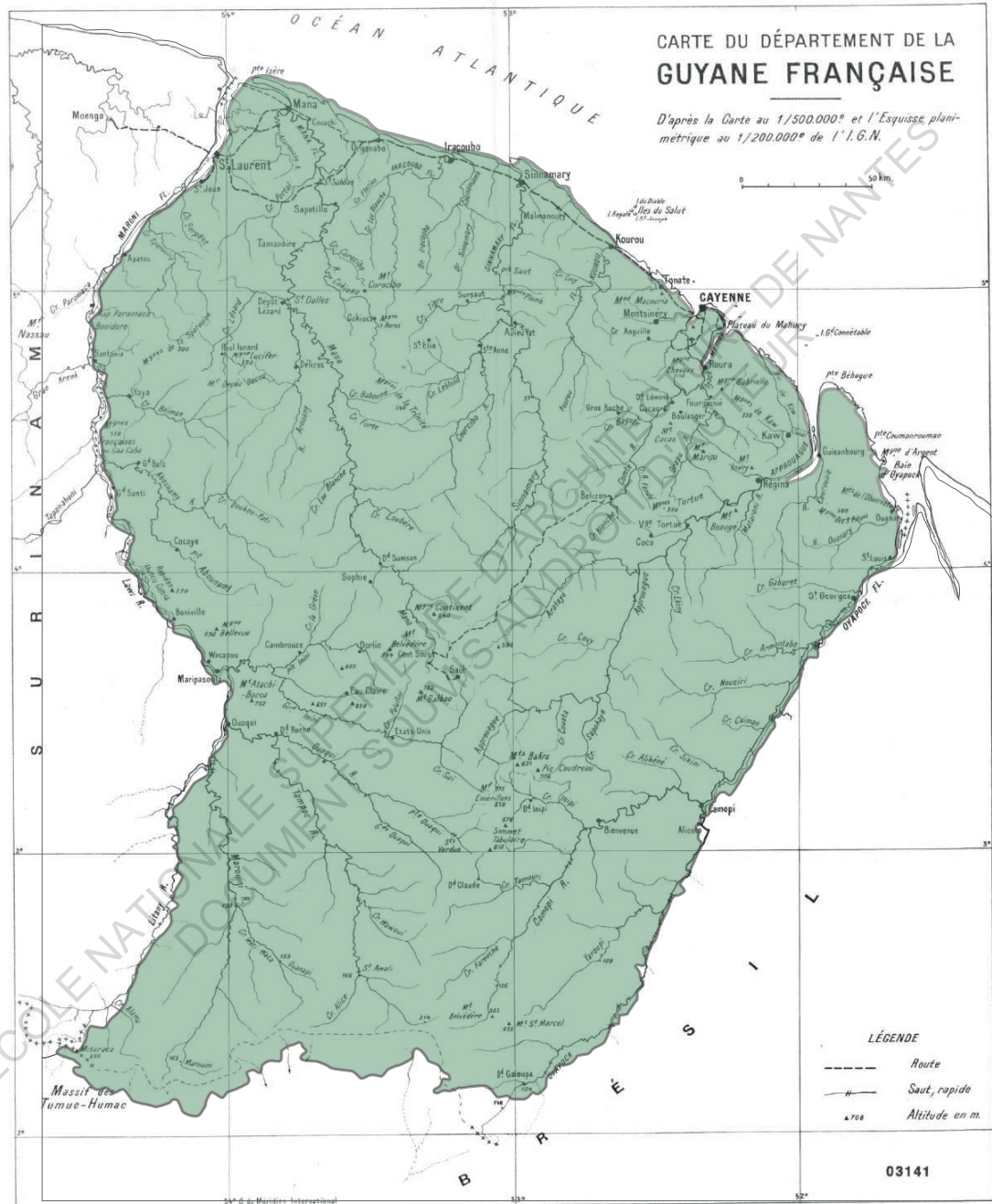
Bien que très étendue, la Guyane n'est pas très peuplée. La forêt amazonienne abrite quelques groupes autochtones, récalcitrants à la vie en ville, mais elle n'est pas apprivoisée par le reste de la population. Avec seulement 3,2 habitants/km² c'est un des départements les moins peuplés de France.



Guyane française, département français



Belgique, pays frontalier à la France

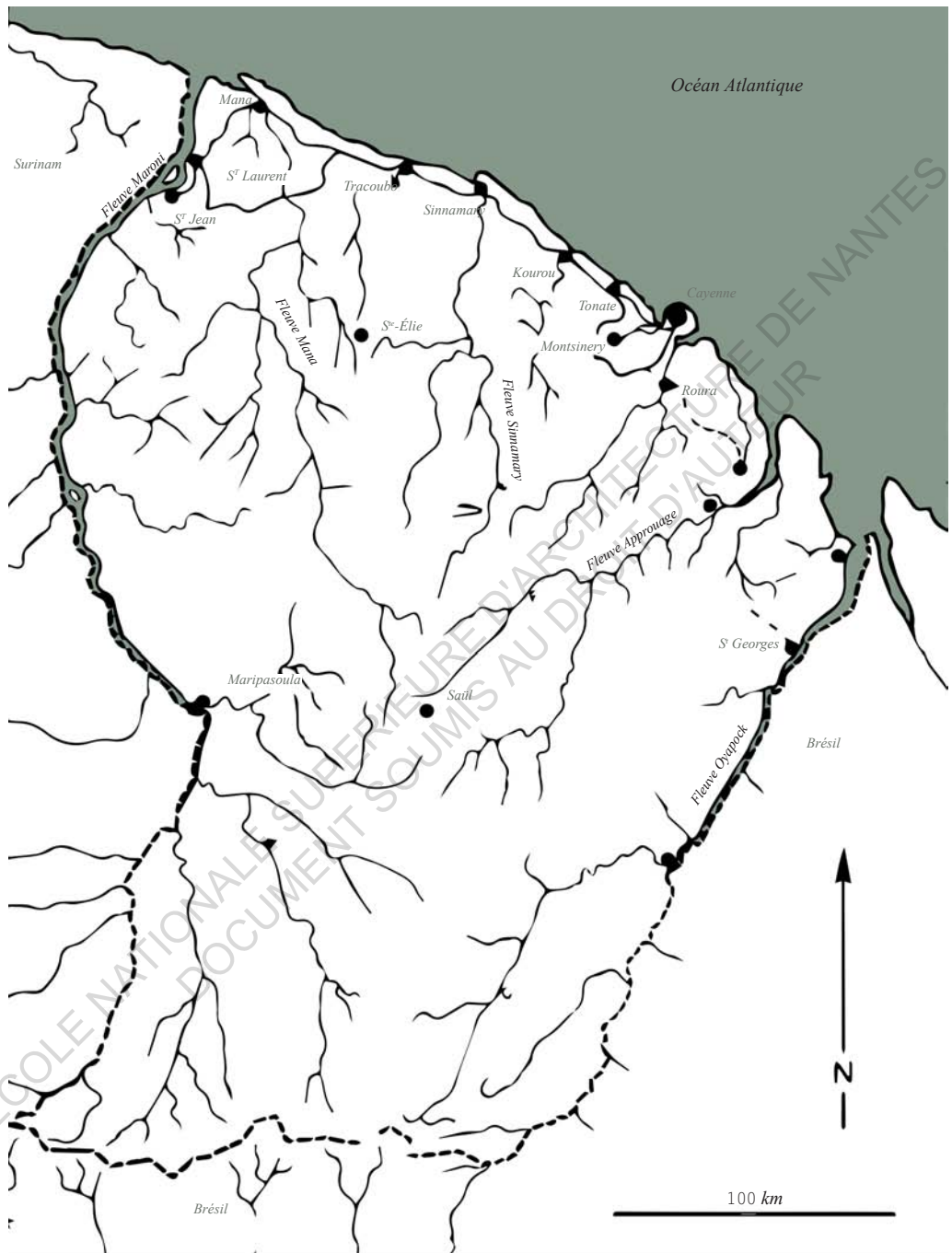


Carte de la Guyane française, département français depuis 1946

©Production personnelle

Source : IRD, Institut de Recherche pour le Développement

LA FORTE PRÉSENCE DE L'EAU



Les fleuves occupent une place prédominante en Guyane, en particulier au sein des villes qui s'y sont accolées. Beaucoup de petits villages de Guyane se sont construits le long des fleuves, où la forêt laisse place à l'eau et permet la construction des habitations. L'accès y est également facilité, bien que ces fleuves soient peu praticables à l'exception des pirogues.



Le Maroni, Saint-Laurent du Maroni, Guyane, 2019 ©Yves Bhagooa

“LE LITTORAL GUYANAIS EST UNE ÎLE, ON VIT PRESQUE EN ÉTAT D’INSULARITÉ ICI EN GUYANE”¹

Ci-contre

Les nombreux fleuves de Guyane. Le fleuve Maroni et celui de L’Oyapock sont les plus importants, ils font office de frontières mais aussi de voies de circulation privilégiées

©Production personnelle

Source : MOUREN-LASCAUX Patrice, “La Guyane”, *La Guyane des fleuves*, Editions Karthala, 1990

LA FORÊT AMAZONIENNE

L'impressionnant tapis vert, qui recouvre 90% de la surface de la Guyane, laisse libre court à l'imagination et participe grandement à l'image que l'on a du département. Elle regorge d'une multitude d'espèces animales et d'une flore d'une richesse incroyable. Pourtant impénétrable par nous autres, simples visiteurs, la forêt amazonienne abrite depuis des siècles des peuples Amérindiens et Noirs Marrons en son cœur.

Jugée inhospitalière et cause de maladies par les colons, elle est évitée tout au long de la période coloniale et rentre dans l'imaginaire des guyanais comme un territoire inexploré. Les Amérindiens sont ses premiers habitants, s'y réfugiant pour éviter l'arrivée massive des européens et reculant de plus en plus en son cœur au fur et à mesure des années. Par la suite, les populations des Noirs Marrons, esclaves en fuite des plantations au Surinam, occuperont sa partie Ouest et y trouveront refuge. Son immensité leur permettra d'échapper aux chasses à l'homme des colons dirigées contre eux.

Aujourd'hui encore, quelques groupes Amérindiens et Bushinenge, les descendants des Noirs Marrons, habitent la forêt amazonienne. Exclue de la dynamique qui s'empare de tout le pays, leur mode de vie et leurs traditions sont aujourd'hui menacés par la pression européenne et la mondialisation qui s'étend dans tout le département.

*"Elle est objet de culte pour les Amérindiens, refuge dangereux pour les Bosh negroe, obstacle naturel à vaincre pour le colon, prison végétale impitoyable pour les bagnards, rêve mythique de fortune pour le chercheur d'or. Mais elle est un dénominateur commun en Guyane"*¹

La forêt amazonienne est puissante et inspire grandeur et aventures. Elle est la barrière naturelle rêvée pour la colonie, lorsqu'elle installe le bagne en Guyane au XIX^{ème} siècle. Tentés de s'enfuir, les bagnards seront vite rattrapés par l'obstacle que forme ce massif vert, imposant et surtout comparable à un véritable labyrinthe.

Enfin, le sol de la forêt recèle d'or. Découvert en 1854, sa présence entraîne, jusqu'à aujourd'hui encore, des recherches effrénées pour piller la forêt de son métal doré.

Elle est aussi une source de matériaux inestimable et procure depuis toujours à ses habitants un grand nombre d'essences d'arbres, que ces derniers ont appris à utiliser à leur avantage. On recense au sein de la forêt plus de 5500 espèces végétales, dont plus d'un millier d'arbres.²

"LA CARACTÉRISTIQUE DES BOIS GUYANAIS, EN DEHORS DE LEUR BEAUTÉ, EST LEUR EXCEPTIONNELLE DURÉE DE CONSERVATION, LEUR IMPUTRESCIBILITÉ"³

1 MOUREN-LASCAUX Patrice, "La Guyane", Edition Karthala 1990, p.91

2 Atlas Direction Régionale de l'Environnement de la Guyane, "Atlas des paysages de Guyane", VUE D'ICI & ARUAG, 2007

3 Capitaine BUREAU Gabriel, "La Guyane Méconnue", Editeurs Pasquelle, Paris, 1936

Dans la forêt guyanaise les arbres poussent droits et élancés, ils atteignent des hauteurs qui varient de 45 à 50 m. Matériaux idéal pour la construction, le bois est aussi utilisé pour construire les pirogues, pour la décoration des maisons et pour des objets du quotidien. Ressource inestimable et en profusion, il est exploitable par tous et pour chacun. Malgré cela, la filière bois en Guyane reste trop peu existante, freinée par les difficultés rencontrées à la rationaliser et l'impossibilité du convoiage fluviale. La procédure obligatoire pour son exploitation, la protège mais ne facilite pas le développement d'une filière conséquente, pourtant indispensable à la Guyane

La forêt est aujourd'hui protégée par l'ONF, l'Organisme Nationale des Forêts, qui agit pour préserver cette ressource, précieuse et dont le renouvellement nécessite une certaine attention. Cet organisme veille à ce que la présence des guyanais en Amazonie ai un impact minimal, voir si possible, positif. Il se bat également pour que la matière première sortant de cette exploitation forestière soit dédiée exclusivement à la Guyane et au marché guyanais. Quelques entreprises possèdent le monopole sur ce marché et l'État finance de moins en moins l'ONF. De ce fait, il n'y a pas de mise en concurrence, le bois est de moins en moins accessible, que ce soit en terme de matière première ou économiquement parlant.

De ce déficit, des problèmes plutôt inquiétants apparaissent. La filière béton a pris de l'ampleur et règne aujourd'hui dans le domaine de la construction. Les constructions en bois se font de plus en plus rare et le paysage urbain perd de sa tradition.

“Le climat et les faibles densités humaines ont laissé libre court à une végétation remarquable dont le survol donne le sentiment, parfois tout à fait justifié, que l'on a affaire à l'une des rares régions du monde où l'on peut observer le moutonnement quasi infini formé par la cime colorée de magnifiques arbres, partis à la recherche du soleil”⁴

La forêt alimente l'imaginaire commun et entretient les légendes et les mythes sur la Guyane. Seule une infime partie de son immensité est jusqu'aujourd'hui accessible et connue. Personne ne connaît réellement la forêt... Elle seule sait ce qu'elle renferme entre ses branchages et ses racines.

4 MAM LAM FOUCK Serge, “La société guyanaise à l'épreuve des migrations, 1965-2015”, Université de la Guyane, Editions Ibis Rouge Editions, 2015



La forêt amazonienne en Guyane, Guyane, 1994 ©Paul Kali



"En pirogue sur le Maroni", Guyane, 1985 ©Paul Kali

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE
DOCUMENT SOUMIS AUL

LE CLIMAT GUYANAIS

LES VARIATIONS SAISONNIÈRES EN GUYANE

La Guyane se situe dans la zone équatoriale de l'hémisphère Nord et se trouve dans une zone de circulation atmosphérique Est/Ouest que l'on nomme ZIC - Zone Intertropicale de Convergence. Ce phénomène, qui constitue l'élément déterminant de son climat, est caractérisé par la création d'une zone de basses pressions. Au sein de cette zone, se rencontrent les alizés du nord-est et ceux du sud-est, un rendez-vous qui génère de fréquentes et fortes averses. On y observe des cumulonimbus, nuages générateurs d'orages et des précipitations violentes. Les passages de la ZIC, deux fois par an au-dessus de la Guyane, déterminent ainsi la saison des pluies et organise le cycle saisonnier du département en quatre saisons inégales :

La petite saison des pluies :

De mi-novembre à mi-février se déroule la petite saison des pluies. Pendant cette saison, de décembre à février les pluies sont relativement localisées et de courte durée alors qu'en janvier le ciel est chargé et déverse sur le département des précipitations soutenues et abondantes qui font baisser la température. Durant cette saison, les températures varient peu, conséquence d'une insolation minimale.

Le petit été de mars :

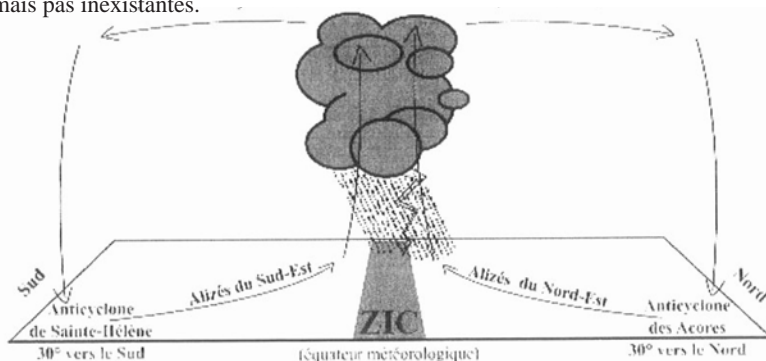
Vient ensuite le "petit été de mars", une saison où les températures remontent et où la pluie se calme. La Guyane reçoit un air maritime humide venant de l'Océan Atlantique. On l'appelle aussi le petit été car les journées sont ensoleillées et rappellent la belle saison du soleil.

La saison des pluies :

Dès le mois d'avril, la ZIC remonte la Guyane du Sud au Nord et amène la saison des pluies. Le département est alors submergé par des pluies fortes et qui peuvent durer plusieurs jours et ce jusqu'à mai voir mi-juin. Le ciel est sombre et chargé de pluie. Ensuite, de mi-juin à juillet, l'ensoleillement augmente et les pluies diminuent. La ZIC s'efface peu à peu pour laisser place à la saison sèche.

La saison sèche :

De mi-août à mi-novembre, la ZIC est rejetée au Nord et laisse place au soleil et aux hautes températures. Même lors de cette période sèche, comparable à un été en France métropolitaine, les pluies sont rares mais pas inexistantes.



Coupe méridienne de la Zone Intertropicale de Convergence ©source : BONNEAUD Frédéric

LES TEMPÉRATURES

Malgré ces différentiels de précipitations, la température en Guyane reste relativement constante tout au long de l'année. La moyenne annuelle est de 26°C et on enregistre quelques minima et maxima en fonction des saisons.

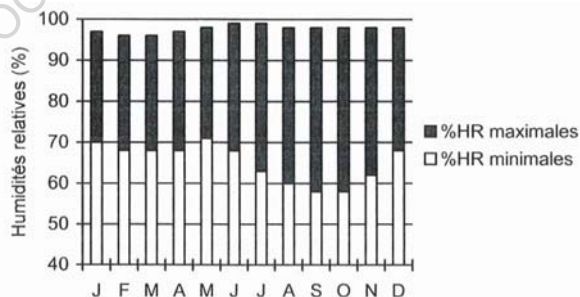


T° (en °C)	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	Année
Maximales	28,9	29,0	29,2	29,7	29,7	29,9	30,6	31,2	31,8	31,7	30,0	29,8	30,2
Moyennes	26,0	26,1	26,3	26,7	26,6	26,4	26,4	26,7	26,9	26,9	26,7	26,4	26,5
Minimales	23,2	23,2	23,4	23,8	23,5	22,9	22,3	22,2	22,1	22,1	22,4	23,0	22,8

Tableau 1 : moyennes des températures mensuelles minimales, moyennes et maximales à Cayenne, d'après les mesures, d'une précision au 1/10°C, à la station de Cayenne-Rochambeau de Météo-France sur la période Janvier 1980 à Novembre 1996. ©source : BONNEAUD Frédéric, "Ventilation naturelle de l'habitat dans les villes tropicales" Thèse de doctorat, Ecole polytechnique de l'Université de Nantes, 2004

L'HUMIDITÉ

Des températures élevées, des faibles variations saisonnières et une forte humidité - qui monte à 90% lors de la longue saison des pluies - placent la Guyane parmi les pays équatoriaux.



	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	Année
%HR maximales	97	96	96	97	98	99	99	98	98	98	98	98	98
%HR minimales	70	68	68	68	71	68	63	60	58	58	62	68	65

Tableau 2 : Taux d'humidité relative minimale et maximale à Cayenne. ©source : BONNEAUD Frédéric, "Ventilation naturelle de l'habitat dans les villes tropicales" Thèse de doctorat, Ecole polytechnique de l'Université de Nantes, 2004

L'INSOLATION ET LES PRÉCIPITATIONS

La durée du jour est quasiment la même tout au long de l'année contrairement à la métropole. Le jour en Guyane dur environ 12h, ce qui lui vaut son surnom de France équinoxiale, un phénomène où la durée du jour est égale à celle de la nuit.

Cette régularité d'ensoleillement offre à la Guyane un apport énergétique solaire régulier malgré le fort taux pluviométrique.¹

Le département profite d'environ 2 200 heures d'insolation par an - à titre de comparaison Nantes est ensoleillée environ 1853,8 h par an.

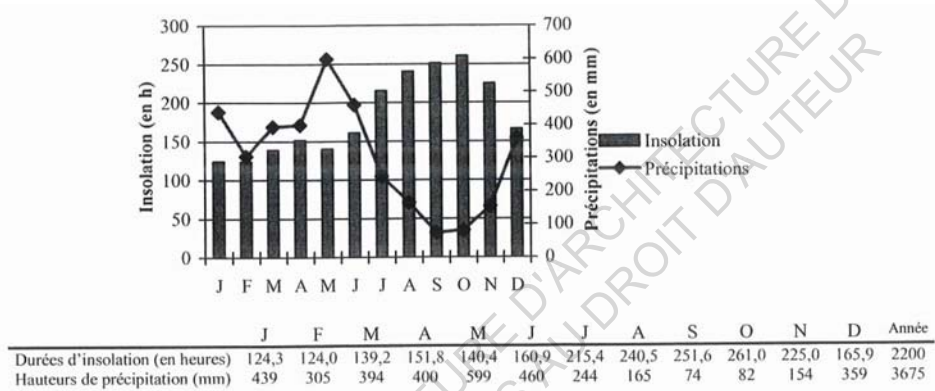
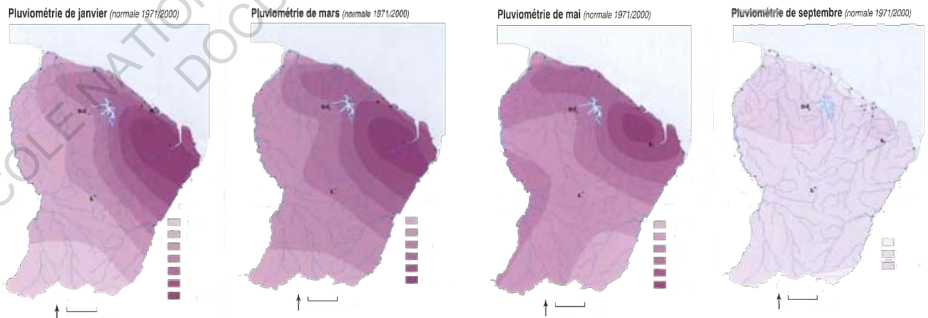


Tableau 3 : valeurs mensuelles des durées d'insolation et des hauteurs de précipitations à Cayenne, selon les données de météo-france, mesures à la station Cayenne-Rochambeau, période 1961/1990 ©source : BONNEAUD Frédéric, "Ventilation naturelle de l'habitat dans les villes tropicales" Thèse de doctorat, Ecole polytechnique de l'Université de Nantes, 2004



¹ Les données météorologiques proviennent de l'Atlas illustré de la Guyane, un atlas sous la direction de Jacques Barret, 2001 et de la thèse de BONNEAUD Frédéric, "Ventilation naturelle de l'habitat dans les villes tropicales" Thèse de doctorat, Ecole polytechnique de l'Université de Nantes, 2004

LE VENT

La présence du vent est très convoitée en Guyane car il permet de rafraîchir l'air et les maisons. A Cayenne, particulièrement soumise au régime permanent des alizés, les vents sont faibles à modérés. Quelques soit la saison, les vents sont réguliers et varient de la même façon au cours de la journée.

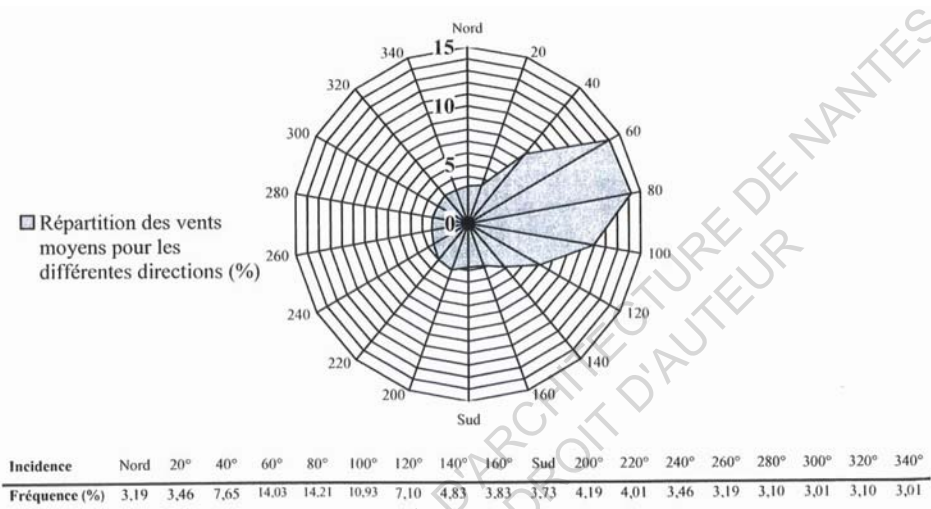
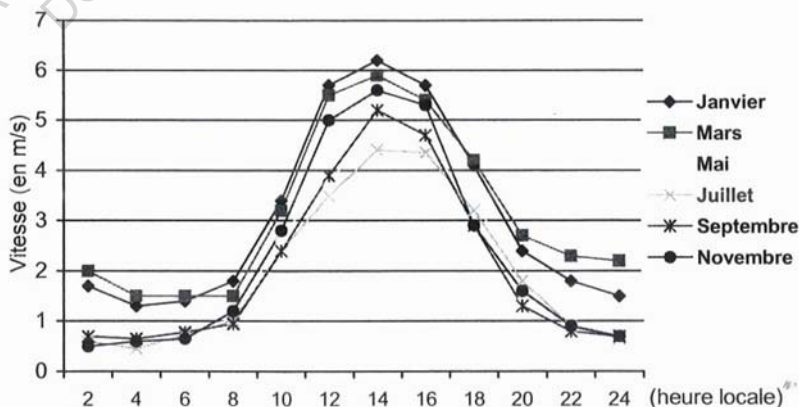
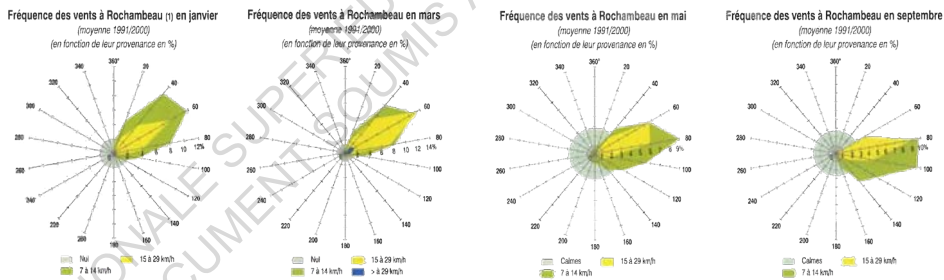
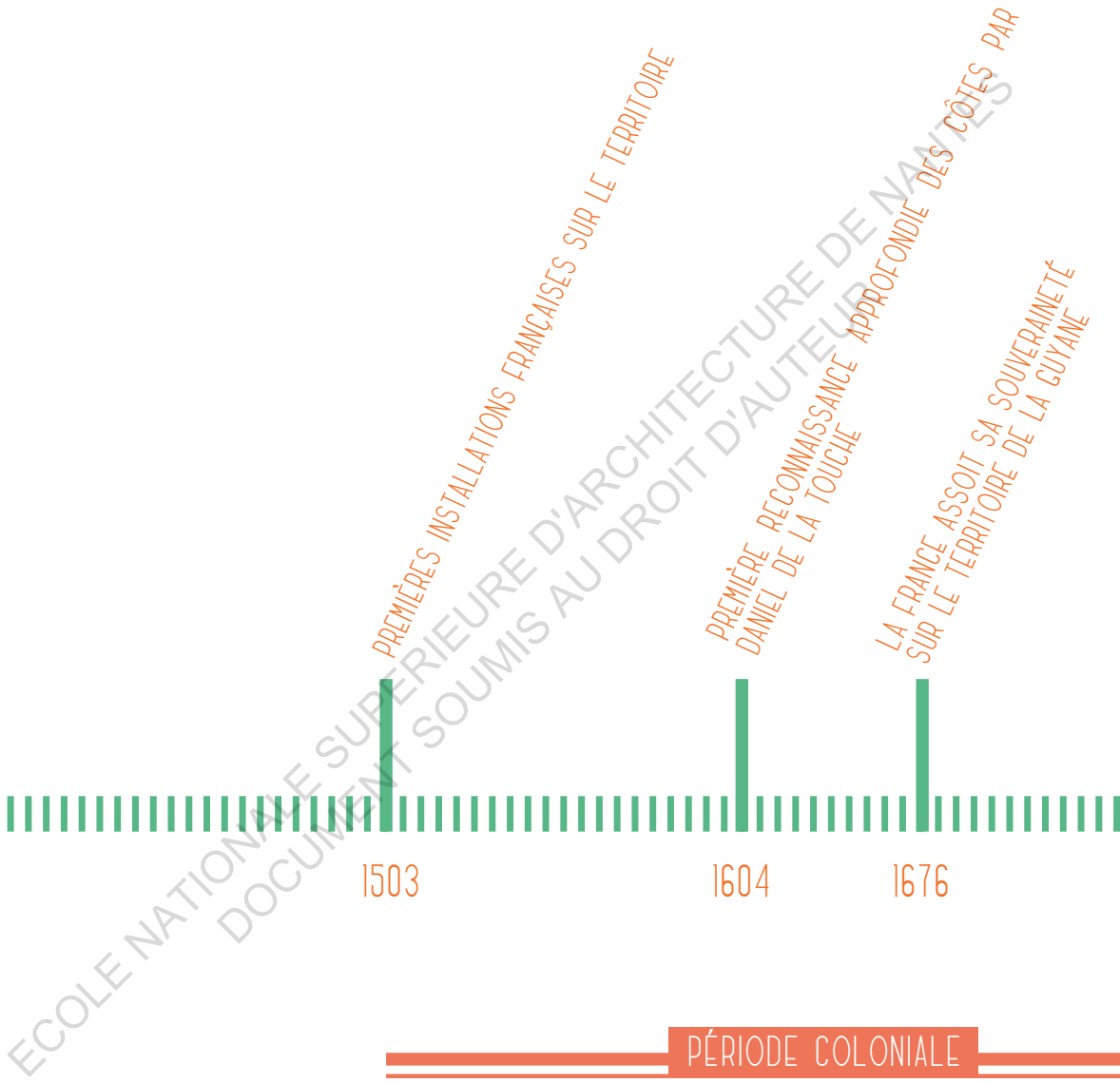


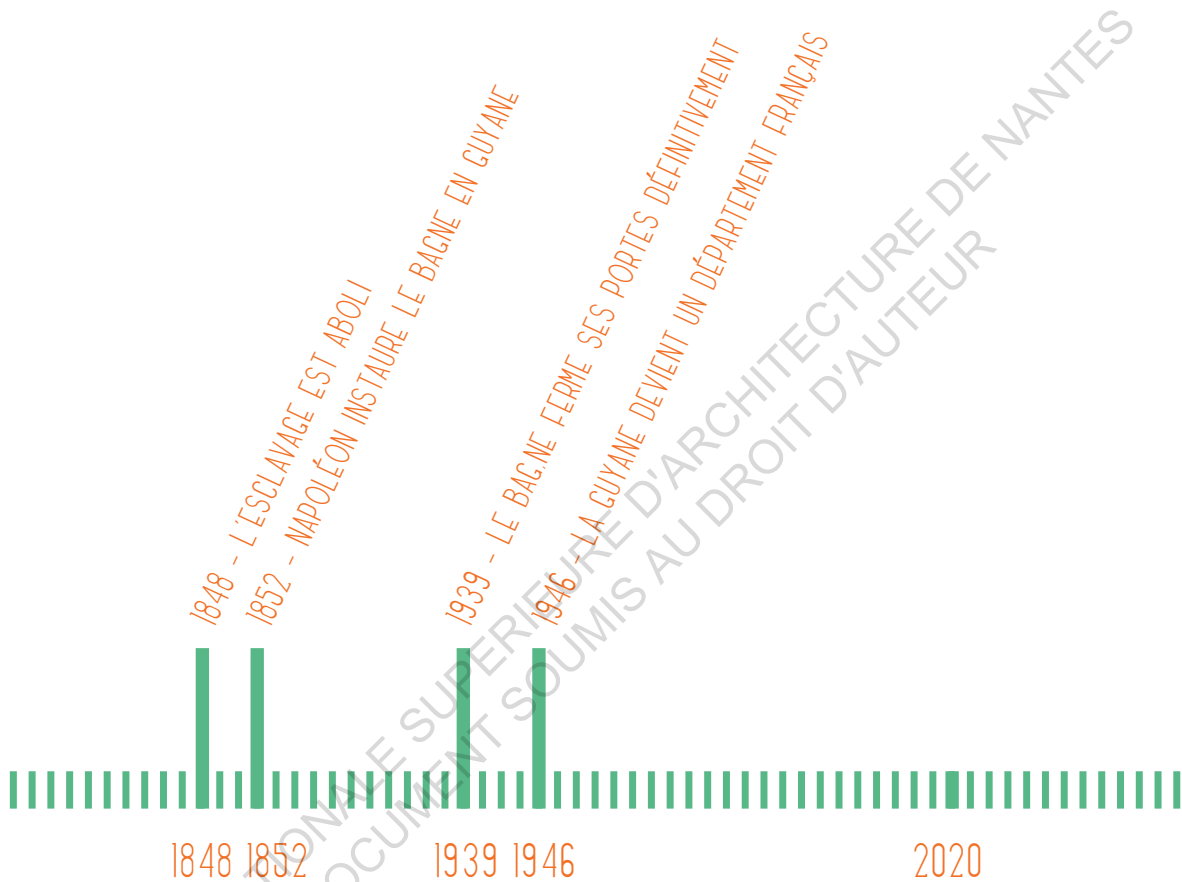
Tableau 4 : Diagramme de la répartition des vents moyens pour les différentes directions, ©source : BONNEAUD Frédéric



Intensités des vents moyens au cours de la journée pour les différents mois de l'année selon les données de météo-france, mesure à la station de cayenne rochambeau-rochambeau, période 1961/1990. ©source : BONNEAUD Frédéric,



PÉRIODE COLONIALE



LE BAGNE

L'HISTOIRE DE LA GUYANE

L'histoire de la Guyane commence en 1498 lorsque Christophe Colomb, explorateur sillonnant l'Océan Atlantique, découvre les côtes de la Guyane, une nouvelle terre inoccupée - enfin le croit-il - promesses de conquêtes et de pouvoir.

Mais voilà, ces terres sont occupées, depuis, dit-on -10000 avant Jésus-Christ, par des populations amérindiennes ou pré-amérindiennes. De manière plus fiable on date les premières installations progressives des groupes amérindiens au 1er siècle de notre ère. Les peuples Arawacks arrivèrent les premiers, suivis de près par les Amérindiens Karib puis les Galibis et les Wayanas. Au XVIème et XVIIème on observe également un mouvement important de population venant du bassin Xingu au Brésil. Tous ces peuples cohabitèrent plus ou moins en paix pendant des siècles avant l'arrivée des premiers européens.

Les problèmes commencèrent alors sérieusement pour les Amérindiens qui ont dû se battre contre des navigateurs enhardis par la découverte et des généraux sans pitié essayant de les contraindre au travail.

Avant l'arrivée des premiers Européens au XVème siècle, les Amérindiens sont au nombre de 30 000. Décimés par les attaques successives, les maladies importées par les colons et le nouveau mode de vie imposé par l'installation de la colonie ils ne sont plus que 1 500 au XXème siècle. Aujourd'hui, vivant dans des zones protégées par la préfecture de Cayenne, on estime leur présence entre 5 000 et 9 000 individus.

.LA COLONIE. L'ESCLAVAGE.

La découverte de l'Amérique chamboule la vision du monde des Européens. Pour contenir les conflits apparus avec la découverte de ce Nouveau Monde, l'Espagne et le Portugal, les deux puissances coloniales émergentes, rédigent le Traité de Tordesillas de 1494. Ce traité concède toutes les Amériques à la Castille, et le Brésil, découvert peu après par le portugais Pedro Alvarez Cabral est laissé au Portugal.

Comme ne manque pas de le remarquer Patrice Mouren-Lascaux, écrivain, "*de ce festin, il ne reste aux autres Européens que des miettes*"¹, mais ces derniers n'ont pas dit leur dernier mot et comptent bien remplir leur assiette. L'immensité du territoire des Amériques, combinée à la faible présence ibérique sur place laissent aux Européens des brèches par lesquelles s'engouffrer.

Nous sommes alors en 1503 et débute une longue et conflictuelle relation entre la France et le plateau des Guyanes, parsemée d'embûches et dont l'appartenance ne sera définitivement proclamée qu'en 1676.

Les premières tentatives françaises remontent à 1503 et les premières tentatives d'implantation datent de 1539 à bord de l'équipage de Nicolas Guimestre suivies de près de quelques équipages anglais et espagnols. Quant à la première reconnaissance approfondie, elle est dirigée en 1604 par Daniel De La Touche, seigneur de La Ravardière, sur ordre du roi Henri IV.

1 MOUREN-LASCAUX Patrice, "La Guyane", Editions Karthala, 1990

Quatre ans plus tard, un navigateur intrépide du nom de Robert Harcourt s'engouffre dans l'embouchure de l'Oyapock et laisse sur l'île de Cayenne une petite colonie. Ce voyage marque le début des tentatives de colonisation de la Guyane par la France. Cette première entreprise, mal préparée, se solde par un échec et n'aboutira à aucune sorte de colonisation. L'année 1643 voit arriver à son tour le chef Poncet de Brétigny aux commandes de la compagnie du Cap Nord. Ce dernier "mégalomane et cruel" ² finira par se faire tuer par les Galibis, après avoir pillé et saccagé les peuples Amérindiens alors installés.

Le plateau des Guyane voit passer plusieurs tentatives de colonisation, sous le nom du célèbre projet de France équinoxiale - en référence au phénomène de jour et de nuit présent sous ces latitudes - qui n'aboutissent pas. Les Hollandais reprennent à plusieurs reprises la Guyane aux Français, mal installés et très peu organisés. Alors que sous la coupe de la France le territoire ne se développe aucunement, on observe des Hollandais plus efficaces qui introduisent en Guyane des plantations, des cultures, une sucrerie. Reprise au Hollandais en 1664, reperdue à nouveau, la France ne récupérera définitivement la Guyane qu'en 1676 pour affirmer enfin sa souveraineté sur ce morceau de terre.

La colonie est maintenant installée, les esclaves africains ont été achetés aux rois africains et travaillent dans les plantations, mais la Guyane végète. Les Amérindiens, rebelles et ayant une vision du travail bien différente ont quant à eux échappé à l'esclavage.

La colonie n'est pas prospère et les nombreux gouverneurs qui s'y succèdent ne parviennent pas à tirer parti de la richesse de ce territoire.

Pendant près de trois siècles, la colonie tentera, en vain, de peupler ce territoire hostile et d'améliorer son développement. La détresse démographique qui frappera la Guyane tout au long des temps coloniaux s'explique majoritairement par les opérations de peuplement manquées. Elle est entretenue pas des conditions de vie difficiles qui engendrent une mortalité élevée que le nombre réduit de femmes en ces temps là, ne permet pas de contrebalancer.

-10000
Premières
occupations
Amérindiennes

1er siècle
Premières
traces fiables
des Amérindiens

1494
Traité de
Tordesillas

1498
Christophe
Colomb découvre
la Guyane

1503
Premières
explorations
françaises

1539
Premières
tentatives
d'implantation

PÉRIODE COLONIALE

1604
Première
reconnaissance
approfondie
par Daniel De
La Touche

1643
Poncet de
Brétigny installe
des hommes sur
le territoire

1664
Reprise aux
Hollandais

1676
La France
assoit sa
souveraineté
sur la Guyane

UNE TERRE À PEUPLER.

Si l'on remonte à l'an 1500, les premiers résidents du plateau des Guyanes, les Amérindiens, sont au nombre de 30 000 en Guyane. Largement décimés par l'arrivée des colons et par la cohabitation avec différents groupes, qu'ils soient Noirs Marrons, européens ou créoles, les Amérindiens ont connu un déclin démographique des plus impressionnants.

Les colonies qui s'implantent sur le littoral guyanais au XVII^{ème} siècle sont en sous-nombre et le manque de main d'œuvre freine le développement colonial. Après avoir tenté, sans succès, de coloniser les groupes amérindiens, les colons, ne voyant d'autres solutions, vont tenter par tous les moyens de peupler ce territoire vide d'hommes.

La première tentative date de 1763, Louis XV projette de mettre en valeur la Guyane en y envoyant des européens. On assiste alors à la tragique expédition de Kourou, un épisode marquant pour la Guyane, qui participa à la mauvaise réputation qu'elle traîne depuis de nombreux siècles. Cette tentative se solde par un échec. Les hommes et femmes, attirés par des promesses mirobolantes et une Guyane dépeinte comme un paradis vert, vont atterrir sur un territoire vide. Vide d'infrastructures, d'opportunités, de structures d'accueil et de logistique. Sur le territoire on recense à cette époque moins de 10 000 habitants avant l'expédition. Environ 12 000 hommes et femmes partent en Guyane, moins de 3 000 survivront, en se réfugiant sur les trois îles du Diables, rebaptisées alors les îles du Salut.

A ce malheureux épisode s'ajoute le martyr des prêtres insermentés, envoyés sur le territoire guyanais en 1798 et laissés dans des conditions terribles qui mèneront la plupart d'entre eux à la mort.

Le 4 février 1794 la convention vote l'abolition de l'esclavage, le décret parvient à la colonie en juin qui voit ses meilleurs éléments, les esclaves travaillant dans les plantations, libérés et par conséquent l'économie s'effondrer.

Napoléon rétablira l'esclavage en 1802 et la colonie repart peu à peu mais son élan est bien vite stoppé par la guerre qui agite alors l'Europe. La colonie est de nouveau menacée et sera laissée à regret aux Portugais qui s'attacheront à la développer. Grâce au traité de Paris de 1814 la Guyane est remise à la France, peuplée alors - sans compter les populations amérindiennes repliées dans les terres - 2 700 hommes libres et pas moins de 13 000 esclaves.

La seconde et dernière abolition de l'esclavage en 1848 ayant de nouveau rendu leur liberté aux esclaves des colonies, l'activité économique de la colonie se retrouve de nouveau presque paralysée. Pour remplacer la main d'œuvre, la colonie fait appel à des travailleurs sous contrats, venus d'Afrique et de Chine. En nombre insuffisant, ces hommes ne sauveront pas la Guyane du désastre économique.

S'en suit les années du bagne et des milliers de bagnards envoyés sur le territoire, une nouvelle fois pour combler le manque de main d'œuvre. Ils mourront eux aussi de façon tragique, souffrant de la chaleur, des maladies et de mauvais traitements.

LA PÉRIODE DU BAGNE.

Le 27 avril 1848 l'esclavage est de nouveau aboli, notamment grâce à la persévérance de l'homme politique Victor Schoelcher. Les 16 000 esclaves libérés quittent les plantations, laissant de nouveau la colonie dans une belle impasse. La main d'œuvre est dure à faire venir en Guyane, sa mauvaise réputation la précède. Mais alors comment faire marcher l'économie de la colonie sans main d'œuvre ?

Napoléon III y installe le bagne pénitentiaire. Dès 1852 les premiers envois de bagnards envahissent les centres pénitentiaires disséminés dans toute la Guyane et notamment sur les îles du Salut. Au cours de l'année 1854, Napoléon III signe le décret instaurant le principe de la double peine. Cette mesure oblige tout détenu, condamné à moins de huit ans de travaux forcés, à résider sur une durée égale, à la fin de sa peine, en Guyane. Si sa peine est supérieure à huit ans, le détenu y est envoyé à vie. Cette mesure prendra fin avec la fin du bagne, en 1939 mais l'Assemblée constituante ne proposera un rapatriement aux anciens détenus restant qu'en 1945.

Ce décret à un triple objectif. Débarrasser le sol métropolitain des indésirables, favoriser la mise en valeur de la Guyane par la main d'œuvre gratuite et offrir aux condamnés "*une nouvelle vie et une chance de réinsertion*". Officieusement ce dernier objectif visait surtout à assurer le peuplement de la Guyane par l'accession à la propriété.

Entre 1852 et 1867, 70 000 hommes seront déportés, accueillis dans des conditions de détention indignes, seulement 7 000 survivront.

En tout 15 000 hommes et femmes seront "relégués" - ceux dont la peine était inférieure à 8 ans étaient appelés ainsi -, 52 000 seront "*transportés*" - peine supérieure à 8 ans - et 3 000 seront déportés - ce sont les hommes politiques envoyés par Napoléon suite à son coup d'état.

Au delà de l'immoralité de ces actes sur le plan humain, cet épisode finira de dépeindre une mauvaise image de la Guyane, déjà bien mise à mal par les faits de son passé.

Pour la métropole, cette colonie n'est-elle que la poubelle de la France, qui y envoie ses criminels qu'elle n'a pas envie de voir dans ses prisons métropolitaines et encore moins de voir revenir ?

PÉRIODE COLONIALE

18^{ème}
siècle
Echec de la
tentative de
peuplement
1794
1^{ère}
abolition de
l'esclavage
1802
Napoléon
rétablit
l'esclavage
1814
Traité de Paris

1848
L'esclavage est
aboli
1852
1^{er} envois de
bagnards
1854
Découverte
de l'or

BAGNE

1939
Fermeture du
bagne
1946
Départementalisation
de la Guyane

1964
Installation du
Centre Spatial

Les détenus travaillent pour la ville, dans les travaux publics, ils construisent les routes, les infrastructures et nettoient les rues. La Guyane a trouvé sa main d'œuvre et peut repartir.

Aux siècles d'«*esclavagisme noir*»¹ se succèdent l'«*esclavagisme blanc*»² et les bagnards comme les libérés, travaillent pour les familles guyanaises.

Le bagne est dans la ville et les bagnards dans les rues sans que cela n'effraie personne. «*Ils étaient surveillés et les surveillants étaient armés*»² et lorsqu'ils étaient libres ils travaillaient pour les familles guyanaises contre rémunération.

De 1852 à 1939, les forçats constituent la main d'œuvre rêvée par et pour la colonie, une main d'œuvre gratuite et soumissible. Seulement voilà sous la pression européenne, conséquences des nombreux articles du journaliste Albert Londres, décrivant le bagne comme une «*usine à malheur*», Napoléon se voit obligé de fermer le pénitencier. C'est la fin d'une époque pour la Guyane.

*“Quand on est arrivés en métropole on était un peu complexés, on venait d'un territoire moins évolué il faut le dire, on était des “noirs” et ils nous balançaient toujours ça “mais vous venez d'un pays de bagnards”. Et un jour un ami à moi leur a répondu “mais la fabrique c'est la France””*³

“ON A TOUJOURS EU UN BAGNARD AVEC NOUS. IL FAISAIT PARTIE DE LA FAMILLE. IL S'APPELAIT ELIACIN. IL ÉTAIT FRANÇAIS.”⁴

1 et 2 MAM LAM FOUCK Serge, «*La société guyanaise à l'épreuve des migrations, 1965-2015*», Université de la Guyane, Editions Ibis Rouge Editions, 2015

3 et 4 Line Kali, habitante de Saint-Laurent du Maroni jusqu'en 1950



"Le débarquement des forçats", Francis Lagrange, ancien détenu du bagne de Guyane, 1946



"Le garçon de famille", Francis Lagrange, ancien détenu du bagne de Guyane, 1946

LA RUÉE VERS L'OR.

La découverte de l'or sur le territoire guyanais est un des événements majeurs qui va marquer l'espace et la société guyanaise vers le milieu du XIX^{ème} siècle.

En 1854, alors que le bagne pénitencier vient d'ouvrir ses portes, le commissaire Félix Coïy et l'indien Paoline découvre un site aurifère sur un affluent du fleuve Approuague, provoquant une véritable ruée vers l'or. Plus de 10 000 chercheurs se bousculeront sur le territoire guyanais à la recherche du trésor jaune.

Alors que les premières ruées vers l'or impliquent essentiellement des hommes Créoles guyanais, dès 1855 cette économie parallèle attire des milliers de chercheurs d'or venus pour la plupart des Antilles.

L'industrie aurifère se développe rapidement, de manière légale mais aussi illégale, modifiant le visage de la forêt. Les compagnies des grands placers se mettent en place, l'exploitation s'intensifie et laisse des traces indélébiles aussi bien au sein de la forêt que dans l'économie guyanaise.

En plus de transformer la Guyane en terrain de jeu, pour des milliers d'aventuriers qui créent en Guyane un univers de "Far West"¹, peuplé de fortunes faciles et de règlements de compte, cette ruée vers l'or accable la production agricole qui se retrouve une fois de plus sans main d'œuvre.

"L'industrie aurifère est le salut et l'âme damnée de la colonie"².

Elle contribue à faire vivre le pays mais accapare dans le même temps les travailleurs qui abandonnent les autres activités de l'industrie. Bien loin de constituer une chance pour la colonie, cette découverte aurifère ne produira que des richesses immédiates sans parvenir à faire décoller l'économie locale.³

LA DÉPARTEMENTALISATION.

Pendant près de deux siècles, les quatre colonies que regroupent aujourd'hui les DOM réclament la départementalisation. Jusqu'alors refusée, leur requête sera finalement entendue et approuvée en 1946 par l'Assemblée constituante, motivée par l'implication des colonies durant la Seconde Guerre Mondiale.

Cette transition tant attendue, de colonie à département français d'outre-mer, ne produit pas l'effet escompté pour la Guyane. Alors que la départementalisation devait rapprocher la France de ses colonies, être le signe d'une intégration mais aussi être la promesse d'un développement sociale et économique semblable à celui de la métropole, on observe une évolution qui reste trop insuffisante pour l'ancienne colonie. L'économie locale peine à se développer, les guyanais sont peu nombreux, les infrastructures manquent, même les plus élémentaires, le coût de production est élevé et la dépendance commerciale vis-à-vis de la métropole empêche toute progression.

1 MOUREN-LASCAUX Patrice, "La Guyane", Editions Karthala, 1990

2 Capitaine BUREAU Gabriel, "La Guyane Méconnue", Editeurs Pasquelle, Paris, 1936

3 Selon Patrice Mouren-Lascaux

Malgré les aspects positifs et l'amélioration du niveau de vie provoqués par la départementalisation, 70 ans plus tard la Guyane traîne encore ses vieux démons et subit son manque de développement mais aussi sa dépendance à la métropole. Nous nous attacherons à développer cette transition et ses impacts dans la suite du raisonnement.

Après avoir obtenu son statut de département français, la Guyane bénéficie des bienfaits de la loi de décentralisation de 1982, lancée par le gouvernement Mauroy. Aujourd'hui la Guyane possède un statut de collectivité territoriale unique, une forme de collectivité territoriale particulière où une seule assemblée assure la gestion de la région et du département. En France, seul Mayotte, la Martinique et la Corse possède ce statut aux côtés de la Guyane. Ce type de gestion permet au département d'additionner les compétences et de grouper les budgets.

POUR LA SUITE

J'ai choisis de dresser un portrait complet mais concis de la Guyane afin de vous offrir une vision d'ensemble d'un territoire qui, parfois, nous échappe. Les éléments historiques précédemment présentés s'appliquent au département dans sa globalité.

Pour la suite du mémoire, les deux villes sur lesquelles je concentre mon analyse, Cayenne et Saint-Laurent du Maroni, seront présentées avec plus de précision.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE MARSEILLE
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

DES GRANDS GROUPES SOCIO-CULTURELS FONDATEURS DE LA GUYANE



Si l'on recense, aujourd'hui en Guyane, des groupes socioculturels venus des quatre coins du monde, ils ne furent pas toujours aussi nombreux. Avant les grandes vagues migratoires de la deuxième partie du XX^{ème} siècle, quatre grands groupes de population se partagent les terres. Les Amérindiens, premiers habitants du territoire, les Bushinenge, descendants des Noirs Marrons, les Créoles de Guyane - en opposition au créoles venus des Antilles - et les Métropolitains, de l'époque moderne.

La multiculturalité est donc depuis toujours bien présente et intégrée, aussi bien dans l'imaginaire de la Guyane que dans le quotidien de ses habitants.

Chacun de ces groupes a su développer un habitat qui lui est propre, répondant à ses besoins et à ses désirs. Par soucis de précision la suite du développement se concentre sur la société créole et l'habitat qui lui est propre. Néanmoins, pour une entière compréhension du territoire il est important de comprendre les modes de vie de ces groupes pionniers - et influents - et de visualiser leur habitat, régis par leur histoire et leur culture. Il m'a semblé pertinent de présenter succinctement deux groupes socio-culturel influents de Guyane, les Amérindiens et les Noirs Marrons.

Les groupes survivants amérindiens ainsi que les Bushinenge, occupent une place importante au sein de la société guyanaise. Présents sur le territoire bien avant les Créoles, ces deux groupes socio-culturels influent sur l'organisation politique, sociale et commerciale de la Guyane. Bien qu'aujourd'hui, la plupart aient migré vers les villes, leurs habitats, emblématiques, continus de se transmettre de générations en générations et s'adaptent peu à peu à ce nouvel environnement du XXI^{ème} siècle.

L'architecture des villages et des maisons des Amérindiens et des Noirs Marrons, aujourd'hui Bushinenge, est très typiques et fait d'ailleurs l'attention de nombreux cas d'études et de thèses.

"REFLET DE LA DIVERSITÉ DE LA POPULATION, L'ARCHITECTURE EN GUYANE EST REPRÉSENTATIVE DU SAVOIR FAIRE DES SOCIÉTÉS, DE LEURS TRADITIONS ET DE LEUR MODE DE VIE." ¹

Ci-contre

- 1. Exemple d'habitat Bushinenge*
 - 2 et 3. Exemple d'habitat Amérindiens*
 - 4. Exemple d'habitat créole*
 - 5. Exemple d'habitat pénitencier*
- photographies ©Paul Kali*

¹
p28

Direction Régionale de l'Environnement de la Guyane, "Atlas des paysages de Guyane", VUE D'ICI & ARUAG, 2007

1.



2.



3.



4.



5.



ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT DE REVENUS

POPULATION AMÉRINDIENNES

Les populations amérindiennes, premiers habitants de la Guyane, vivaient autrefois au plus près de la nature, puisant leur énergie et leurs richesses dans la forêt pour développer leur tribus. Elles se sont confrontées assez durement à l'arrivée des colons sur leur territoire.

Les Amérindiens se sont battus pour garder leurs terres et leur indépendance et ont été, très tristement, décimés par les batailles, les maladies importées d'Europe et plus récemment par la modernisation.

Repoussés à l'intérieur des terres par les colons, longtemps coupés de la dynamique des villes, les nombreux groupes vivent depuis toujours, en Guyane, selon leurs propres règles et coutumes. Leurs modes de vie se basent sur des systèmes sociaux vieux de plus d'un millénaire, bien avant le début de la colonisation européenne.

L'organisation des sociétés amérindiennes repose sur un système de chefferie, fonctionnant sur le principe d'hérédité. La place du chaman, ainsi que celle de la nature, sont fondamentales au sein de la vie quotidienne et des pratiques.

Le colon, après quelques tentatives d'assimilation, voyant en l'amérindien un *"enfant inoffensif et parfois coléreux, mais libre"*¹, n'a pas cherché à le contraindre. Protégés de surcroît par la forêt, difficile d'accès, les populations amérindiennes ont su conserver leur mode de vie et leur philosophie, en opposition avec la philosophie européenne.

Alors que les européens, fraîchement débarqués, veulent contrôler et contraindre la nature, les Amérindiens vivent avec elle car ils sont *"une partie de cette nature"*², ils s'en servent *"avec respect et parcimonie"*³

Alors que la pensée européenne véhicule un droit de propriété individuelle, le vie des amérindiens s'articule autour du partage des terres, qui appartiennent à la communauté.

Alors qu'ils se suffisent à eux-même grâce à des savoirs-faire locaux en adéquation avec le milieu naturel qui les entoure, ils sont confrontés brusquement, à la départementalisation, aux conséquences du droit de citoyenneté française - autrement dit des aides financières et l'apport de commodités jusqu'alors ignorées.

L'arrivée des européens sur le territoire guyanais a donc été le premier impact marquant la vie des populations autochtones. S'en suit la départementalisation, qui les sort de leur isolement géographique, portés par les nouvelles générations qui veulent profiter des bienfaits de la modernisation mais aussi de l'accès à l'éducation.

La francisation contemporaine des populations amérindiennes débute au milieu des années 1960 et avec elle un débat qui divise encore aujourd'hui. Quelle est la place et la part de leurs coutumes dans cette situation de domination culturelle ?

*"Les survivants de groupes minoritaires et, quel que soit le respect qu'on leur porte, culturellement dominés, peuvent-ils durablement résister à l'assimilation du creuset créole guyanais sans disparaître ou se replier totalement sur eux-même?"*⁴

1,2,3,4 MOUREN-LASCAUX Patrice, "La Guyane", Editions Karthala, 1990

Aujourd'hui, certains des groupes amérindiens survivants vivent au sein de la forêt tandis que d'autres ont intégré les villes. La jeunesse amérindienne est vindicative et se fait entendre, elle réclame le droit à sa terre et se place en tant que premier peuple de Guyane. Alors qu'ils n'étaient pas considérés - tout comme les Bushinenge - comme guyanais aux premières heures de la colonisation et ce jusque dans les années 1950, les peuples autochtones sont aujourd'hui au cœur de la société guyanaise.

La population amérindienne est composite et chaque ethnie possède ses propres cultures et son propre mode d'habiter. Au sein de cette mosaïque on retrouve cependant des points communs et l'habitat des amérindiens est reconnaissable et typique.

Né des savoirs-faire ancestraux, partagés et transmis, le carbet amérindien est ouvert sur l'extérieur. Sans cloisons, c'est un large toit, descendant très bas, qui protège les habitants. La maison comporte en général deux espaces, une chambre pour toute la famille et un espace de jour où un foyer est installé pour la préparation et la prise des repas. Cet espace de convivialité est en général à même le sol, sous le carbet si ce dernier est sous pilotis ou bien dans une construction voisine.

*"Chez les Wayana, on peut ainsi trouver des carbets de forme ovale ou ronde surmontés d'un toit conique. A l'étage, des hamacs sont accrochés autour d'un foyer, le bas est réservé à la vie diurne. Il existe aussi un carbet cuisine communautaire qui est une petite maison sans paroi destinée à la confection des repas, il constitue un lieu de sociabilité privilégié pour les femmes du clan."*²



Carbet amérindien, Guyane, 1985, ©Paul Kali

² BIANCHI Jeanne, "Modes de vie traditionnels et modernisme dans l'habitat en Guyane", Direction générale de l'urbanisme, de l'habitat et de la construction, 2002

POPULATION NOIRES-MARONNES

Les Noirs Marrons sont les esclaves en fuite, qui se sont réfugiés en Guyane pour échapper aux dures conditions de l'esclavage au Surinam. Ils se sont surtout installés dans l'Ouest, aux abords du Maroni et leur descendant, les Bushinenge y vivent encore aujourd'hui.

Descendants africains, les Noirs Marrons sont à l'origine de "véritables créations sociales". Puisant dans leurs origines mais aussi dans leur histoire, ils ont constitué une culture qui mélange des traits culturels africains aux institutions coloniales dont ont été victimes leurs ancêtres.

Les populations Noirs Marrons sont les maîtres des fleuves et maîtrisent à la perfection la fabrication et le maniement des pirogues. C'est d'ailleurs grâce à leurs savoirs faire et à leur expertise que l'on peut naviguer sur les fleuves de Guyane et rejoindre des villages comme Maripasoula, quasiment inatteignables depuis la voie terrestre.

Formés depuis les années 1650, par les fugitifs des plantations de Surinam, les communautés Noirs Marrons n'ont cessé d'affluer sur le territoire Guyanais pendant la période des habitations au Surinam. Trouvant refuge de l'autre côté du fleuve Maroni, ils s'installèrent aux côtés des populations amérindiennes, dans le respect et le partage des terres. Leurs descendants sont aujourd'hui appelés les Bushinenge ou Bosh negroes au Surinam.

Tout comme chez les amérindiens, il n'existe pas un seul groupe Bushinenge mais plusieurs groupements. Les habitats des Noirs Marrons, comme celui des amérindiens, sont adaptés au climat, à l'environnement mais aussi aux corps de ses habitants. Les hauteurs des plafonds ne dépassent pas 1,80m, en adéquation avec la taille des Bushinenge. Quant aux dimensions horizontales, elles suivent celles des hamacs, soit en général 3m.

Pour palier à la chaleur, le niveau supérieur des maisons bénéficie d'une ventilation maximale et les toits débordent pour protéger de la pluie, fréquente voir quotidienne.

Même si l'architecture noire-marronne intègre une notion de pièce, semblable à ce que l'on assimile à une maison en Europe, l'espace construit est très petit car la vie quotidienne se déroule plutôt à l'extérieur. D'ailleurs les portes des cases ne sont fermées que la nuit, permettant un échange permanent et une liberté de circulation.

La maison traditionnelle est composée d'un volume qui, coupé en deux, propose deux pièces. La première sert de vestibule et d'espace de rangement et la deuxième, habillée de hamacs, de chambre à coucher. La cuisine et l'espace de réception se trouvent sous la case si cette dernière est sur pilotis, ou bien sous un auvent placé sur un côté de la maison. Les activités domestiques quant à elles, sont pratiquées dans des espaces - plus grands - partagés avec le voisinage.

Ces modes traditionnels sont aujourd'hui en pleine évolution, pris dans le tourbillon de la modernisation, de la consommation et de l'accès aux services. Les nouvelles générations sont attirées par ce mode de vie qui apparaît plus "confortable"¹ et beaucoup quittent la forêt pour la ville, faisant disparaître petit à petit les coutumes et le fonctionnement particulier des villages.

¹ BIANCHI Jeanne, "Modes de vie traditionnels et modernisme dans l'habitat en Guyane", Direction générale de l'urbanisme, de l'habitat et de la construction, 2002



Habitats Bushinenge sur le fleuve Maroni, Guyane, 1996 ©Paul Kali

La Guyane possède une culture très riche et diversifiée du fait de sa population hétéroclite. Bien que la culture créole soit dominante au sein du département, elle n'est pas unique et laisse place aux anciennes cultures comme aux nouvelles, importées par les nombreuses migrations. Chaque communauté présente en Guyane a conservé des éléments qui lui sont propres et il est plus juste de parler des cultures, que de la culture guyanaise.

“Toutefois il existe devant le “fait créole” un pacte tacite de toutes les autres communautés, à commencer par la communauté métropolitaine. Soit par exotisme et séduction ou alors commodité et prudence, les autres communautés sacrifient aux manifestations de la culture dominante créole, par nature syncrétique et chaleureuse”¹

Au sein de cette mosaïque culturelle, les Créoles guyanais - en différenciation aux Créoles antillais, arrivés en Guyane pour y travailler - constituent le groupe socio-culturel le plus important du département. Ils dominent le jeu politique, administratif et culturel. Même si cette position dominante tend à s'inverser tant les migrations extérieures affluent, ils représentent aujourd'hui la majorité des élites politiques locales² et paraissent contrôler la Guyane

Une précision doit néanmoins être faite concernant les limites, floues, de ce groupe socio-culturel. Il y a, parmi les habitants de Guyane, des créoles non guyanais mais également des guyanais non créoles.³

Il y a aussi ceux qui ne sont ni guyanais - sous-entendu nés en Guyane - ni créoles, mais qui appartiennent pourtant à la population, se mêlent à la vie politique et culturelle et participent tout autant à l'organisation et à la vie du département. C'est dire combien la Guyane est pluri culturelle. Les limites des groupes socio-culturels sont marquées mais s'interpénètrent, et l'homme peut appartenir à plusieurs groupes.

Malgré tout, on ressent au sein de la Guyane un fort sentiment d'appartenance relatif à son lieu de naissance. Posez la question à un habitant de Guyane, il sera d'abord amérindien ou bien surinamais, puis guyanais et enfin européen⁴, ou bien français.

Dans la notion de “créole”, l'idée d'implantation domine à celle de l'origine. Le groupe que l'on nomme aujourd'hui les Créoles de Guyane, s'est constitué au cours de l'histoire, par l'alliance des Africains - importés pour être réduits à l'esclavage - et des colons européens. Leur culture en est très particulière puisque née sous un régime coloniale, d'un schéma de domination, de maîtres à esclaves.

1 MOUREN-LASCAUX Patrice, “La Guyane”, Editions Karthala, 1990

2 HIDAIR Isabelle, “L'immigration étrangère en Guyane : entre stigmatisation et stratégie de récupération”, REVUE Asylon(s), N°4, mai 2008, Institutionnalisation de la xénophobie en France, url de référence: <http://www.reseau-terra.eu/article742.html>

3 JOLIVET Marie-José, ORSTOM, “Les Créoles de Guyane” LES DOSSIERS DE L'OUTRE-MER, no 85, 4ème trimestre 1986, p15

4 L'Europe représente une large source de financements pour le département.

L'histoire de la culture créole commence par un déracinement. Privés de leurs terres et par là même occasion de leur repères, les créoles ont dû se reconstruire et leur culture s'est forgée au cours d'une période où l'emprise européenne est forte si ce n'est imposée et où leurs traditions sont bafouées voir interdites. De part cette domination où ce sont les valeurs européennes qui dominent, la créolisation des esclaves n'est autre qu'une véritable reconstruction culturelle.⁵

“DE L'ESPAGNOL "CRIOLLO", LE MOT "CRÉOLE" DÉSIGNE, D'UNE MANIÈRE GÉNÉRALE, LA DESCENDANCE LOCALE D'UNE ESPÈCE IMPORTÉE. APPLIQUÉ AU GENRE HUMAIN, IL CARACTÉRISE DONC LES DESCENDANTS D'UNE POPULATION AUTREFOIS VENUE D'AILLEURS, ET LES DISTINGUE AINSI DES AUTOCHTONES PROPREMENT DITS ET DES NOUVEAUX VENUS.”⁶

Alors qu'aux Antilles ce processus de créolisation des esclaves s'est fait en même temps que celui des colons blancs, les deux groupes étant entièrement liés, en Guyane on observe un schéma quelque peu différent. Le groupe des “*Blancs créoles*”⁷ a bien joué un rôle important dans la formation du groupe créole mais a disparu de la scène guyanaise dès la fin du XIX^{ème} siècle.

De plus, la colonisation de la Guyane fut un processus lent, où la faiblesse - qu'elle soit démographique ou de développement - du système de la plantation n'a pas permis une aussi forte domination européenne qu'aux Antilles.

Au lendemain de l'abolition de l'esclavage, la dispersion est générale et les multitudes de petites habitations créoles qui en découlent marquent la naissance de la tradition créole propre à la Guyane. Une tradition structurée par l'individualisme de ceux qui n'ont connu que l'esclavage et n'ont “*donc jamais fait l'expérience d'une organisation collective*”.⁸

La disparition du groupe socio-culturel des Blancs créoles profite à la créolité guyanaise contemporaine qui, partageant une même ascendance africaine, s'unit et prend de la distance à l'égard de la culture créole traditionnelle.

La culture créole se manifeste aujourd'hui à plusieurs échelles et avec différentes intensités. Là où d'anciennes colonies se sont détachées de la culture colonisatrice, dans un esprit de défi, essayant d'effacer la trace indélébile de l'esclavage, l'histoire atypique de la Guyane explique son originalité. Avec la métropole, il n'y a pas eu de rupture mais un accommodement. L'attractivité de cette dernière, combinée à un siècle de “*quasi-esclavage blanc*”⁹ lors de la période du bagne a su instaurer un équilibre. L'homme blanc, déporté de métropole, travaille à l'entretien de la ville ou au sein des familles guyanaises. Libéré, il n'a d'autres choix que de se faire employer par ces mêmes familles. En résulte un respect mutuel, pour des communautés qui ont souffert et qui ont bâti la Guyane ensemble.

5, 6, 7, 8 et 9 JOLIVET Marie-José, ORSTOM, “*les créoles de Guyane*” LES DOSSIERS DE L'OUTRE-MER, no 85, 4^{ème} trimestre, 1986

“L'EUROPE ET L'AFRIQUE CONSTITUENT DONC LES DEUX MONDES CULTURELS DONT DÉRIVE LA CRÉOLITÉ”¹

LA LANGUE CRÉOLE

La langue créole est parlée par tous les Guyanais et symbolise la culture créole par excellence. C'est la manifestation culturelle la plus marquée et la plupart des enfants arrivent créolophones au sein du système scolaire - basé sur l'éducation nationale et par conséquent francophone. C'est d'ailleurs sujet de controverse parmi les pédagogues, il s'avère que l'apprentissage s'en trouve quelque peu ralenti. Néanmoins nombre de parents s'opposent à l'apprentissage en créole tout autant qu'ils s'opposent à la disparition totale de la langue.

Le langage est très important au sein des structures sociales. Le créole est parlé partout dans la rue, le français restant la langue professionnelle, scolaire ou bien politique, permettant la communication avec la métropole. Un langage commun est aussi un élément de liaison entre différentes populations, culturellement et originairement disparates. Chaque groupe socioculturel en Guyane possède son propre dialecte mais tous sont en mesure de communiquer grâce à l'usage du créole.

Les dernières grandes vagues migratoires de la dernière moitié du XXème siècle, ont précipité sur le territoire guyanais, une multitude d'immigrants non créolophones. La grande part de ces populations au sein de la ville, brouille quelque peu cette connexion et participe à l'éloignement des communautés. Le manque de communication encourage le phénomène de repli dont est victime aujourd'hui la Guyane et prend part au regroupement communautaire.

“Langue des champs et du travail forcé au moment de l'esclavage pour des hommes transplantés et désorientés, elle participe à la dignité du créole guyanais qui se la réapproprie aujourd'hui comme moyen signifiant de sa différence culturelle.”²

La culture guyanaise transparaît par bien d'autres aspects et singularités. Le folklore par exemple, provient pour l'essentiel des traditions des travaux agricoles, de l'époque où les familles se réunissaient pour s'entraider. Il est riche de danses, de chants et des musiques hautes en couleurs, racontant pour la plupart la séduction entre les hommes et les femmes, sur un fond d'érotisme *“suggestif, audacieux et lascif aux charmes savoureux”³*.

1 JOLIVET Marie-José, ORSTOM, “les créoles de Guyane” LES DOSSIERS DE L'OUTRE-MER, no 85, 4ème trimestre 1986 , p16

2 MOUREN-LASCAUX Patrice, “La Guyane”, Editions Karthala, 1990, p77

3 MOUREN-LASCAUX Patrice, “La Guyane”, Editions Karthala, 1990, p77

“LA LANGUE CRÉOLE EST LA LANGUE
DU QUOTIDIEN ET DE L'INTIMITÉ, CELLE DE LA
JOIE ET DE LA FÊTE.”⁴

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

LE CARNAVAL DE GUYANE

Le carnaval de Guyane, illustre à lui seul une grande partie de la culture créole guyanaise. Il est l'un des événements les plus importants de l'année dans tout le département. Haut lieu de la culture créole, les défilés du carnaval se déroulent entre l'épiphanie et les cendres et peuvent donc durer de 5 à 8 semaines en fonction du calendrier chrétien.

Cette grande fête, célébrée aujourd'hui par tous, fut importée par les colons et par conséquent, puise ses origines du carnaval tel qu'il est pratiqué en Europe. Initialement interdit aux esclaves, ses derniers, désobéissants, investissent les rues et célèbrent clandestinement le carnaval. Léger moment de liberté, les esclaves profitent du carnaval pour tourner les colons en dérision, mais aussi pour commémorer la moisson et la fertilité, à l'image des africains.

Chaque jour, dans les rues de Cayenne, de Kourou et de Saint-Laurent-du-Maroni, devant des dizaines de milliers de personnes, défilent des Carnavaliers. Au rythme des percussions et autres instruments et accompagnés de chars, les danseurs envahissent les rues et propagent la folie du Carnaval.

L'un des déguisements les plus célèbres du carnaval est celui du Touloulou, une dame élégante représentant la bourgeoisie du XVIIIème et du XIXème siècle. Déguisement porté par des femmes masquées de la tête aux pieds lors des bals, le Touloulou est la reine du Carnaval.

Parce que jusque dans les années 1990, la culture créole était telle que la femme dépendait de son mari, le Carnaval était l'occasion pour les dames de s'émanciper, de jouer, de profiter d'un moment de liberté.

La femme déguisée en Touloulou est complètement méconnaissable, pas un seul bout de sa peau n'est découvert et l'objectif pour elle est de rester anonyme jusqu'à la fin de la soirée. Défi des plus périlleux lorsque l'on tourbillonne toute la nuit entre les bras de différents partenaires, bien curieux de vous percer à jour...

LA CUISINE CRÉOLE GUYANAISE

A travers les incroyables talents de cuisinière de ma grand-mère, la cuisine est l'un des aspects de la culture créole qui a le plus marqué mon enfance.

La cuisine guyanaise restitue son histoire. Elle s'inspire de tous les continents dont viennent ses habitants. Elle puise ses inspirations au cœur de son environnement et exploite ses richesses.

La place centrale qu'occupe le gibier révèle l'influence de la forêt amazonienne. S'inspirant d'un autre continent, la cuisine guyanaise place le riz sur toutes les tables, aliment principal et omniprésent. Dans l'assiette le riz se marie avec le haricot rouge en sauce - "*vedette culinaire continentale en Amérique du Sud*"¹ - et le couac, racine de manioc râpée et "*semoulisée*" à la façon amérindienne.

Le bouillon d'aouara par exemple, est un plat typiquement guyanais qui mélange saveurs et origines. C'est un composite de poisson, de légumes exotiques, de viande de porc et de boeuf cuite longtemps à l'huile, de fruits d'aouara, mais aussi de palmier du littoral.



"Carnaval", Carnaval de Cayenne, Guyane, 1962, ©Paul Kali



Les haricots rouge de Line Kali, cuisinés à la guyanaise © Production personnelle

*“C’est une longue bâtisse de bois immortel, environnée d’épineux, pieds-citrons, de glycerias, et d’orchidées. Dans son carrelage d’argile se lovaient des fraîcheurs et plongeait sans fournaies les rayons du soleil. Piégés par les persiennes, les cloisons ajourées, les vents la traversaient en un aléiron. Une galerie couverte, longée de jarres à pluie, lui filtrait les effluves du sucre et des fleurs du jardin. En plein jour, une pénombre envahissait l’intérieur, accusant la rougerie-acajou des meubles aux formes massives. Une magie diffuse naissait lui semblait-il de l’amarre des poteaux et des planches. Il se demande quelle qualité de force avait pu élever cela, associer ces essences, domestiquer ces vents, ces ombres moelleuses et ces lumières.”*¹

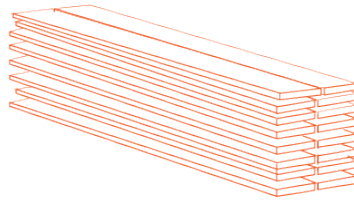
1 Texaco P. Chamoiseau (HELARY MOREAU Sophie, “Caractérisation du rôle de la véranda dans la constitution des ambiances de la maison antillaise”, diplôme d’études approfondies, soutenu le 3 septembre 1996, p26)

LA GUYANE
HABITATS CRÉOLES TRANSFORMÉS

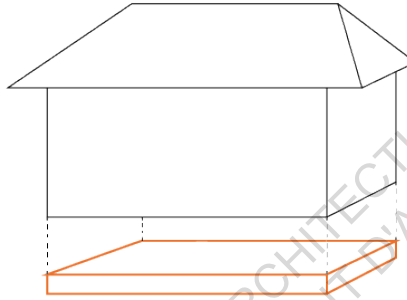
CHAPITRE 2. ARCHITECTURE CRÉOLE GUYANAISE TRADITIONNELLE

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

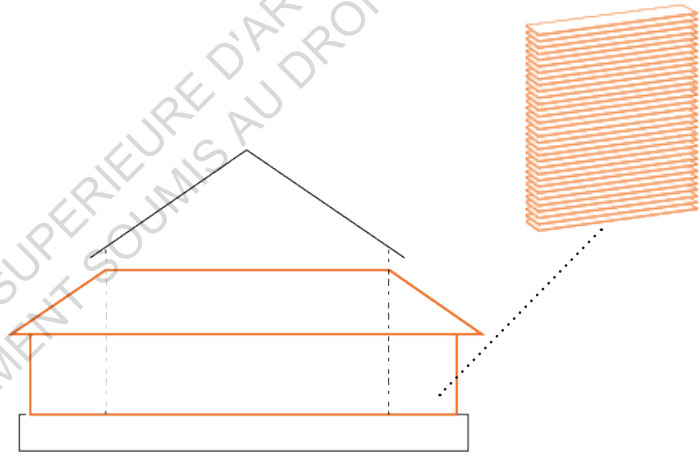
*Le bois, un
matériau local*



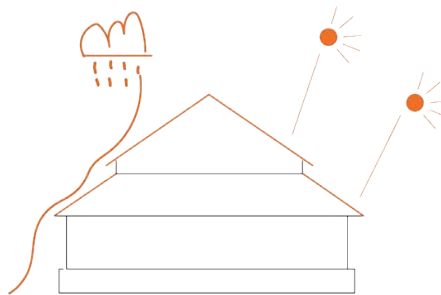
*Une surélévation
en brique protège
la construction de
l'humidité*



*Persiennes et
cloisons ajourées
assure le porosité
de la maison et
ainsi son aération
naturelle quasi
permanente*



*Les toits
débordants
protègent
l'habitation
des conditions
climatiques ardues*



L'architecture créole est une maison faite de son environnement :

Un matériau local et disponible : le bois.

Un besoin d'isolation : surélévation en brique pour protéger les constructions de l'humidité stagnantes des sols et des insectes.

Une recherche de fraîcheur : une aération naturelle permanente grâce à des persiennes et des cloisons et impostes ajourés. Une galerie périphérique est construite pour permettre une bonne ventilation et conserver la fraîcheur et de larges ouvertures permettent de pallier à la chaleur moite.

Une protection contre les éléments naturels : des toits largement débordant pour protéger du soleil et de la pluie.

La maison est indissociable de son jardin, que l'on appelle la cour. Cette dernière apporte de la fraîcheur mais aussi un approvisionnement en eau, grâce à un puit. La cour accueille aussi un potager, un poulailler et de nombreux arbres fruitiers afin de nourrir la famille.

Mais également des modes de vie de ses habitants :

Une diversité d'espaces de représentation : balcons et ouvertures sur la rue rythment les façades.

Une vie intime protégée du regard : persiennes et lames ajourées laissent entrer l'air et la lumière mais pas le regard curieux du passant.

Un abri, un refuge : la maison créole est le cocon de la famille et le lieu des rencontres familiales et amicales.

Quelque soit la classe sociale de ses habitants, la maison traditionnelle créole conserve le même schéma d'occupation. C'est un modèle culturel unique.

Décortiquons maintenant plus précisément cet habitat si typique et reconnaissable des villes de Guyane. Entrez avec moi au sein du deuxième chapitre de ce mémoire afin d'en apprendre d'avantage sur l'architecture créole guyanaise traditionnelle. Au cours de notre voyage nous nous arrêterons sur l'histoire de l'architecture créole au cours du temps. Ensuite nous ferons un premier arrêt à Cayenne pour y découvrir les maisons de maîtres. C'est au cœur de cette ville que les colons bâtirent de belles et grandes résidences, parfait exemple du modèle créole urbain. Notre deuxième arrêt se situe sur la côte ouest, au bord du fleuve le Maroni. C'est à Saint-Laurent du Maroni que nous découvrirons les maisons de la pénitencière, construites à l'époque du bagne. Plus récentes, ces habitats représentent également le modèle créole, une adaptation du climat équatorial par les européens.

INTRODUCTION À LA NOTION D'ARCHITECTURE "TRADITIONNELLE"

2.1.

En Guyane comme partout dans le monde, l'architecture traditionnelle est étroitement liée à la culture et aux pratiques de ceux qui la conçoivent et l'habitent. Témoin de la population et de ses préoccupations principales, l'habitat traditionnel raconte ses habitants, leurs cultures, leurs pratiques, leurs besoins.

Notion floue, l'architecture traditionnelle caractérise bien des choses selon le lieu, le contexte ou encore l'époque. Afin de comprendre les subtilités que renferme le mot tradition, je me suis plongé dans l'étude, passionnante, de la Vallée du M'Zab - en Algérie - réalisée à huit mains par Henriette et Jean-Marc Didillon et Catherine et Pierre Donnadiou¹. Cette étude entreprise au cours de la mission d'implantation de l'Atelier d'Etudes et de Restauration de la Vallée du M'Zab en 1970, avait pour objectif l'étude des habitats de cette région du monde si particulière.

Les maisons de la Vallée du M'Zab, sont conçues depuis des siècles par leurs habitants, grâce à l'apport de techniques ancestrales. Il existe très peu de spécialistes de la construction - au sens où nous l'entendons aujourd'hui - au sein du groupe et chaque homme de famille est apte à édifier une construction.

Comme nous le verrons plus loin, les maisons traditionnelles de Guyane sont l'œuvre de spécialistes de la construction, comme des ingénieurs ou des architectes. Néanmoins ces dernières sont, à l'image des maisons du M'Zab, la réponse à des attentes et des désirs.

"Nous entendons par "architecture traditionnelle" les constructions produites par un groupe culturel, pour lui-même, et qui servent de cadre à sa vie quotidienne: s'y inscrivent les besoins et les désirs du groupe, et, dans la mesure où ils s'en distinguent, ceux de l'individu. Qualifiée parfois de populaire, ou de spontanée, elle est rarement l'œuvre d'un spécialiste. Elle s'oppose aux monuments, aux bâtiments de style qui représentent la culture d'une élite" ²

L'architecture traditionnelle est le reflet d'une tradition en perpétuels mouvements, et suit les oscillations de la population pour laquelle elle s'édifie.

On ne remarque pas ou alors très peu de préoccupations esthétiques dans l'architecture traditionnelle mais plutôt une addition de réponses à des besoins, des envies et à des habitudes culturelles. Elle représente l'harmonie entre l'homme, son environnement et sa culture.

L'architecture traditionnelle est donc un ensemble de solutions, qui sont souvent communes à un groupe culturellement lié. Par conséquent elle évolue constamment et n'est jamais unique qu'à un type d'environnement et de population. L'habitat créole ne déroge pas à la règle et est bien différent d'une ville à l'autre, de la campagne à la ville, du XVIIème au XXème siècle.

¹ et ² DIDILLON Henriette et Jean-Marc, DONNADIEU Catherine et Pierre, "Habiter le désert, Maisons mozabites, recherche sur un type d'architecture traditionnelle, pré-saharienne", Editions Mardaga, 1977

Puisque ce mémoire s'applique à étudier les milieux urbains exclusivement, il est important de préciser ces nuances. Les constructions urbaines ont peu de ressemblances avec celles des zones rurales.

Pour cause, une vie en ville n'encourage pas les mêmes besoins qu'une vie en campagne. Bien souvent la ville abrite une classe sociale plus aisée et le type de constructions s'en ressent. On vit également plus proche de ses voisins et l'espace disponible est moins généreux. L'activité, les commerces, le réseau routier, l'organisation des quartiers, l'espace ou le manque d'espace - tous ces critères et d'autres encore influencent l'architecture.

Ces variations sont propres aux milieux et sont visibles également de ville en ville. On peut néanmoins observer, pour l'habitat créole urbain, des constantes, plus ou moins généralisées, que la suite du développement s'attardera à décrire.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE LE MANTOUX
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

LE MODÈLE CRÉOLE, UN MODÈLE EUROPÉEN ADAPTÉ 2.II.

PETITE HISTOIRE DE L'ARCHITECTURE CRÉOLE

Ce que l'on nomme aujourd'hui habitat créole est un modèle architectural imprégné de l'influence tant européenne qu'indigène. De part leur histoire similaire, c'est une architecture que l'on retrouve dans plusieurs pays des Caraïbes, notamment aux Antilles françaises et sur le plateau des Guyanes. Plus encore, l'architecture créole est à l'image de la culture créole. Née de la colonisation, elle est l'enfant du mariage de deux puissances, l'Europe et l'Afrique, au sein d'un environnement particulier, les Caraïbes.

“L'architecture coloniale est fonction du type de colonisation développé, dans un environnement géographique particulier. Lieu de confrontation des espaces entre colons et colonisés, elle est le fruit d'un rapport de métissage culturel”¹

Son histoire ne débute pas précisément à l'arrivée des colons. En effet ces derniers, pensant s'installer de façon provisoire, adoptent un mode de vie simple et se contentent d'imiter les habitats indigènes alors présents sur les territoires colonisés.

Les cases, faites essentiellement de bois, cherchent avant tout à se protéger du soleil et de la pluie. Résultantes de ces contraintes climatiques, elles répondent davantage à un besoin d'abri qu'à celui de demeure.

“LES PREMIÈRES CASES COLONIALES SONT FORTEMENT INSPIRÉES DU MODÈLE INDIGÈNE”²

Malgré l'écart social considérable instauré dès le début de la colonisation, entre les petits colons et les esclaves noirs, leurs habitats respectifs sont semblables. Les subtilités, minimes, se lisent à travers la taille des habitations - les cases des colons sont plus spacieuses - et l'ouverture des façades - l'influence africaine se manifeste par la clôture quasi hermétique des cases des esclaves. Outre ces légères différences, on ressent dans chaque case de l'époque une influence commune, celle des Caraïbes. L'intégration de cette influence au sein des habitations est la preuve d'une adaptation climatique et socio-économique de la part des nouveaux arrivants.

Jusqu'à la fin du XVIIème siècle les maisons seront érigées selon la technique de construction des pans de bois et calquées sur un modèle indigène.

1 TOULIER Bernard, PABOIS Marc, “Architecture coloniale et patrimoine : l'expérience française”, actes de la table ronde organisée par l'Institut national du patrimoine, Paris, Institut national du patrimoine, 17-19 septembre 2003 / [sous la direction scientifique de Marc Paboïs et Bernard Toulhier], p11

2 HELARY MOREAU Sophie, “Caractérisation du rôle de la véranda dans la constitution des ambiances de la maison antillaise”, diplôme d'études approfondies, soutenu le 3 septembre 1996

Avec le temps, les colons s'enrichissent et font évoluer leurs habitats jusqu'à l'installation progressive des habitations³. Ces nouvelles exploitations agricoles, au cœur du système socio-économique du XVIII^e siècle, modifient l'organisation de l'espace et les modes d'habiter alors en place. L'habitation au sens antillais représente plus qu'un simple logement, c'est un ensemble de bâtiment mais aussi d'individus. Leur fonctionnement est basé sur l'esclavagisme et maîtres et esclaves cohabitent sur l'exploitation.

L'habitat s'expand, s'agrandit et s'opère alors une véritable rupture entre la maison du colon et celle de l'esclave. Jusqu'alors très similaires, les habitats sont désormais marqués par l'écart social et économique des habitants.

Ce que l'on appelait auparavant les "*grand'cases*" pour désigner les maisons des colons se parent d'un nouveau nom, "*maison de maître*", par opposition à la case, qui devient indissociable de la notion d'asservissement. D'ailleurs en créole, le terme "kaz", bien que signifiant "*maison*" désigne plus précisément la case de l'esclave. Parallèlement le terme francisé "*mézon*", illustre les maisons de maître ou de nos jours la maison moderne occidentale faite de béton.

Les maisons de maître sont fortement influencées par la culture européenne et le désir d'implantation génère des constructions plus élaborées. Au simple abri se substitue une demeure où l'on veut se sentir bien, se sentir chez soi.

Malgré le rayonnement européen, les habitats reprennent les grands principes de l'architecture des Caraïbes. L'architecture coloniale, bien que très particulière, n'est pas aveugle de son environnement. Elle s'adapte au lieu et au climat selon des principes hygiéniques, afin de se protéger de l'insalubrité et des épidémies mais aussi des éléments extérieurs jugés indésirables.

*"A la Colonie, comme à la Métropole, pour assurer le logement des hommes, les données du problème sont les mêmes : d'une part, les besoins de l'usager qui diffèrent suivant la nature de son activité, et le climat où cette activité se déploie; d'autre part, le lieu où doit s'élever la construction et qui a sa propre structure et ses ressources particulières en matériaux et main-d'œuvre."*⁴

Ce qui distingue, à l'époque coloniale, les maisons des esclaves de celles des colons, est l'appui économique et culturel dont ces derniers disposent. Les maisons coloniales sont naturellement construites pour des propriétaires plus aisés qui sont influencés par des techniques et des connaissances venues de la métropole.

Effectivement, en parallèle de la donnée économique, les variantes au sein de l'architecture s'expliquent par le lien établi entre la culture et la forme, notamment par Amos Rapoport. Architecte et auteur, la culture est un de ses domaines d'étude de prédilection. Il exprime au sein de son ouvrage *Pour une anthropologie de la maison*, publié en 1973, la relation étroite qu'entretiennent la forme bâtie et la culture. En effet, les colons ont retranscrit, avec un langage nouveau, adapté à ces nouvelles conditions climatiques de Guyane, une image de l'architecture qui leur était propre.

³ Aux Antilles françaises et en Guyane, les habitations sont des exploitations agricoles. On utilise le terme « habitation » pour traduire le terme anglais « plantation » dans le contexte caribéen.

⁴ TUR Ali, "Architecture et urbanisme aux colonies française", *L'Architecture d'Aujourd'hui* n°3 "France d'Outre-Mer"; mars 1936, p.14



Case créole (source: Case Mo Péi, CAUE de Guyane, 2000 Ibis Rouge Editions, - illl C. Bidaud)

“Comme la construction d’une maison est un phénomène culturel, sa forme et son aménagement sont fortement influencés par le milieu culturel auquel elle appartient”¹

Les constructions coloniales du XVIIIème sont donc encouragées par la culture européenne, plus précisément française.

Néanmoins, le climat, inévitable et quelque peu agressif de Guyane, oblige les colons à réviser leurs classiques et à remodeler leurs habitats afin de s’acclimater. S’appuyant sur les enseignements de l’habitat indigène, les maisons de maître vont expérimenter des dispositifs architecturaux, faisant d’elles *“un lieu particulièrement plaisant et confortable”²*.

Ainsi les *“grand’cases”* sont justement orientés, face au vent et implantées, si cela est possible, quelque peu en hauteur pour éviter les miasmes et profiter de la brise. La forte hygrométrie et la chaleur omniprésente engendrent de nouveaux éléments, comme les persiennes ou la galerie, qui s’ajoutent aux façades déjà largement ouvertes.

Ces éléments architecturaux viennent modifier le modèle original et font de la maison de maître l’exemple parfait de la notion créole. Juste balance entre deux influences, adaptée à son environnement et à son climat, *“elle est la réponse inspirée du modèle caraïbe à un demande émanant d’une population blanche”³*

La maison créole est l’addition de réponses à plusieurs problèmes posés par l’environnement, réponses qui font d’elle le meilleur atout de l’habitant, lui permettant de vivre agréablement. Elle apporte un grand nombre de solutions, à travers ses dispositifs et offrant un instant de fraîcheur et de calme, profite à quiconque y pénètre,

L’abolition de l’esclavage en 1848 bouleverse le mode de fonctionnement alors en place au sein de la colonie. La seconde moitié du XIXème siècle marque un tournant dans l’histoire de la Guyane et le système socio-économique de la colonie, basé sur le système esclavagiste, s’effondre.

Les codes sont bouleversés, les relations sociales changent et on assiste à l’apparition d’une classe populaire créole. Ce nouveau groupe, s’adonnant à la libre initiative de la construction, est à l’origine de la case populaire créole. La case populaire est d’abord très peu différente de la case des habitations car ces dernières ont laissé place à des usines, où certains esclaves restent en tant qu’ouvriers. Les nouvelles constructions reprennent les grands principes du style créole de l’époque, pour des raisons autant pratiques - le climat ne laisse pas le choix - que sociales - les libérés prennent exemple sur le Blanc, l’homme riche.

Les groupes d’hommes et de femmes, jusqu’alors privés de leurs droits, acquièrent enfin leur liberté et certains prennent possession des terres en friche. Ils participent au façonnage d’un habitat rural populaire créole, qui, lui aussi, reprend les codes des cases originelles inspirées des Caraïbes.

1 RAPOPORT AMOS, *“Pour une anthropologie de la maison”*, Editions Dunod, 1973

2 HELARY MOREAU Sophie, *“Caractérisation du rôle de la véranda dans la constitution des ambiances de la maison antillaise”*, diplôme d’études approfondies, soutenu le 3 septembre 1996, p26

3 HELARY MOREAU Sophie, *“Caractérisation du rôle de la véranda dans la constitution des ambiances de la maison antillaise”*, diplôme d’études approfondies, soutenu le 3 septembre 1996, p27

Le paysage guyanais est donc façonné par l'architecture coloniale auquel se joint désormais l'architecture populaire rurale. Ces deux habitats sont issus de la culture créole et sont le produit du syncrétisme culturel à l'origine de cette notion de "créolité"¹.

Aux alentours de 1800 lorsque les dernières habitations disparaissent après l'abolition de l'esclavage, les villes se développent et la vie qui se déroulait jusqu'alors quasi exclusivement en campagne se déplace. D'anciens bourgs sont revitalisés, d'autres se créent grâce aux paysans et aux activités commerciales liées au développement de la colonie.

Le paysage rural quant à lui est modelés par quelques esclaves libérés qui créent leur propres unités de productions agricoles, les abattis.

En ville, les premières maisons de maîtres sont construites par les colons. A Cayenne par exemple, au XVIIème siècle les concessions étaient accordées à des colons qui ne les utilisaient que comme résidences secondaires, laissant la ville aux mains des marginaux, des gens de couleurs libres ou bien des Blancs pauvres.

Au XIXème siècle, les générations descendantes des colons s'unissent à des enfants d'anciens esclaves et forment une partie de ce qu'on appelle "*les grandes familles guyanaises*". Contrairement à d'autres sociétés issues du système coloniale, les familles bourgeoises de Guyane ne sont pas des familles blanches mais issues du métissage.

La classe intermédiaire est constituée des "*petits Blancs*" sans propriétés foncières, des artisans, des petits fonctionnaires, des petits commerçants et des habitants de couleurs libres.²

Entre 1855 et 1945 les activités liées à l'orpailage et l'installation du bagne en Guyane en 1852 provoquent un essor économique et font naître une bourgeoisie créole.

Cayenne réunit alors de belles demeures et des habitations plus modestes. Très vite les colons sont numériquement dépassés par la population locale et la société créole prend le monopole des villes. La société bourgeoise construit alors, notamment à Cayenne, ce qu'on appelle aussi des maisons de maîtres, de grandes habitations traditionnelles créoles.

La classe moyenne quant à elle, érige au sein des villes de petites maisons modestes, de plain pied. Leur structure est en bois, tout comme les murs. Surélevées du sol d'environ 50 cm à l'aide de billes de bois équarries, elles sont généralement auto construites et sommaires

L'architecture créole représente donc l'aboutissement de la recherche de confort où l'habitat serait le bouclier de l'homme contre son environnement parfois hostile. Qu'elle soit rural ou urbaine, bien que les formes diffèrent, les principes restent les mêmes. La maison créole est très proche de son environnement, c'est ce dernier qui l'a façonné. Les matériaux, les données climatiques, la nature du sol, les cultures qu'elles abritent etc... toutes ces constantes sont à l'origine de l'architecture créole.

Plus encore, en Guyane particulièrement, le climat joue un rôle primordial. Du XVIème à nos jours, au cœur de toutes les constructions guyanaises, la protection contre le climat engendre de nombreux dispositifs.

1 *La notion de "créolité" renvoie au mélange de deux cultures, européenne et africaine, apparu durant la période de l'esclavage sur les îles colonisées. Cette notion est développée plus précisément p52.*

2 *RICHTER Monique, "Pour une réhabilitation de l'habitat créole à Cayenne", Editions L'Harmattan, Paris, 2010, p17*

"L'ARCHITECTURE CRÉOLE SERAIT DONC LA RÉPONSE
D'UN GROUPE CULTURELLEMENT HOMOGENE AUX
EXIGENCES DE CONDITIONS NOUVELLES"¹

¹ HELARY MOREAU Sophie, "Caractérisation du rôle de la véranda dans la constitution des ambiances de la maison antillaise", diplôme d'études approfondies, soutenu le 3 septembre 1996, p27

L'IMPORTANCE DE L'ENVIRONNEMENT

.CHRONOLOGIE DES MATÉRIAUX.

La disponibilité des matériaux a largement influencé la mise en œuvre des constructions de Guyane. Comme on peut s'en douter, le bois est l'un des matériaux dominant, élément d'ailleurs commun à tout le territoire et plus encore, à toutes les populations.

Les Amérindiens sont les premiers à avoir su exploiter les richesses environnementales de la Guyane. Installés au sein de la forêt amazonienne, les peuples indigènes ont tiré parti de ce matériau de construction, idéal et présent en abondance, pour façonner leur habitat. Les premières constructions coloniales s'inspirant des habitats amérindiens, le bois s'imposa comme principal composant de la construction pendant des années.

Jusqu'à la fin du XVIIème siècle, les constructions sont simples et le milieu naturel fournit l'ensemble des éléments nécessaires à l'édification des maisons - branchage, tressage de palmes et bois ronds pour l'ossature.

Aux XVIIIème et XIXème siècles, les techniques de constructions évoluent sous l'influence des colons, désireux de s'installer plus confortablement. S'émancipant de cette architecture de bois, ils font appel à des charpentiers de marine et à des militaires européens qui importent de nouveaux procédés.¹

Par la suite, les colons introduisent la brique avec enduit de sable et de chaux. "*Les colonisateurs rêvant de constructions "en dur"*², installent, notamment à Saint-Laurent, des briqueteries dès le début du XIXème siècle. La brique creuse, de par ses grande inertie thermique, est adaptée à la chaleur de Guyane, elle offre une bonne résistance à la chaleur mais aussi à l'humidité. Rendues désuètes par l'invasion du parpaing dans la construction, il ne subsiste aujourd'hui de ces briqueteries, que des ruines.

La plupart des maisons traditionnelles créoles sont un mélange de toutes ces techniques, elles sont conçues de bois et de briques. La brique assure l'assise et la stabilité tandis que les cloisons ajourées en bois assurent la ventilation naturelle.

Le bois est également utilisé pour les menuiseries et les planchers. A Cayenne par exemple, jusqu'à la fin du XIXème siècle on exploite des bois locaux, le wacapou, le cèdre ou le grignon.

"Les matériaux nécessaires à la construction sont issus du milieu environnant : la forêt fournit le bois, la terre argileuse permet de fabriquer la brique, les fondations sont réalisées à partir des roches granitiques ou briques."³

1 Source : *Guide d'utilisation des bois de Guyane dans la construction*, Michel Vernay, Daniel Fouquet, 1997

2 TOULIER Bernard, PABOIS Marc, "*Architecture coloniale et patrimoine : l'expérience française*", actes de la table ronde organisée par l'Institut national du patrimoine, Paris, Institut national du patrimoine, 17-19 septembre 2003 / [sous la direction scientifique de Marc Paboïs et Bernard Toulier], p16

3 Direction Régionale de l'Environnement de la Guyane, "*Atlas des paysages de Guyane*", VUE D'ICI & ARUAG, 2007, p28

Au fil des années, l'amélioration des communications entre la métropole et la colonie permet l'introduction de nouveaux matériaux. Ces derniers sont mis en œuvre grâce à des techniques constructives apportées par des nouveaux arrivants venus de la métropole.

A la fin du XIX^{ème} siècle certaines constructions ont remplacé le bois par le fer, ininflammable. Quant aux toits, on utilise à Cayenne, jusqu'en 1870, des couvertures en bardeaux de wacapou. Ensuite, les ardoises métalliques et la tôle ondulée, fournies par la métropole, remplacent le bois.

.CLIMAT.

La maison traditionnelle créole est soumise à un climat caractéristique, où chaleur et humidité, omniprésentes, imposent une réflexion particulière. Guidée par le besoin de fraîcheur mais aussi celui d'intimité, elle est conçue pour offrir à l'habitant un cocon agréable et fonctionnel au sein des villes.

Les études d'Amos Rapoport introduisent le facteur climat comme l'élément prédominant toute architecture se trouvant dans des régions chaudes et humides. Avant la culture, avant les besoins et les envies, avant les moyens financiers, c'est le climat qui se place en première position et qui donne le la.

De ce fait, la préoccupation qui domine la conception de la maison créole est la mise en place d'une aération naturelle. Indispensable avant l'arrivée de la climatisation, la ventilation naturelle est assurée en premier lieu par une implantation spécifique. Le bâtiment est orienté selon les alizés, les façades principales sont ainsi face aux vents dominants. Par l'intermédiaire de larges ouvertures fermées seulement par des persiennes, mais aussi de cloisons ajourées qui ne montent pas jusqu'au plafond, le vent circule librement à travers la maison. Ces séparations intérieures sont faites d'un treillage de gaulette, un bois fibreux habillé de terre glaise, un mélange qui maintient la fraîcheur à l'intérieur de la maison. La maison créole est poreuse, les impostes au dessus des portes sont ajourées à la manière des caillebotis, de telle sorte que même fermée, la maison continue de respirer.

Cette recherche d'air frais est également à l'origine d'un espace particulier, typique des maisons créoles, la galerie. Espace majeur des habitats que l'on rencontre dans les régions chaudes, la galerie est un objet climatique, social et symbolique.

Tout d'abord la galerie joue un rôle tampon, en affaiblissant les impacts du climat sur la maison. Double peau venant isoler la maison, couverte mais ouverte, elle intercepte les rayons du soleil, trop bas pour le toit débordant. Espace ouvert aux vents mais protégé du soleil, elle assure un climat tempéré et confortable.

Son action climatique est double car elle permet de laisser les fenêtres ouvertes lorsque les pluies tropicales s'abattent sur la Guyane. Sans galerie, la ventilation des espaces intérieurs en temps de pluie est plus difficile et puisque les pluies sont fréquentes, son rôle est primordial.

La galerie, d'après les écrits d'Amos Rapoport¹ est le principal élément climatique qui modifie la forme architectural de l'habitation créole. C'est un objet qui vient s'ajouter au bloc principal, une

1

RAPOPORT AMOS, "Pour une anthropologie de la maison", Editions Dunod, 1973

sorte d'excroissance, qui peut être placée à différents endroits de la maison. A Cayenne par exemple, elle se trouve sur la façade intérieure, en contact direct avec la cour alors qu'à Saint-Laurent-du-Maroni, la galerie court sur trois des côtés de la maison.

Comme je le développerai plus loin, elle est, de part le confort climatique qu'elle apporte, la pièce la plus utilisée par la famille créole. La galerie accueille les repas, le temps des devoirs, le linge qui sèche, les conversations amicales, les soirées calmes et joyeuses et les rires des enfants. A l'inverse, les pièces intérieures sont très peu utilisées, ou dans de rares cas comme à Cayenne, pour recevoir. La galerie est aussi un prolongement du dedans au dehors ou à l'inverse du dehors au dedans. La culture créole est de très près liée à la nature et le quotidien se déroule principalement à l'extérieur, ce qui fait de la galerie un espace vraiment approprié à la famille créole.

La maison créole protège donc du soleil, de la chaleur, mais aussi de la pluie. Les nombreuses intempéries - quotidiennes durant certaines saisons - imposent la surélévation des constructions. Elles sont donc isolées du sol de quelques marches, par un soubassement en briques, afin de les protéger de l'humidité.

Enfin, les toits, sont un énième dispositif participant au maintien de la chaleur et de la pluie à l'extérieur de la maison. En tôles ondulées la plupart du temps, l'ondulation et la pente importante favorise le bon écoulement de l'eau, et leurs larges débords contiennent les gouttes pluie et les rayons du soleil.

CRÉATRICE D'AMBIANCES

L'ensemble des dispositifs qui permettent à la maison créole de rester poreuse, lui confère une ambiance particulière, entre intérieur et extérieur, entre lumières et ombres. Son système de ventilation crée des jeux de transparences, allonge l'habitat au dehors et prolonge l'extérieur à l'intérieur de la maison.

L'habitat dialogue ainsi avec son environnement naturel aussi bien que social. Le passant n'est pas rejeté aux portes de la maison mais invité à entrer à travers ces filtres. Dans le même temps, l'habitant voit sans être vu.

Cette sensation de transparence est renforcée par le système d'occultation des ouvertures, en lames ajourées. A Cayenne par exemple, où le rez-de-chaussée est ouvert sur la rue, les fermetures sont constituées de volets à bascule doublés de volets de jour. Ainsi, la maison reste aérée tout en assurant un minimum d'intimité à la famille. A l'étage, les volets sont quant à eux pourvus de lames horizontales qui laissent passer la lumière et l'air.

"Les volets de jours, sous forme d'une porte à deux battants ayant une partie basse pleine, une partie haute ajourée par des lames fixes horizontales ou croisées en diagonale. Elles peuvent aussi être mobiles et permettre de doser la lumière et la ventilation. Un petit rideau translucide flotte au vent et couvre le haut de l'embrasement de la porte."¹

Lorsque la galerie donne sur la rue elle dispose de persienne à lames orientables, la protégeant des regards indiscrets. Parfois la galerie est fermée en partie basse, comme les maisons de la pénitencière de Saint-Laurent du Maroni par exemple. Dans ce cas, les ouvrants sont des panneaux à lames horizontales et pivotables. Appelés aussi jalousies martiniquaises, elles assurent à l'habitant un contrôle de l'air et de la lumière.

De la même façon les impostes au dessus des ouvertures participent à cette interpénétration du dedans et du dehors. La maison créole est comme un ensemble de filtres, elle laisse passer l'air et la lumière mais retient le regard.

"CETTE PROFONDEUR, CETTE ÉPAISSEUR DE L'HABITAT EST PARTICULIÈREMENT PERCEPTIBLE QUAND ON EST À L'INTÉRIEUR. L'OCCUPANT DE LA MAISON A UNE LECTURE VISUELLE D'ESPACES ET D'AMBIANCES VARIÉS, DE JEUX DE LUMIÈRES ET D'OMBRE. L'INTÉRIEUR ET L'EXTÉRIEUR S'INTERPÈNÈTENT SOUS DE FAÇONS MULTIPLES ET FINALEMENT DONNE UNE RICHESSE DE PERCEPTION DE L'HABITAT, TOUT EN FINESSE DES AMBIANCES."¹

Page 72

1. Maison de la pénitencière de Saint-Laurent 2018 ©Yves Bhagooa

2. *Maison 22, 24 rue Garnier-Pagès COLLECTIF, Fort de France. Photo issue de l'ouvrage "101 monuments historiques, Martinique" publié par la Direction des affaires culturelles de la Martinique et la fondation Clément, HC éditions, 2014*

3. *"Chez les grands-parents" Photo prise de l'intérieur d'une maison de Saint-Laurent du Maroni, 1974 ©Paul Kali*



1.



2.



3.

ORGANISATION DE LA MAISON CRÉOLE. ENTRE INTÉRIEUR ET EXTÉRIEUR

Si, à l'instar d'Amos Rapoport, nous concevons qu'un logement n'est pas simplement une maison mais un "système de milieux"¹, comprenant l'ensemble des lieux pratiqués au quotidien, alors la maison créole se lit au travers de plusieurs composants.

Au temps de la colonie, qu'il s'agisse de la case de l'esclave ou de la maison de maître, ces deux habitats font partie d'un ensemble qui comprend d'autres espaces construits et leur environnement direct. En effet la maison créole est indissociable de son jardin, autant que de ses dépendances.

Au temps des habitations, le bâtiment principal servant de logement est au cœur d'un ensemble qui regroupe les dépendances, le jardin et les espaces agricoles. Au sein des villes, les espaces agricoles sont remplacés par la cour, au sein de laquelle l'on retrouve les dépendances.

Le système de milieux reste sensiblement le même et malgré l'environnement qui diffère, les constructions nouvelles reproduisent un schéma déjà connu. Les maisons traditionnelles qui se construisent après l'abolition de l'esclavage reprennent les grands principes de la maison de maître.

Néanmoins ce nouvel environnement urbain engendre une appropriation de l'espace et la proximité des résidences est à l'origine d'une vie sociale naissante. L'espace de la rue vient s'ajouter au système de milieux de la maison créole. La rue qui se trouve au devant de la maison par exemple, est un lieu d'échanges et de représentations, et le quartier devient le berceau des relations sociales, dès lors si spécifiques à la vie créole.

Malgré ce mouvement urbain et le mode de vie qui s'adapte entre la campagne et la ville, on retrouve donc, au sein des grandes bâtisses de la ville, les mêmes composantes qu'en milieu rural. La forme de la maison change peu mais les dimensions sont réadaptées. Le jardin est toujours présent, plus réduit mais tout autant indispensable. Même les familles plus modestes, qui résident en ville dans des maisons plus petites et plus sommaires, possèdent une parcelle cultivable. Véritable poumon vert dans la ville, le jardin participe à cette sensation de fraîcheur tant recherchée.

En Guyane, ce jardin est appelé la Cour. C'est un espace primordial, occupant une place centrale au sein de la maison créole, bien avant la conception des maisons de maître. Aussi appelé jardin Caraïbe ou jardin Créole, il est d'origine indigène et prodigue plantes médicinales, fruits, légumes et herbes aromatiques aux habitants. Bien plus qu'un simple potager, il assure l'autosubsistance alimentaire de la famille. Les surplus, revendus sur le marché ou à la sauvette, apportent également un complément aux revenus. Souvent au fond du jardin, se trouve le poulailler.

*"Le Jardin Créole et la case sont en étroite relation.
L'ensemble fonctionne comme un système autarcique"*²

Au sein de cette extension extérieure généreuse, on trouve aussi le puit, élément indispensable au quotidien familiale avant l'arrivée de l'eau courante. A proximité de la cuisine et de la salle-de-bain, il alimente en eau la famille, pour la préparation des repas et pour la toilette.

¹ RAPOPORT Amos, "Culture, architecture et design" Edition Infolio, 2006

² Caraïbes paysages, "Le jardin créole", consulté le 09 janvier 2020 http://caraibes-paysages.com/guadeloupe/le_jardin_creole.html

La cour n'est pas utilisée pour les activités familiale, le climat guyanais n'invitant pas à rester dehors sous le soleil. Puisque chaque maison créole possède sa galerie, ouverte aux vents, elle est largement préférée au jardin. Néanmoins la cour accueille également des constructions, en dur, appelées dépendances.

Caractéristiques de l'habitat traditionnel créole, les dépendances sont représentatives de la vie en Guyane avant l'équipement des maisons en eau courante et en électricité. Elles hébergent l'espace cuisine, qui, pour des raisons d'hygiène, ne peut se trouver au sein du logement. Les visiteurs indésirables sont nombreux en Guyane et la nuit les cafards envahissent les espaces non cloisonnés. De plus avant l'électricité, la cuisine se faisait au charbon, très salissant, il était préférable qu'elle se tienne à l'écart. Au sein des dépendances se trouvent aussi la salle de bain et parfois, une pièce à tout faire. Ces espaces sont purement fonctionnels et si la préparation du repas se fait dans la cuisine c'est au sein de la maison principal que l'on déjeune. De même la pièce à tout faire fait office de rangement, d'arrière cuisine mais rarement de pièce de vie.

Le corps de bâtiment principal quant à lui abrite les activités quotidiennes. La journée s'y déroule au rythme de la famille, qui, la nuit venue, s'endort à l'abri entre ses murs. La maison traditionnelle créole est conçue comme un refuge, un écrin de fraîcheur au cœur de la ville, un oasis de verdure pour recevoir amis et famille.

Bien que le modèle créole puisse être généralisé par les éléments ci-dessus décrits, il existe au sein de cette généralité, des particularités, propres à chaque type d'habitat et d'environnement.

A Cayenne par exemple, où la bourgeoisie créole est très présente, on retrouve au détour de ses rues, de grandes maisons de maître. Berceau de la société créole elle sont l'exemple incontournable de l'architecture traditionnelle créole urbaine. Pour approfondir l'étude du modèle traditionnel, la suite du développement s'attachera donc à détailler une maison typique traditionnelle Cayennaise.

Deuxième plus grande ville de Guyane, Saint-Laurent du Maroni présente aussi ses particularités. Construite par et pour le bagne, c'est une ville qui, initialement, était architecturalement et urbainement divisée en deux. D'un côté le quartier pénitentiaire du bagne, de l'autre, la ville civile, où l'on retrouve des maisons créole en bois, semblables à celles rencontrées à Cayenne. Le quartier pénitentiaire quant à lui est composé d'édifices propres au fonctionnement du bagne mais aussi de maisons, dédiées à l'époque, aux surveillants. Conçues par les bagnards mais selon les principes de l'architecture traditionnelle créole, ces maisons sont l'exemple type de la transposition du modèle créole sur un autre type d'habitat.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

"D'où vient le nom de Cayenne ?

Deux théories se côtoient : La première tirée d'une très belle légende veut que le roi Cépérou, chef des Galibis ait eu un fils du nom de Cayenne. Cayenne, qui aimait passionnément la princesse Bélem, fit appel au sorcier Montabo pour l'aider à conquérir son cœur. Grâce aux bons soins de Montabo, Cayenne pu franchir, monté sur un taureau, une immense rivière aux eaux tumultueuse. Il pu ainsi rejoindre Bélem et l'épouser. Pour le récompenser, le roi Cépérou décida que le village au pied de la colline sur laquelle il vivait s'appellerait Cayenne.

La deuxième fait référence à plus d'origines historiques. Pour Monsieur BOYER, directeur scientifique de l'atlas de la Guyane, l'origine réelle doit plutôt se chercher dans les termes de marine du 17ème siècle. La caïenne était ce réchaud sur lequel se faisait la cuisine pendant le voyage. Lorsqu'après plusieurs mois de mer, le capitaine trouvait un havre accueillant où il décidait de séjourner, son premier souci était de faire « débarquer la caïenne ». Grâce à la chasse et à la pêche, l'équipage pouvait alors améliorer son menu. Dans l'argot des marins, Caïenne a bientôt signifié un lieu où l'on pouvait se reposer des rigueurs de la mer. Par extension, les dépôts de vivre dans les ports se sont appelés Cayenne. Brest, Rochefort ont eu leur cayenne. Aujourd'hui encore dans le compagnonnage les lieux où sont accueillis et nourris les compagnons du tour de France s'appellent des cayennes."¹

À CAYENNE, ÉMERGENCE DU MODÈLE CRÉOLE

2.III.

CAYENNE, CHEF LIEU DU DÉPARTEMENT

Aujourd'hui chef-lieu du département français et de la région d'outre mer de Guyane, Cayenne fut pendant toute la période coloniale, la scène principale des diverses attaques et prises de pouvoir que subira la Guyane. Elle représente pour ses assaillants la colonie à abattre et sera le symbole de la possession tantôt hollandaise, tantôt anglaise et finalement française de la Guyane. Elle a été construite sur une partie du littoral qui s'avance sur l'Océan Atlantique, une géographie qui explique sûrement l'accostage des navigateurs à cet endroit précis de la côte et sa place privilégiée en tant que chef-lieu.

L'histoire de Cayenne, comme celle de Saint-Laurent se mêle tout naturellement à celle de la Guyane. Les prémices de la ville débutent à l'époque coloniale lors de la première tentative de colonisation de la Guyane par le français Nicolas Guimestre en 1539. Le site de la ville actuelle est occupé par des amérindiens de culture caraïbes, les Galibis.

On peut lire sur le blason de la ville l'inscription "1643", l'année des premières constructions qui marquent le début de la ville de Cayenne. La Compagnie de Rouen dirigée par un lieutenant-général du roi Louis XIII, Charles Poncet de Brétigny, accoste à Remire-Montjoly accompagnée de 300 hommes. Après deux jours de marche l'équipage arrive au pied d'une colline située sur le littoral marécageux et rencontre les Galibis. Après avoir négocié avec le chef amérindien Cépérou l'acquisition du mont et de la tribu, la Compagnie bâtit, avant de perdre la bataille contre les amérindiens, le fort Cépérou. Au fil des siècles, Cayenne s'est construite adossée à cette colline, qui surplombe la ville.

Cayenne, comme la plupart des villes de Guyane, est une ville coloniale. Son plan retranscrit cette pensée et domination coloniale. Le plan actuel a été dessiné par l'architecte Sirdey en 1821. Cet arpenteur royal compose pour Cayenne un schéma en damier, orienté nord-sud et est-ouest à partir du front de mer et de la rivière de Cayenne. Le centre est donc divisé en îlots par des voies de circulation au tracé rectiligne, faisant d'elle une ville coloniale moderne.

“Ce paysage urbain quadrillé, spécifique aux centres anciens, est planifié, signe d'un contrôle du territoire par les autorités coloniales. Ce paysage ordonné et régulier contraste avec le flou labyrinthique du vaste ensemble forestier.”¹

Le 15 octobre 1879 la commune de Cayenne est officiellement créée et rapidement ravagée par un tragique incendie en 1888 qui détruit les maisons de bois du vieux centre. Cet incendie est d'une telle puissance qu'il modifie de façon durable l'urbanisme de la ville. Les rues de la vieille ville notamment, seront revues pour s'aligner au mieux au quadrillage de la ville nouvelle.

¹
p28

Direction Régionale de l'Environnement de la Guyane, "Atlas des paysages de Guyane", VUE D'ICI & ARUAG, 2007

La ville de Cayenne se trouve au milieu de l'Estuaire formé par les rivières de Cayenne et de Montsinéry et fait partie de ce qu'on nomme l'île de Cayenne. L'île de Cayenne n'est pas vraiment une île. Constituée des communes de Cayenne, Matoury et Remire-Montjoly c'est un bout de terre qui est séparé du reste du continent par les estuaires du Mahury à l'est, la rivière de Cayenne à l'est et de la rivière du Tour de l'île au sud. Les géographes ont longtemps surestimé l'importance de cette rivière, contribuant à faire de ce territoire une île dans l'imaginaire collectif.

L'île de Cayenne est toujours appelée île, ou presque île, même si la barrière que représentait à l'époque la rivière, est aujourd'hui nettement amoindrie.

Avec 23.6 km de superficie et 2 567 hab/km², Cayenne est la plus petite mais la plus peuplée commune du département. Elle fait aujourd'hui partie de la Communauté d'Agglomération du Centre Littoral, la CACL, qui regroupe six communes, dont Cayenne. Le territoire de la CACL ne représente que 6% de la superficie du département et regroupe pourtant la majorité de la population. Sa densité de population est largement supérieure à la moyenne départementale puisqu'on recense 25.9 habitants par km² contre 2.1 habitants pour la Guyane¹.

Constituée en 1604 de 200 habitations et d'une église, Cayenne réunit aujourd'hui plus de 60 500 habitants selon le dernier recensement de l'insee en 2016 et plus de 52 000 logements.²

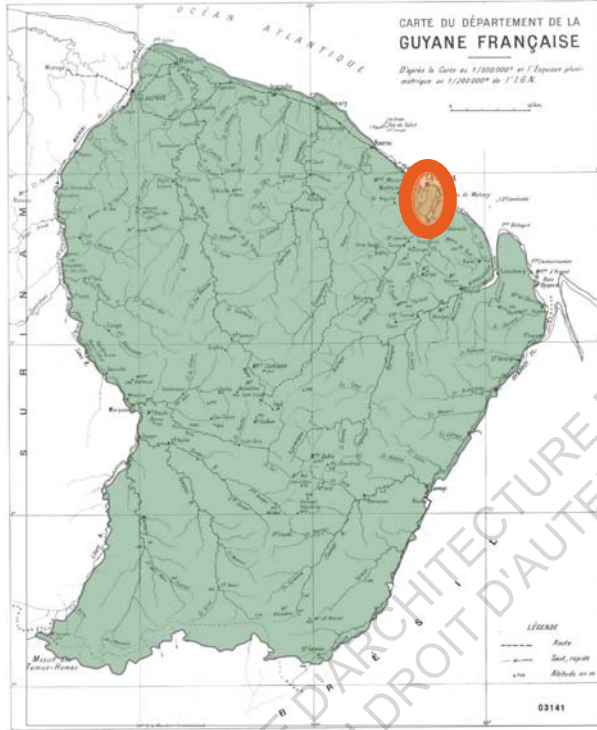
Ci-contre

1. *Carte de la Guyane française, localisation de la ville de Cayenne*
©Production personnelle

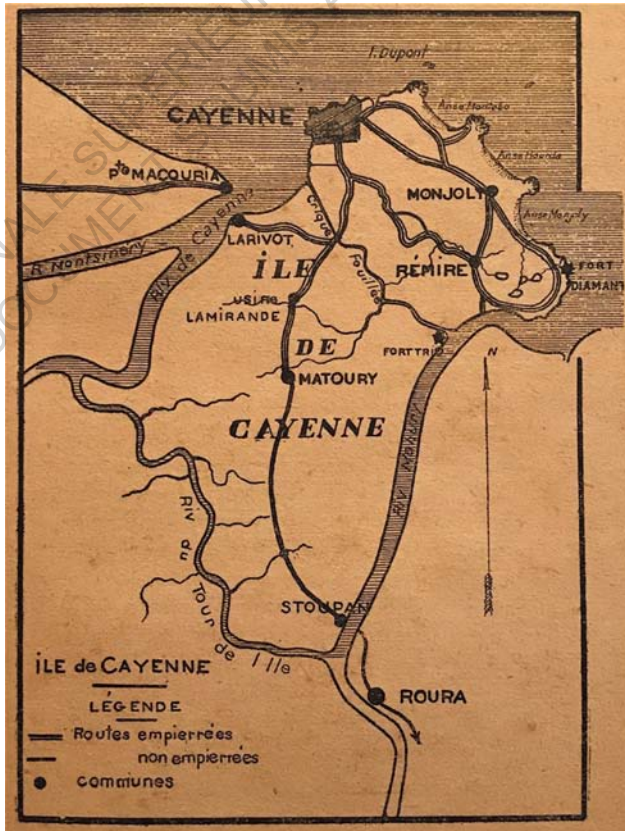
2. *Ancienne carte de l'île de cayenne, tirée de l'ouvrage du Capitaine BUREAU Gabriel, "La Guyane Méconnue", Éditeurs Pasquelle, Paris, 1936*

1 AUDeG, "l'Agglo'mètre 2019, Avril 2019

2 précédemment cité



1.



2.



Le plan en damier de la ville de Cayenne. Source : Case Mo Pèi, CAUE de Guyane, 2000, Ibis Rouge Edition, - ill C.Bidaud. L'étoile orange localise le vieux Cayenne.



"Rue Arago vue du pont", Cayenne, Guyane, 1961 ©Paul Kali



"De la crique au marché", Cayenne, Guyane, 1961 ©Paul Kali

LA VIE À CAYENNE AVANT LA DÉPARTEMENTALISATION ET LES GRANDES VAGUES MIGRATOIRES

L'histoire de Cayenne se distingue quelque peu du développement des autres villes de Guyane. Puisqu'elle est le centre de la colonie depuis l'initiative française de la fin du XVIII^{ème} siècle, elle s'est urbanisée plus rapidement et contrairement au reste du département son développement est antérieure à la départementalisation.

Au XVIII^{ème} siècle, la société guyanaise est une société colonialiste dont le fonctionnement repose sur des rapports de classes entre maîtres et esclaves. Durant cette période, Cayenne n'est pas habitée par les colons mais par une classe intermédiaire, constituée d'artisans, de commerçants, de petits fonctionnaires, etc... La plupart des familles Créoles installées en ville possèdent un ou plusieurs esclaves et représentent la classe supérieure et l'exemple à imiter pour le reste de la population.

Au début de son histoire, la ville de Cayenne n'est pas la priorité des colons et se laisse investir librement par la classe intermédiaire. Les rues sont plus particulièrement la propriété des esclaves - les Créoles ne sortent que rarement - qui l'investissent et l'habitent.

Cayenne change peu à peu au XIX^{ème} siècle sous l'impulsion du gouverneur Pierre Clément. Il transforme Cayenne en une ville animée mais au sein de laquelle la vie sociale des Créoles se déroule toujours en vase clos, au sein des théâtres ou des salons.

Quant à la ville, très peu investie par la communauté, elle est dans un "état déplorable"¹. Les rues, laissées aux esclaves, ne sont pas en bon état et les vastes espaces non bâtis sont envahis par les mauvaises herbes.

En 1854, lorsque l'or est découvert, son exploitation est porteur d'un développement économique qui impact Cayenne et qui signe l'arrivée des premiers immigrants. De "grosses maisons de commerce"² ainsi que les premières boutiques ouvrent leurs portes entre 1870 et 1880. Alors que l'exploitation aurifère attire une population antillaise, les commerces sont principalement tenus par des immigrants venus de Chine. Le groupe socioculturel conserve le monopole des petites commerces jusqu'à aujourd'hui et représente une grande partie de la population de Cayenne. Regroupés au sein du quartier chinois, les Chinois ont su implantés au sein de la vie guyanaise leurs pratiques et leurs coutumes.

A la fin du siècle, le devant de la scène publique est occupé par une nouvelle classe bourgeoise, enrichie de ce nouvel essor économique. Parallèlement, le baigne a ouvert ses portes en Guyane et les bagnards entretiennent la ville et les espaces publics, leur conférant un statut digne de ce nom. Désormais la classe bourgeoise créole occupe la rue et les relations sociales se nouent au détour des rues.

Le centre-ville accueille donc une bourgeoisie et une "population intermédiaire"³, reléguant les groupes ethniques qui arrivent sur le territoire en périphérie.

1 RICHTER Monique, "Pour une réhabilitation de l'habitat créole à Cayenne", Editions L'Harmattan, Paris, 2010, p19

2 préceéemement cité

3 RICHTER Monique, "Pour une réhabilitation de l'habitat créole à Cayenne", Editions L'Harmattan, Paris, 2010, p21

Ce mouvement de population est à l'origine de nombreux quartiers périurbains, construits essentiellement par les nouveaux immigrants en quête d'espaces libres.

La société guyanaise évolue et développe une attirance pour le paraître. On mesure l'aisance des familles cayennaise à la générosité dont elle fait preuve, autant auprès de ses voisins et de sa famille que des nécessiteux. De grands repas sont donc organisés, partagés et la vie sociale s'apprécie plus que jamais au cœur de la rue.

Cette recherche d'opulence de la fin du XIX^{ème} siècle conduit à l'édification des belles demeures typiques de Cayenne. Appelées maisons de maître comme leurs ancêtres, elles élèvent l'architecture créole à son apogée. La classe inférieure de Cayenne, ne pouvant s'offrir ces belles demeures, loge dans des maisons plus modestes, également en bois, mais de plain pied et bâties sur des plots. Ce besoin d'opulence conduira finalement la bourgeoisie créole et son besoin de grandeur, hors des villes. En quête d'espace, elle migre hors de la ville, pour accéder à de plus grandes propriétés. Le centre-ville est une nouvelle fois laissé aux mains de la classe intermédiaire et des autres groupes socio-culturels.

“LA NAISSANCE ET L'APOGÉE DE L'ARCHITECTURE CRÉOLE TRADITIONNELLE CAYENNAISE COUVRENT DONC À PEU PRÈS UNE CENTAINE D'ANNÉES, DU MILIEU DU XIX^È SIÈCLE JUSQUE VERS LE MILIEU DU XX^È ME SIÈCLE. ELLE REFLÈTE ET EXPRIME DANS TOUTE SA SPLENDEUR LA SOCIÉTÉ BOURGEOISE CRÉOLE QUI ELLE AUSSI EST À SON APOGÉE ET QUI S'INVESTIT DANS L'ESPACE URBAIN”⁴

Dans les années 1960, Cayenne, chef lieu de la Guyane est “*un gros village*”⁵, “*adossé à son arrière pays entièrement couvert par la forêt*”⁶.

Bien que la départementalisation ait largement contribué à accélérer son urbanisation et à modifier son paysage, elle est depuis l'arrivée des Français, le centre névralgique de la Guyane. A l'image de Paris, qui, en métropole, conserve le monopole économique et culturel, Cayenne est la ville la plus développée et urbanisée du département depuis le début de la colonie.

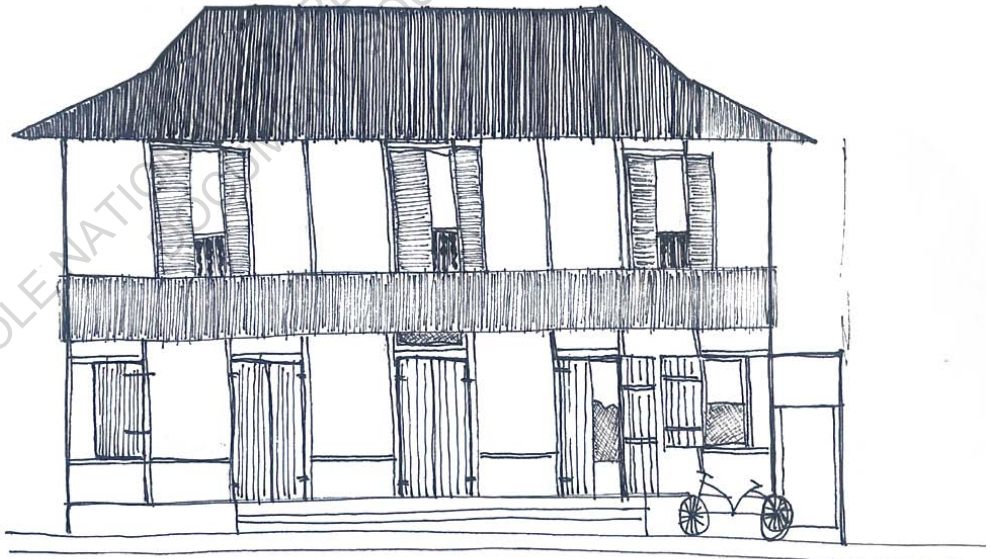
4 RICHTER Monique, “Pour une réhabilitation de l'habitat créole à Cayenne”, Editions L'Harmattan, Paris, 2010, p22

5 MAM LAM FOUCK Serge, “La société guyanaise à l'épreuve des migrations, 1965-2015”, Université de la Guyane, Editions Ibis Rouge Editions, 2015

6 MAM LAM FOUCK Serge, “La société guyanaise à l'épreuve des migrations, 1965-2015”, Université de la Guyane, Editions Ibis Rouge Editions, 2015



Plan urbain de la ville de Cayenne. Source géoportail ©Production personnelle
Le point orange localise la maison d'enfance de Paul Kali qui nous sert de cas d'étude au sein de ce mémoire



La façade d'une maison traditionnelle de cayenne, celle de Paul Kali ©Production personnelle

LES MAISONS CRÉOLES TRADITIONNELLES DE CAYENNE

Situées dans le vieux centre de Cayenne, les maisons traditionnelles créoles sont des habitations construites pour la population créole bourgeoise du XIX^{ème} siècle. Connues aujourd'hui pour leur architecture reconnaissable, ces maisons de maîtres appartenaient à des propriétaires aisés.

Elles prennent place dans la trame orthogonale du plan d'extension du chevalier Turgot de 1764. Cette trame divise la vieille ville en îlots carrés, d'environ cent trente mètres de côté. Ces derniers se divisent en six ou douze parcelles qui sont elles-mêmes subdivisées dans le sens est-ouest afin de créer une voirie intermédiaire.

Au sein de ces parcelles les maisons s'alignent à la rue, dégageant ainsi un large espace à l'arrière de la parcelle pour la cour. D'une profondeur de trente mètres, la superficie de la parcelle permet la création de beaux et grands îlots de verdure dans la trame urbaine.

Le long de la rue, les maisons sont construites à soixante centimètres l'une de l'autre, ménageant un accès direct à la cour. Cette discontinuité dans le bâti permet la ventilation de la cour et la création de percées visuelles vers cet espace végétal intérieur.

Simple parallélépipède, la maison de maître présente un léger rétrécissement au fur et à mesure que l'on monte dans les étages. La diversité de façade est accentuée par la différence de hauteur entre le rez-de-chaussée, environ 3m, et les étages, moins hauts. Le auvent quant à lui, présent à tout les étages, crée une coupure dans la façade et participe au rythme de la rue. Enfin, le toit joue lui aussi un rôle dans l'aspect de la maison traditionnelle. Sa pente est double, d'abord très prononcée, pour évacuer l'eau de pluie, elle s'adoucit pour venir couvrir les murs et ainsi protéger l'habitat.

"La qualité esthétique de cet habitat est en fait surtout due à tous les accessoires rajoutés sur le volume de base qui là encore lui donne une grande finesse de lecture, grâce en particulier au travail subtil de décoration" ¹

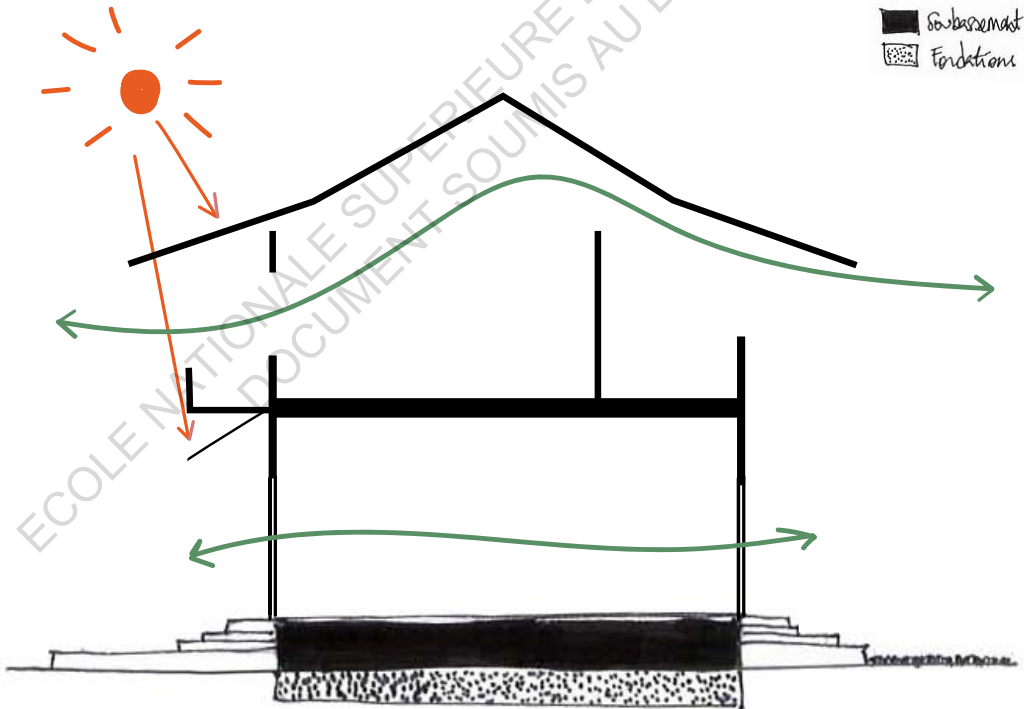
Les matériaux nécessaires à la constructions des maisons traditionnelle tirent généralement parti du milieu environnant. A Cayenne les maisons traditionnelles ne font pas exception et font usage de matériaux locaux - la terre, le sable et le bois.

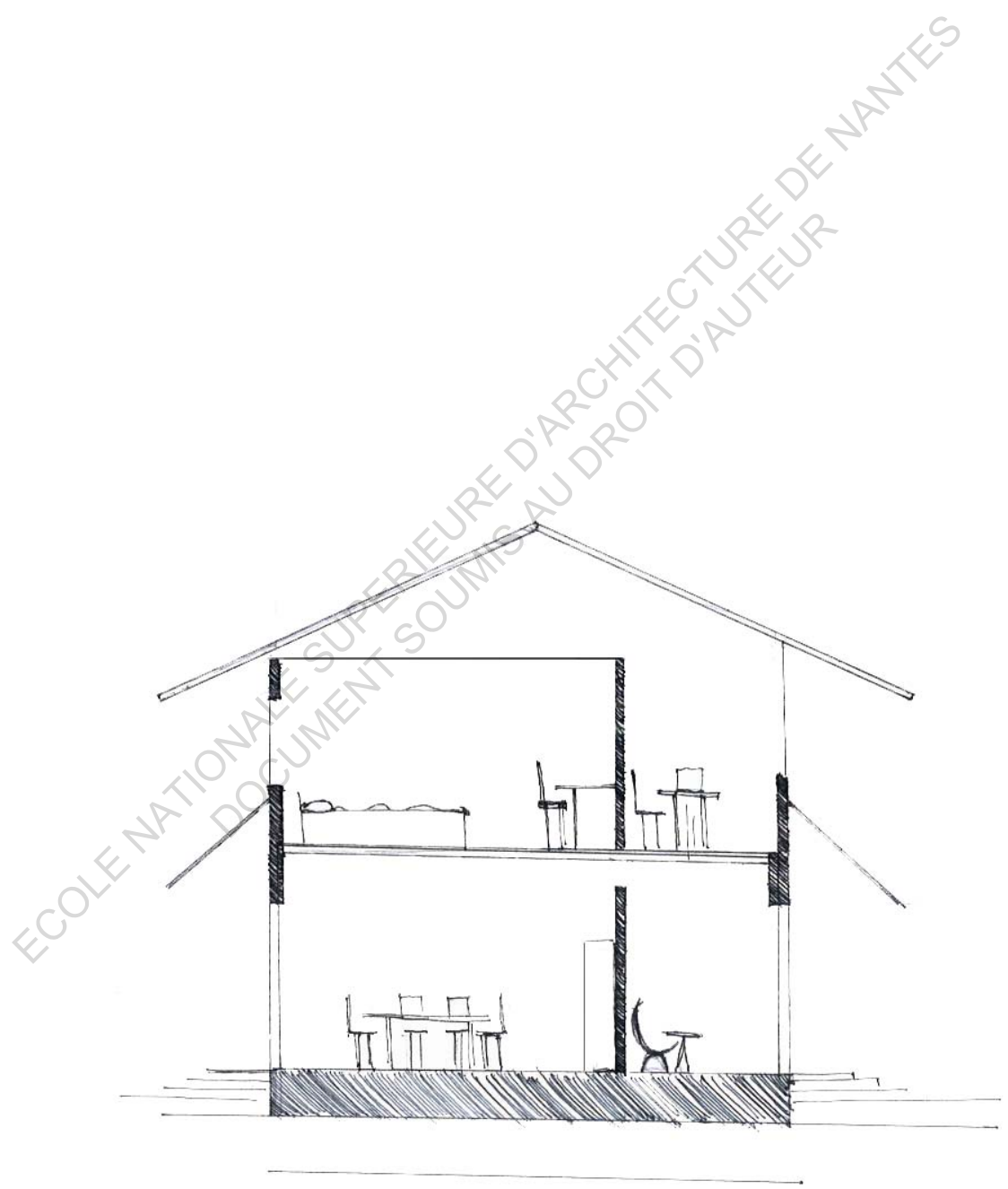
Tout d'abord, la nature et la composition du sol détermine l'assise de l'habitation. A Cayenne la zone de construction du centre ville se trouvant sur une aire marécageuse, argileuse, les fondations des maisons sont posées sur un empièchement important. Cette étape est cruciale pour asseoir correctement le bâtiment. Afin de prévoir les inondations, fréquentes sous ce climat équatoriale, les maisons sont surélevées de quelques marches par le biais d'un soubassement de briques.

Le bois, élément constitutif principal de la maison, se positionne, au dessus de ces quelques marches, pour former la structure de la maison. Soutenant un voir deux étages, la structure en bois est remplie par un torchis et supporte un toit en tôle qui, avec ses ondulations permet une meilleure évacuation des eaux. Le plancher et le plafond de la maison sont généralement construits à partir de planches de cèdre.

Les maisons de Cayenne sont parfois de simple RDC, parfois avec un étage mais ne dépasse jamais le R+2 afin de permettre aux alizés de circuler. La circulation de l'air est primordial dans la maison créole, à cause du climat chaud et humide de la Guyane. Les maisons sont conçues pour rester fraîches et aérées tout au long de la journée. Grâce aux façades ouvertes, elles sont traversantes et l'air circule constamment entre la cour et la rue.

Les Cayennais cherchent l'intimité au sein de leur maison et la vie intime et familiale est essentiellement tournée vers la cour, protégée des regards. Le devant de la maison et les balcons côtés rues, sont quant à eux des lieux privilégiés pour les échanges avec le reste du quartier. Ce sont des espaces de représentations, où les familles créoles s'installent pour voir mais aussi pour être vu. Le soir, les guyanais sortent des tabourets et discutent au pas des portes même lorsque la nuit est tombée. La relation au voisinage est très importante dans la vie de quartier et les voisins sont perçus comme des membres de la famille. Les portes du rez-de-chaussée sont en permanence ouvertes sur la rue, cette dernière étant utilisée comme un prolongement de la maison.





Coupe transversale de la maison de maître cayennaise ©Production personnelle

RELEVÉ HABITÉ EXTÉRIEUR DE LA MAISON CAYENNAISE

1. A Cayenne, l'entrée de la maison se fait sur le côté du bâtiment. A droite ou à gauche de la maison, une première porte, en bois, permet d'accéder au *corridor*, qui mène à l'intérieur de la parcelle. L'entrée dans la maison se fait alors par la galerie ou bien par l'intermédiaire d'une porte d'entrée située sur le côté.

2. Une rigole permet la récupération des eaux de pluie.

3. A l'arrivée de l'eau courante, elle ne parvenait dans les maisons que le matin de 8h à 10h, un bassin est alors installé pour faire des réserves d'eau pour le reste de la journée.

4. La cour est largement végétalisée. On y trouve des arbres fruitiers divers. Par exemple dans toute les cours se trouve un citronnier. Son jus était utilisé pour désinfecter les plaies ouvertes, pour assaisonner le poisson, comme médicament contre les mords de gorge ou encore comme boisson.

5. Un poulailler se trouve également dans la cour.

6. Un beau puit central est alimenté en eau par les nappes phréatiques, constamment remplies par les pluies fréquentes. L'eau est puisée à la main, à l'aide d'un seau. "C'était la corvée du matin", "il y avait le coup de main, tu laissais tomber le seau dans le puit, un geste, pring, le seau se remplissait, on le portait, on allait le déverser dans les bails - on appelle ça des bails, les tonneaux."¹ Il est fait de margelles ou de blocs de granite .

Les dépendances (7 et 8) se distinguent de la maison, séparées d'environ 4 m. Elles

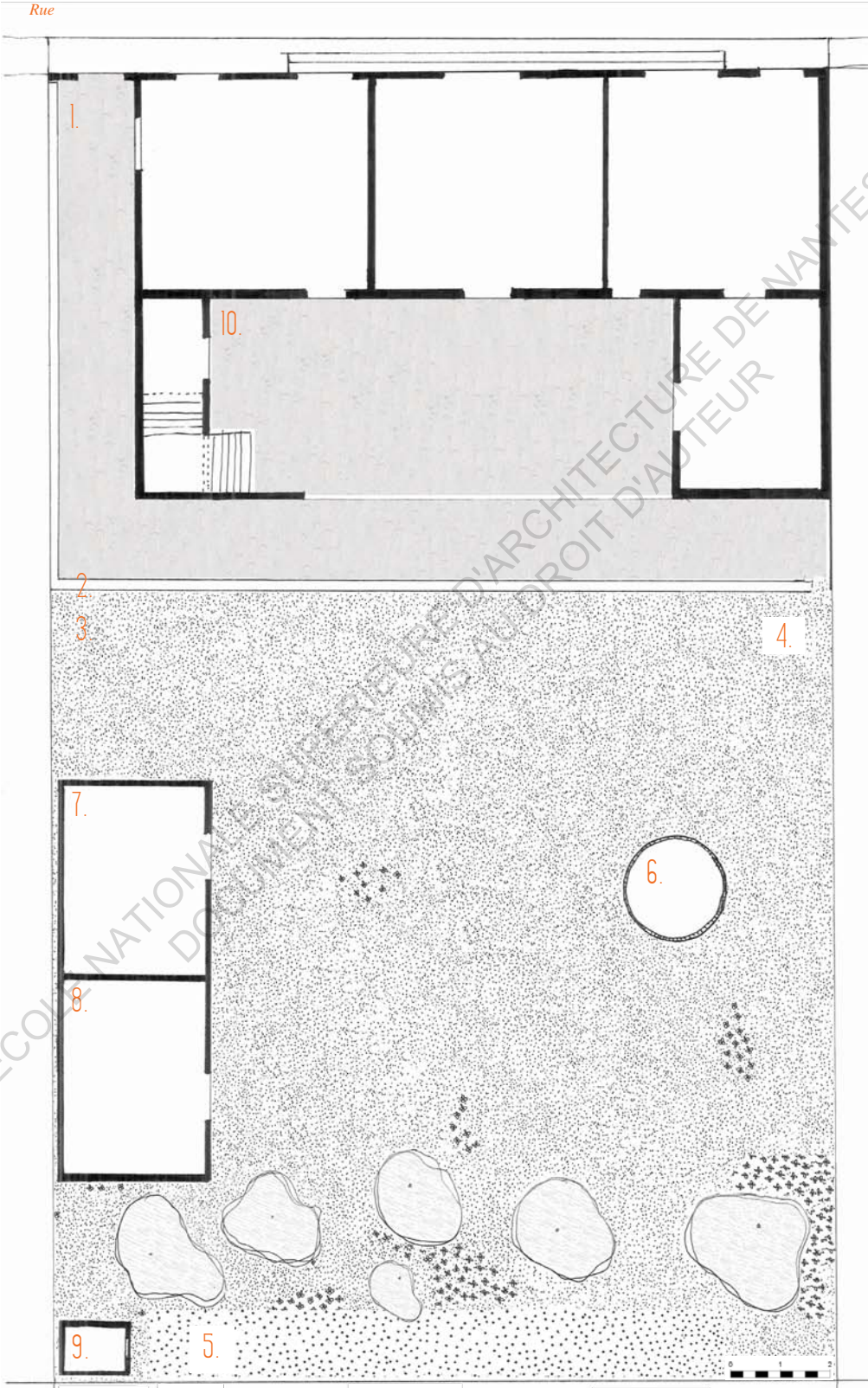
sont construites en briques et un torchis recouvre la face intérieure de leurs murs.

7. Pour se laver la famille possédait 2 ou 3 fûts. Ces fûts qui servaient à faire fermenter le vin, étaient importés par cargos en Guyane. Partagés en deux et placés dans la salle de bain, ils étaient remplis matins et soirs. Petite particularité Cayennaise, la toilette du matin et la toilette du soir se faisaient dans deux pièces distinctes. Le matin, une petite toilette suffisait et se faisait par conséquent dans une pièce au sein de la maison appelée cabinet de toilette. Le soir, après une dure journée passée dans l'humidité et la chaleur, le passage à la douche était obligatoire et la toilette se faisait alors dans la salle de bain.

8. La cuisine, séparée du corps de bâti principal, permet de garder odeurs, fumées, bêtes et saletés à distance de la maison. Elle est équipée de foyers incorporés dans un plateau, qui fonctionnent au charbon. Aussi appelés réchauds, ils contiennent le feu servant à la cuisson du repas.

9. Au fond de la cour on retrouve les tinettes, des toilettes, qu'il fallait vider régulièrement.

10. L'élément central de la maison créole est sa galerie. A Cayenne, présente à tous les niveaux de la maison, elle est tournée vers la cour et accueille la plupart des activités de la famille. La galerie est l'espace le plus aéré de la maison car il est ouvert mais couvert. C'est un endroit semi extérieur où l'on prend les repas, on fait les devoirs, la couture, et même où l'on reçoit ses amis. Dans les années 1940 les guyanais vivaient principalement à l'extérieur mais lorsqu'ils étaient chez eux, vous les trouviez à coup sûr dans la galerie de leur maison.



Plan rez-de-chaussée d'une maison de maître guyanaise dans les années 1930 © Production personnelle

RELEVÉ HABITÉ INTÉRIEUR DE LA MAISON CAYENNAISE

REZ-DE-CHAUSSÉE (FIG1)

11. Le rez-de-chaussée comporte 3 grandes pièces, ouvertes directement sur la rue. Sans transition, on passe du trottoir au *petit salon* (12) et à la salle à manger (11). Ces pièces ne sont pas utilisées au quotidien, ce sont des espaces de représentation et de réception, on y reçoit pour les grandes occasions.

13. Une troisième pièce à tout faire est souvent transformée en chambre pour la nourrice des enfants

14. Un office au rez-de-chaussée pouvait servir de salle à manger au quotidien pour la famille. C'est une pièce assez spacieuse pour y installer une table et des chaises.

15. Sous l'escalier est aménagé un espace de rangement

ETAGE (FIG2)

16. L'escalier débouche sur la galerie

17. A l'étage, la galerie est fermée à mi-hauteur. *“On y déjeunait le matin, enfants on y faisait nos devoirs et on y récitait nos leçons à notre mère. On y jouait aussi”*¹. Elle est équipée d'une table, de chaises, etc...

18. Les 3 grandes pièces de l'étage sont des **chambres**. Chacune possède une fenêtre à deux volets complété par un système de persiennes mobiles. Ces dernières assurent la libre circulation de l'air. Une porte pleine donne directement accès à la galerie.

19. Le *cabinet de toilette* est utilisé pour la toilette du matin et la préparation du petit-déjeuner, évitant à la famille de se rendre à la cuisine dès le matin². S'y trouve un escalier menant au grenier.

1 Paul Kali est née à Cayenne. Il a vécu avec ses frères et soeurs au sein de cette maison typiquement Cayennaise

2 Afin d'éviter la chaleur de l'après-midi, les journées guyanaises débutent au petit-matin et il fait souvent nuit lorsque la famille prend son petit-déjeuner

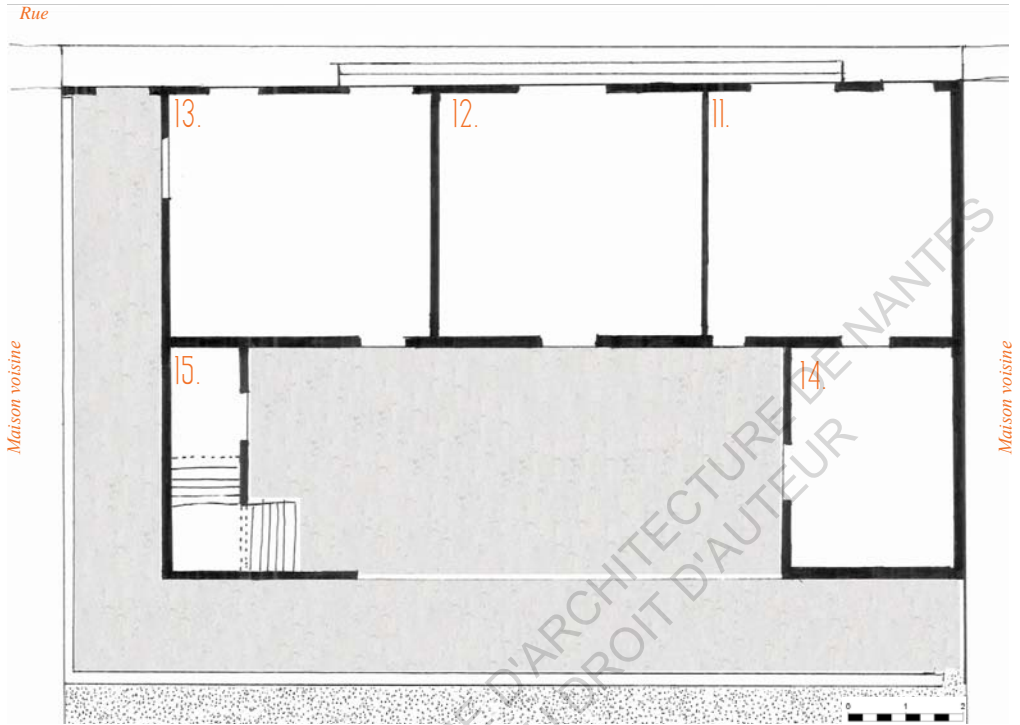


Fig1 : Plan RDC d'une maison de maître cayennaise dans les années 1930 ©Production personnelle

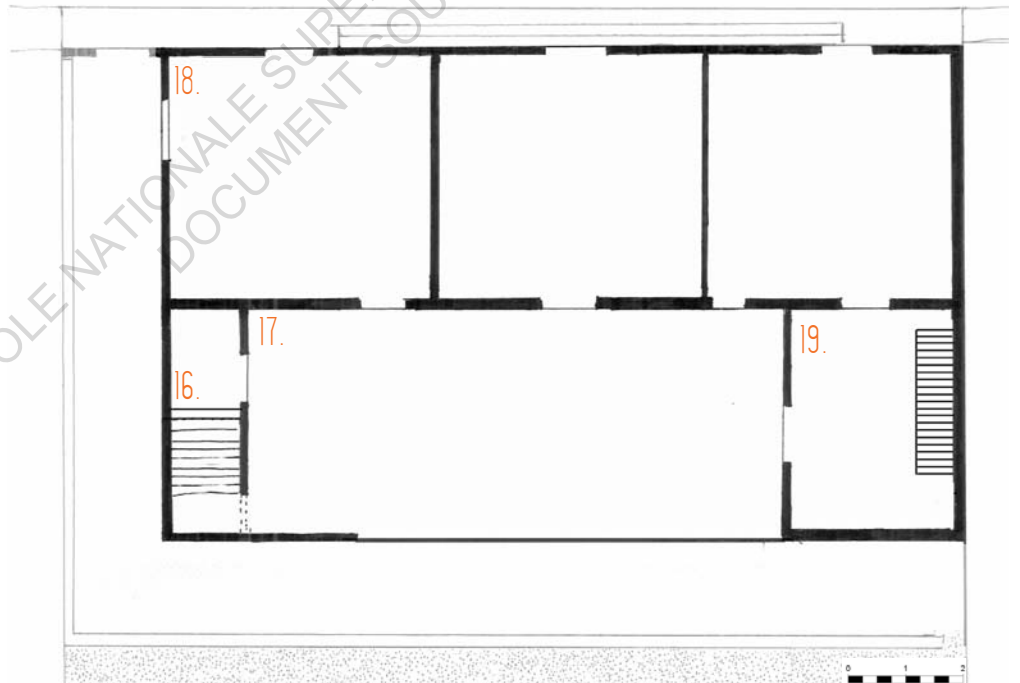


Fig2 : Plan R+1 d'une maison de maître cayennaise dans les années 1930 ©Production personnelle

*"Ville-Fleuve, mosaïque, transfrontalière, Saint-Laurent-du- Maroni se situe à l'extrême Ouest Guyanais, à la frontière avec le Suriname, frontière matérialisée ou dématérialisée pourrait-on dire par le fleuve Maroni."*¹

¹ Les Ateliers de maîtrise d'œuvre urbaine de Cergy Pontoise, " Saint-Laurent du Maroni, la transition urbaine d'une ville française en Amazonie, Des mille villages du fleuve vers une ville transfrontalière connectée", 2016

APPLICATION DU MODÈLE CRÉOLE À SAINT-LAURENT DU MARONI

2.IV.

SAINT-LAURENT-DU-MARONI, VILLE PÉNITENTIAIRE AU BORD DU FLEUVE

Saint-Laurent-du-Maroni est la plus grande ville de la côte Ouest guyanaise. Située à trente kilomètres de l'embouchure du fleuve Maroni, elle s'adosse, comme Cayenne, à l'Amazonie.

Les fleuves du plateau des Guyanes, jadis seuls axes de communication du territoire, ont accueilli les premières implantations amérindiennes. Par la suite, plusieurs villages s'y sont créés et parmi eux, Saint-Laurent-du-Maroni qui s'est développée en prenant appui sur ce positionnement stratégique, entre terre et mer.

Saint-Laurent est une ville pénitentiaire qui a évolué pour les besoins du bagne. Simple village jusque dans les années 1950, construite par et pour le bagne, elle est laissée à l'abandon lorsque ce dernier ferme, alors léguée aux mains de la population guyanaise. Saint-Laurent-du-Maroni continue aujourd'hui son expansion, portée par l'ère du 21^{ème} siècle, elle garde toujours une trace de son histoire au cœur de ses rues.

Les premières traces de groupement humain remontent à 7200 avant notre ère et sont donc, comme le reste de la Guyane, amérindiennes. Jusqu'à l'installation de la colonie, le site est occupé par un groupe amérindien, qui vit des jours paisibles le long de la rive droite du Maroni et qui porte le nom de son chef, Kamalaguli. Aujourd'hui il ne reste que les Lokono et les Kaliña dans la région de Saint-Laurent, deux ethnies qui assurent la gestion commune de leurs terres et qui partagent la ville avec les nouveaux arrivants.

Au XVII^{ème} siècle, outre les colons et leurs esclaves africains, les berges du Maroni vont également accueillir les Noirs Marrons ou Bushinengués, les esclaves ayant réussi à s'enfuir des plantations du Surinam. Ces populations vont cohabiter jusqu'au XIX^{ème} siècle, partageant l'espace mais aussi leurs savoirs.

Avant l'installation du centre pénitentier, la colonie est surtout effective sur l'île de Cayenne et ses environs et ne se ressent pas dans l'ouest guyanais. De part sa position géographique, Saint-Laurent est davantage en contact avec le Surinam et notamment la ville d'Albina qui se trouve en face, sur la rive gauche du fleuve. Les échanges entre le Surinam et la Guyane sont permanents, le Maroni représentant un bassin de vie important. Le fleuve ne sera jamais ni totalement français ni totalement surinamais, il "incarne un territoire de résistances aux dynamiques coloniales"¹, et est vu comme "un espace marginal aux deux systèmes coloniaux"².

Ville de fleuve, aujourd'hui deuxième ville la plus peuplée après Cayenne, les estimations la place en tête de ligne à l'horizon 2060. Sa situation de ville frontalière avec le Suriname implique bon nombre de préoccupations, aussi bien sociales, économiques que démographiques.

1 et 2 Les Ateliers de Cergy, "Saint-Laurent du Maroni, la transition urbaine d'une ville française en Amazonie, document de contexte", Atelier International de Maîtrise d'Œuvre Urbaine, Édition Les Ateliers de Cergy, Avril 2016, p50

Dans sa description de Saint-Laurent, le rapport des Ateliers de maîtrise urbaine de Cergy¹, présente en parallèle Albina, ville frontalière située au Surinam. Une connexion inséparable est établie par les Ateliers, qui n'envisage pas le développement de Saint-Laurent sans la prise en compte de sa voisine Albina avec qui les échanges sont colossaux et inoubliables.

LES DÉBUTS DE SAINT-LAURENT, ENTRE L'OR ET LE BAGNE.

À l'époque du bagne, Saint-Laurent-du-Maroni fut désignée Centre de la Transportation et en 1857, le petit village indigène devient une commune pénitentiaire. Le directeur du Centre prend, à l'occasion, le poste de maire. Pendant une dizaine d'années, la ville se développe et les constructions relatives au bon fonctionnement du bagne voient le jour. Les constructions s'intensifient parallèlement à l'augmentation de la population, libre et pénale.

L'opération, dont le but est de développer et peupler l'ouest guyanais, tourne au désastre. En 1867, le bilan économique et démographique est "*catastrophique*"². Le taux de mortalité, enregistré au sein du centre pénitentiaire, oblige l'administration à réviser sa stratégie. Désormais la Guyane est réservée aux condamnés coloniaux² et les condamnés asiatiques, noirs ou arabes - jugés plus aptes à supporter le climat équatorial - sont les nouveaux occupants du bagne. Cette décision se répercutera sur la construction de la nouvelle ville. De 1867 à 1887 on construit de nouveaux bâtiments alors que ceux déjà construits ne sont pas entretenus. La ville se détériore petit à petit.

La découverte d'un site aurifère sur le Haut-Maroni entraînera une nouvelle vague de peuplement dans les années 1880 et contribuera à l'échec du pénitencier agricole du Maroni. De nombreuses populations³ débarquent dans la région de Saint-Laurent, attirées par la promesse de richesse qu'inspire ce matériau sacré. Le territoire du Maroni s'ouvre alors à la population civile, transformant Saint-Laurent en un véritable carrefour d'échanges, où les différentes populations se croisent et s'installent, en concurrence directe avec les bagnards et les libérés astreints à résidence.

Dans les années 1880, la France remet au goût du jour les convois des forçats vers la Guyane. Dans le même temps, à Cayenne on s'insurge. La population libre de la ville, lasse de se trouver en contact avec des bagnards qu'elle estime dangereux, demande la concentration du bagne sur le Maroni. Écoulant les revendications, de 1895 à 1915, l'appareil administratif se transfère petit à petit dans l'ouest, transformant le Maroni en un immense centre pénitentier lors de ce que l'on appellera alors la Concentration.

Ci-contre

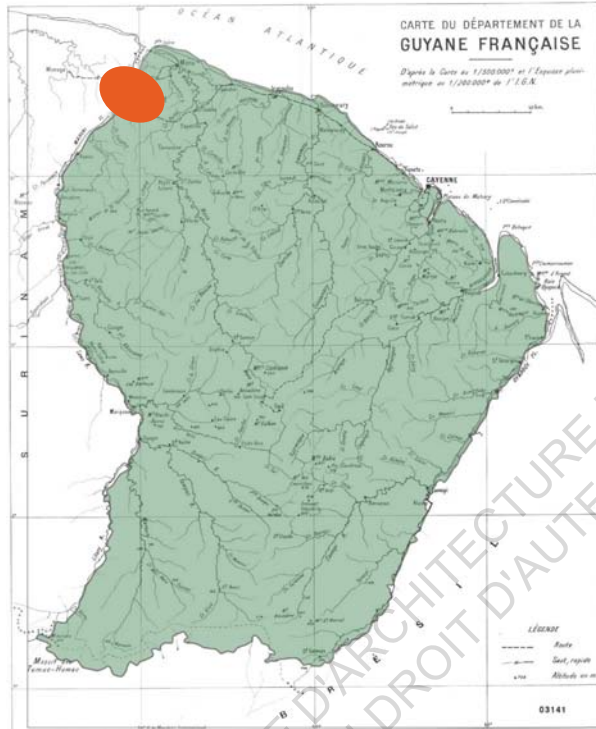
1. Carte de la Guyane française, localisation de la ville de Saint-Laurent-du-Maroni ©Production personnelle

2. Carte de la commune de Saint-Laurent du Maroni. Source : IGN ©Les Ateliers de maîtrise d'œuvre urbaine de Cergy Pontoise

1 Ce rapport a été commandé par la ville de Saint-Laurent, pour un travail prospectif sur le développement urbain de la ville. Afin de présenter la ville et ses enjeux à des équipes lors d'un atelier de réflexion, un rapport de contexte leur a été remis

2 *Issus des autres colonies françaises*

3 *Il s'agit en grande majorité d'une population très pauvre venue des Antilles françaises et anglaises, mais aussi des Guyanes voisines*



1.



2.

Cette opération de grande envergure nécessita “des travaux considérables, qui devront être menés méthodiquement et aussi rapidement que possible. Toute la population pénale du Maroni devra y être affectée tant que durera l’installation”¹. Au fil des années, Saint-Laurent du Maroni concentra toute son énergie au développement de cette entreprise pénitentiaire dont la centralisation sur le Maroni, fit de Saint-Laurent, la capitale du bagne.

“L’administration pénitentiaire dota la ville d’un décor architectural digne de ses nouvelles fonctions”²

Bien que les premières constructions coloniales de Saint-Laurent furent édifiées dans l’urgence du bagne, l’urbanisme de la ville est, dès le départ, contrôlé par les aspirations des colons. Cette ville nouvelle doit être un exemple, “dont l’urbanisme résumerait la triple mission de punition, colonisation et réhabilitation du bagne colonial”³. Ainsi la ville est divisée en trois quartiers bien distincts, que l’histoire rendra quasi hermétiques les uns aux autres. Le camp de la transportation ainsi que les logements des surveillants forment le quartier carcéral, au bord du fleuve. Les bâtiments administratifs, les logements des fonctionnaires et le premier hôpital furent regroupés au sein du quartier officiel. Enfin, la ville coloniale, tracée selon un plan orthogonal, est séparée du fleuve par le centre pénitentier. Les parcelles de la ville étaient destinées aux bagnards méritants et aux libérés astreints à résidence.

LA VILLE COLONIALE. UNE URBANISATION CONTRÔLÉE.

Le plan de la ville coloniale est établie dès la création de Saint-Laurent et, à l’image des villes coloniales, son tracé suit un plan en damier régulier. Pour assurer une bonne ventilation, les rues sont largement dimensionnées⁴. Elles desservent des îlots réguliers, découpés par la trame, et eux-mêmes subdivisés en douze parcelles, de 16x25m. Chaque parcelle accueille une “case réglementaire”⁵ (fig3), délivrée achevée au concessionnaire ou bâtie de ses mains contre une indemnité.

“L’AP - Administration Pénitentiaire - rêvait d’un paysage urbain uniforme et normalisé, à l’image des cités ouvrières qui se construisaient en France à cette époque”⁶

Malheureusement pour la colonie, les photos de la ville coloniale de la fin du XIXème attestent du contraire. Un bâti très varié s’est construit au sein de ce quartier. La conservateur en chef au musée des Civilisations de l’Europe et de la Méditerranée à Marseille, Marie-Pascale Mallé, tiens pour responsable la population libre, débarquée à Saint-Laurent à la découverte de l’or. En effet les concessions urbaines ont été

1 *“Rapport de l’inspecteur des Travaux publics Fontaneilles, 1895”, Aix-en-provences, CAOM, FM, 1TP 1019/4 cité par Marie-Pascale Mallé, “Saint-Laurent-du-Maroni. La construction de la “capitale du bagne” d’après les archives du service des Travaux publics du ministère des Colonies conservées au Centre des archives d’outre-mer”, p37, dans “Architecture coloniale et patrimoine : l’expérience française”, actes de la table ronde organisée par l’Institut national du patrimoine, Paris, Institut national du patrimoine, 17-19 septembre 2003 / [sous la direction scientifique de Marc Paboïs et Bernard Toulhier]*

2 MALLE Marie-Pascale, “Saint-Laurent-du-Maroni. La construction de la “capitale du bagne” d’après les archives du service des Travaux publics du ministère des Colonies conservées au Centre des archives d’outre-mer”, p38

3 Précédemment cité, p39

4 A Saint-Laurent du Maroni les rues de la ville coloniale font 20m de largeur

5 cité par Marie-Pascale Mallé, “Saint-Laurent-du-Maroni. La construction de la “capitale du bagne” d’après les archives du service des Travaux publics du ministère des Colonies conservées au Centre des archives d’outre-mer”, p44

6 Précédemment cité

“NOUS AVONS ÉTÉ MARQUÉ PAR LE BAGNE, MAIS QU'EST-CE QUE VOUS VOULEZ, CE N'EST PAS NOUS QUI L'AVONS CHOISI ! LA FRANCE A DÉCIDÉ QUE CE SERAIT EN GUYANE ET NOUS AVONS ASSUMÉ. ON DOIT BEAUCOUP AUX BAGNARDS. JE PUIS DIRE QUE PARMIS TOUS CES GENS-LÀ, BEAUCOUP NOUS ONT AIDÉS À ÊTRE CE QUE NOUS SOMMES AUJOURD'HUI”¹

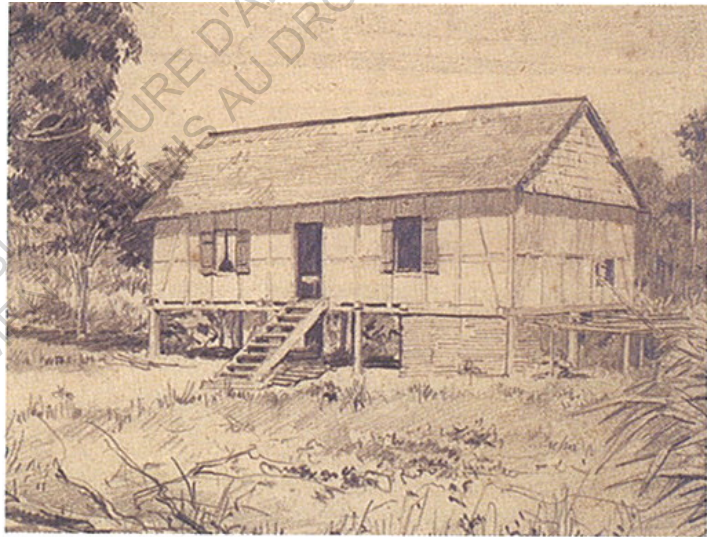
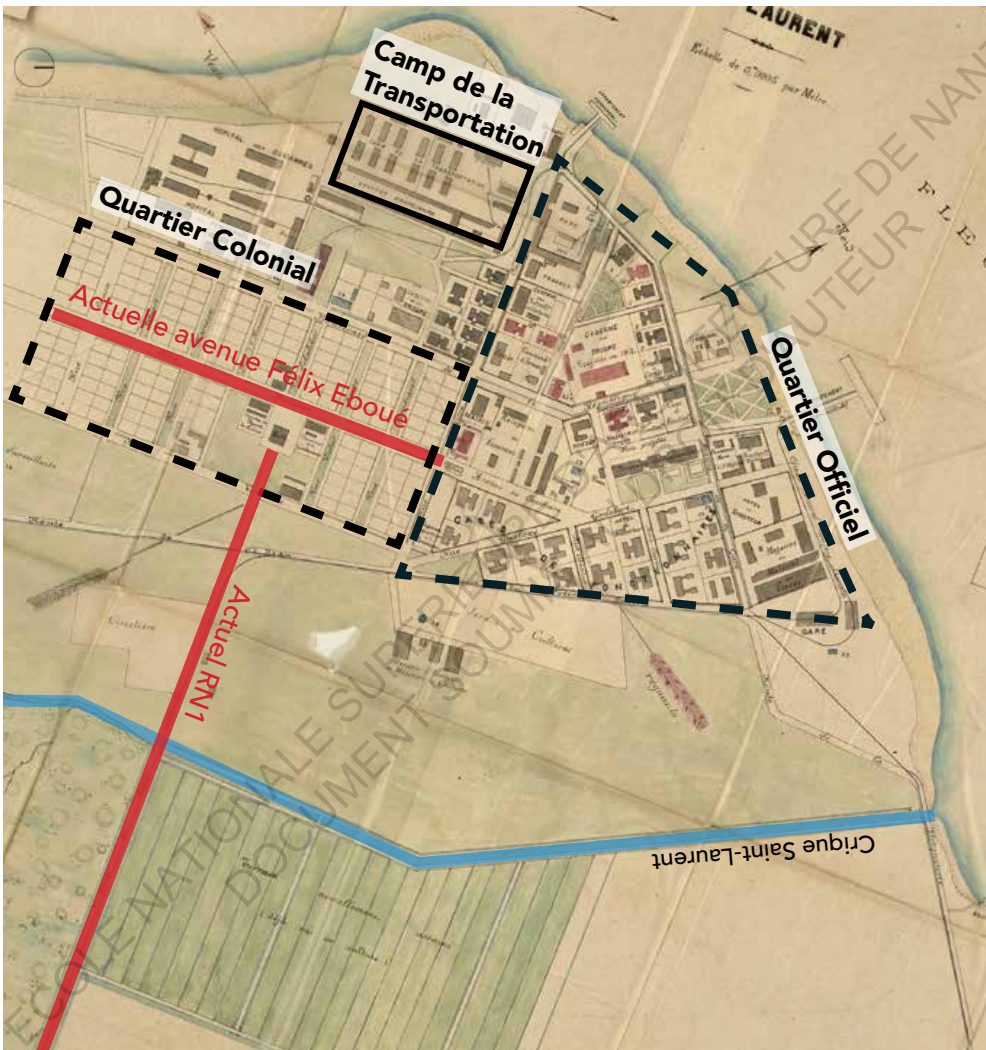


Fig3. Maison de concessionnaire, Saint-Laurent du Maroni ©Huart, Album des établissements pénitentiaires, 1998, Aix-en-Provence, CAOM

¹ Le bagne de Guyane, “Souvenirs d'enfance d'une Saint-Laurentaise”, propos recueillis par C. Mistral, 2004 <http://bagnedeguyane.canalblog.com/archives/2013/08/13/27742935.html>



Plan de Saint-Laurent du Maroni , 1913 date estimée ©Les Ateliers de Cergy

réappropriées par ces nouveaux arrivants, échappant ainsi à leurs fonctions premières et au contrôle de l'administration.

Tout est mis en place par l'administration pour que les populations respectives des quartiers ne se rencontrent pas et la ville se divise. Le plan mais aussi l'architecture de quartiers n'ont rien de commun. Le désir de séparation influença le plan du quartier officiel, le tracé de certaines voies est volontairement modifié afin de ne pas prolonger celui des rues de la ville coloniale. Cette mesure coupe entièrement la ville coloniale du fleuve. Ce dernier symbolisant la liberté, la ville est tournée vers la forêt, représentant la zone à coloniser et à mettre en valeur. Ce schéma urbain est accentué par la construction d'un ensemble de bâtiments clos de hauts murs, coupant l'accès au fleuve mais privant aussi les habitants de la ville coloniale de sa vision.

“Ce désir de stricte séparation entre les habitants du quartier administratif¹ et la population pénale, qu'elle soit en cours de peine ou concessionnaire, alla en s'exacerbant”²

LE QUARTIER OFFICIEL, UN TÉMOIN DE L'IMPLANTATION COLONIALE ET PÉNITENTIAIRE.

La composition du quartier officiel est également régi par les préoccupations hygiénistes des colons. Les Européens, voyant la Guyane comme un milieu insalubre, sont obsédés par la ventilation naturelle. La disposition des rues, pensées larges, l'implantations des bâtiments par rapport au vents dominants et la présence de jardins publics favorisent une bonne ventilation au sein du quartier.

“Le quartier officiel de St Laurent se caractérise par une unité architecturale étonnante et unique en son genre. Toutes les parcelles de terrain sont fermées de murs à claire-voie en briques pleines. Les voies de desserte sont larges, les aménagements des fossés et égouts pluviaux sont réalisés en maçonneries de briques.”³

Saint-Laurent se distingue donc de Cayenne par son histoire. Cette impulsion pénitentiaire a provoqué son développement mais est aussi à l'origine des bâtiment du paysage saint-laurentais. Les constructions de Saint-Laurent du Maroni datent, pour les premières, de la deuxième moitié du XIXème siècle, contrairement aux premières habitations coloniales que l'on peut observer sur le littoral guyanais, qui remontent au XVIIIème siècle.

Les habitations de Saint-Laurent sont surtout influencées par une réflexion coloniale, soucieuse de construire des bâtiments habitables pour les Européens, au sein de ce climat tropical qui leur semble si hostile.

Alors qu'à Cayenne sont construites, par des architectes et des ouvriers qualifiés, des maisons destinées aux colons puis à la bourgeoisie créole, on observe un schéma différent à Saint-Laurent.

1 Autre nom donné au quartier officiel

2 MALLE Marie-Pascale, “Saint-Laurent-du-Maroni. La construction de la “capitale du baigne” d'après les archives du service des Travaux publics du ministère des Colonies conservées au Centre des archives d'outre-mer”, p39

3 Direction Régionale de l'Environnement de la Guyane, “Atlas des paysages de Guyane”, VUE D'ICI & ARUAG, 2007, p30

La ville est construite par les bagnards - qui ne sont pas des ouvriers spécialisés - sous la direction de l'AP et du gouverneur de la Guyane.

Les bâtiments de Saint-Laurent ne sont pas l'œuvre d'architectes métropolitains, encore moins guyanais. Ils sont dessinés par les agents du service des travaux qui prennent exemple sur les modèles du ministère des Colonies "*en adaptant ces modèles aux conditions locales*"¹.

Les logements du quartier officiel sont destinés aux surveillants du bagne et aux fonctionnaires essentiellement. Quant à ceux de la ville coloniale, ils sont adressés aux bagnards concessionnaires. La quasi-totalité des bâtiments construits entre 1860 et 1895, mal entretenus, a disparu au début du XXème siècle. Si bien que le paysage de Saint-Laurent est aujourd'hui modelé de constructions ayant adopté les matériaux en vogue de l'époque de la Concentration, et les types architecturaux mis au point par les ingénieurs du ministère de la Colonie.

DES CONSTRUCTIONS QUI REFLÈTENT L'ÉTROITE RELATION AVEC LA MÉTROPOLE.

Saint-Laurent profite des convois de bagnards pour importer des matériaux de construction en grande quantité. Par exemple, dans les débuts du bagne, les logements des bagnards étaient importés de métropole, préfabriqués et chargés sur les bateaux conduisant les premiers condamnés sur leur nouveau lieu de détention.

Dans les années 1860, Saint-Laurent du Maroni est donc à l'image des autres villes de Guyane, toute de bois vêtue. Les constructions sont faites de pans de bois, avec un remplissage en planches, en gaulette puis en brique lorsque la briqueterie eu un rendement suffisant.

Les bagnards fournissent donc la brique mais l'apport en bois est insuffisant, l'exploitation forestière étant une entreprise plus complexe. L'administration pénitentiaire est obligé d'importer du bois en Guyane, un comble pour un territoire recouvert par la magistrale forêt amazonienne.

Puisqu'elle profite de la main d'œuvre pénale gratuite, l'administration pénitentiaire divise son apport matériel en deux. Le sable, les cailloux, et les briques² sont fournis par les bagnards tandis que de métropole, on importe la chaux hydraulique, le ciment, la quincaillerie, les fermes métalliques, la tôle ondulée et la peinture. C'est cette relation avec la métropole qui distingue les constructions de Saint-Laurent à celles de Cayenne.

Lorsqu'à la fin du XIXème siècle, tout les bâtiments en bois, érigés entre 1860 et 1880 sont à reconstruire car dévorés par les termites. L'AP décide d'avoir recours à d'autres matériaux, plus durables et rapides à mettre en œuvre.

Après une période de construction, de 1880 à 1900, privilégiant le métal, le début du XXème siècle voit la brique devenir la star du chantier. Le métal, coûteux, s'avéra finalement corrosif sous ce climat équatorial et une grande partie des bâtiments du quartier officiel mais aussi de la ville coloniale furent construits avec les briques produites par les bagnards. Les charpentes métalliques subsistèrent dans les sols et plafonds ainsi que pour les escaliers.

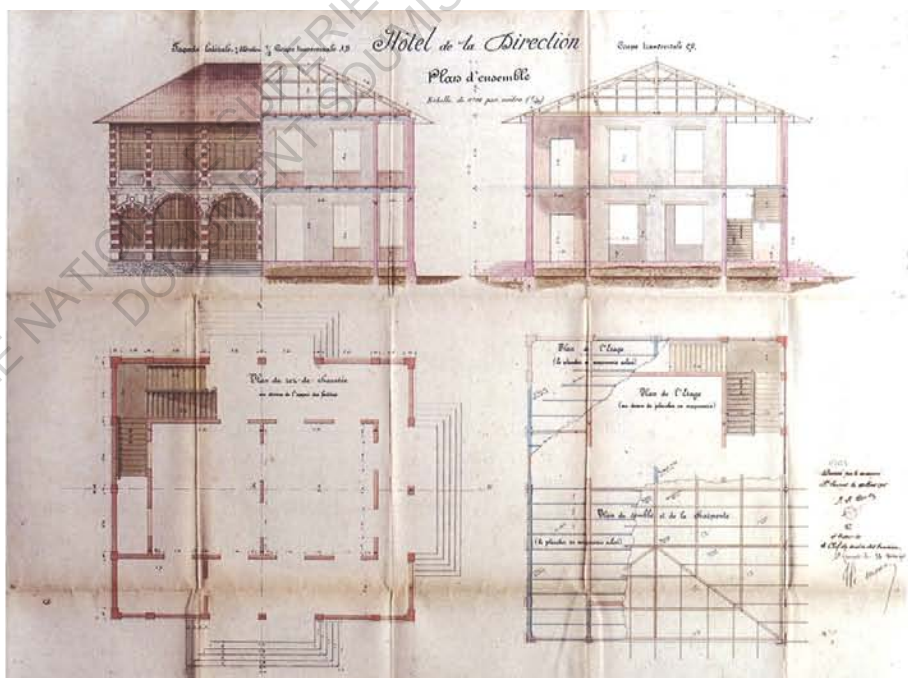
1 MALLE Marie-Pascale, "*Saint-Laurent-du-Maroni. La construction de la "capitale du bagne" d'après les archives du service des Travaux publics du ministère des Colonies conservées au Centre des archives d'outre-mer*", p38

2 Une briqueterie à trois fours installée à Saint-Laurent produisait 180 000 briques en 1884



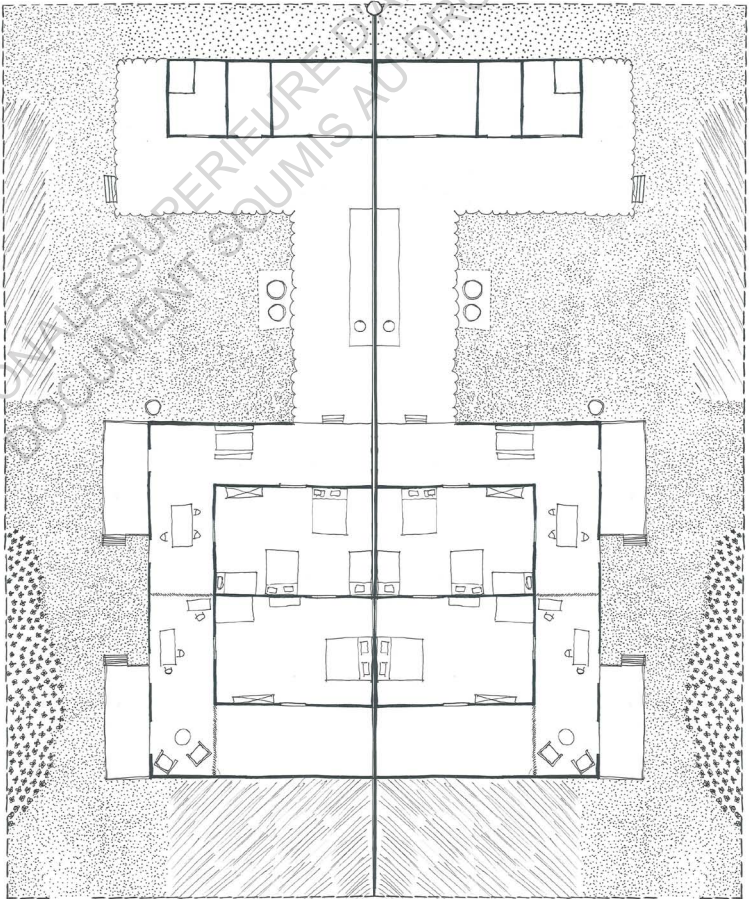
Ce bâtiment en bois se situe place de la République. Il fut le logement du médecin-major puis du procureur de la République et il est probablement le plus ancien de la ville. Il est le dernier témoin du mode de construction des années 1860-1880

©Marc Heller, Inventaire général, 2001



Hôtel de la Direction , un projet dressé par le chef du service des travaux, l'ingénieur Le Moutl, Saint-Laurent du Maroni, 1901 ©Gérard Roucaute, Inventaire général, 2000

Plan urbain de la ville de Saint-Laurent.
Source géoportail .
Le point orange localise la maison d'enfance de Line Kali qui nous sert de cas d'étude au sein de ce mémoire ©Production personnelle



Plan de deux maisons jumelées du quartier officiel de Sant-Laurent, celui de la maison de Line Kali ©Production personnelle

LA MAISON DE LA PENITENTIAIRE DE SAINT-LAURENT DU MARONI

Les maisons du quartier officiel sont des maisons jumelées. Ainsi regroupés, elles donnent une impression de monumentalité, recherchée par l'administration pénitentiaire. Les ensembles d'habitations prennent rigoureusement place dans une trame de lotissement et les constructions sont implantés en retrait de voies.

La préoccupation hygiéniste des colons ne cessent de faire évoluer les habitations du quartier officiel de Saint-Laurent vers des constructions adaptées au climat tropical de la Guyane. Dans la seconde moitié du XIX^{ème} siècle, le ministère des Colonies développe toute une réflexion sur les constructions destinées aux Européens vivant dans les climats tropicaux. Un rapport, du médecin en chef du ministère, préconise plusieurs conditions à réunir afin de rendre habitables les constructions pour les Européens, des prescriptions qui seront finalement appliquées à toutes les constructions.¹

“L'emploi du pilotis ou dé en maçonnerie d'une hauteur variable suivant l'affectation du local est une condition essentielle pour la salubrité des habitations; l'orientation du bâtiment doit permettre et assurer une ventilation facile et l'aération de toutes les pièces; il faut indenter les lignes de constructions pour qu'aucune ne gêne la ventilation de l'autre; il y a lieu de munir les façades exposées au soleil de vérandas ou de “tenture en bambou natté””²

Ainsi, toutes les bâtiments construits par l'AP sont équipés d'une large galerie périphérique autrement appelée vérandas. Similaire à la galerie des maisons cayennaise, la vérandas des bâtiments de l'AP fait généralement le tour de la maison, abritant ainsi la totalité des murs du soleil et de la pluie et servant d'espace de circulation et de lieu de détente. Ce principe est appliqué dès la création de Saint-Laurent et ce jusqu'au XX^{ème} siècle. La vérandas, qu'elle soit ouverte ou fermée par des caillebotis - menuiseries à persienne -, constitue l'élément principal de l'aération naturelle si chère aux colons.

“Une bonne aération des locaux habités [étant] la première des conditions à remplir”³

Soucieuse d'être aérée, la maison de la pénitentiaire s'élève sur plusieurs mètres, environ 5, créant ainsi de vastes combles. La chaleur, montante est maintenue en hauteur et le soleil tapant sur le toit en tôle, n'atteint pas les habitants.

Les bâtiments actuels du quartier officiel, datent pour la plupart de la période 1895 - 1915. De ce fait ils sont fait des briques fournies par la main d'œuvre pénale. La brique monte jusqu'à l'allège

1 *“Lettre du chef de service de santé au directeur de l'AP, le 11 mai 1896”, Aix-en-Provence cité par Marie-Pascale Malle, “Saint-Laurent-du-Maroni. La construction de la “capitale du bague” d'après les archives du service des Travaux publics du ministère des Colonies conservées au Centre des archives d'outre-mer”*

2 *MALLE Marie-Pascale, “Saint-Laurent-du-Maroni. La construction de la “capitale du bague” d'après les archives du service des Travaux publics du ministère des Colonies conservées au Centre des archives d'outre-mer”, dans “Architecture coloniale et patrimoine : l'expérience française”, actes de la table ronde organisée par l'Institut national du patrimoine, Paris, Institut national du patrimoine, 17 - 19 septembre 2003 / [sous la direction scientifique de Marc Pabois et Bernard Toulhier]*

3 *“Rapport de l'inspecteur des travaux publics Fontaneilles, 1895, Aix-en-Provence, cité par Marie-Pascale Malle, “Saint-Laurent-du-Maroni. La construction de la “capitale du bague” d'après les archives du service des Travaux publics du ministère des Colonies conservées au Centre des archives d'outre-mer”.*

de la fenêtre puis des persiennes prennent le relais, favorisant le courant d'air. Cette architecture de maçonnerie, contraste avec le bâti créole en bois.

"La brique de production locale est largement employée. Elle forme les piliers, les chaînes d'angle, les bandeaux, les encadrements de baies, les corniches, les génoises, les perrons, les coffres de cheminée, les cloisons, les plafonds, les routes, les clôtures..."¹

Jusqu'en 1870, le toit est fait de bois Wacapou et grignon, les tuiles importées restant coûteuses. Par la suite on trouve de la tôle galvanisée, ondulée, matériau de couverture dominant jusqu'à la Première Guerre Mondiale, apprécié pour sa légèreté et sa solidité.

Le bois continue d'être utilisé pour les planchers, la menuiserie, les jalousies ainsi que pour la charpente.

Au sein de ce quartier officiel on rencontre deux types de modèle. Les maisons jumelées à rez-de-chaussée surélevés, dont il ne reste aujourd'hui que cinq exemplaires. Leur base est un carré de 15m de côté, prenant place au sein d'une parcelle étroite et profonde d'environ 500m². Le premier lotissement du quartier des Cultures - appelé ainsi car il se trouvait à l'entrée des cultures - accueille quant à lui des maisons jumelées à un étage. Ces maisons sont très vastes, 16x24m, et se situent sur des parcelles d'au moins 1 000m²

D'après l'auteur Marie-Pascale Malle, au XIX^{ème} siècle, les constructions à étages sont rares et réservés aux fonctionnaires hauts gradés. Après 1900, les bâtiments publics se parent d'un étage mais les maisons du quartier officiel restent sur un niveau.

L'organisation de la maison pénitentiaire est similaire à celle de Cayenne en ce qu'elle comprend un corps de bâtiment principal et des dépendances. Néanmoins à Saint-Laurent, les deux entités sont reliées par une galerie couverte, aussi appelée corridor.

On retrouve la surélévation du sol car Saint-Laurent se trouve, tout comme Cayenne, sur un terrain marécageux. Les premières maisons sont surélevées par des poteaux en bois ou en brique d'au moins 1 mètre, parfois davantage. Au XX^{ème} siècle, les progrès techniques permettent d'isoler les constructions du sol par un entresol, un solin en brique ou des dés en maçonnerie, nécessitant moins de hauteur.

Pour ce qui est des combles, ils sont vastes et bien ventilés, et les couvertures à fortes pentes sont réalisées en tôles. Les matériaux utilisés étaient principalement la brique pour les murs, le métal et la brique pour les plafonds, le métal ou le bois pour les charpentes, le bois pour les menuiseries intérieures et extérieures.

"Après la Première Guerre mondiale, malgré la reprise des convois en 1921, les constructions nouvelles furent rares ; globalement, le quartier officiel resta figé dans son décor du début du siècle"²

1 C2r Atelier d'Urbanisme, Atelier d'Architecture Bernard Castieau, "Aire de Mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine de Saint-Laurent du Maroni", DRAC, SDAP, 2013, p94

2 MALLE Marie-Pascale, "Saint-Laurent-du-Maroni. La construction de la "capitale du baigneur" d'après les archives du service des Travaux publics du ministère des Colonies conservées au Centre des archives d'outre-mer"

La ville de Saint-Laurent du Maroni est donc une ville pénitentiaire, créée par et pour le bagne. Les bagnards ont édifié aussi bien les habitations des surveillants que les bâtiments administratifs du bagne, mais aussi des routes et notamment celle qui relie aujourd'hui Saint-Laurent à Cayenne. A la fermeture de ce bagne, quittée par les administrations, Saint-Laurent est laissé en l'état, tombant inexorablement en ruine jusqu'à atteindre un stade critique dans les années 1980. Les bâtiments du quartier officiel qui ont été distribués aux différentes administrations ont été conservés mais le camp central de la transportation est laissé à l'abandon.

A la fin des années 1980, lorsque la guerre civile éclate au Surinam, les réfugiés surinamiens occupent un temps le camp de la transportation. Finalement racheté par la commune, il a été restauré et constitue aujourd'hui un patrimoine important et très visité.

Saint-Laurent est une ville relativement nouvelle - 1878 - qui a vu le jour sous un contexte colonial et pénitentiaire, faisant d'elle une ville à part entière, dont l'architecture est le souvenir. Elle tente aujourd'hui de se développer, et de concilier cet héritage à une pression démographique forte et une population particulièrement jeune.



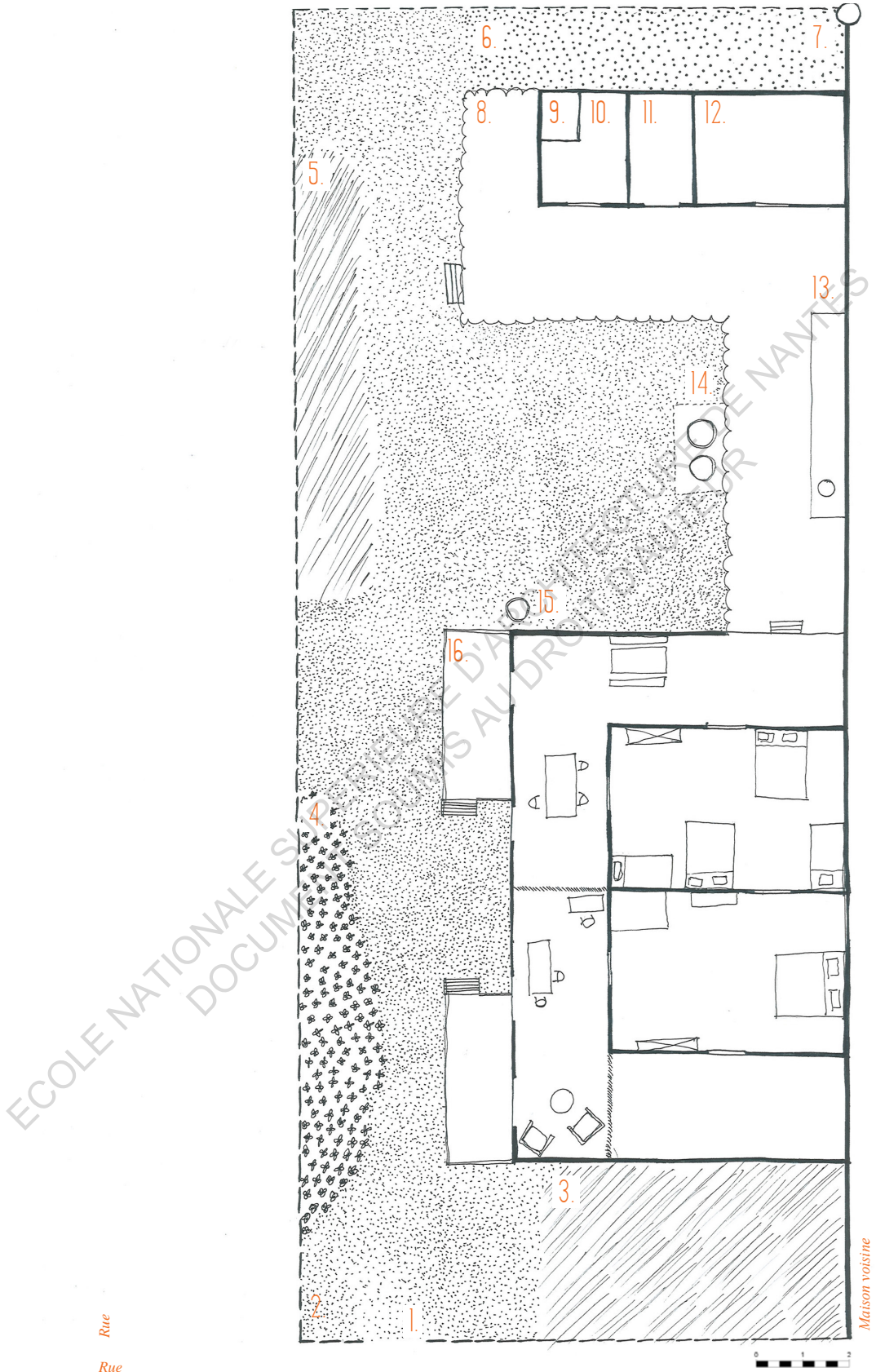
Façade du projet de réhabilitation d'une maison de la pénitentiaire, réalisé en 2015. A l'exception de l'ajout d'un étage en partie supérieure et donc de lucarnes, l'aspect général de la maison est conservé ©Production personnelle

RELEVÉ HABITÉ D'UNE MAISON JUMELÉE À REZ-DE-CHAUSSÉE

ESPACES EXTÉRIEURS

1. **L'entrée** sur le terrain donne sur la cour, qui agit comme un tampon entre l'espace public et l'espace privé
2. **La cour**, très végétalisée, accueille différents espaces comme le potager, le poulailler, etc...
3. **Un premier potager** se trouve sur le côté de la maison, entretenu par la famille il est la première source d'approvisionnement.
4. **Un beau parterre de fleurs** enjolive la cour
5. **Un deuxième potager** prend place le long de la barrière. Souvent, si la place le permettait, la famille cultivait le maximum de fruits et légumes. Ici particulièrement, le père de famille de cette maison¹ aimait jardiner et s'occuper de son potager.
6. **Un poulailler** se trouve également dans la cour.
7. **Le puit** est placé au fond de la cour, en limite de parcelle car il est partagé avec la maison jumelée.

Les dépendances (8, 9, 10 ET 11) se distinguent de la maison, reliées par un corridor ouvert sur le jardin. Elles sont construites entièrement en briques et recouvertes d'enduit
8. **Le corridor**, espace couvert mais ouvert aux vents, accueille des usages quotidiens tels que le lavage du linge ou la lecture de l'après-midi. Il permet aussi, tout simplement, à la famille de circuler à l'abri.
9. **Les toilettes** sont installées dans l'espace salle d'eau
10. **La salle d'eau** est alimentée par le puit. Les femmes se douchaient dans la salle d'eau alors que les hommes, par économie d'eau, utilisaient une barrique de douche (15) installée dans la cour.
11. **La pièce à tout faire**, récurrente dans les maisons créoles, est parfois transformée en chambre. Ici par exemple, elle est la chambre l'Eliacin, un ancien bagnard qui habitait avec la famille.
12. **La cuisine**, séparée du corps de bâti principal, permet de garder odeurs, fumées, bêtes et saletés à distance de la maison. Tout comme pour la maison de Cayenne, elle est équipée de réchauds qui contiennent le feu.
13. **Une cuisine extérieure** prend place au sein du corridor. Elle est équipée d'un large plan de travail et d'un réchaud.
14. **Des barriques de bois** retiennent et stockent l'eau de pluie, dirigée par la gouttière du toit.
15. **Une grande bail**, installation du père de famille est alimentée par l'eau de pluie. Elle fait office de douche pour les hommes de la famille.
16. **Un double perron** de quelques marches, dessert la double entrée, axée. Son garde-corps est réalisé en claustras de briques.



Rue

Rue

Plan rez-de-chaussée d'une maison de la pénitencière dans les années 1930 ©Production personnelle

RELEVÉ HABITÉ D'UNE MAISON JUMELÉE À REZ-DE-CHAUSSÉE

ESPACES INTÉRIEURS

1. La **galerie** est périphérique et accueille les activités quotidiennes de la famille.

2. La **salle à manger**, tournée vers le jardin, se déplace lorsque la famille reçoit des invités. Pour conserver l'intimité, les invités sont reçus dans l'espace qui accueille une autre table (3).

3. **Espace modulable**, la table sert aussi bien aux devoirs des enfants qu'à la réception d'invités.

4. La **machine à coudre** d'Edna.

5. Une **table de travail** permet à la mère de famille de faire des travaux de couture et autres.

6. Le **salon d'Edna**, composé de jolis fauteuils tissés.

7. **Cet espace** de la galerie, peu utilisé au quotidien sert en débarras. Pour les besoins de la famille, il peut être transformé en chambre ou en bureau.

8. **A l'arrivée de l'eau courante**, des toilettes sont installées à l'intérieur de la galerie.

9. La **chambre parentale** est composée d'un lit, de meuble de rangement et d'un espace aménagé pour la toilette.

10. **La chambre des enfants**

11. *Tout les lundis, Edna s'asseyait sur ces quelques marches pour y laver son linge. Ce jour là, la famille mangeait des haricots rouges, un plat qui cuit longtemps et qui ne*

requiert pas d'attention.

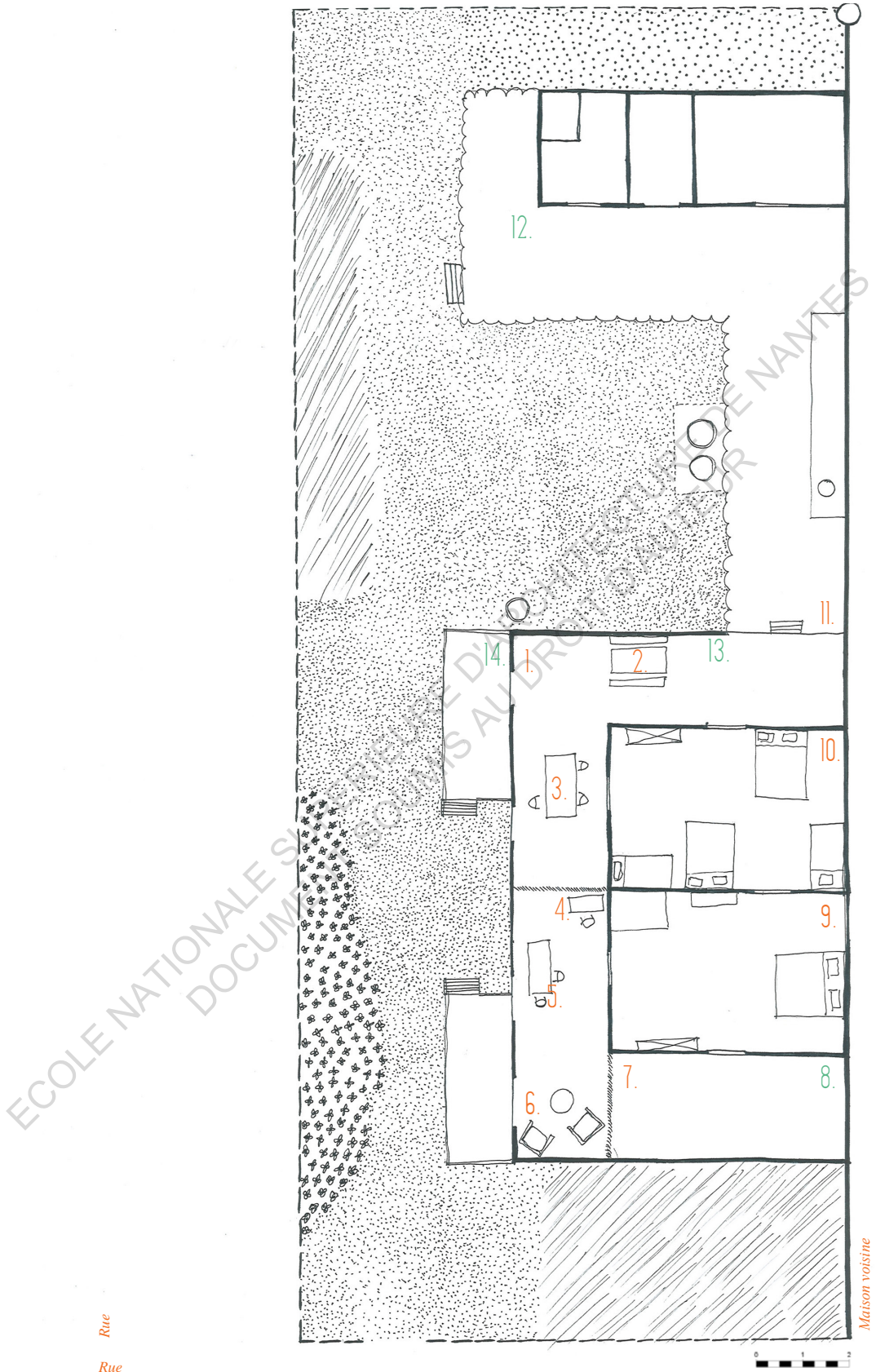
12. **Lorsque les dépendances furent réaménagées** en appartement indépendant pour Edna, elle suivait, avec son fauteuil, la course du soleil tout au long de la journée. La galerie lui permettait aussi de faire sécher son linge.

13. **L'installation de l'électricité** au sein de la maison accompagne l'aménagement d'une cuisine au sein de la galerie.

14. **Un robinet d'eau courante** est installé sur le perron.

● Installations après l'arrivée de l'électricité et de l'eau courante

1 Edna est la mère de famille dont le relevé habité prend exemple



Rue

Rue

Maison voisine



Plan rez-de-chaussée d'une maison de la pénitencière dans les années 1930 ©Production personnelle

LA GUYANE
HABITATS CRÉOLES TRANSFORMÉS

CHAPITRE 3. BOULEVERSEMENT DU MODÈLE

UN TERRITOIRE EN REMANIEMENT, UNE
NOUVELLE IDENTITÉ

ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'ACCÈS À L'INFORMATION

L'EXPANSION URBAINE DES VILLES DE GUYANE VUE DU CIEL
RÉVÉLATRICE DE L'ÉVOLUTION RAPIDE DU DÉPARTEMENT DEPUIS LES ANNÉES 1950



Photos satellites de la ville de Cayenne en 1946 ©Production personnelle, source: géoportail



Photos satellites de la ville de Cayenne en 2005 ©Production personnelle, source: géoportail



N

Photos satellites de la ville de Saint-Laurent du Maroni en 1946 ©Production personnelle, source: géoportail



N
|

Photos satellites de la ville de Saint-Laurent du Maroni en 2016 ©Production personnelle, source: géoportail

NOUVEAUX MODÈLES URBAINS

3.1

LES CONSTRUCTIONS DU XXÈME SIÈCLE

La Guyane du XXIème siècle ne ressemble en rien à celle du début du XXème siècle que nous venons de laisser. La départementalisation, la modernisation, les nombreuses migrations, les années tout simplement, ont profondément modifié le département. Aujourd'hui la Guyane se trouve dans une position délicate, entre crises croissantes et solutions insuffisantes.

Avant de dresser un tableau politique et social de la Guyane actuelle, attardons-nous un instant sur les nouvelles figures urbaines et architecturales que nous apercevons dans le paysage guyanais. Que sont devenues les maisons traditionnelles créoles et qu'en est-il aujourd'hui du modèle créole ?

Balade dans les villes guyanaises, nous sommes le 20 janvier 2020. Laissez-vous guider par mon récit, je vous emmène au cœur de Cayenne, puis au sein des nouveaux quartiers périphériques. Nous irons ensuite prendre des nouvelles des maisons de la pénitencière de Saint-Laurent, avant de finir notre excursion aux côtés des habitants des quartiers spontanés, installés au bord du Maroni.

A la fin du XXème siècle est apparu dans les rues de Cayenne et de Saint-Laurent, un nouveau type de constructions, d'apparence bien différente des maisons traditionnelles créoles. Implantées aussi bien sur l'île de Cayenne qu'à sa périphérie, on les retrouve également dans les nouveaux quartiers qui ont agrandi Saint-Laurent au fil des années. Ces nouvelles bâtisses, dites "*en dur*", en opposition aux constructions de bois, sont venues, avec le temps, remplacer les maisons du siècle précédent.

Le bois, originellement première source matérielle pour les habitants de Guyane, a aujourd'hui disparu du paysage. Les maisons que nous observons aujourd'hui sont faites essentiellement de béton ou de ciment. Désormais plat, le toit ne se trouve plus à plusieurs mètres de hauteur et contrairement aux maisons traditionnelles, la hauteur sous plafond des espaces intérieurs est largement réduite. La tôle a laissé place à une chape de béton, qui, en débordant légèrement, protège la maison du soleil et de la pluie.

On observe dans l'évolution de la transformation du modèle créole, un éloignement progressif de la part des guyanais. Le changement ne fut pas radical et dans les premières constructions en dur, persistent quelques grands principes du modèle créole. On retrouve le même type d'ouverture en persiennes, et les impostes au dessus de ces dernières, permettant de ventiler la maison. Avec le temps, les persiennes et les impostes ont disparu pour laisser place à des ouvertures vitrées.

Qu'elles soient sur un étage ou de plein pied, les maisons trouvent désormais leur appui au niveau du sol, le soubassement qui les protégeait de l'humidité et des nuisibles étant aujourd'hui minime.

Vous avez raison, elles sont bien plus petites et rapprochées les unes aux autres que ne l'étaient les grandes maisons traditionnelles, notamment à Saint-Laurent.

Comme nous pouvons le constater, la cour aussi a perdu de sa grandeur, réduite à un petit jardin elle n'a plus la même fonction qu'auparavant.

L'espace devant la maison, qui était autrefois utilisé comme lieu de rencontres et de représentation, se trouve sur certaines nouvelles constructions en retrait par rapport à la rue. Les grandes ouvertures donnant directement sur le trottoir, typiques des maisons de Cayenne, sont remplacées par des portes d'entrées, plus étroites et créant une réelle barrière entre l'espace public et l'espace privé.

Cet immeuble que nous contemplons est aussi une nouveauté du siècle dernier. A la générosité d'espace des maisons traditionnelles, succèdent une économie et une rentabilisation de l'espace. Le toit débordant est revisité, transformé en balcon ou loggia, dont le plancher supérieur protège l'ouverture inférieure, du soleil et de la pluie. La densification engendre une nouvelle proximité et l'apparition d'éléments comme des claustras. Installés sur les loggias donnant sur la rue, ils préservent l'intimité des habitants.

Le témoignage de Maeva Leroy¹, architecte au sein de l'association AQUAA, concernant les nouveaux habitats relate du changement qui s'opère dans le monde de la construction. Les bâtiments que l'on construit aujourd'hui, sur trois étages ou plus, n'offrent pas d'espaces publics, bridant ainsi la relation à la nature. Les architectes coupent les habitants de leur identité et de leur culture, un acte qui d'après Maéva Leroy *“va potentiellement entraîner de vrais problèmes, c'est là que ça va péter dans quelques années.”*

Ces maisons en dur n'ont pas complètement évincé les maisons traditionnelles. Bien que nombre d'entre elles tombent aujourd'hui en ruines, menaçant de s'effondrer sur les passants, certaines ont pu être réhabilitées. Dans le centre ancien de Cayenne et au cœur du quartier officiel de Saint-Laurent, on peut encore trouver ces bâtisses traditionnelles, rénovées par leurs habitants ou bien par la ville qui engage des travaux de sauvegarde du patrimoine.

1 Lors d'un entretien téléphone, le 24/10/2019, j'ai eu l'occasion de discuter avec Maéva Leroy. L'association AQUAA, basée à Cayenne, sensibilise et conseil les particuliers sur le sujet de l'architecture bioclimatique en milieu Amazonien



*Maison individuelle - Architecte inconnu, milieu 20^e siècle - 66 rue Schoelcher, Cayenne
"Toiture plate et orthogonale offrant une protection contre le soleil et la pluie. Usage d'éléments traditionnels pour ventiler:
impostes à lames verticales et persiennes."
Extrait de la carte des curiosités architecturales et paysagères de Cayenne ©Maison de l'architecture de Guyane*



"Rue 32 coups de couteaux", Cayenne, 1968 ©Paul Kali



Rue Franklin Roosevelt, Cayenne ©Paul Kali

RÉHABILITATION ET ADAPTATION DES HABITATS TRADITIONNELS

.APPROPRIATION DES MAISONS DE MAÎTRE DU CENTRE DE CAYENNE.

“A Cayenne, environ 600 maisons traditionnelles sont recensées en plus ou moins bon état de conservation”¹

Les belles demeures créoles traditionnelles qui illuminaient les rues du vieux centre de Cayenne sont aujourd’hui bien loin de leurs années de gloire. Le patrimoine architectural de la Guyane, quelque peu délaissé ces dernières années au profit d’une course à la construction, disparaît petit à petit. Désertées par les grandes familles créoles de l’époque, réinvesties par des familles plus modestes, les maisons de maîtres souffrent de plusieurs maux, que seule une rénovation onéreuse saurait guérir.

La municipalité de Cayenne, en partenariat avec les services de l’Etat et l’ANAH, l’Agence Nationale pour l’Amélioration de l’Habitat, a engagé, dès 2002 la réhabilitation de plusieurs maisons créoles. La rénovation de ces habitats anciens n’est pas une mince affaire et à la difficulté de restauration s’ajoute le coût important d’une telle opération.

On peut observer ces belles maisons rénovées au cœur de Cayenne, elles colorent les rues et portent l’espoir d’une rénovation totale du centre ville. Certaines abritent des administrations ou des musées lorsque d’autres font le bonheur de familles bourgeoises.

Les nombreuses habitations traditionnelles qui n’ont pas été rénovées, ont été réinvesties par des familles immigrées - arrivées sur le territoire pendant les grandes vagues migratoires de la fin du XXème siècle - ou par des familles créoles modestes.

L’installation de ces familles, loin de dégrader l’habitat, a permis l’amélioration de ces maisons laissées à l’abandon. Prenant la succession de personnes souvent âgées, n’ayant plus les moyens de l’entretien, ces nouveaux ménages ont pu réinvestir et ainsi sauvegarder les constructions de la ruine.

Initialement conçue pour une famille, ces maisons créoles du centre-ville accueillent désormais plusieurs foyers. Par soucis d’économie, chacune d’entre elles dispose d’une ou plusieurs pièces, obligeant une réorganisation complète du volume intérieur.

Pour s’adapter aux besoins de cette nouvelle organisation, les maisons traditionnelles ont été cloisonnées et re-agencées en plusieurs appartements. Dans le meilleur des cas, le rez-de-chaussée et l’étage constituent chacun un appartement. Néanmoins, il arrive que les habitations soient divisées davantage, pour accueillir plus de monde, et qu’un foyer ne dispose que d’une seule pièce. Les combles sont également aménagés et transformés en logement. On rencontre parfois au fond de la cour une nouvelle construction, bâtie pour rentabiliser encore un peu plus l’espace libre.

De ce fait, l’utilisation de la maison est complètement repensée. L’intimité devient rapidement inaccessible, et la cour, partagée, n’est plus utilisée. Cette dernière, auparavant jardin familial, est aujourd’hui semblable à une cour d’immeuble, apportant une aération dans le tissu urbain.

Les espaces intérieurs, autrefois généreux, sont cloisonnés par les foyers afin d'obtenir plusieurs espaces de vie et un peu d'intimité. La galerie quant à elle, conserve sa grande perméabilité à l'air mais est réaménagée pour servir de cuisine, de salle à manger, etc...

Chaque espace est optimisée grâce à l'ingéniosité des habitants. Finalement, les dispositifs et éléments qui faisaient d'elle un cocon agréable sont modifiés pour être en inadéquation avec le contexte actuel.

Malheureusement nous ne pouvons pas percevoir l'ensemble de ces modifications car les ouvertures en façades sont désormais maintenues fermées. L'espace avant de la maison n'est plus lieu de rencontres et de discussions mais espace hostile, propice aux vols et aux agressions. A l'arrière de la maison, la cour a été bétonnée pour éviter son entretien. Les arbres fruitiers persistent au sein de quelques cours, mais les plantes médicinales et les animaux ne sont plus de la partie.

Bien qu'habitées, ces maisons traditionnelles ne disposent pas d'un véritable confort. Encore aujourd'hui, la salle de bain et les toilettes se trouvent dans les dépendances, et sont par conséquent partagés par l'ensemble des foyers. Plusieurs foyers n'ont toujours pas accès à l'électricité, tandis que l'eau courante n'est disponible que dans la cour.

Beaucoup de ces maisons sont en mauvais état voir insalubres. Le cloisonnement des espaces a entraîné la perte de l'aération naturelle et le bois, rongé par les termites, n'assure plus un cadre sécurisant pour la famille.

“L'ARCHITECTURE CRÉOLE, CONSTITUÉE DE MAISONS À OSSATURE BOIS, RESTE PRÉSENTE DANS LE CENTRE DE CAYENNE MÊME SI L'ON CONSTATE UN CERTAIN ABANDON DE LA PART DE CERTAINS PROPRIÉTAIRES PEU SOUCIEUX DE RÉHABILITER LEUR PATRIMOINE OU PLUS SIMPLEMENT, QUI N'ONT PAS LES MOYENS DE LE FAIRE.”¹

1 PHIL Philippe, “Les maisons créoles et les bâtiments publics anciens de Cayenne”, blog de Marie-Odile et Philippe, 2014 <http://delaunay-kourou.over-blog.com/article-19405672.html>



*Pôle architecture ville patrimoine - Cottalorda & Pérès - 2014 - 13 av. Léopold Héder, Cayenne
 "Réhabilitation d'une maison créole en bureaux.
 Extension contemporaine à l'arrière, avec façade originale pléée en zig-zag et composée de briques de bois ajourées."
 Extrait de la carte des curiosités architecturales et paysagères de Cayenne ©Maison de l'architecture de Guyane*



*Maison Prévot - Architecte inconnu, 19e siècle - 14 av. Léopold Héder, Cayenne
 "Édifice inscrit. Large galerie ouverte sur rue. Traitement original de l'étage tout en jalousies offrant une excellente ventilation. Balcons à barreaux tournés en bois."
 Extrait de la carte des curiosités architecturales et paysagères de Cayenne ©Maison de l'architecture de Guyane*



Une maison de la pénitencière en 2016, Saint-Laurent du Maroni ©Yves Bhagooa



Certains habitants, soucieux de préserver le patrimoine, se lancent dans la réhabilitation de ces maisons. En transformant les combles en étage, ils rentabilise l'espace, 2019 ©Yves Bhagooa

D'IMPORTANTES TRAVAUX POUR LES MAISONS DE LA PÉNITENTIAIRE .

Le quartier officiel de Saint-Laurent se distingue du vieux centre de Cayenne. Non seulement ses maisons sont plus récentes donc moins dégradées mais surtout elles sont occupées par un autre type de population. Abandonnée par l'administration pénitentiaire à la fermeture du bagne, la moitié des maisons du quartier officiel a été léguée aux différentes administrations de Saint-Laurent. Réappropriées, elles ont été conservées et ont connu différentes modifications au fil du temps.

L'autre moitié, tombée à l'abandon, a fait l'objet d'un projet de réhabilitation, porté par le maire de Saint-Laurent dans les années 1980. Avec l'aide d'un architecte spécialisé dans la rénovation des maisons de la pénitenciaire, la démarche du maire a permis de sauver ces maisons. Finalement acquises par des bailleurs sociaux, elles accueillent aujourd'hui des familles saint-laurentaises.

Depuis 2013 les maisons de la pénitenciaire sont situées au sein d'une zone protégée. Les travaux sont guidés par des règles destinées à préserver le patrimoine architectural de la ville. La ville, à l'aide d'une AVAP, une Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine, mène une campagne de protection et surtout de valorisation du son histoire, qui se lit au travers des nombreux types architecturaux qu'abrite Saint-Laurent.

De visu, les maisons de la pénitenciaire n'ont pas beaucoup changé. Parfois rénovées, parfois non, elles conservent toutefois leur allure d'antan.

Tout comme à Cayenne, ce sont des motivations économiques qui ont modifié les maisons de la pénitenciaire. Jusque dans les années 1950 environ, l'entraide entre voisins assure l'entretien de la maison. Puis l'entraide a disparu lorsque les habitants de Guyane ont commencé à se professionnaliser. Dès lors les familles ont eu besoin d'argent pour s'occuper de leur maison et ont souhaité la rentabiliser. A l'image de la division des maisons traditionnelles de Cayenne, les maisons de la pénitenciaire sont elles aussi, séparées en plusieurs appartements. D'une maison destinée à une famille, on obtient deux appartements dont un peut-être loué, assurant ainsi des revenus au foyer.

La hauteur sous plafond originelle autorise deux types de transformations. Avec une telle hauteur, certains habitants ont ajouté une mezzanine et ont ainsi augmenté la surface habitable. D'autres ont décidé d'occuper le comble et d'en faire un véritable étage, transformable en appartement indépendant. Pour rendre le comble habitable, des fenêtres ont été créées ainsi qu'un escalier d'accès.

On constate les mêmes modifications apportées aux dépendances. Avec l'arrivée de l'eau courante et de l'électricité au sein de la ville, les dépendances ont perdu leur utilité originelle et sont transformés en appartements indépendants.

Nous pouvons observer une autre alternative au sein du quartier officiel. Pour réduire les dépenses liées à l'entretien, des habitants ont abaissé le plafond de leur maison. Opération d'autant plus intéressante à l'installation de la climatisation, l'espace intérieur ainsi réduit devient plus économique.

D'après Bernard Castieu, architecte opérant à Saint-Laurent, le quartier officiel reste aujourd'hui sur ses acquis. En effet aucun budget d'entretien n'est demandé par les occupants fonctionnaires, souvent de passage, qui laissent au successeur le soin de programmer un chantier.

LES CONSTRUCTIONS SPONTANÉES

La pression démographique causée par les mouvements migratoires de la deuxième partie du XXème siècle, a engendré en Guyane une véritable crise du logement. Aux familles arrivées légalement sur le territoire, s'ajoutent les entrées illégales, des centaines d'hommes et de femmes qui ne peuvent accéder au logement par la voie légale.

En plus du déficit global de logements, le marché de la construction souffre d'un manque de logements adaptés. Les logements nouvellement construits ne correspondent pas à la situation économique des habitants. Il n'y a, par exemple, pas assez de logement sociaux et on recense très peu de logements pour les familles nombreuses.

De ce fait, on a vu se développer en Guyane de plus en plus d'habitats spontanés, construits par ces hommes et femmes sans toit. Parfois regroupés, ils ont formé de véritables quartiers au sein des villes. On retrouve aussi des constructions diffuses dans les espaces ruraux, plus éloignées du centre-ville, créant un paysage urbain décousu. Saint-Laurent notamment, ville frontalière possédant un fort taux d'immigration, recense le plus d'habitats spontanés sur toute la Guyane. Les statistiques prévoient un accroissement de ce phénomène dans les années à venir. Cette situation a notamment fait naître le Maroni Lab, un laboratoire d'expérimentation urbaine qui œuvre en tant qu'association au cœur de Saint-Laurent. Le MaroniLab intervient principalement pour accompagner les habitants des quartiers spontanés vers une situation plus stable. La ville accueille environ 59% d'habitats spontanés, ce qui représente 20 000¹ personnes vivant au sein de ces quartiers, dans des habitats souvent insalubres et dangereux.

Les habitants de ces quartiers spontanés ne sont pas forcément en situation irrégulière. Au contraire, une étude faite sur un des quartiers à Saint-Laurent a permis de recenser 66% habitants en situation régulière, 20% en situation facilement régularisable, et moins de 10% d'habitants en situation irrégulière ou irrégularisable. Au sein de ces quartiers on rencontre aussi bien des nouveaux arrivants, des pays voisins, que des guyanais, installés ici depuis des années. Ces quartiers spontanés ne sont donc pas nés comme les bidonvilles, par l'initiative de ceux qui ne peuvent accéder à un logement, mais bien à cause d'un déficit important de logements.

“L'habitat spontané n'est pas que réservé aux populations précaires, il concerne également des ménages avec des revenus, formels ou informels, n'arrivant pas à accéder ni au marché locatif social ni au marché de l'accession à la propriété. Ces différentes populations diversifient les paysages et les formes des quartiers spontanés. De la cabane à la villa, l'habitat spontané rompt en de nombreux points avec les représentations traditionnelles du bidonville.”²

Les habitats sont conçus essentiellement à partir de matériaux récupérés et de bois importés du Surinam. Une importation qui pose problème puisqu'elle neutralise le marché guyanais. Les normes en Guyane concernant l'exploitation de l'Amazonie étant plus strictes, elles rendent le marché surinamais plus attractif.

1 Recensement de 2013

2 LES ATELIERS DE CERGY, “Saint-Laurent du Maroni, la transition urbaine d'une ville française en Amazonie, document de contexte”, Atelier International de Maîtrise d'Œuvre Urbaine, Edition Les Ateliers de Cergy, Avril 2016, p76

Les constructions reprennent plus ou moins les grands principes du modèle créole. On y retrouve les larges toits débordants en tôle, la surélévation du sol et la terrasse extérieure, souvent couverte pour se protéger du temps. Les habitants ont également importé leur culture respective et conçu leurs habitats selon des codes et une organisation inspirés de leur pays d'origine.

Au sein des quartiers spontanés se sont tissés une organisation et un sentiment communautaire. Une situation qui a le mérite d'apporter un peu de réconfort aux habitants malgré les conditions difficiles.

“Le terme d’habitat spontané est associé, souvent avec confusion, à l’informalité, l’illégalité, l’insalubrité. De façon objective, l’habitat spontané est défini comme la construction sans titres ni droits de terrain physiquement disponibles. Il s’agit d’un mode informel de production de logement, basé sur l’autoconstruction. L’informalité interroge la production de logement dans la ville planifiée et régie par un cadre légal (propriété, permis de construire, etc.). L’existence de quartiers spontanés et leur organisation relèvent d’initiatives individuelles ou collectives et reposent sur des savoirs-faire vernaculaires.”³



Appropriations spatiales, délimitation et clôtures, Chekepatty, Saint-Laurent, Septembre 2013 ©Gret

3 LES ATELIERS DE CERGY, “Saint-Laurent du Maroni, la transition urbaine d’une ville française en Amazonie, document de contexte”, Atelier International de Maîtrise d’Œuvre Urbaine, Edition Les Ateliers de Cergy, Avril 2016, p/6

PRATIQUES ET USAGES QUOTIDIENS DE LA MAISON CRÉOLE

Bien que l'habitat traditionnel soit complètement remodelé et réapproprié par les guyanais d'aujourd'hui, il convient de modérer ce bouleversement concernant la pratique quotidienne de la maison. S'il est indiscutable qu'aujourd'hui, chacun aspire à accéder au confort moderne de base, l'usage fait de certains espaces *“ressemble étrangement à celui de la tradition, que l'on vive en maison traditionnelle ou en logement moderne”*¹.

L'étude entreprise par Monique Richter, avec les habitants actuels de Cayenne, nous permet d'accéder à l'intérieur du logement et à son utilisation. En effet à travers plusieurs entretiens, l'architecte a pu obtenir des témoignages, qu'elle nous livre dans son ouvrage *Pour une réhabilitation de l'habitat créole à Cayenne*. Son travail porte sur la relation que les habitants entretiennent avec leur habitat selon leur culture respective dans la région de Cayenne. Ces résultats semblent représentatifs de la population guyanaise et peuvent être appliqués à d'autres villes de Guyane.

Ainsi Monique Richter, synthétisant et interprétant les résultats des entretiens, observe des tendances générales. Les nouvelles aspirations du XXème ont bel et bien marqué l'usage de la maison traditionnelle, mais certains traits caractéristiques persistent.

La salle à manger et le salon par exemple, lieux de représentations dans les maisons de Cayenne, conservent cette fonction. Cependant les relations sociales s'étant assouplies, la représentation n'a plus l'importance passée et ces espaces deviennent de plus en plus obsolètes. Le climat n'ayant pas sensiblement changé, les guyanais vivent toujours à l'extérieur, et dans chaque maison la galerie reste l'espace privilégié pour la vie familiale et quotidienne. Son équivalent au sein des maisons modernes, désormais appelé véranda ou terrasse, n'y échappe pas et accueille aussi les différentes activités de la famille. Pour ceux qui ont la chance de posséder un jardin, il revêt la même importance que la cour dans les maisons traditionnelles. Espace de respiration pour les habitants, on y retrouve les arbres fruitiers.

Le déplacement de la cuisine à l'intérieur de la maison a modifié son utilisation. Désormais certaines familles mangent dans la cuisine, tandis que d'autres y cuisinent seulement. Finalement ce nouvel espace, n'obéissant à aucune règle traditionnelle, s'adapte au fonctionnement et aux envies de la famille.

Alors que traditionnellement la maison est ouverte sur la rue, l'actuel climat hostile en Guyane invite au repli des habitants. La façade donnant sur rue devient une barrière de défense, protégeant la famille de l'étranger qui passe devant sa maison.

“LA VIE DANS LA MAISON TRADITIONNELLE QUI ÉTAIT TRADITIONNELLEMENT BIPOLAIRE, ORIENTÉE VERS L'INTÉRIEUR ET VERS L'EXTÉRIEUR, EST MAINTENANT UNIQUEMENT TOURNÉE VERS L'INTÉRIEUR, VERS LA COUR ET LE JARDIN”¹

Nous venons de voir que plusieurs éléments ont influencé la modification du modèle créole et favorisé l'apparition d'un nouveau type d'habitat. Pour bien comprendre ces changements, il est intéressant d'analyser plus finement le contexte dans lequel ont évolué les transformations architecturales. Les deux paragraphes suivants "*Pour aller plus loin ...*" explicitent les paramètres politiques, économiques et sociétaux qui sont à l'origine de la Guyane et des Guyanais du XXI^e siècle.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

POUR ALLER PLUS LOIN, LA GUYANE DU XXIÈME SIÈCLE

3.II.

LES CHANGEMENTS APPORTÉS PAR LA DÉPARTEMENTALISATION

Il y a maintenant 73 ans, les quatre “vieilles colonies” de la France, la Guadeloupe, la Guyane, la Martinique et la Réunion accèdent au statut de départements d’Outre-mer. Leurs habitants sont des citoyens français depuis 1848, lorsque l’abolition de l’esclavage a rendu leur liberté à des milliers d’esclaves. Une citoyenneté néanmoins au rabais sous ce statut colonial où la France considère les habitants “*comme des colonisés, comme des hommes qui appartiennent à une race inférieure. Il s’agit de noirs...*”¹

La départementalisation de 1946 a provoqué des bouleversements économiques, démographiques et culturels.

Sur le plan économique, la départementalisation est synonyme d’aides. C’est un nouveau statut qui débloque des budgets et améliore le niveau de vie de façon significative. Sur le plan démographique, elle est la raison d’un accroissement spectaculaire de la population, causé par les immigrations et un fort taux de natalité. La population de la Guyane ne cesse de s’agrandir, et les besoins qui en découlent sont largement supérieurs aux possibilités d’accueil. Concernant la culture, le basculement de la colonie en département accroît le sentiment d’appartenance à une culture guyanaise, à une “créolité” et la question de l’identité se fait de plus en plus ressentir. Qui est guyanais et qui ne l’est pas ?

L’acte de 1946 est donc à l’origine d’un grand changement, qui s’installe au fil des ans au sein de la Guyane, sans pour autant être systématiquement synonyme d’améliorations. Le faible développement qui s’est opéré du temps de la colonie se fait ressentir et le département subit un retard qu’il n’arrive pas à rattraper. Aujourd’hui le fossé séparant les espérances et la réalité se creuse, plus rapidement chaque année. Est-ce un manque d’attention portée au département ou bien une mauvaise gestion d’une terre si lointaine ? A qui la faute ?

Quoiqu’en dit une part de la population guyanaise, la France n’est pas seule responsable. Néanmoins il est reconnu qu’elle a fait preuve d’un certain manque de discernement. Les lois et politiques françaises, parfois inadaptées à la situation guyanaise, ne sont pas, ou trop peu, révisées pour le département d’outre-mer. Sur le plan de la construction par exemple, les réglementations jusqu’alors basées sur le climat et la situation métropolitaine, ont été modifiées par la RTAA DOM seulement depuis 2009. Un sujet qui pose question lorsque l’on connaît les différences - climatiques, culturelles, budgétaires, ... - qui séparent le DOM de sa métropole. Sans les aides financières de la France, la Guyane risque de s’effondrer, à l’image du Surinam lors de son émancipation de la Hollande. Les guyanais en ont conscience et si certains, radicaux, réclament l’indépendance, d’autres, plus modérés, proposent une plus grande liberté d’action et de décision.

L'ESPOIR DE L'ASSIMILATION.

Lorsque l'Assemblée constituante vote à l'unanimité, la loi qui transforme les quatre colonies en département, on y voit un geste d'égalisation, qui place les habitants des colonies au même niveau que ceux de la France hexagonale, leur assurant les mêmes droits et les mêmes devoirs. Dans les écrits, ces aspirations sont légitimes, dans la réalité l'ancienne colonie ne peut se placer, en une signature, au même niveau de développement que la métropole.

Pour Aimé Césaire, Léopold Bissol, Gaston Monnerville et ces nombreux élus qui se sont battus pour obtenir cette départementalisation, elle semblait être vitale aux territoires d'outre-mer et l'un des seuls, si ce n'est le seul, moyen de les sauver d'une crise économique et sociale.

"L'ASSIMILATION EST NÉCESSAIRE POUR METTRE FIN À LA MISÈRE SOCIALE"¹

La départementalisation c'est, pour ces territoires, la promesse d'une égalité juridique, économique et sociale avec la métropole. C'est l'espoir d'un nouveau souffle, d'un développement porté par la France, un pays qui est développé et qui grandit encore. La France, cinquième puissance mondiale, un pays impliqué dans l'Union Européenne et qui représente la modernité et la mondialisation. Être un département français, et non sa colonie, c'est appartenir à un pays qui assure un niveau de vie décent à ses habitants à travers des subventions et un salaire minimum. C'est la possibilité de se développer, d'entrer dans cette mondialisation, dans ce tourbillon économique et social qui agite aujourd'hui le monde. C'est passer d'un statut colonial qui entretient un rapport de force et de domination, à un statut égalitaire.

Lorsque l'Etat français vote la départementalisation, les habitants des DOM s'attendent donc à une révolution et à une nette amélioration de leur quotidien.

Mais au sortir de la Seconde Guerre Mondiale, les anciennes colonies sont dans une situation critique et instable. Victimes d'une grande précarité, les habitants n'ont pas accès à l'eau potable courante, encore moins à l'électricité. Dans un tel contexte, la départementalisation peut-elle, à elle seule, résoudre les problèmes des DOM et réellement sauver des territoires si démunis ?

La départementalisation est actée mais sa mise en œuvre est délicate. L'application des grandes lois sociales, porteur d'amélioration pour les habitants, traîne, d'autant plus freinée par une administration qui n'a pas réellement la volonté de répondre aux aspirations profondes locales.

Sur le plan politique, l'extension des lois métropolitaines supprime le poste de gouverneur, remplacé par celui de préfet, dont le rôle est amoindri. Robert Vignon est élu au poste de préfet de 1946 à 1955 et apporte à la Guyane un début de développement. Le DOM lui doit notamment l'amélioration des réseaux de communication, une politique d'urbanisme et d'assainissement - avec l'arrivée de l'éclairage permanent et de l'eau courante -, le quadrillage du territoire de centres médicaux et de dispensaires jusque dans les villages, des campagnes de vaccination, une politique scolaire pour les enseignants, la création de Radio-Guyane, etc...

1 *René Belénus, historien guadeloupéen*

Le nouveau statut de la Guyane lui offre donc tout de même un meilleur niveau de vie. Des infrastructures sont construites sur le territoire et le secteur des services publics se développe, créant du travail et apportant des aides financières aux familles guyanaises.

En 1964 le CSG, le Centre Spatial Guyanais, s'installe aux abords de Kourou, une petite ville à quelques kilomètres à l'ouest de Cayenne. Son installation annonce la promesse d'un développement économique mais aussi urbain. Le rayonnement du CSG provoque l'urbanisation expresse de Kourou et son activité finit par représenter 50% de l'activité économique guyanaise. Malheureusement sa portée reste limitée et l'activité spatiale reste chasse gardée des métropolitains et de l'armée et ne se répercute qu'à minima sur les habitants guyanais.

Les quartiers militaires créent de vraies forteresses au sein de la ville et les nouvelles constructions pensées pour les métropolitains n'ont rien d'une architecture créole. Les familles guyanaises sont, petit à petit, reléguées en périphérie. Aujourd'hui, après plus de cinquante ans de services, le CSG est amené à réduire ses effectifs, du moins sur place. Grâce aux avancées technologiques, les ingénieurs nécessaires au bon fonctionnement de la station - qui sont pour la plupart métropolitains ou européens - peuvent travailler à distance, évitant ainsi les primes de déplacement et autres dépenses. Les besoins engendrés par l'effervescence du CSG et l'installation de ses ingénieurs, assurant aux guyanais du travail, et l'économie générée par l'activité spatiale, vont diminuer.

L'État et la collectivité de Guyane réfléchissent dès à présent à la suite et aux moyens de prendre le relais de cette grande entreprise qui touche à sa fin.

ÎLE EUROPÉENNE SUR LE CONTINENT SUD-AMÉRICAIN.

La Guyane française est la seule des anciennes colonies du plateau des Guyanes qui ne soit pas devenu un pays souverain. De part son statut de collectivité territoriale française elle ne peut participer pleinement à la dynamique de coopération qui naît entre les pays qui l'entourent. Pendant la période post-coloniale, des organismes régionaux s'organisent entre les deux pays souverains du plateau des Guyanes, le Suriname et la Guyana, et les deux ensembles régionaux : l'Amérique du Sud continentale et les états insulaires des Caraïbes. Les objectifs de ces nouvelles alliances visent au renforcement des liens entre ces pays et à la réunion de leurs forces pour offrir à l'Amazonie un futur éco responsable et contrôlé.

Heureusement aujourd'hui la Guyane française prend part, mais dans une moindre mesure, à certaines actions venant de ces collaborations.

La première action en faveur de l'accentuation des liens forme le Carribean Community. Le CARICOM milite pour un marché unique et un passeport commun. Un premier traité est établi en 1978, le T.C.A ou Traité de Coopération Amazonienne, pour un développement soutenable de l'Amazonie. Aujourd'hui la Guyane participe à certaines activités de ce traité.

S'en suit, en 1994, l'Association des Etats de la Caraïbe, dont elle fait partie ainsi que 25 membres. Leur but est de "*promouvoir la consultation, la coopération et l'action concertée entre tous les pays de la Caraïbe.*"¹

¹ Wikipédia, Association des Etats de la Caraïbe (https://fr.wikipedia.org/wiki/Association_des_%C3%89tats_de_la_Cara%C3%AFbe)

En 2008, le Programme Opérationnel «Amazonie» du Fond Européen de Développement Régional de l'Union Européenne amorce une coopération territoriale européenne à laquelle la Guyane prend également part.

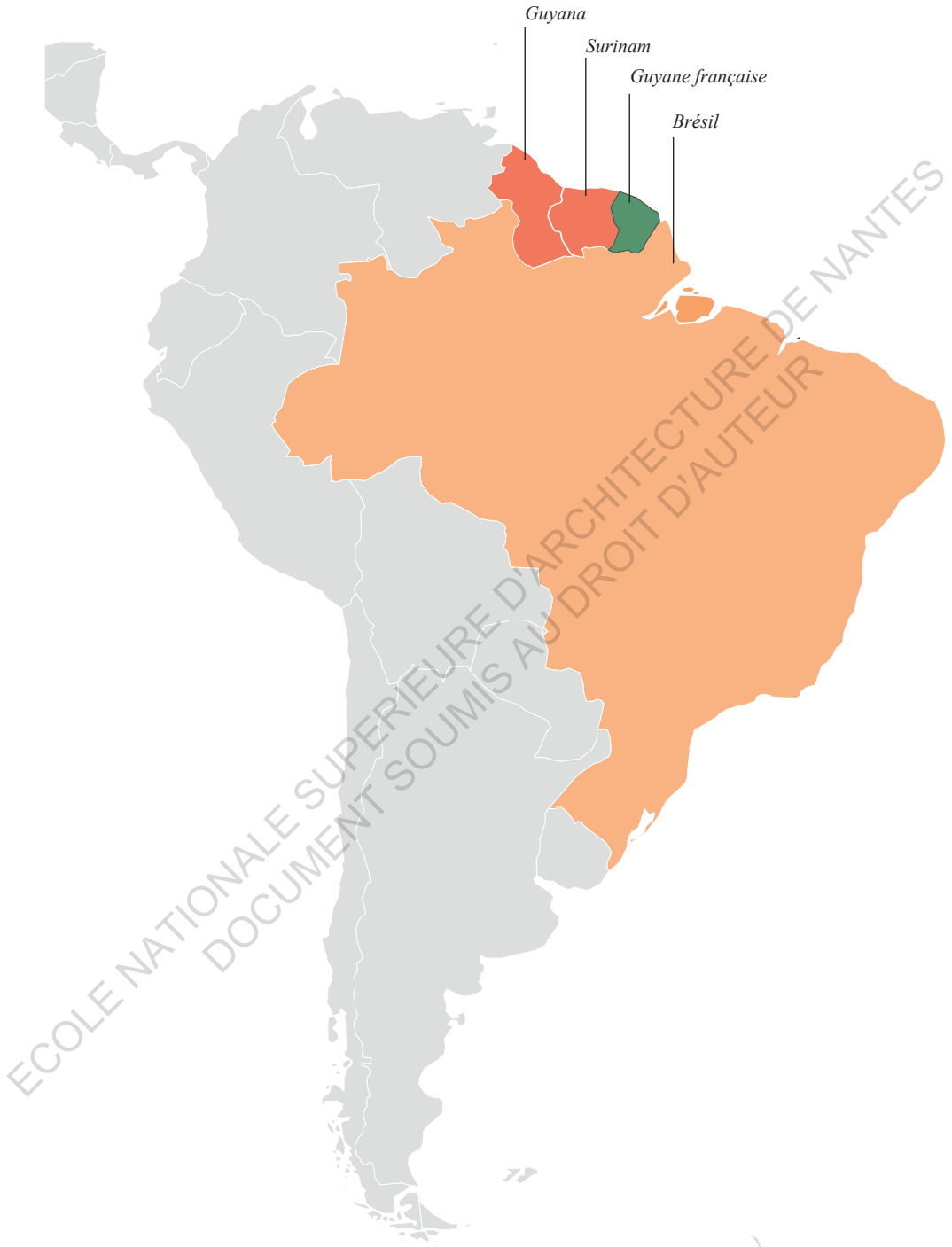
Ces organisations sont accompagnées de projet d'infrastructures routières visant à connecter les pays entre eux et notamment à intégrer le plateau des Guyanes au continent sud-américain. Le Brésil y voit un intérêt particulier, considérant les Guyanes comme faisant partie de sa "zone d'influence"¹.

D'après les Ateliers de Cergy la position géographique si particulière de la Guyane est un atout. Territoire européen sur le continent sud-américain, les possibilités d'échanges et d'interaction sont grandes. A plus petite échelle, "*le potentiel de développement des relations du plateau des Guyanes est conséquent autour de l'économie, de la culture, de l'environnement et de la libre circulation des hommes*"².

Seulement voilà, étant un département français, la Guyane est soumise à des lois et mesures qui ne sont pas toujours en accord avec sa situation économique, et surtout, qui ne permettent pas de concurrencer les pays voisins. Les villes guyanaises bordant les frontières subissent d'importants transits et les entreprises qui s'y installent sont directement concurrencées par les entreprises étrangères voisines. Le Suriname par exemple, où tout est moins cher, est devenu le centre économique attractif de la côte Ouest de la Guyane. A cause de la proximité du fleuve, qui favorise les échanges avec le Suriname, l'économie locale des villes guyanaises de l'ouest est court-circuitée. Un problème inquiétant qui, d'après Maéva Leroy, doit être pris en main par l'Etat français, à grands renforts de contrôles ou autres solutions, afin de sauver l'économie guyanaise et de soutenir les entreprises locales.

1 LES ATELIERS DE CERGY, "Saint-Laurent du Maroni, la transition urbaine d'une ville française en Amazonie, document de contexte", Atelier International de Maîtrise d'Œuvre Urbaine, Edition Les Ateliers de Cergy, Avril 2016, p22

2 LES ATELIERS DE CERGY, "Saint-Laurent du Maroni, la transition urbaine d'une ville française en Amazonie, document de contexte", Atelier International de Maîtrise d'Œuvre Urbaine, Edition Les Ateliers de Cergy, Avril 2016, p24



La Guyane, terre française sur le continent européen, un statut qui empêche une collaboration avec les pays voisins, pourtant moteurs de développement ©Production personnelle

MANQUE DE MOYENS ET NORMES FRANÇAISES. DES OBSTACLES POUR LE MODÈLE CRÉOLE TRADITIONNEL.

Parce que faisant partie d'un pays développé, qui se trouve sur le podium des puissances mondiales, la Guyane ne peut être considérée comme en voie de développement. D'ailleurs en comparaison avec ses pays voisins, on constate un niveau de vie bien supérieur. La Guyane n'est pas sous développée mais elle l'est trop peu.

Pour rappel, la Guyane c'est 92 000 km² de superficie totale soit la deuxième région la plus vaste de France mais aussi la deuxième région la moins peuplée. L'aménagement du territoire est largement en dessous des besoins de la population.

Le réseau routier y est très peu développé, à l'exception du littoral, où une route relie les principales villes entre elles. Le reste du territoire est dépourvu d'axes routiers et les communes de l'intérieur sont de ce fait, particulièrement isolées.

“Au sein de cet immense territoire, les voies de communication intérieures sont peu nombreuses, à tel point que l'on peut parler d'absence de continuité territoriale”, comme l'a souligné M. Jean-Claude Lafontaine, maire de Cayenne”¹

A Cayenne par exemple, les deux fleuves entourant l'île de Cayenne empêchent toute expansion. Pour loger les travailleurs cayennais, un nouveau quartier a été construit hors de la ville. Ce quartier, situé à 15 km du centre de ville de Cayenne est relié au chef-lieu par une seule et unique route, et aucun réseau de transport en commun n'est mis en place. De ce fait, la route est surchargée chaque jour et des centaines d'habitants qui n'ont pas de voiture font du stop au bord de la route. Sans moyen de locomotion, les habitants se retrouvent coincés, comme enfermés.

Les élus sont pris de toutes parts par l'évolution grandissante de leur territoire et le manque de moyens, tant financiers que matériels, avec lesquels ils doivent composer. Ils doivent faire face à des choix cornéliens, sacrifiant un problème pour pouvoir en résoudre un autre.

“C'EST COMPLIQUÉ DE TRAVAILLER EN GUYANE PARCE QU'ON NE SAIT PAS PAR OÙ COMMENCER”²

En Guyane, les filières de constructions manquent à l'appel. L'offre en termes d'entreprises reste très limitée sur le continent et ce manque de concurrence entraîne la stagnation des prix. De ce fait les constructions, même basiques et sans grandes qualités, sont coûteuses.

Pour espérer une meilleure qualité, il faut importer de métropole et s'attendre à un temps d'acheminement particulièrement long et des prix considérablement augmentés.

¹ Sénateurs, Rapport du Sénat, “Guadeloupe, Guyane, Martinique, La Réunion : la départementalisation à la recherche d'une second souffle”, Rapport d'information n°366, commission des lois, 1999-2000 https://www.senat.fr/rap/r99-366/r99-366_mono.html

² BONINNEAU Grégory, architecte fondateur de l'atelier préAu*, une agence programmatique Nantaise, en collaboration avec différentes collectivités guyanaises depuis maintenant 7 ans, intervient sur toute la phase programmatique d'avant projet.

La transformation de la colonie en département signifie aussi la mise aux normes des bâtiments, des normes qui parfois, vont à l'encontre du modèle créole. Par exemple, le soubassement prévu pour anticiper les pluies quotidiennes et ainsi isoler la maison ne correspond pas aux normes handicapées françaises. Ces normes PMR, mises en place en Guyane il y a seulement quatre ans, ont entraîné la modification du modèle créole. Beaucoup des nouvelles constructions du XXIème siècle sont de plain-pied - notamment les maisons accueillant un commerce en RDC - tandis que le climat de la Guyane reste le même. Les pluies quotidiennes transforment la ville en véritables “marécages”³.

Les acteurs de la construction influencent aussi la mutation du modèle créole. Puisque la Guyane subit une crise du logement, les promoteurs qui garantissent des opérations à 200 logements sont favorisés. Ces derniers achètent des terrains, d'anciennes parcelles agricoles par exemple, qui sont en lanière donc profondes et difficile d'accès alors que le réseau routier peine à satisfaire les besoins déjà existants. Sur ces parcelles, ils implantent des immeubles ou des logements individuels. Grégory Bonnineau, sans blâmer ces opérations qui offrent tout de même un toit aux habitants, remarque qu'elles ne tiennent compte ni de l'aménagement, ni des habitants, ni de l'environnement pourtant si cher aux guyanais. Les paroles de Maeva Leroy⁴ citées plus haut, concernant les conséquences de ces opérations qui coupent les habitants de tout ce qui les entoure, résonnent dans le témoignage de Grégory Bonnineau.

Ces promoteurs, qui pour la plupart viennent de métropole, ainsi que les entreprises qu'ils emploient, ont importé en Guyane, des logiques françaises. Les opérations immobilières sont calquées sur les surfaces françaises, sur les normes françaises et sur un système métropolitain⁵. Elles se font bien entendu tout à fait légalement mais le PLU actuel des villes de Guyane est si laxiste que tout devient possible. Le besoin de logements entraîne une tolérance, qui profite aux promoteurs.

*“Donc les promoteurs ils gagnent beaucoup d'argent, ils achètent des terrains pas très cher, ils construisent du logement plutôt qualitatif, sur un modèle standardisé, il n'y a pas de qualité spécifique mais il faut construire vite et de toute façon ils sont garantis de trouver des preneurs, il y a tellement de gens qui cherchent.”*⁶

Malheureusement avoir un toit ne suffit pas et si ce dernier ne lui correspond pas, l'habitant peut vite se sentir mal dans son logement.

3 *Témoignage de Maeva Leroy, architecte au sein de l'association AQUAA, Cayenne*

4 *Rappel : “des architectures qui coupe les habitants de leur identité et de leur “culture et qui vont potentiellement entraîner des vrais problèmes. “c'est la que ça va péter dans quelques années”, cité p128*

5 *Observation de Jérémie Ray, architecte au sein de l'agence parisienne EPICURIA, qui travaille actuellement sur la construction d'un lycée pour la ville de Saint-Laurent.*

6 *BONNINEAU Grégory, collaborateur au sein de l'atelier préau, Nantes*

UN DÉVELOPPEMENT DÉMOGRAPHIQUE INESPÉRÉ

Comme nous avons pu le voir lors de l'analyse de la Guyane, le XXème siècle est enfin synonyme de croissance démographique pour le département. Une forte hausse de la natalité, associée à des vagues successives d'immigration, offrent à la Guyane cette augmentation de la population tant espérée. Alors que le premier recensement de l'INSEE, en 1954, comptabilise 27 800 habitants en Guyane, il recense, en 2016, 270 000 habitants sur le territoire. En 60 ans la population de la Guyane a été multipliée par 10.

Comment expliquer ces chiffres ? De l'arrivée des femmes sur le territoire, à la hausse du solde naturel en passant par les importants flux migratoires, le nouveau statut de département français entraîne de nombreux changements.

LE COUPLE "DÉVELOPPEMENT-PEUPEMENT"

Plusieurs événements au cours de l'histoire ont contribué à faire de la Guyane une terre d'accueil pour des hommes venus des quatre coins du monde. Il est vrai que dès son établissement, la colonie est particulièrement accueillante puisque demandeuse de main d'œuvre. Depuis l'époque des premiers Noirs Marrons - qu'elle a voulu garder sur son territoire, à travers des traités avec la Hollande - jusqu'au début du XXème siècle, la Guyane n'a pas seulement ouvert ses portes, elle les a décorées pour les rendre attractives.

Intervient donc, depuis la fin du XXème siècle, des flux humains d'une ampleur considérable, que le contexte géopolitique du département permet de mieux comprendre.

Comme explicité plus haut, c'est notamment la départementalisation de 1946 qui provoque des migrations de grandes ampleur, des migrations "*qui changent la donne économique et culturelle du pays*"¹.

Le nouveau statut de la Guyane est comme une porte ouverte sur l'Union Européenne, symbole de modernité et de richesse. Pour les pays voisins comme pour les plus lointains, le voyage vers la Guyane est une réelle opportunité. Ce voyage est encouragé par la relative tolérance de la Guyane aux migrations qui boostent son développement. De plus, depuis qu'elle est un département français, la Guyane applique les principes directeurs de la France, qui promulguent "*l'appel, l'accueil et l'intégration des migrants*"². Les portes sont plus que jamais ouvertes et promettent, à leur franchissement, du travail et une vie meilleure.

"*On vit mieux pauvres en Guyane qu'au Brésil*"³. La Guyane propose du travail, des conditions d'accueil prometteuses et un support financier attractif. A côté de ces voisins sud-américains, elle est donc perçue comme une lueur d'espoir.

1 MAM LAM FOUCK Serge. "La société guyanaise à l'épreuve des migrations, 1965-2015", Université de la Guyane, Editions Ibis Rouge Editions, 2015, p62

2 précédemment cité, p61

3 Témoignage d'un habitant de Guyane d'origine brésilienne, au sein de l'ouvrage de Monique Richter, précédemment cité

Les politiques d'immigrations sont en faveur d'une intégration des populations étrangères mais qu'en est-il de la population en place? Comment expliquer que l'ampleur des mutations induites par les migrations n'ai pas provoqué de crises sociales retentissantes ?

Le positionnement politique engagé de la Guyane, s'il est mis en relation avec la position géographique du département apporte un premier élément de réponse. Il faut rappeler que la croissance de la population de la Guyane s'apparente à celle qu'ont connue les autres pays d'Amérique. Ces pays dont l'arrivée de millions d'immigrants est à l'origine de leur déploiement, admettent l'immigration comme un des paramètres essentiels à leur développement. D'ailleurs nombreux des écrits⁴ concernant la Guyane s'accordent à dire que l'installation des migrants est le déclencheur de la croissance du pays.

“La Guyane ne peut se développer avant un seuil suffisant de population”⁵.

Ces données géopolitiques ont largement favorisé l'intégration des migrants au sein de la société guyanaise. L'imaginaire guyanais admet depuis des années le couple *“développement-peuplement”⁶* et, de par son histoire, multiculturelle, la présence de plusieurs groupes socioculturels distincts.

L'arrivée des migrants a donc propulsé le pays dans un nouveau développement économique. Elle est accompagnée d'une augmentation considérable de son PIB - de 1993 à 2006 on enregistre une hausse de 3,9% par an. Les surfaces cultivées sont enfin exploitées, les pratiques agricoles se modernisent et les activités spatiales se développent.

Le mode d'occupation de l'espace guyanais a lui aussi favorisé l'insertion des migrants. Alors que la plupart des habitants sont installés sur le littoral, bon nombre de migrants vont occuper des zones peu peuplées et ainsi participer à leur expansion, à la création de nouvelles villes mais aussi à sauver certains villages de la disparition.

Malheureusement, cette politique d'immigration engendre des aspects négatifs. La tolérance du département se voit confrontée à une imposante immigration clandestine et à des flux humains incessants non contrôlés. La Guyane, terre d'accueil depuis des siècles, est devenue, depuis le dernier tiers du XXème siècle, la scène d'une explosion démographique sans précédents. Les “nés Guyane” se retrouvent aujourd'hui en infériorité numérique par rapport aux immigrants, dont des milliers sont en situation irrégulière.

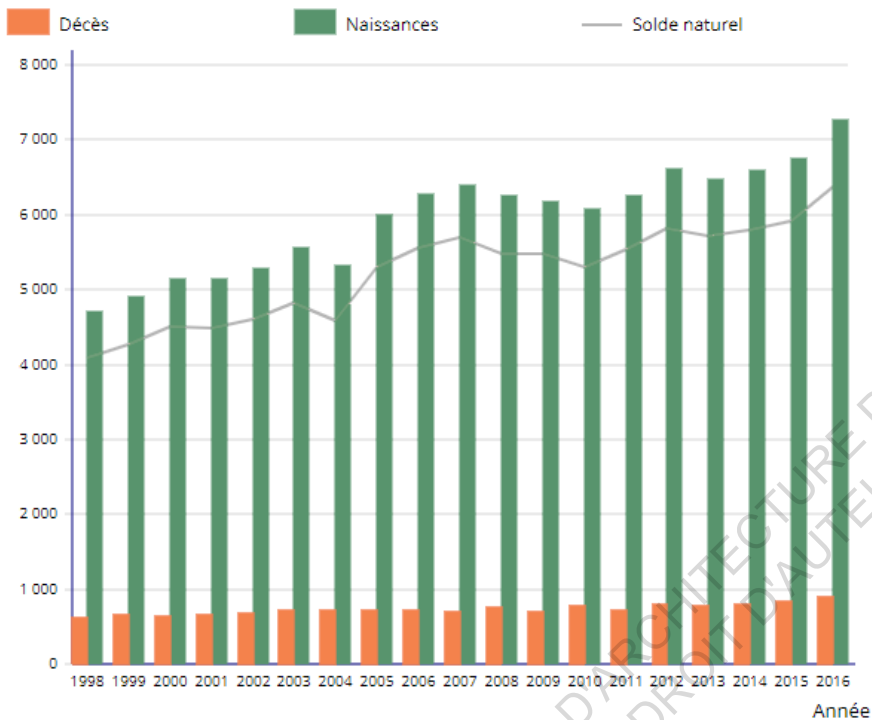
LES FEMMES AU SEIN DE LA SOCIÉTÉ GUYANAISE.

Du temps de la colonie, l'attrait, très minime, des femmes pour le projet de société colonial creuse le déséquilibre des sexes et nuit au développement démographique. Si, pour son essor, la colonie a besoin d'hommes jeunes et forts, les femmes lui sont tout autant indispensables pour asseoir un réel développement.

⁴ Articles, livres, études, consultés pour ce mémoire

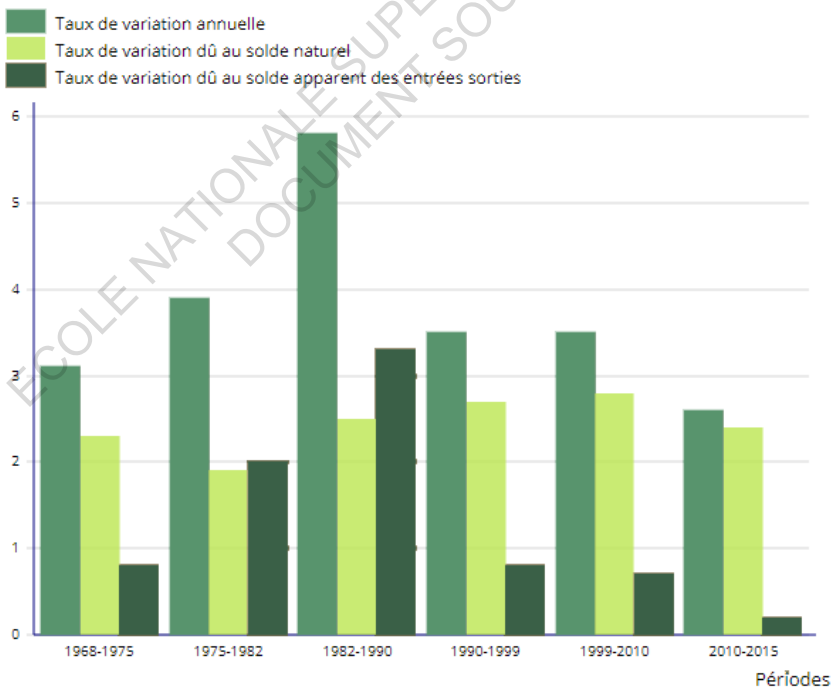
⁵ MOUREN-LASCAUX Patrice, “La Guyane”, Editions Karthala, 1990, p67

⁶ MAM LAM FOUCK Serge, “La société guyanaise à l'épreuve des migrations, 1965-2015”, Université de la Guyane, Editions Ibis Rouge Editions, 2015



Envol des naissances en 2016, évolution du nombre de naissances, de décès et du solde naturel en Guyane depuis 1998, source : insee, recensements de la population

legende



Le solde naturel demeure le principal moteur de la croissance de la population, évolution du solde naturel et du solde migratoire en Guyane depuis 1968 (en %)

Le manque de femme à cette époque participera notamment au métissage de la Guyane, il favorise les mélanges entre classes sociales et accentue le brassage des populations par rapport au temps de l'esclavage. Il explique la constitution de la population qui, dès le XIX^{ème} siècle, est hétéroclite et au sein de laquelle la classe créole domine. Contrairement à certaines colonies, la population métropolitaine de Guyane est faible et les familles Créoles prennent rapidement le monopole du territoire.

La départementalisation, synonyme d'un niveau de vie supérieur, signera le début d'une toute nouvelle attractivité du territoire pour la gente féminine, qu'elle soit de métropole ou des pays voisins. Cette dernière commence à affluer en Guyane dès les années 1950, pour atteindre une "*vitesse de croisière*"¹ dans les années 1980. La migration des femmes représente l'un des "*éléments constitutifs de l'installation des migrants*"² et amorce une nouvelle configuration au sein du département.

Non seulement les femmes participent au développement du département, mais elles contribuent également à la réduction des habitats précaires.

Les femmes s'installent en Guyane et de nouveaux quartiers urbains pérennes se forment. L'organisation de la population évolue désormais suivant un schéma familial et entraîne la consolidation des groupes socioculturels. Les nouveaux quartiers créés abritent des familles dès lors culturellement identifiables.

.DES NAISSANCES SYNONYMES D'AIDES.

L'arrivée des femmes en Guyane est donc à l'origine de la formation de familles et de l'installation définitive des migrants sur le territoire. Leur installation fait naturellement remonter le taux de natalité mais n'est pas le seul facteur responsable des chiffres spectaculaires concernant le territoire.

Les politiques permissives d'immigration favorisent les mouvements migratoires vers la Guyane et les nouvelles conditions de vie attirent hommes et femmes. Outre la promesse d'un travail, la départementalisation de la Guyane est synonyme de lois et de droits pour ses citoyens. Le droit du sol par exemple, loi en vigueur en France, permet aux femmes immigrées, accouchant sur le territoire français, d'offrir la nationalité française à leurs nouveaux nés et par la même occasion de profiter des aides financières.

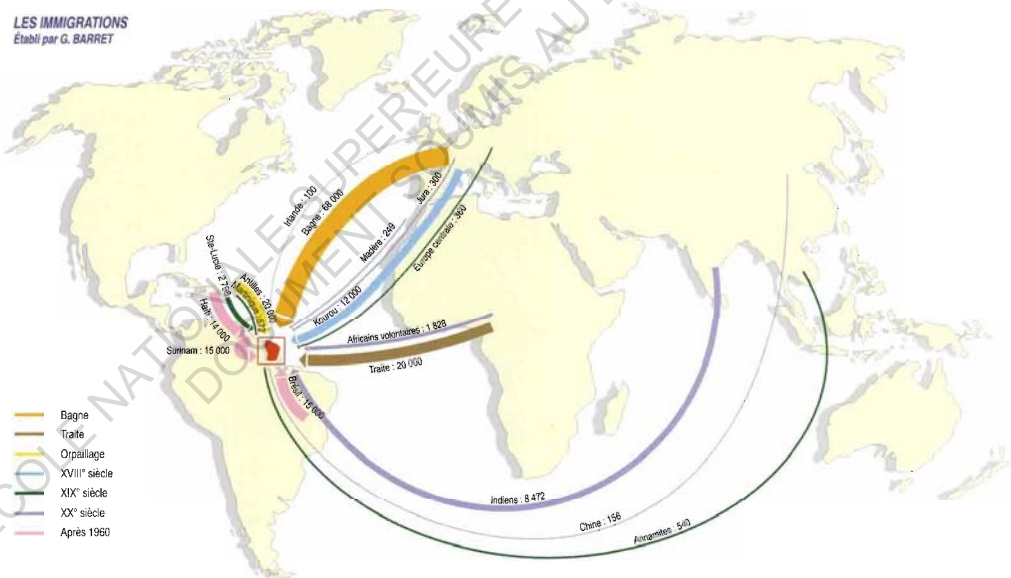
Saint-Laurent-du-Maroni, ville frontalière avec le Suriname, est devenue, malgré elle, l'image marquante de cette nouvelle vague. Elle est aujourd'hui la ville de France qui enregistre le plus haut taux de natalité. Le fleuve, étant la seule frontière physique entre les deux pays, les échanges sont incontrôlables et les femmes quittent le Suriname pour accoucher en Guyane.

En parallèle on assiste à l'évolution du schéma familial. Les familles s'agrandissent, plus d'enfants signifient plus d'aides financières. Le nombre d'enfants par famille augmente considérablement et la population guyanaise du XX^{ème} siècle devient de plus en plus un peuple jeune.

¹ et ² MAM LAM FOUCK Serge, "La société guyanaise à l'épreuve des migrations, 1965-2015", Université de la Guyane, Editions Ibis Rouge Editions, 2015, p53

“L'APPORT DES MIGRANTS À LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE A SANS DOUTE ÉTÉ L'ÉLÉMENT FACILITATEUR LE PLUS DÉCISIF DE LEUR INSERTION”¹

LES IMMIGRATIONS
Établi par G. BARRET



Sources : Serge MAM LAM FOUCK - Histoire Générale de la Guyane Française - 1998
INSEE - 2000

1 MAM LAM FOUCK Serge, “La société guyanaise à l’épreuve des migrations, 1965 - 2015”, Université de la Guyane, Editions Ibis Rouge Editions, 2015, p77

“LA POPULATION GUYANAISE SE CARACTÉRISE PAR SON FORT TAUX DE CROISSANCE, SA JEUNESSE ET LA PART IMPORTANTE DE LA POPULATION IMMIGRÉE.”¹

La natalité augmente, la mortalité diminue grâce à l'amélioration des conditions de vie et l'immigration progresse, mais jusqu'à quel point la population de la Guyane va-t-elle augmenter ?

D'UN DÉVELOPPEMENT À UNE PRESSION DÉMOGRAPHIQUE

Les frontières guyanaises - le fleuve le Maroni ou encore la forêt amazonienne - sont des barrières naturelles difficiles à contrôler. Les pays voisins n'ont pas les mêmes politiques d'immigration et sont comme des tremplins vers la Guyane. Atterrissant au Suriname ou au Brésil, les migrants, grâce aux frontières poreuses, entrent aisément en Guyane.

L'immigration, voulue et contrôlée jusqu'au XX^e siècle, est aujourd'hui subie par le département, qui se retrouve noyé au milieu d'un flux trop important de migrants. Bien que la Guyane accueille volontiers de nouvelles populations sur son territoire, elle est aujourd'hui quelque peu dépassée par le nombre croissant d'arrivées. Si bien qu'en 1982 débutent sur le Littoral les premières opérations d'expulsions d'immigrés en situation irrégulière. Les efforts des autorités pour réguler l'immigration clandestine soulagent heureusement les tensions ressenties par la population .

Les flux, si importants, surchargent les villes et les villages qui ne possèdent pas les équipements nécessaires. En plus de manquer de lycées, d'écoles, les nouveaux habitants n'ont pas de logements disponibles.

“La grande vague d'immigration des années 1960 à 1990 a entraîné une croissance démographique se traduisant à Cayenne par la construction de nombreuses cités au-delà du périmètre du centre colonial, dans toute l'île de Cayenne. Ces nouveaux quartiers, composés essentiellement d'habitat collectif et individuel, se sont implantés le long des routes principales, sans maillage secondaire.”²

Le rythme de construction des logements ne tient pas la cadence. Des citoyens présents sur le territoire depuis plus de vingt ans tout comme des familles fraîchement débarquées sur le territoire se retrouvent à la rue, faute de logements disponibles. Dans un territoire où peu est construit, où les immeubles autant que les routes manquent, hommes et femmes se tournent vers la dernière ressource disponible : eux-mêmes. Partout se construisent des quartiers spontanés, sans eau ni électricité, où les habitats sont précaires et les installations dangereuses.

¹ EPFAG, “Présentation générale de la Guyane”, site internet de l'EPFAG, <https://www.epfag.fr/Le-departement.html>

² Direction Régionale de l'Environnement de la Guyane, “Atlas des paysages de Guyane”, VUE D'ICI & ARUAG, 2007, p28

Cette pression démographique entraîne également une urbanisation rapide et anarchique. La situation est donc alarmante et les prévisions ne promettent pas d'améliorations. D'après le Schéma d'Aménagement Régional, la jeunesse de la population, le haut niveau de fécondité et l'attraction de la Guyane envers les populations des pays voisins sont autant de facteurs de croissance démographique qui ne changeront pas structurellement dans les 10 à 15 ans à venir.

*“ QUEL QUE SOIT LE SCÉNARIO MIS EN ŒUVRE, LA POPULATION GUYANAISE CROÎT TRÈS FORTEMENT À L'HORIZON 2030 : MÊME LE SCÉNARIO LE PLUS RESTRICTIF ABOUTIT À UN QUASI-DOUBLEMENT DE CETTE POPULATION ”*¹

Malgré ça le taux d'équipements de la Guyane reste bas. En 2007 le département propose seulement 52 logements sociaux pour 1 000 habitants. Cette même année, la Conférence Nationale du Logement Social en Outre-mer, estime que la Guyane se doit d'atteindre un rythme de construction de 10 000 logements par an, dont 3 000 logements sociaux, pour rattraper son retard. A l'heure actuelle on construit seulement 3 000 logements par an. Les études montrent qu'aujourd'hui 80% des foyers guyanais sont éligibles à l'accession d'un logement social et environ 13 000 familles sont en attente d'affectation.²

La Guyane affronte une crise du logement des plus inquiétantes. Il est fondamental pour comprendre le marché de la construction actuel de saisir cette pression démographique. Multiplier sa population par dix à certes offert à la Guyane le développement qu'elle attendait, mais la rapidité des événements ne permet pas la mise en place d'un développement harmonieux.

1 Direction Régionale de l'Environnement de la Guyane, "Atlas des paysages de Guyane", VUE D'ICI & ARUAG, 2007, p31 (source : Projections de population aux Antilles-Guyane à l'horizon 2030 – Les cahiers Antilles Guyane. INSEE, novembre 2001).

2 ADEME, "ECODOM+, Guide prescriptions techniques pour la performance énergétique des bâtiments en milieu amazonien", 2010

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

On trouvait, au devant de la maison, un espace minéral, chaud et à l'arrière un espace végétal, frais, créant une différence de température tout autour de la maison. Cette variation de température crée une ventilation naturelle entre le jardin et la rue et l'air chaud est chassé par l'air froid, permettant à la maison de rester au frais.

Ce phénomène est rendu possible grâce à deux des qualités de la maison créole. Tout d'abord par la qualité traversante de la maison qui est aujourd'hui cloisonnée pour adapter la maison aux nouveaux usages - plusieurs foyers au sein d'une même maison, la recherche d'intimité, l'insécurité de plus en plus présente - ensuite par la végétalisation de la cour, aujourd'hui bétonnée car les habitants ne veulent plus l'entretenir.¹

POUR ALLER PLUS LOIN, LES GUYANAIS DU XXIÈME SIÈCLE

3.III.

DE NOUVELLES EXIGENCES

“Au 20ème siècle, la volonté d’améliorer l’habitat prime. On assiste à une différenciation de plus en plus marquée entre la maison urbaine et la maison rurale.”¹

Les écrits et analyses s’accordent à dire que le XXème siècle est le théâtre d’un grand changement au sein de l’habitat guyanais. Aux premiers éléments de réponses apportés précédemment s’ajoutent des données liées aux modes de vie et aux attentes des habitants. Reprenant les dires d’Amos Rapoport, nous nous souvenons que le désir est la notion qui influence le plus le logement. Pas étonnant donc, que l’habitat évolue, se mue, se transforme, sous l’impulsion de ses habitants autant que par le contexte du XXème siècle.

À LA RECHERCHE DU CONFORT.

Les maisons traditionnelles créoles manquent de confort.

Sans eau courante ni électricité, sans salle de bain ni cuisine à l’intérieur, ouverte sur l’extérieur malgré l’insécurité qui règne en ville.

Voilà l’image que renvoie aujourd’hui la maison traditionnelle pour la plupart des guyanais.

“Parallèlement, les exigences de confort sont devenues importantes. S’il est tout à fait indiscutable que tous les logements doivent disposer aujourd’hui d’une cuisine, d’une salle de bain et de sanitaires à l’intérieur de la maison, la question est de savoir comment et où intégrer les pièces humides dans le logement”²

Cette recherche de confort est à l’origine de nombreuses innovations au sein du modèle créole traditionnel. L’adaptation du modèle au contexte moderne est délicat puisqu’elle entraîne une modification profonde de ce dernier. La maison traditionnelle, cocon de fraîcheur, doit désormais intégrer des pièces fermées au sein de ses murs poreux. L’insertion de murs pleins, cloisonne la maison et bloque la ventilation naturelle. La maison créole perd peu à peu les avantages qui la définissait.

Le confort renvoie également au sentiment de sécurité et d’intimité. Les derniers évènements - importants cycles migratoires, pauvreté, chômage, cloisonnement des communautés... - ont entraîné un repli général au sein des quartiers. Jadis lieu d’échanges et de discussion, la rue est maintenant vue comme un ennemi car elle accueille les agressions et les vols. Puisque les voisins ne

¹ Direction Régionale de l’Environnement de la Guyane, “Atlas des paysages de Guyane”, VUE D’ICI & ARUAG, 2007 (Source : Guide d’utilisation des bois de Guyane dans la construction, Michel Vernay, Daniel Fouquet, 1997)

² RICHTER Monique, “Pour une réhabilitation de l’habitat créole à Cayenne”, Editions L’Harmattan, Paris, 2010, p5

sont plus des amis, et que la densité de population engendre une hausse de la criminalité, l'habitant se renferme dans sa maison et ferme ses portes. La ventilation naturelle est donc mise à mal par l'apparition de pièces fermées mais aussi par la fermeture systématique des fenêtres en façade. Les dispositifs qui autrefois, faisait de la maison créole un habitat adapté, lui desservent aujourd'hui.

Le bois participe lui aussi au sentiment d'insécurité qui se dégage de la maison traditionnelle. L'architecture bois est assez fragile et les architectes qui construisent aujourd'hui avec ce matériaux, préconisent l'utilisation d'un bois massif, de section épaisse, afin de dissuader les éventuelles utilisations de scies, opérations déjà observées sur les anciennes maisons en bois¹.

Le sentiment d'insécurité influe la forme du bâti mais aussi son environnement immédiat. A Saint-Laurent par exemple, on observe l'apparition de barbelés, de clôtures autour des jardins et des maisons. La sécurisation de l'espace occupe les esprits et engendre des mesures qui modifient autant l'utilisation de l'espace que son aménagement.

Le confort, c'est aussi habiter un logement de qualité et facile d'entretien. Hors la maison en bois est rongée par les termites et sa durée de vie dépend de son bon entretien. Il faut non seulement la restaurer mais préserver, au cours du temps, son bois fragile. Sa cour, végétalisée, requiert également de l'attention. A l'inverse, le logement en béton est d'un part neuf, et d'autre part, facile d'entretien. De même pour la cour, une fois bétonnée, il n'est plus nécessaire de s'inquiéter de la tonte de l'herbe ou de la coupe des arbres.

Enfin, une maison "*en dur*" assure un avenir, un patrimoine que l'on peut laisser à ses enfants. C'est un confort matériel voir psychologique. C'est l'assurance d'un logement qui tienne malgré le temps qui passe et les intempéries et qui garantit un toit pendant de nombreuses années.

UN DÉSIR DE MODERNITÉ

Le désir de modernité, apparu au cours du XXème siècle, détourne les guyanais de l'habitat traditionnel.

Premièrement les nouvelles populations arrivées sur le territoire ne ressentent pas d'attache à ce type d'habitat née de la culture créole. L'habitat traditionnel est liée à la tradition, à une histoire spécifique. Aspirant à un logement sécurisé et confortable, les non créoles se tournent d'autant plus rapidement vers la construction moderne qui répond à leurs attentes.

En ce qui concerne certaines familles Créoles, ni la coutume ni les possibilités de rénovation de la maison traditionnelle, ne viennent perturber l'envie d'une maison "*en dur*". Puisque le bois est catégorisé comme vieux, le béton comme moderne, que l'accession à une maison moderne est signe d'une ascension sociale, et que finalement le béton coûte moins cher, la plupart des maisons construites à la fin du XXème siècle sont en béton ou agglomérés.

Les maisons en bois renvoient à l'image de la pauvreté, au souvenir des maisons précaires d'avant les années 1960. Les habitants en phase d'ascension sociale auront tendance à rejeter le bois dans le logement. A l'inverse, pour les guyanais issus d'une classe sociale plus aisée, la maison

traditionnelle en bois symbolise la maintien d'un certain standing social car, comme nous l'avons vu précédemment, maintenir une maison de maître en état est très coûteux.

Interviennent encore une fois les études d'Amos Rapoport² concernant les désirs et la place de la culture. Le mode de vie et l'aspect latent de l'activité, autrement dit le sens, tout deux liée à la culture, influent directement l'environnement bâti. Ainsi, au fur et à mesure que les modes de vie et les significations évoluent, les espaces évoluent. Le sens, est l'aspect le plus latent de toute activité. Il représente le désir et prévaut sur les autres critères liés à l'habitat. En effet, les choix, parfois irrationnels d'apparence, qui sont observés chez les utilisateurs sont en fait un prolongement de leurs désirs, souvent plus importants pour eux que leurs besoins.

Le désir de la plupart des guyanais, qu'ils soient d'origine créole ou autre, à l'aube du XXIème, est d'accéder non seulement à un logement mais un logement en béton, qui reflète leur modernité et leur place dans la société.

“AUJOURD'HUI CONSTRUIRE EN BOIS ÇA FAIT "CHEEP", LA CULTURE A CHANGÉ ET AVOIR UN LOGEMENT EN BÉTON EST SYNONYME DE RÉUSSITE, ON ACCÈDE À UN STATUT SOCIAL, CE QUI, ICI EN GUYANE, COMPTE.”³

La maison neuve, en béton, a donc prit la première place, face à la maison traditionnelle en bois, en bien mauvais état. Et si la maison de maître était rénovée, remise aux normes et qu'elle disposait de tout le confort ? En effet on observe malgré tout une affection particulière des Créoles à la maison traditionnelle. Dans son ouvrage *Pour une réhabilitation de l'habitat créole à Cayenne*, Monique Richter, architecte, a interrogé plusieurs ménages sur leur relation à l'habitat, à l'horizon 2015. Ses études ont démontré que les habitants d'origine guyanaise ou antillaise - de culture créole donc - ont une nette préférence pour le logement traditionnel dès lors que celui-ci est rénové. La maison de maître reste l'habitat privilégié des créoles, mais son état de détérioration les en éloigne. A contrario, pour les habitants d'origines étrangères interrogés, le logement moderne prédomine.

Le temps aussi entre en jeu. Construire une maison en bois signifie avoir accès à cette matière première, une première étape laborieuse en Guyane due au manque de filière bois. C'est aussi un matériaux qui nécessite un temps de séchage relativement long - environ 2 ans - ce qui peut finir de décourager les derniers enthousiastes.

L'arrivée de la climatisation également est à prendre en compte. L'électricité étant plus accessible, tant financièrement qu'en quantité, la climatisation est intégrée au sein des maisons, qu'elles soient anciennes ou nouvelles. La ville devenant bruyante avec la multiplication des voitures, la climatisation permet de se passer de la ventilation naturelle et ainsi isoler la maison du bruit mais aussi de la poussière. Bien que son installation soit critiquable sur le plan environnementale, elle a donc ses avantages. Les maisons traditionnelles ne sont initialement pas conçues pour intégrer la climatisation et logement moderne prend une fois de plus l'avantage.

2 RAPOPORT Amos, "Culture, architecture et design" Edition Infolio, 2006

3 LERP Y Maéva, architecture au sein de l'association AQUAA, Cayenne

UN BESOIN DE RENTABILISATION ET D'ÉCONOMIES.

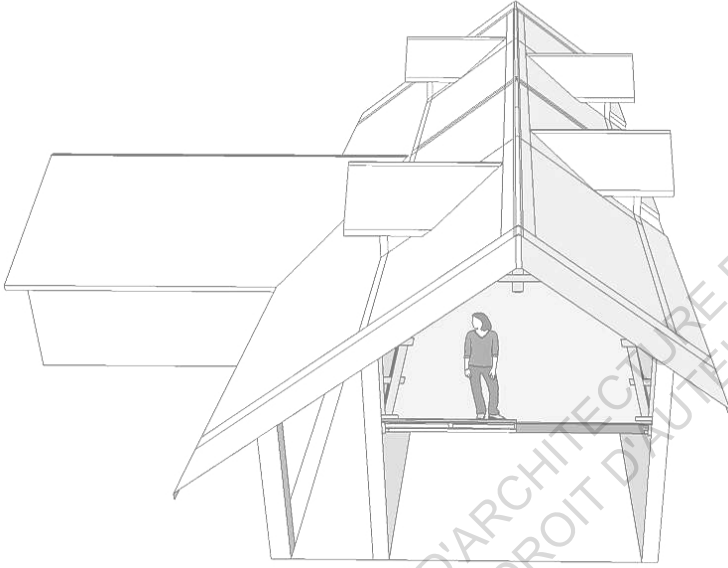
Outre sa symbolique sociale et son image moderne, le béton a pris le monopole de la construction grâce à son avantage budgétaire. A l'heure où la crise du logement est de plus en plus problématique en Guyane, le béton apparaît comme un sauveur, une promesse. Sa rapidité de production et d'exécution le hisse en tête de course, un phénomène accentué par le faible coût que requiert son utilisation. Avec le béton on construit plus vite et à moindre coût.

Jusqu'au début du XXème siècle, l'entraide entre voisins au sein du quartier, pour divers travaux, assure à chacun l'entretien, sans frais, de sa maison. La professionnalisation de la Guyane est venue impacter ce fonctionnement, et dorénavant l'entretien de la maison a un coût. On cherche alors à rentabiliser son logement afin qu'il ne devienne pas un gouffre financier. A Saint-Laurent notamment, les habitants entreprennent des travaux importants sur les maisons de la pénitencière. Certains décident de "rétrécir" leur maison. Se débarrassant de l'importante hauteur sous plafond et des combles, ils abaissent le toit pour obtenir un volume intérieur moins conséquent. Cette modification du modèle créole est rendu possible grâce à l'installation de la climatisation, qui rend obsolète la nécessité d'une maison haute et des espaces éloignés du toit et ainsi de la chaleur. Evidemment son utilisation n'est pas sans conséquences, économiques ou environnementales. Malheureusement l'installation de la climatisation apporte un confort non négligeable aux habitants, et ces derniers la favorisent au profit d'une ventilation naturelle.

D'autres, font le choix d'optimiser cet espace disponible en y ajoutant des pièces. En installant des fenêtres aux combles, ils les transforment en véritable étage ou en mezzanine, pouvant accueillir de nouveaux habitants. Les dépendances également font l'objet de travaux et deviennent des appartements. Parfois indépendants, ils sont loués, apportant ainsi un revenu au ménage. Souvent aussi, ils sont occupés par un parent, qui peut profiter de son indépendance tout en étant en contact régulier avec la famille.

L'économie et la rentabilisation prime donc sur le marché de la construction, impactant le choix des matériaux et des formes architecturales. Les immeubles, inexistant jusqu'au XXème siècle, sont aujourd'hui monnaie courante et se construisent aussi bien en périphérie qu'au sein des villes. Les nouvelles constructions cherchent à atténuer le coût de construction mais aussi à rentabiliser l'emprise au sol et l'espace environnement. En effet, depuis les grandes vagues migratoires, les villes s'étendent au lieu de se densifier. Cet étalement urbain questionne non seulement l'espace disponible mais aussi la question de la mobilité.

On utilise aussi le parpaing, qui est peu onéreux mais qui empêche à la maison de respirer. De ce fait, les habitants, qui ne supportent plus la chaleur à l'intérieur se voient obligés d'installer la climatisation. L'énergie étant relativement cher en Guyane, ce qui devait au départ être une maison à moindre coût, peut vite devenir très consommatrice et onéreuse.



La transformation des combles en étages permet de rentabiliser le volume et de partager la maison en plusieurs locataires, assurant ainsi des revenus au propriétaire ©Yves Bhagooa



Travaux sur une maison de la pénitencière, 2017 ©Yves Bhagooa

ÉVOLUTION DU SCHEMA FAMILIAL ET DES RELATIONS SOCIALES

La transformation du modèle créole, de la moitié du XXème siècle à nos jours, n'est pas le simple fait d'une modification du contexte sociétale et économique, mais également de l'évolution du schéma familiale et des relations sociales en Guyane.

Par exemple la rue, lieu privilégié de rencontres et de lien social, désormais envahie par la voiture qui a prit une place prépondérance, n'est plus qu'un simple lieu de passage, de transition.

La famille et son fonctionnement évoluant avec les années, elle bouleverse elle aussi le modèle créole qui est basé sur un schéma traditionnel.

Tout d'abord, la maison traditionnelle porte en elle des valeurs familiales très fortes, dûes à l'importance de la famille dans la culture créole. En effet jusqu'au début du XXème la famille est très présente dans la vie des guyanais et la parenté se lie dans l'espace sociale des villes. Les familles se réunissent régulièrement et il n'est pas rare d'accueillir chez soi ou d'héberger un parent. Les réunions familiales sont donc fréquentes et chères aux guyanais, la maison est le support de ses rencontres quotidiennes.

On observe de plus en plus un détachement de ce schéma familial, noyau de la vie guyanaise et "*de nos jours tout le monde est devant sa télé... ou dans sa voiture*"¹. Les jeunes accordent moins d'importance à la famille et aux relations de voisinage si bien que les maisons se ferment et tourne le dos à la rue.

La grande diversité de communautés au sein des quartiers explique aussi la rupture des liens sociaux auparavant si forts. La barrière de la langue, la différence de culture et de modes de vie, la peur de l'autre, tous ces éléments, et d'autres encore, participent au cloisonnement communautaire et au repli des habitants.

1 RICTHER Monique, "Pour une réhabilitation de l'habitat créole à Cayenne", Editions L'Harmattan, Paris, 2010, p47

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

AU SECOURS DE LA GUYANE, LES ACTEURS DU CHANGEMENTS

3.IV

La Guyane accumule donc des obstacles sur son trajet. Le parcours semble semé d'embûches et la montagne de problèmes de plus en plus insurmontable. Heureusement les collectivités territoriales tentent d'agir sur tous les fronts et d'apporter un minimum de réponses aux habitants. Pas prêtes de baisser les bras, elles mettent en place de nombreux dispositifs afin de rendre le développement possible. A leurs côtés, des acteurs engagés, comme des architectes ou des associations, œuvrent pour ce développement tout en s'assurant de l'amélioration de la situation. Il ne s'agit pas simplement de construire à tout va afin de rattraper l'écart, mais de construire intelligemment afin d'offrir à la population un confort de vie.

INTERVENTIONS DE L'ÉTAT

La Guyane est une collectivité territoriale constituée de 22 communes, qui, chacune à leur échelle et avec leurs moyens, agissent pour améliorer la situation. Les documents d'urbanisme sont régulièrement mis à jour, des budgets sont débloqués et des actions sont menées au sein de villes.

Depuis 2009, le département - ainsi que ces voisins d'outre-mer - est doté d'une RTAA DOM, un document officiel concernant les règles thermiques, acoustiques et d'aération qui régissent les constructions des DOM. Les réglementations s'appliquant à la métropole sont inadaptées pour les DOM, en raison des différences de climat et de mode de vie

Mais les réglementations dédiées aux DOM, pensées pour réguler la construction et assurer des logements adaptés au climat comme aux habitants, sont, d'après Maéva Leroy, peu respectées pour les logements guyanais. Contrairement au secteur tertiaire et à la construction des équipements, où le respect de la réglementation est vérifiée, le domaine de l'habitat échappe quelque peu à ces lois. Un témoignage corroboré par Jérémy Ray, architecte, pour qui le marché de la construction guyanaise serait davantage soumis à des conseils qu'à des réglementations.

Des documents comme ECODOM, HQEA¹, sont à disposition des acteurs de la constructions et des particuliers comme des outils et non des obligations. De plus, bien qu'il existe la RTAA DOM en Guyane, certains projets paraissent ne pas s'en soucier. Un concours en 2019, pour un projet de lycée à Saint-Laurent par exemple, présentait des demandes basées sur la RT2012 française, inadaptée au contexte guyanais.

Heureusement, la Guyane recense depuis quelques années de nombreuses entités destinées à réguler l'aménagement du territoire. L'EPFA Guyane par exemple, l'établissement public foncier et d'aménagement de la Guyane, est "un nouvel établissement public à caractère industriel et

¹ Ces sont des dossiers, des guides, qui regroupent des conseils sur la construction bioclimatique en Guyane, élaborés par des organismes comme l'ADEME, l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie.

commercial de l'Etat, créé par décret n°2016-1865 du 23 décembre 2016¹. Aujourd'hui principal acteur d'aménagement du département, l'EPFAG est à l'origine de nombreuses décisions urbaines et d'opérations de logements

“L'établissement garde ses missions historiques de construction de la ville amazonienne durable, d'action foncière au service des collectivités, d'acteur du développement économique, d'aménagement de nouvelles surfaces agricoles utiles”²

L'EPFAG intervient au niveau du foncier, de l'aménagement de l'habitat mais aussi de l'aménagement des espaces ruraux. Il est l'outil de mise en œuvre de l'Opération d'Intérêt National, OIN, en Guyane. L'OIN est une opération annoncée en juin 2015 par le Gouvernement, dont la gouvernance est équilibrée entre l'État et les collectivités de Guyane.

En 2016, un décret instaure 24 périmètres d'Opération d'Intérêt National, *“représentant une surface de plus de 5000 hectares, afin d'accélérer le développement de la Guyane, en accueillant du logement et de l'activité économique, dans un cadre urbain qualitatif”³*

Au sein de cette opération de grande envergure, L'EPFAG est comme un chef d'orchestre, permettant la mise en œuvre de projets d'aménagements cohérents sur l'ensemble de ces périmètres.

“L'Opération d'intérêt national est une grande opération d'urbanisme partenariale, avec l'engagement prégnant de l'État sur le territoire, considéré comme prioritaire. Elle va permettre de changer de stratégie en matière de développement urbain et d'accélérer la construction de logements et d'équipements pour rattraper le retard de la Guyane.”⁴

A PLUS PETITE ÉCHELLE, LES MAIRIES AUSSI AGISSENT

A Cayenne par exemple, un plan du patrimoine, établi par le service départemental de l'architecture et du patrimoine, SDAP, a été annexé au PLU de la ville. La réhabilitation du patrimoine est aussi assurée par des organismes publics, et des aides spécifiques peuvent être accordées par l'ANAH, l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat, dans le cadre d'une OPAH, une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat.

“La municipalité de Cayenne, en partenariat avec les services de l'Etat et l'ANAH a engagé dès 2002 la réhabilitation de nombreuses maisons créoles. Le CNES/CSG a aussi participé au financement d'environ 40 maisons créoles traditionnelles avec ses partenaires.”⁵

1 Définition donnée par l'EPFAG sur son site internet. <https://www.epfag.fr/spip.php?rubrique5> consulté le 01/02/2020

2 Site internet de l'EPFAG, <https://www.epfag.fr/spip.php?rubrique5> consulté le 01/02/2020

3 Définition donnée par l'EPFAG, <https://www.epfag.fr/spip.php?article723>, consulté le 01/02/2020

4 Plaquette questions réponses grand public, l'OIN en Guyane, proposée par l'EPFAG

² PHIL Philippe, “Les maisons créoles et les bâtiments publics anciens de Cayenne”, blog de Marie-Odile et Philippe, 2014 <http://delaunay-kourou.over-blog.com/article-19405672.html>

A Saint-Laurent, la mairie organise des phases de concertations, fait appelle à des programmistes afin d'évaluer au mieux les besoins de ses habitants et commande des études approfondies de son territoire. La ville tente de prévoir les transformations et établit des plans d'actions sur plus de vingt ans, à différentes échelles, sur l'ensemble de sa région.

Cayenne étant déjà constituée, elle profite à moindre mesure de cette dynamique. Coincée par la présence des fleuves, elle ne peut engager de réflexion à grande échelle. Globalement aujourd'hui les zones non construites sont soit des monts, soit des zones inondables.

Gregory Boninneau, programmiste, travaille en collaboration avec l'EPFAG, au développement de Saint-Laurent et à la densification de Cayenne. L'extension de Cayenne posant des problèmes d'accessibilité et de mobilité, les deux partis proposent un projet à la reconquête du tissu urbain d'un territoire proche de Cayenne.

Parmi les nombreuses actions menées par les villes de Guyane, on peut souligner la mise en place par la ville de Saint-Laurent d'une Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine, une AVAP. Soutenu par le Ministère de la Culture, le projet vise à valoriser le patrimoine de la ville, en délimitant des zones à préserver, contrôlant aussi bien les nouvelles constructions que les réhabilitations.

“L'AVAP a pour objet de promouvoir la mise en valeur du patrimoine bâti, des espaces et du cadre de vie dans le respect du développement durable. À l'initiative de la commune, elle est fondée sur un diagnostic architectural, patrimonial et environnemental, prenant en compte les orientations du projet d'aménagement et de développement durable du plan local d'urbanisme, afin de garantir la qualité architecturale des constructions existantes et à venir ainsi que l'aménagement des espaces.”⁶

En 2011, le Gouvernement crée la DEAL, la Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement. Elle est un acteur majeur en Guyane dans plusieurs domaines dont notamment celui du développement de l'offre de logement et celui de l'aménagement équilibré des territoires. Par exemple en 2012, la DEAL a constitué un document intitulé “*Exemples de solutions conformes à la RTAA, applicables aux bâtiments d'habitations en Guyane*”⁷. Au sein de ce guide qui se veut être une aide à la conception, on retrouve des réponses concrètes aux exigences réglementaires relatives aux caractéristiques thermiques et acoustiques en place sur les territoires d'outre-mer, autrement dit la RTAA DOM.

6 Définition donnée par la ville de Saint-Laurent du Maroni sur le site de la ville, https://www.saintlaurentdumaroni.fr/Une-AVAP-pour-Saint-Laurent-du-Maroni_a3218.html, consulté le 01/02/2020

7 DEAL, “*Exemples de solutions conformes à la RTAA, applicables aux bâtiments d'habitations en Guyane*”, 2012

L'architecte peut également s'appuyer sur un document proposé par l'ADEME, l'agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie en Guyane.

“L'ADEME est l'opérateur de l'État pour la transition écologique et solidaire. En Guyane, elle applique les plans et programmes de la loi de transition énergétique et croissance verte de 2015 déclinés à la situation spécifique de la région.”¹

Concernant la construction, l'ADEME est l'auteur d'ECODOM+, un “*guide de prescriptions techniques pour la performance énergétique des bâtiments en milieu amazonien*”². L'agence favorise la construction de logements sociaux économes en énergie mais également agréables à vivre. Elle présente au sein de ce guide la démarche ECODOM+. Cette dernière est d'après l'agence la réponse aux attentes des usagers, amélioratrice de confort, attentive à l'économie d'énergie et respectueuse de l'environnement.

S'inspirant du label THPE, récompensant les constructions à très haute performance énergétique en France, absent pour les DOM, l'ADEME, accompagnée de la Caisse des Dépôts a mis en place le label ECODOM+. Ce label vise à encourager les projets bioclimatiques en Guyane en proposant un prêt à taux bonifié aux constructions de logements sociaux qui répondent aux critères du label.

L'IMPLICATION DES ASSOCIATIONS

En parallèle des actions portées par le Gouvernement, des associations agissent quotidiennement en Guyane pour lutter contre l'urbanisation incontrôlée des villes et en faveur d'un habitat adapté au climat et aux habitants.

AQUAA par exemple est une association fondée par des architectes de formations en 2004. Cet acronyme signifie Action pour une Qualité Urbaine et Architecturale Amazonienne, et l'association travaille “*pour une meilleure intégration du développement durable et une réduction des impacts environnementaux dans l'acte de construire et d'aménager le territoire de Guyane*”³. Basée à Cayenne, AQUAA forme et informe les particuliers tout en communiquant à travers la Guyane, des conseils pour une architecture bioclimatique et responsable.

L'association promeut le développement durable dans la construction et renseigne le public sur ce mode de construction. Elle favorise l'émergence de pratiques locales adaptées aux contextes économiques, sociaux, culturels, écologiques et climatiques de la Guyane.

Les architectes interviennent principalement à la phase d'esquisse du projet, travaillant sur l'implantation du bâtiment sur la parcelle ou encore sur l'orientation des façades afin de capter le vent et ainsi faire des économies d'énergie.

1 Définition proposée par l'ADEME, sur son site internet, <https://www.guyane.ademe.fr/lademe-en-region/qui-sommes-nous>, consulté le 01/02/2020

2 ADEME, “*Guide de prescriptions techniques pour la performance énergétique des bâtiments en milieu amazonien*”, 2010

3 Définition donnée par AQUAA sur son site internet, <http://www.aquaa.fr/presentation-et-historique-de-lassociation/>

D'après Maéva Leroy, architecte opérant chez AQUAA, l'intérêt des guyanais pour les principes bioclimatiques dans la construction ne cesse d'augmenter. L'association communique de plus en plus, participe à des salons et son action touche tout type de personnes, des retraités, des jeunes qui s'installent, des guyanais autant que des métropolitains, ...

L'architecte explique cet engouement très simplement. Une grande partie des habitants qui font appel à AQUAA vivent aujourd'hui dans des logements qui ne sont ni isolés ni ventilés. Souffrant de la chaleur quotidiennement ils se tournent alors vers des aides comme celles que proposent l'association afin d'améliorer leur confort de vie.

Dans l'ouest guyanais, une association du nom de Maroni Lab, située à Saint-Laurent, est née d'un long processus de réflexion sur la transition urbaine de Saint-Laurent du Maroni. Elle accompagne la mairie de Saint-Laurent et l'EPFAG sur le développement de la ville en pleine mutation.

Active depuis 2019, l'association travaille essentiellement aux côtés des habitants des quartiers spontanés. L'enjeu pour elle est de comprendre au mieux les modes d'habité des quartiers spontanés, dans le but de les répliquer dans les nouveaux projets, mais aussi d'améliorer le bâti actuel.

Le Maroni Lab travaille à la cohésion de la ville de Saint-Laurent et à l'intégration des quartiers spontanés à la trame urbaine en les rendant passant et en invitant les gens à y venir. Avec des ateliers, des concertations, des visites, du conseil et de la médiation, l'association œuvre pour que ces quartiers fassent partie de la ville au même titre que les quartiers officiels.

Joana Olier, présidente de l'association, parle de restructuration pour les quartiers spontanés. En effet le déficit est désormais trop important voire impossible à rattraper. Pour plus d'efficacité, l'association propose de partir du logement existant et de tenter au maximum son amélioration en commençant par l'installation des réseaux, d'eau courante et d'électricité. Puisque ces quartiers sont aujourd'hui parties constituantes de Saint-Laurent, l'action du Maroni Lab sur le territoire est primordial.

ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUS SAU DROIT DE REPRODUCTION

Pourquoi avez vous eu besoin de créer AQUAA ?

Il y a aujourd'hui beaucoup de constructions qui sont faites sans tous ces principes bioclimatiques, sans intérêts pour le climat pourtant intolérant de la Guyane. On construit à toute vitesse dans l'espoir de pallier à l'explosion démographique énorme que subit la Guyane depuis quelques années. Ça s'étend partout, surtout qu'il n'y a pas trop de construction à étage, surtout dans le centre ville. Les constructions s'étalent, on ne cherche pas à densifier les espaces déjà construits.

Comment explique-t-on ces nombreux habitats modernes inadaptés au climat ?

Le problème en Guyane c'est que l'on construit d'abord et que l'on réfléchit ensuite.

Tout le monde veut construire moins cher et l'offre en terme d'entreprises est très limitée. Il n'y pas beaucoup d'entreprises de construction présente sur le continent, l'offre est très limitée par rapport à la métropole et ce manque de concurrence amène à une stagnation des prix. Pour espérer une meilleure qualité il faut importer de la métropole et donc les prix augmentent considérablement ainsi que le temps.

Pourquoi ne pas utiliser que du bois ?

C'est une question de structure et de climat. A l'origine les matériaux étaient choisis pour leur qualité thermique, permettant de garder au mieux la fraîcheur de la maison. La terre ou la brique sont aussi là pour protéger le bois du sol en le surélevant de quelques centimètres. ¹

LA GUYANE
HABITATS CRÉOLES TRANSFORMÉS

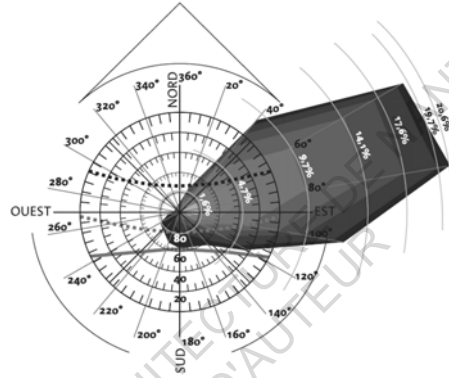
CHAPITRE 4. PETIT GUIDE D'UNE ARCHITECTURE RESPONSABLE

TIRER LEÇON DU MODÈLE
TRADITIONNEL

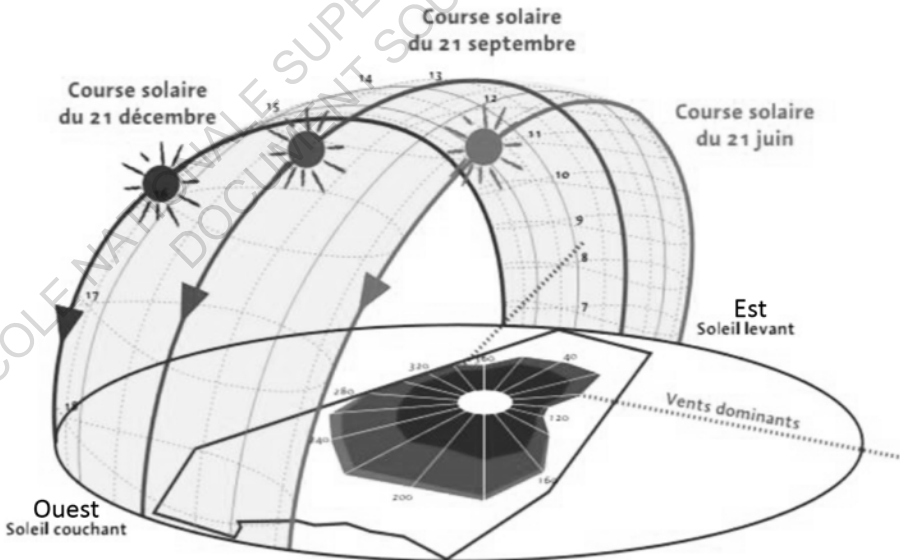
ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'ACCÈS LIBRE

I. UNE MAISON RESPONSABLE TIENS COMPTE DE SON ENVIRONNEMENT

Tout d'abord, il est important de connaître son environnement afin de le maîtriser et d'en tirer avantage. Rappelons que le climat de Guyane est caractérisé par une grande régularité des vents, une bonne stabilité climatique et une faible variation des températures. Les précipitations sont quotidiennes et plus ou moins abondantes. Le taux d'humidité, quant à lui est relativement élevé, et varie entre 65% et 95%. L'air est donc globalement saturé en vapeur d'eau. Le soleil adopte une position équatoriale et apporte un ensoleillement important.



Rose des vents pour la Guyane ©ADEME Guyane



L'ensoleillement important en Guyane est dû à position équatoriale du soleil ©ADEME Guyane

La construction bioclimatique assure un confort, qu'il soit visuel, olfactif, acoustique ou encore hydro-thermique. Ainsi, la construction doit être en mesure de gérer la quantité de lumière, la qualité des vues, les odeurs et pollutions intérieures comme extérieures.

Mais aussi le niveau sonore et les différents apports de chaleur. L'idéal est donc d'avoir un habitat qui soit protégé et qui protège l'habitant du soleil, tout en favorisant la ventilation naturelle, dans le but de diminuer la température ressentie au sein de la maison.

2. BIEN CHOISIR SON IMPLANTATION POUR PROFITER DES VENTS

Tout comme les maisons de maître qui se trouvaient sur les hauteurs pour profiter au plus de la brise, l'implantation de la construction au sein de la parcelle est importante afin de profiter des vents dominants.



Les vitesses les plus rapides se rencontrent au sommet des monts



Les vallées quant à elles peuvent canaliser les vents



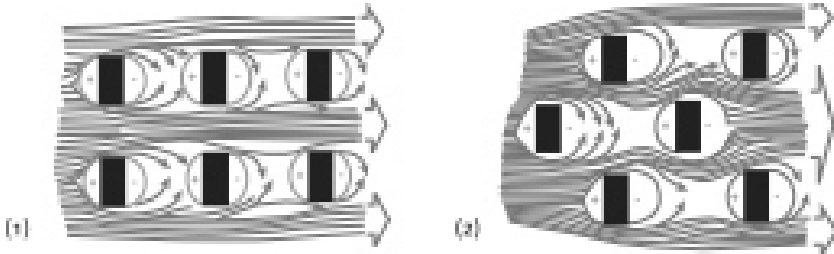
L'effet du vent dévié par un mont peut profiter à l'habitation, si cette dernière est placée à une certaine distance de la colline



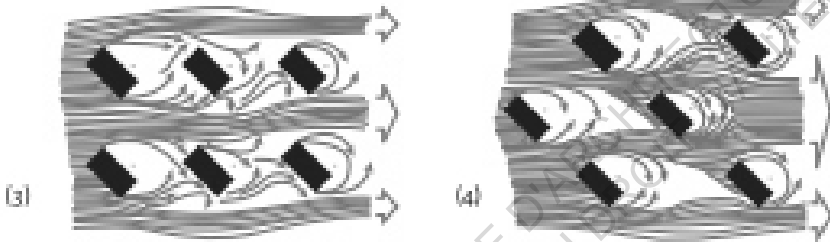
Les vents qui sont déviés et canalisés ont une vitesse d'air accrue au point de passage le plus étroit. C'est l'effet Venturi

Schémas d'après Martin Evans, Housing, Climate and confort, Architecture Press, J. Wiley, 1980 ©ADEME, "ECODOM+", 2010

Il est tout autant important de prendre en compte l'influence des bâtiments les uns par rapport aux autres, et de ne pas gêner ou être gêné par les constructions alentours.

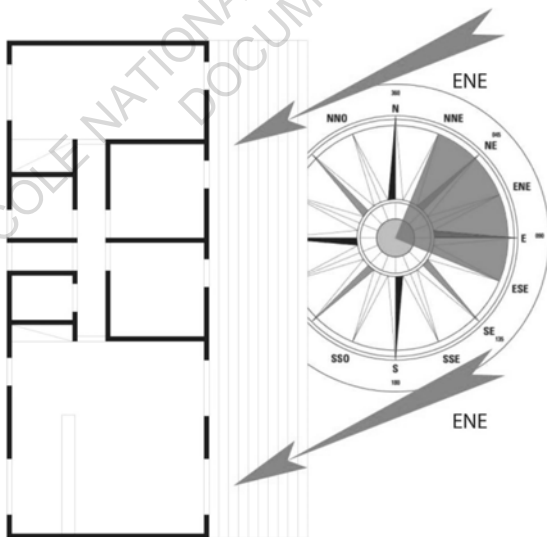


Lorsque le vent est perpendiculaire à la façade principale, la disposition en quinconce diminue l'effet de masque et la ventilation sera meilleure qu'avec une disposition linéaire



Lorsque le vent est de biais par rapport aux façades, la disposition en quinconce diminue les zones de turbulence à l'arrière des maisons qui rend la ventilation difficile.

Schémas d'après A. Bowen, *Classification of air motion systems and patterns*, dans *PASSIVE COOLING*, Editions I. Clark et K.Labs, 1980



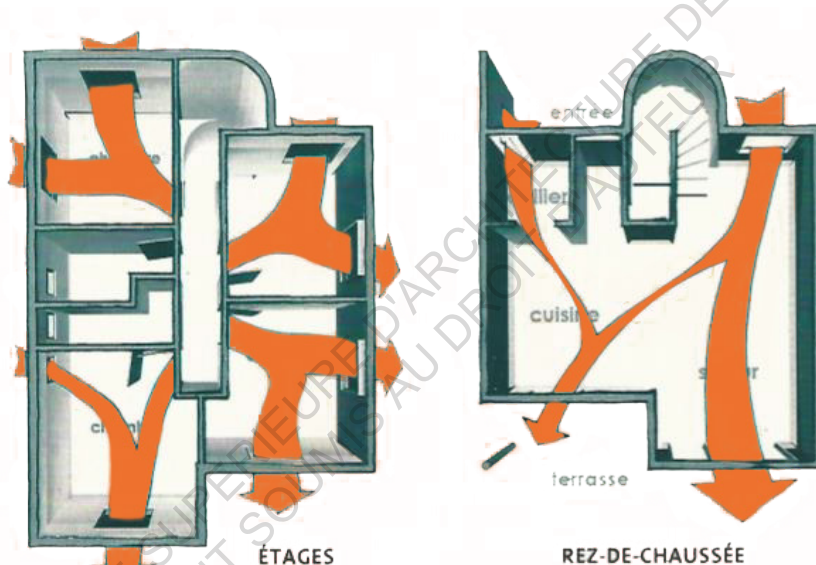
Si on oriente le bâtiment face aux vents dominants, on profite au maximum de cette ressource naturelle peu gourmande en énergie.

©ADEME, *Guide pratique pour la maison, vivre dans une maison saine, confortable et économe en énergie*, 2008

3. VENTILER

Puisqu'on ne peut entièrement maintenir la chaleur à l'extérieur du logement, il est important de pouvoir chasser l'air chaud à l'extérieur. Pour cela on fait appel à la ventilation. La climatisation bien sûr est une solution mais la ventilation naturelle présente plusieurs avantages en termes de confort thermique.

Elle permet de balayer et d'évacuer la chaleur accumulée pendant la journée, mais procure aussi une sensation de fraîcheur sur la peau. L'air en mouvement, combinée à la relative humidité de l'air et à la sudation de la peau, fait l'effet d'une brise fraîche sur la peau.

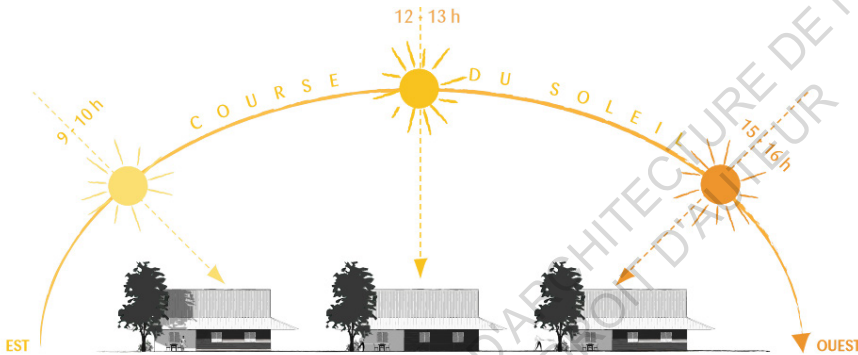


Les jalousies martiniquaises et les lames en bois présentes sur les maisons traditionnelles assuraient la porosité des façades tout en conservant l'intimité du logement.

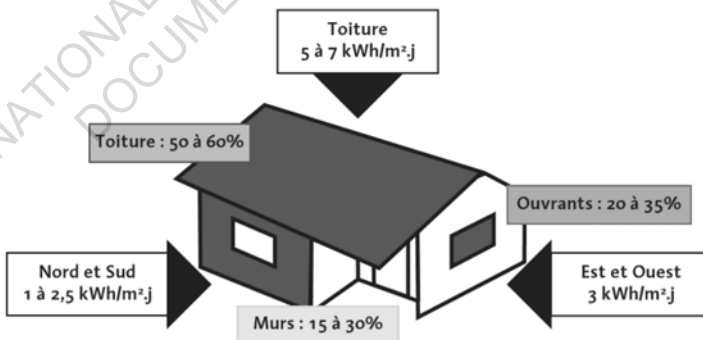
Des persiennes ou des ouvertures ajourées, permettent à l'air de rentrer tout en assurant la sécurité du logement. Pour profiter de la ventilation naturelle, la construction doit aussi être traversante.

4. UNE ORIENTATION SUIVANT LA COURSE DU SOLEIL

L'orientation maîtrisée est aussi un atout pour se protéger de la chaleur. L'étude de la position de la course du soleil nous permet de prendre les précautions adéquates. Il est primordial d'éviter l'exposition à l'ouest et l'est, ou du moins de renforcer la protection en ces points cardinaux. A l'instar des toits débordants des maisons traditionnelles, la toiture doit suivre ce raisonnement et se prolonger afin d'abriter les murs et les ouvertures et ainsi bloquer les rayons chauds du soleil.



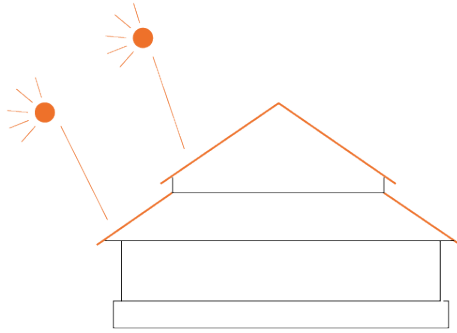
Pour se protéger du soleil, il faut éviter les surfaces orientées à l'ouest ©AQUAA



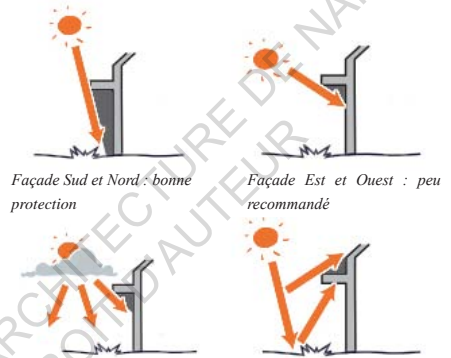
La toiture s'adapte à la course du soleil ©ADEME, "ECODOM+, Guide prescriptions techniques pour la performance énergétique des bâtiments en milieu amazonien", 2010

5. SE PROTÉGER DES RAYONS SOLAIRES

Ensuite, intéressons-nous à la protection solaire des murs et des ouvertures. Le débord de toiture et les auvents sont les premières barrières rencontrées par les rayons du soleil, ils sont donc d'une importance capitale. Ces dispositifs sont particulièrement efficaces pour les façades exposées au nord et au sud, là où le soleil est au plus haut dans sa course.

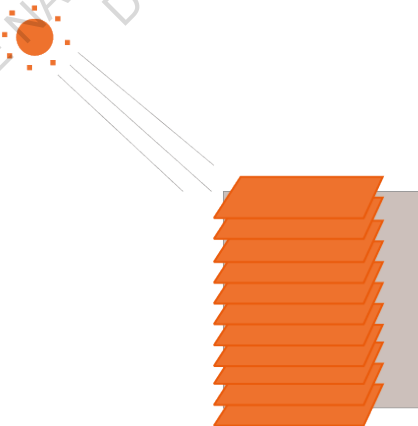


©production personnelle



©production personnelle, source : ©ADEME, "ECODOM+, Guide prescriptions techniques pour la performance énergétique des bâtiments en milieu amazonien", 2010

Les températures entre le jour et la nuit variant peu, la maison n'a pas besoin d'avoir une forte inertie. A ce stade peu importe le matériau donc, l'important est, encore une fois, de protéger la maison contre le rayonnement solaire. Pour protéger les ouvertures et façades des rayons trop bas du soleil on peut installer des brises soleil. Le brise soleil reçoit la chaleur et filtre la luminosité qui peut parfois s'avérer inconfortable. Grâce à l'espace laissé vide entre le mur et le brise soleil, la chaleur s'évacue au lieu d'entrer au sein de la maison.



©production personnelle

Les rayons solaires rencontrent un bardage bois, ils réfléchissent et réchauffent cette lame d'air qui se ventile au fur et à mesure. On évite ainsi l'accumulation de chaleur et le transfert de la chaleur vers l'intérieur.

6. LA TOITURE, ENTRE MATÉRIAUX ET ISOLATION

La matérialité de la couverture a aussi son importance. La teinte du matériaux mais aussi sa qualité thermique peut facilement provoquer la surchauffe du bâtiment s'il est mal choisi. Un matériau qui allie une teinte clair et une forte inertie thermique va diminuer l'apport de la chaleur par la toiture.



Les tôles ondulées et les bacs acier sont des matériaux économiques, il ne présentent néanmoins aucune inertie thermique



Les tuiles en terres cuites sont réalisables avec des matériaux locaux. De plus, elles ont une inertie thermique intéressante



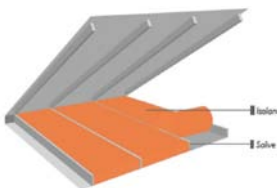
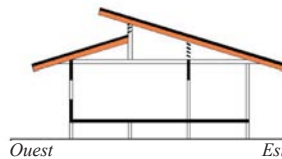
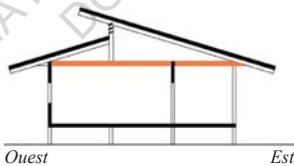
Pour les toitures plates, on peut utiliser un revêtement MEPS, gris clair



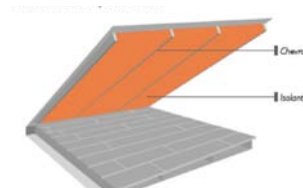
Les bardeaux de bois, généralement du Wapa, ont l'avantage de la proximité et d'une bonne qualité thermique

Les matériaux les plus utilisés pour les toitures ©AQUAA

La maintien de la chaleur hors du volume intérieur, passe aussi par une bonne isolation. L'isolation thermique peut être installée en sous-face de la toiture ou bien au niveau du dernier plafond. Utile seulement en toiture, l'isolant est de faible épaisseur. En effet, puisque l'on se protège des rayonnements solaires et non contre la perte de chaleur comme en métropole par exemple, 7 cm suffisent. D'autant plus qu'en isolant trop la maison, on risque d'accumuler la chaleur à l'intérieur et ainsi d'obtenir le résultat inverse.



Isolation du sol



Isolation du toit

7. MATÉRIALITÉ

Bien que l'inertie thermique ne soit pas primordial en Guyane, AQUAA conseille l'utilisation du bois pour des raisons écologiques et économiques. En effet construire en bois favorise l'économie locale, diminue la production de déchet et d'énergie grise et autorise le recyclage du bâtiment.

Une autre solution, malheureusement très peu développée bien que tout aussi prometteuse, existe en Guyane. Il s'agit de la terre crue, un matériau qui en plus d'apporter une isolation phonique, favorise la respiration du bâtiment. Fabriquée à partir de matériaux locaux, la terre crue est un matériau auto-portant, qu'il est néanmoins nécessaire de protéger contre l'humidité et l'eau. Peu de filières existent aujourd'hui sur le département, empêchant la planification de projet de grandes envergures.



Utilisation de la brique et du bois comme matériaux de construction au sein d'une maison guyanaise. Photos ©Amarante architecture

LA GUYANE
HABITATS CRÉOLES TRANSFORMÉS

CONCLUSION

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

L'étude de l'histoire de l'habitat créole guyanais s'est révélée pleine de surprises. L'habitat singulier et typique de la Guyane disparaît peu à peu pour faire place à un paysage plus moderne.

Le modèle traditionnel créole est riche de son histoire. Comme nous l'avons découvert au fil de la lecture, il est né d'un long processus d'adaptation de l'Homme à son environnement. Ici le terme environnement réfère non seulement au milieu naturel mais également économique et sociétale, affirmant la position si particulière de l'habitat créole dans le quotidien des familles créoles.

Rappelons-le, ce modèle architectural découle d'une occupation coloniale, il est imprégné d'une influence tant européenne qu'indigène. Tout comme la population créole, qui descend directement du métissage de deux populations, les colons européens et les esclaves africains, le modèle créole est le croisement des techniques européennes et caribéennes.

Tout d'abord initié par l'installation des colons sur le territoire guyanais au XVIII^{ème} siècle, le modèle créole est finalement devenu un modèle architectural propre à l'ensemble de la population créole. En effet, très vite les colons sont numériquement dépassés par la population locale et la société créole prend le monopole des villes. Au XIX^{ème} siècle la société bourgeoise construit, notamment à Cayenne où elle est regroupée, de grandes habitations traditionnelles créoles. Elles reprennent les grands principes de construction mis en place par l'occupation coloniale. Quant aux maisons bâties par les populations plus modestes, elles sont naturellement moins imposantes mais néanmoins conçues selon l'exemple des maisons de maître.

L'habitat est une protection contre les agressions du monde extérieur. En Guyane, le climat est tel qu'il est indispensable de l'intégrer dans la conception même de la maison.

La population créole a conçu un habitat capable pallier à cet environnement hostile. Pour se protéger de la chaleur et de l'humidité omniprésentes, elle met en place plusieurs systèmes complémentaires d'aération naturelle, comme une implantation suivant les vents, des parois poreuses ou encore des espaces ouverts à l'air mais protégés du soleil. Pour se protéger des pluies quotidiennes elle surélève son habitation par un soubassement en briques. Pour se protéger de la chaleur des villes elle crée un jardin, une cour, et se fabrique un cocon de fraîcheur.

Au sein de ce que j'ai appelé l'environnement naturel, on compte donc le climat, mais aussi les ressources naturelles. Jusqu'au XVIII^{ème} le bois, seul matériau disponible, reste le composant principal des constructions. Aux XVIII^{ème} et XIX^{ème} siècles, les techniques de constructions évoluent sous l'influence des colons, désireux de s'installer plus confortablement. S'émancipant de cette architecture de bois, ils importent de métropole de nouveaux matériaux comme le métal. À cette même période ils ouvrent des briqueteries sur le territoire guyanais et introduisent la brique dans la construction. Découlant au départ d'une ressource locale et disponible, le modèle créole se voit modifié par l'introduction de nouveaux matériaux importés.

Tournée vers sa cour, dans l'intimité de sa galerie, la maison créole est comme une clé pour décrypter les habitudes guyanaises. Chaque dispositif révèle une habitude, un fonctionnement, un quotidien. Ces dispositifs sont liés au climat, aux interactions sociales, au schéma familial, aux ressources tant matérielles qu'alimentaires et à leur disponibilité, ...

Véritable vitrine de sa population, le logement créole est à l'image de ses habitants, en constante évolution.

Nous l'avons vu dans le chapitre 3, plusieurs phénomènes, aussi bien politiques, économiques que sociaux ont modifié le modèle créole au cours du temps. Évoluant au fil des années, le modèle architectural traditionnel est aujourd'hui absent des nouvelles constructions.

Le XXème siècle est le théâtre d'un détachement progressif du modèle par les habitants, qu'ils soient d'origine créole ou non, anciens ou nouveaux résidents, de classe modeste ou aisée. La maison traditionnelle en bois n'a plus la même valeur, elle se détériore et devient synonyme d'habitat insalubre. Indapatée aux exigences de modernité, sans cuisine ni de toilettes, ouverte sur la rue malgré les insécurités récentes, elle n'attire ni les familles créoles ni les nouveaux arrivants sur le territoire.

La plupart des guyanais accueillent avec joie les nouvelles constructions de béton et délaissent les maisons traditionnelles au profit de ces habitats modernes. Beaucoup de ces ouvrages se font alors sans préoccupation environnementale, en occultant les principes bioclimatiques qui sont à la genèse même du modèle créole. Aveugles au climat et à l'environnement, les habitats modernes sont la réponse à des désirs différents, nouveaux.

L'architecte Amos Rapoport, dans son étude portant sur la place de la culture au sein du projet architectural, "*Culture, architecture et design*"¹, nous explique l'importance du désir dans le projet architectural. D'après ces recherches, les désirs jouent un rôle souvent plus important que les besoins, en matière de préférences et de choix. L'adaptation au climat n'est plus la priorité des habitants de Guyane, qui modifient leur habitat et leur environnement, au profit d'un désir de modernité, de changement ou encore d'économie. Alors que le besoin de ventiler naturellement et constamment l'habitat était autrefois au cœur de la conception, c'est le désir de se protéger du monde extérieur qui prévaut aujourd'hui.

Les importants mouvements migratoires vers la Guyane sont également synonyme d'une plus grande diversité culturelle. Autrefois en supériorité numérique, les Créoles occupaient en totalité les villes, construites par conséquent selon le modèle traditionnel créole. Aujourd'hui la Guyane regroupe des groupes socio-culturels très divers et tous n'ont pas d'attaches émotionnelles à ce modèle architectural. S'il est parfois abandonné par les Créoles au profit d'un logement moderne, il est d'autant plus rapidement écarté par des populations étrangères à ce modèle traditionnel.

Mais les désirs et envies du peuple guyanais ne sont pas les seuls facteurs à l'origine de la transformation des habitats. Le besoin en matière de logement facilite lui aussi le monopole progressif du béton au sein des nouveaux projets. Le nombre croissant d'habitants en Guyane depuis la fin du XXème siècle, initialement moteur de développement, plonge aujourd'hui le département en pleine crise. La différence, trop importante, entre les possibilités de la Guyane et une population qui grossit d'années en années ne permet pas un développement harmonieux du territoire. L'heure n'est plus à la réflexion mais au sauvetage de toute une partie de la population

1 RAPOPORT Amos, "*Culture, architecture et design*" Edition Infolio, 2006

qui se retrouve sans toit alors même que les immigrants continuent d'affluer. Pour pallier cette explosion démographique, on construit avec hâte et toujours sans préoccupation environnementale. Dans l'espoir de résorber cette crise aussi vite que possible, efficacité et rentabilisation sont la priorité du gouvernement.

À cette fin, l'introduction du béton en Guyane révolutionne la production architecturale. C'est un matériau économique et fiable pour le gouvernement.

De ce fait, non seulement le modèle créole traditionnel est bouleversé mais il est rejoint, dans les villes et les périphéries, par un nouveau modèle architectural, découlant de l'évolution des modes de vie, des désirs et du contexte environnant.

Nous l'avons évoqué au début de ce mémoire, les écrits du philosophe Martin Heidegger encouragent à nous questionner sur l'habitat et sur l'action de construire. Qu'est-ce véritablement qu'habiter ? S'arrêter un instant sur cette réflexion me semble primordial car l'Homme, au cours de sa vie, n'arrête jamais d'habiter. Il habite sa maison, son jardin, il habite les rues, habite les cafés, les centres commerciaux. Il habite la salle de cinéma lorsqu'il se rend à une séance et le parc lorsqu'il se balade. L'homme habite son lieu de travail plusieurs jours par semaine et la plage derrière sa maison les week-ends.

L'action d'habiter est donc des plus fondamentale pour l'Homme et exprime la relation d'un être à un lieu. En ce sens, loger et habiter sont deux actions qui se distinguent.

"l'homme du tracteur devant ses remorques se sent chez lui sur l'autostrade, mais il n'y loge pas"²

L'habitation dépasse le logement au sens stricte. Heidegger prend comme exemple les logements construits durant la période de l'après-Guerre en Allemagne. Un parallèle peut être fait avec la Guyane qui connaît, comme l'Allemagne dans les années 1950, un besoin pressant en matière de logement. Les logements d'après-Guerre ne permettent pas aux allemands, d'après le philosophe, de s'enraciner dans le monde. Ils remplissent leurs fonctions premières en "*facilitant la vie pratique*"³ mais ne permettent pas une pleine appropriation.

Les logements modernes construits ces dernières années en Guyane semblent faciliter la vie pratique et être la solution à la crise du logement. En réalité ils ne sont pas entièrement adaptés aux habitants et à long terme, peuvent s'avérer difficiles à habiter. Par exemple le manque d'aération naturelle dû au cloisonnement de la maison a transformé cette dernière en piège à chaleur et l'utilisation de la climatisation s'avère trop coûteuse pour certains foyers.

Partant de ce constat sur les logements d'après-Guerre et voulant donner toute son importance à l'acte de construire, Martin Heidegger cherche à le relier à celui d'habiter.

2 HEIDEGGER Martin, "Essais et conférences", chapitre "Bâtir habiter penser", Edition Gallimard, Paris, 1958, p171

3 BONICCO-DONATO Céline, "Heidegger et la question de l'habiter. Une philosophie de l'architecture", Editions Parenthèses, 2019, p20

C'est en étudiant l'étymologie allemande que l'écrivain nous expose ce lien qui unit l'action de bâtir à celle de l'habitation.

“Le mot du vieux haut-allemand pour bâtir, bauen, signifie habiter. Ce qui veut dire demeurer, séjourner”¹

Étymologiquement donc, bâtir et habiter ne font qu'un. Ou plutôt l'homme habite avant tout en bâtissant ce qui lui servira d'abri.

Le langage courant a transformé la signification du mot *bauen*, mais on retrouve des dérivés dans la déclinaison allemande du verbe être, *bin*. Bien que ces questions étymologiques soient complexes dans leur traduction, on comprend par la démonstration d'Heidegger que la langue allemande attribue les mêmes racines aux mots bâtir, habiter et être. Ces trois notions sont liées et fonctionnent ensemble.

“La façon dont tu es et dont je suis, la manière dont nous autres hommes sommes sur terre est le buan, l'habitation. Être homme veut dire : être sur terre comme mortel, c'est-à-dire : habiter”²

L'étude de l'étymologie allemande nous en apprend davantage. Ce mot *bauen*, qui désigne le bâtir, l'habitation et l'être, signifie également enclore et soigner. *Bauen* c'est donc bâtir mais aussi ménager, prendre soin de..., cultiver.

De ces démonstrations Heideggeriennes se dégage l'importance de la construction dans la relation qu'entretient l'Homme à son environnement. Il bâtit sa maison afin qu'elle lui permette de séjourner et d'y développer son être. Pour remplir entièrement ces fonctions, la construction doit ménager son environnement autant qu'elle ménage celui qui l'occupe. Habiter commence donc par une construction bien pensée.

Et puisque nous construisons tant pour nous autres, il est indispensable que cette action nous ménage autant qu'elle ne ménage notre environnement.

Au sein de cet essai Heidegger a écrit une phrase qui m'a particulièrement marqué.

“Les mortels habitent de telle sorte qu'ils ménagent le Quadriparti”³

Le Quadriparti désigné ici par le philosophe est la réunion de quatre entités : les mortels et les divins, la terre et le ciel. Ménager le Quadriparti c'est prendre en compte ces quatre composantes au sein de l'habitation.

1 HEIDEGGER Martin, *“Essais et conférences”*, chapitre *“Bâtir habiter penser”*, Édition Gallimard, Paris, 1958, p172

2 HEIDEGGER Martin, *“Essais et conférences”*, chapitre *“Bâtir habiter penser”*, Édition Gallimard, Paris, 1958, p173

3 précédemment cité, p177

Une construction qui ménage les mortels est celle qui leur permet de se révéler au monde autrement dit de s'épanouir.

Une construction ménage les divins en respectant la sacralité du lieu par une attitude réceptive.

Une construction qui ménage la terre est une construction qui ni ne l'exploite ni ne l'épuise. Elle est économe aussi bien en surface qu'en énergie et loin de domestiquer la terre elle vient révéler son environnement.

Enfin, une construction qui respecte les cieux sera celle qui respecte la course du temps et le changement des saisons. Elle s'adapte aux conditions atmosphériques au lieu de les "mettre à distance par des systèmes de climatisation et de ventilation artificiels"⁴

Le véritable habitat d'après Heidegger est donc celui qui remplit toutes ces fonctions et qui nous permet de nous enraciner dans le monde et d'y prendre part pleinement.

Bien que résultant d'une réflexion ancienne et très philosophique, le respect du Quadriparti semble être une réponse à un contexte actuel. Nous devons aujourd'hui repenser nos modes de fonctionnement et de construction. Revoir nos priorités et remettre en question ce qui est essentiel et ce qui ne l'est pas. Depuis le début du XX^{ème} siècle les constructions en Guyane répondent certes à certaines problématiques mais écartent certaines préoccupations essentielles. Loin de retourner à l'époque des habitations coloniales, un juste milieu est possible pour tenter de ménager le quadriparti et de construire, pour les guyanais, des habitations adaptées tant au climat qu'à leur mode de vie.

Le modèle traditionnel architectural créole peut servir d'exemple à un nouveau modèle, raisonné et respectueux. Si la population et ses désirs ont changé ce n'est pas le cas du temps et du climat. Le respect des éléments naturels et le besoin de s'en protéger constituent le point de départ du modèle créole et il peut en être de même pour les nouveaux projets de logements. Les dispositifs qui en résultent, comme la surélévation du bâti ou encore la circulation permanente de l'air par des parois poreuses, sont tout à fait adaptables au XXI^{ème} siècle.

Prendre exemple ce n'est pas reproduire à l'identique mais adapter, s'inspirer et améliorer le modèle pour proposer aux habitants de Guyane des solutions viables et durables, tant sur le plan économique qu'humain.

"En ce sens, si l'on perçoit déjà comment le texte de Heidegger engage tout architecte à respecter la matérialité et l'histoire du lieu, à prendre appui sur les éléments physiques présents et les représentations collectives qui leur sont associées, on peut également souligner, à un niveau plus fondamental, que l'architecture comme "culture d'un site" invite le concepteur-bâtitteur à penser avec le plus grand soin l'ancrage au sol, les ouvertures et les espaces de transition. De même qu'un terreau nourrit les fruits qu'il donne, la construction authentique sera celle qui se fait elle-même paysage. Loin d'être repliée sur elle-même, elle doit interagir avec le substrat qui la portait virtuellement et continue de l'irriguer."⁵

4 BONICCO-DONATO Céline, "Heidegger et la question de l'habiter. Une philosophie de l'architecture", Editions Parenthèses, 2019, p60

5 BONICCO-DONATO Céline, "Heidegger et la question de l'habiter. Une philosophie de l'architecture", Editions

Tout comme le modèle traditionnel créole qui est le résultat de l'adaptation de l'homme à son environnement et non l'inverse, le nouveau modèle doit être conscient de ce qui l'entoure. Les désirs des guyanais et leurs possibilités économiques sont à prendre en compte autant que le milieu.

Le développement nécessaire de la Guyane, attendu tant par les métropolitains que par les locaux, doit être mis en relation avec le contexte guyanais et prendre en compte des caractéristiques diverses. Prenons par exemple, le rythme de vie du département. Les guyanais appréhendent la vie d'une manière bien plus douce, comparé à la frénésie métropolitaine. D'après les témoignages que j'ai récolté, les guyanais privilégient une vie paisible et modeste à une vie de dure labeur qui leur offrirait possiblement la richesse. En Guyane, la vie est plus un long fleuve tranquille qu'une mégapole aux rythmes effrénés. Il n'est pas nécessaire de faire une grande carrière pour profiter d'une vie heureuse et festive.

L'architecte Monique Richter, propose, comme conclusion à son étude portant sur l'abandon des maisons traditionnelles du centre-ville de Cayenne¹, une réhabilitation alliant tradition et modernité. La maison traditionnelle renvoie à un mode de vie traditionnel, à des valeurs qui ne sont plus d'actualité. Exiger un retour du modèle créole est contre-productif et ce dernier n'est aujourd'hui pas plus adapté aux guyanais que ne le sont les constructions modernes.

Le schéma familial par exemple, a évolué, laissant place à une nouvelle vision de la famille et ses voisins. Les pièces servant d'espaces de représentations, comme le salon anciennement à Cayenne, sont obsolètes de nos jours. Dans plusieurs des foyers étudiés par Monique Richter, ces pièces restent des lieux de réception que famille n'utilise pas au quotidien et certaines familles assurent pouvoir réduire drastiquement la surface de ces espaces.

Que ce soit dans des logements traditionnels ou modernes, certains usages des espaces "*ressemblent étrangement*"² à l'utilisation traditionnelle, au sein de foyers créoles ou de cultures différentes. Parallèlement, l'usage d'autres espaces est marqué par nouvelles aspirations en termes de mode de vie. On remarque par exemple l'apparition d'un bureau ou bien de chambres séparées pour les enfants lorsque cela est possible.

À contrario, la galerie garde toute son importance. La vie familiale s'y déroule, ou dans son équivalent dans le logement moderne, la véranda ou la terrasse. Hier comme aujourd'hui, les guyanais sont surtout à l'extérieur, profitant de la brise fraîche pour supporter la chaleur équatoriale.

L'étude du modèle traditionnel révèle des aspirations propres à la vie en Guyane et à ses habitants. Les dispositifs mis en place pour faire de la maison créole un habitat confortable ne sont pas tous obsolètes et peuvent être réintroduits dans les projets à venir. Une véritable réflexion en amont, qui tire enseignement du modèle tout en y ajoutant des procédés modernes, est une des solutions pour améliorer la situation du logement en Guyane.

Parentèses, 2019, p59

1 RICHTER Monique, "Pour une réhabilitation de l'habitat créole à Cayenne", Editions L'Harmattan, Paris, 2010

2 précédemment cité, p267

Il existe dès à présent des projets qui mettent en avant cette réflexion bioclimatique. L'association guyanaise AQUAA présentée plus tôt, a produit une série de vidéos qui traitent de la conception bioclimatique. *Kaz Ekolojik*³ présente des projets prenant appui sur cette démarche pour améliorer l'habitat en Guyane.

Les projets qui y sont présentés, prennent en considération les vents dominants pour orienter et dessiner le bâtiment. L'agence Amarante par exemple, a conçu à Remire Montjoly, une construction en U qui emprisonne les alizés et les amène au sein de la maison. A Matoury, un groupe scolaire s'étire de tout son long et offre une surface au vent plus importante. Au sein de ce même projet, l'agence ACAPA Architecture a dessiné des salles traversantes et les façades ont été conçues poreuses, habillées de jalousies de chaque côté. Le confort est assuré par cette ventilation naturelle constante à laquelle vient s'ajouter une isolation de toiture et un traitement acoustique du plafond. La lumière naturelle est assurée par des grandes ouvertures, elles-mêmes protégées du soleil par des toits largement débordants.

Plusieurs projets proposent des brasseurs d'air pour compléter la ventilation naturelle et éviter au maximum l'utilisation de la climatisation. Le bois est réinterprété, utilisé pour les persiennes ou bien en bardage, il retrouve son éclat.

Cette dynamique de projet peut également être appliquée à la construction de logements, comme la ZAC de Capaya où 86 logements sociaux portent le label ECODOM+. On trouve au sein de ces habitations des terrasses largement ouvertes et sécurisées grâce à des grilles perforées qui laissent passer l'air et la lumière. La maison est ventilée notamment grâce à des vantelles en bois, qui assurent la ventilation même si portes et fenêtres sont fermées.

En plus d'apporter un confort au quotidien, la conception bioclimatique présente des avantages économiques. La rénovation du siège de l'AUDEG à Cayenne a diminué la consommation énergétique de 40% sur la première année d'utilisation.

Finalement, ce travail de mémoire m'amène à réfléchir à une échelle plus large, à prendre en considération ce qui est là mais aussi ce qui a changé. Ménager le quadriparti et bâtir pour la Guyane autant que partout à travers notre belle planète, des constructions qui nous permettent de nous enraciner au monde, de nous dévoiler autant que de nous protéger, d'accueillir autant que de cultiver.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

BIBLIOGRAPHIE

OUVRAGES IMPRIMÉS

- AUBERT Madeleine et Michel, *“La Guyane : Terre de tous les rêves”*, Editions du Panthéon, 2017
- BERTHELOT Jack, GAUME Martine, *“Kaz Antiyé Jan Moun Ka Rété, L’habitat populaire aux Antilles”*, Editions Perspectives Créoles, 1982
- BLANDIN BELLOUTE, *“Adaptation de l’habitat économique au climat de Marrakech”* TPFE, ENSAN, 1990
- BONICCO-DONATO Céline, *“Heidegger et la question de l’habiter. Une philosophie de l’architecture”*, Editions Parenthèses, 2019
- BONNEAUD Frédéric, *“Ventilation naturelle de l’habitat dans les villes tropicales”* Thèse de doctorat, Ecole polytechnique de l’Université de Nantes, 2004
- BONNET Hervé, *“Restructuration du quartier chinois à Cayenne”* TPFE, ENSAN, 1990
- Capitaine BUREAU Gabriel, *“La Guyane Méconnue”*, Éditeurs Pasquelle, Paris, 1936
- COLLECTIF, *“101 monuments historiques, Martinique”* publié par la Direction des affaires culturelles de la Martinique et la fondation Clément, HC éditions, 2014
- DIDILLON Henriette et Jean-Marc, DONNADIEU Catherine et Pierre, *“Habiter le désert, Maisons mozabites, recherche sur un type d’architecture traditionnelle, pré-saharienne”*, Editions Mardaga, 1977
- Direction Régionale de l’Environnement de la Guyane, *“Atlas des paysages de Guyane”*, VUE D’ICI & ARUAG, 2007
- HEIDEGGER Martin, *“Essais et conférences”*, chapitre “Bâtir habiter penser”, Edition Gallimard, Paris, 1958
- HELARY MOREAU Sophie, *“Caractérisation du rôle de la véranda dans la constitution des ambiances de la maison antillaise”*, diplôme d’études approfondies, soutenu le 3 septembre 1996
- INGOLD Tim, *“Marcher avec les dragons”*, Editions Zones Sensibles, 2013
- Les Ateliers de Cergy, *“Saint-Laurent du Maroni, la transition urbaine d’une ville française en Amazonie, document de contexte”*, Atelier International de Maîtrise d’Œuvre Urbaine, Edition Les Ateliers de Cergy, Avril 2016

MALLE Marie-Pascale, “*Saint-Laurent-du-Maroni. La construction de la “capitale du baigneur” d’après les archives du service des Travaux publics du ministère des Colonies conservées au Centre des archives d’outre-mer*”, dans “*Architecture coloniale et patrimoine : l’expérience française*”, actes de la table ronde organisée par l’Institut national du patrimoine, Paris, Institut national du patrimoine, 17-19 septembre 2003 / [sous la direction scientifique de Marc Paboïs et Bernard Toulhier]

MAM LAM FOUCK Serge, “*La société guyanaise à l’épreuve des migrations, 1965-2015*”, Université de la Guyane, Editions Ibis Rouge Editions, 2015

MOUREN-LASCAUX Patrice, “*La Guyane*”, Editions Karthala, 1990

RAPOPORT Amos, “*Culture, architecture et design*” Edition Infolio, 2006

RICHTER Monique, “*Pour une réhabilitation de l’habitat créole à Cayenne*”, Editions L’Harmattan, Paris, 2010

TOULIER Bernard, PABOIS Marc, “*Architecture coloniale et patrimoine : l’expérience française*”, actes de la table ronde organisée par l’Institut national du patrimoine, Paris, Institut national du patrimoine, 17-19 septembre 2003 / [sous la direction scientifique de Marc Paboïs et Bernard Toulhier]

OUVRAGES NUMERIQUES

ADEME, “*ECODOM+, Guide prescriptions techniques pour la performance énergétique des bâtiments en milieu amazonien*”, 2010

AUDeG, l’Agglo’mètre 2019, Avril 2019

C2r Atelier d’Urbanisme, Atelier d’Architecture Bernard Castieau, “*Aire de Mise en Valeur de l’Architecture et du Patrimoine de Saint-Laurent du Maroni*”, DRAC, SDAP, 2013

Direction Régionale de l’Environnement de la Guyane, “*Atlas des paysages de Guyane*”, VUE D’ICI & ARUAG, 2007

(source : Projections de population aux Antilles-Guyane à l’horizon 2030 - Les cahiers Antilles Guyane. INSEE, novembre 2001)

SITE WEB

Caraïbes paysages, “*Le jardin créole*”, consulté le 09 janvier 2020
http://caraibes-paysages.com/guadeloupe/le_jardin_creole.html

DUPONT Céline, “*À la découverte de la Guyane - Cayenne & Cacao*”, blog Merci pour le chocolat, 2018, consulté en 10/01/2020

<https://www.mercipourlechocolat.fr/2018/04/10/voyage-decouverte-guyane-cayenne-cacao-montabo/>

Guyane Evasion, "*Cap sur Cayenne à pied*", consulté le 13/01/2020

<http://www.guyane-evasion.com/cap-sur-cayenne/>

HIDAIR Isabelle, "*L'immigration étrangère en Guyane : entre stigmatisation et stratégie de récupération*", REVUE Asylon(s), N°4, mai 2008, Institutionnalisation de la xénophobie en France

<http://www.reseau-terra.eu/article742.html>

Le baigne de Guyane, "*Souvenirs d'enfance d'une Saint-Laurentaise*", propos recueillis par C. Mistral, 2004

<http://bagnedeguyane.canalblog.com/archives/2013/08/13/27742935.html>

PHIL Philippe, "*Les maisons créoles et les bâtiments publics anciens de Cayenne*", blog de Marie-Odile et Philippe, 2014

<http://deLaunay-kourou.over-blog.com/article-19405672.html>

Sénateurs, Rapport du Sénat, "*Guadeloupe, Guyane, Martinique, La Réunion : la départementalisation à la recherche d'une seconde souffle*", Rapport d'information n°366, commission des lois, 1999-2000

https://www.senat.fr/rap/r99-366/r99-366_mono.html

Wikipédia : Loi de départementalisation, Baigne de Cayenne, Baigne de la Guyane française, Guyane, Victor Schoelcher, France équinoxiale, Traité de Tordesillas, Liste des communes de la Guyane, Île de Cayenne, Association des Etats de la Caraïbe.

VIDÉOS YOUTUBE

AQUAA, "*KAZ EKOLOJIK*", série de vidéos traitant de la conception bioclimatique. Les vidéos présentes des projets récents qui prennent appui sur ce concept pour améliorer l'habitat en Guyane. https://www.youtube.com/channel/UCLwEG_wy08oVvPVzjQou7Q

MISE EN SITUATION DES ENTRETIENS

Pour m'aider sur ce sujet d'étude j'ai fais appel, durant cette anée de recherches, à plusieurs personnes ayant des relations plus ou moins directes avec la Guyane.

ENTRETIENS AVEC LINE ET PAUL KALI. OCTOBRE 2019

Line et Paul Kali sont tous deux nés en Guyane.

Paul, né au sein d'une famille bourgeoise, vient de Cayenne. Sa maison d'enfance, sujet d'étude pour ce mémoire, se situe dans le centre de Cayenne et appartient à un statut social élevé. Après une enfance passée en Guyane, c'est pour des raisons professionnelles que Paul quitte le département pour rejoindre la métropole. Aujourd'hui retraité, il vit dans une petite ville proche de Bordeaux avec sa femme Line Kali.

Line Kali quant à elle est née à Saint-Laurent du Maroni. Sa maison d'enfance, également sujet d'étude pour ce mémoire, fait partie de l'ensemble de bâtiment construits par et pour le bagne et destiné au surveillants. A la fermeture du bagne, ces maisons laissées à l'abandon devinrent propriété de la ville. On ne sait aujourd'hui si ces maisons qui furent proposées au personnel administratif, ont été données ou vendues. Ces maisons dites de la pénitencière, appartiennent à un statut social élevé. Line Kali quitta la Guyane pour suivre son mari et exercera en métropole le métier d'enseignante.

Line et Paul sont mes grands-parents maternelles. J'ai profité d'un week-end familial pour leur poser des questions sur leur vie en Guyane, leur maison d'enfance et le contexte qui s'y rattachait. Loin d'un entretien formel, c'est sous la forme de plusieurs petites discussions que j'ai recueillis leurs souvenirs.

ENTRETIEN YVES BHAGOOA

Yves Bhagooa est le frère de Line Kali. Tout comme elle, il est née et a grandi dans une maison de la pénitencière de Saint-Laurent du Maroni. Yves réside aujourd'hui à Cayenne. A la retraite mais très actif (appel mamie) il fait régulièrement des voyages professionnels vers la métropole.

J'ai régulièrement échangé avec Yves par mail et par téléphone concernant le contexte passé et actuel de la Guyane.

ENTRETIEN AVEC JÉRÉMIE RAY NOVEMBRE 2019

En novembre 2019 je me suis rendue à Paris pour m'entretenir avec Jérémie Ray, architecte au sein d'EPICURIA. L'agence parisienne travaille depuis l'année 2019 sur un projet de lycée pour

la ville de Saint-Laurent du Maroni.

Depuis 2016 l'agence intervient dans les DOM TOM avec un projet en Martinique et plus récemment un autre à Mayotte.

A Saint-Laurent, Epicuria travaille en partenariat avec Amarante Architecte et Détail Paysage, toutes deux agences guyanaises.

ENTRETIEN AVEC MAEVA LEROY 24 OCTOBRE 2019

Maeva Leroy est une architecte opérant pour l'association guyanaise AQUAA. Cette association agit pour une meilleure intégration du développement durable et une réduction des impacts environnementaux dans la construction en Guyane. Consciente du potentiel de l'architecture bioclimatique, AQUAA se veut être une passerelle et une source d'information tant pour les professionnels et acteurs de la construction que pour le grand public.

ENTRETIEN JOANA OLIER 15 NOVEMBRE 2019

Joana Olier est directrice du MaroniLab, un laboratoire d'expérimentations urbaines sur Saint-Laurent du Maroni. Le Maroni Lab est le résultat d'un long processus de réflexion sur la transition urbaine de Saint-Laurent du Maroni.

Très active dans le développement de la ville, l'association intervient notamment auprès des habitants des quartiers spontanés.

ENTRETIEN GREGORY BONNINEAU 6 NOVEMBRE 2019

Gregory Bonneau est membre associé de l'atelier préAu, un bureau d'études, de conseil et d'assistance aux maîtres d'ouvrage. L'atelier préAu travaille en collaboration avec les collectivités territoriales guyanaise depuis environ 7 ans. Premièrement sélectionnés sur un appel d'offre, Gregory Bonneau et son équipe interviennent régulièrement depuis, sur des opérations d'aménagement du territoire. Leur rôle, en amont de chaque projet, consiste à faire une évaluation du terrain et de ses possibilités mais aussi de ses faiblesses et de ses limites afin d'établir des stratégies programmatiques.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

“AINSI EST-IL POSSIBLE DE DIRE QUE LA VÉRITABLE HABITATION SERA CELLE QUI OUVRE UNE PERSPECTIVE SUR LE MONDE EN NOUS PERMETTANT D'APPRIVOISER SON IMMENSITÉ ET SON ÉTRANGETÉ. ACCUEILLANT LE MONDE EN SON SEIN POUR AUTANT QU'ELLE LE PROLONGE ET LE DÉPLIE TOUT EN LUI CONFÉRANT CERTAINES LIMITES, ELLE APPARAÎT COMME UN CONCENTRÉ DE SES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS QU'ELLE LAISSE SE MANIFESTER.”¹

¹ BONICCO-DONATO Céline, “Heidegger et la question de l’habiter. Une philosophie de l’architecture”, Editions Parenthèses, 2019, p59

La Guyane, le théâtre d'une vie paisible, où l'on prend son temps, où rien ne va trop vite. Le café du matin que l'on prépare sans se presser. La vie de quartier, la vie en communauté lorsque Cayenne était encore une petite ville, les échanges quotidiens avec les voisins qui deviennent des amis proches. Là où l'on discute aux pieds des maisons, on rit, on échange, on s'entraide. Le soir venu, la chaleur redescendue, on s'installe sur des tabourets, aux portes des maisons et dans le noir qui s'installe, on profite de la brise.¹

¹ *Impressions délivrées par mon grand-père, Paul Kali, habitant de Cayenne de 1930 à 1960, recueillies en 2019*



HABITATS CRÉOLES GUYANAIS TRANSFORMÉS

MÉMOIRE DE MASTER

AMANDE MARIE



© Production personnelle

LA GUYANE, HABITATS CRÉOLES TRANSFORMÉS

Etude d'un modèle traditionnel dans un contexte actuel

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

LA GUYANE

Le nom Guyane est d'origine amérindienne. "*Guiana*" signifie "*terres d'eaux abondantes*" en Arawak, un dialecte amérindien.

La Guyane, terre française sur le continent sud-américain, aujourd'hui département français mais ancienne colonie, porte une histoire autant passionnante que lourde de sens.

Si elle vous inspire la ruée vers l'or, le baigne, la station spatiale, le Carnaval, une terre lointaine, française de par les conquêtes mais aucunement par les pratiques, tout cela est vrai mais la Guyane a bien d'autres secrets à vous révéler ...

Laissez-moi vous la conter, plongez-vous dans son histoire, pleine de rebondissements, d'espoirs envolés et de tentatives infructueuses mais remplie de richesses.

Riche de son passé, la Guyane offre aujourd'hui une architecture en plein mouvement, entre tradition et modernité. Elle écrit une nouvelle page de son histoire, une page marquée par les conséquences de sa départementalisation, bouleversant tout son territoire. En pleine transition, la Guyane tente de rattraper un train déjà en marche et de s'assurer un développement réussi pour les prochaines années.



Le fleuve le Maroni pénétrant la forêt amazonienne, Guyane, 1996 ©Paul Kali

ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE
DOCUMENT 3

MILLE MERCIS.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Merci aux enseignants du séminaire Nouvelles Pratiques Urbaines, Maëlle Tessier et Marie Rolland pour leurs conseils avisés et leurs regards intelligents sur mon travail.

Merci particulièrement à ma tutrice Pauline Boyer, pour sa bienveillance et sa motivation tout au long de cette année de recherches et de rédaction. Merci à elle de m'avoir orientée sur la Guyane et de m'avoir guidée aux travers des tumultes de cet exercice.

Merci à mes parents et à mon frère, qui se sont embarqués avec moi dans ce travail. Merci à eux de m'avoir soutenu et d'avoir contrebalancé mon inattention orthographique. Merci de s'être intéressés à mon sujet et d'avoir essayé d'en comprendre les rouages.

Merci à mes grands-parents, Line et Paul Kali, sans qui je n'aurais jamais eu la chance d'écrire sur un sujet si captivant. Merci à mon grand-père d'avoir fouillé dans ses tiroirs pour en ressortir toutes ses diapositives et de m'avoir prêté ses ouvrages sur la Guyane. Merci à ma grand-mère pour sa précision sans équivalent, sa mémoire sans faille et pour le récit de ses années de jeunesse. Merci à eux pour nos discussions animées, pour les nombreux détails et anecdotes d'enfance qu'ils ont eu à cœur de me délivrer. Merci de m'avoir livré un tel patrimoine et d'avoir eu envie de le partager avec moi.

Merci à mon grand-oncle, Yves Bhagooa, pour sa disponibilité et son enthousiasme. Merci pour son aide précieuse et ses conseils éclairés, pour la richesse de nos échanges et l'énergie déployée pour me peindre avec précision le tableau de son lieu de vie.

Merci aux architectes Maéva Leroy et Jérémie Ray, qui, de Paris à Cayenne ont pris le temps d'échanger avec moi. Merci à Joana Olier, présidente de l'association MaroniLab de Saint-Laurent et à Grégory Boninneau, directeur d'études à Nantes, que j'ai eu la chance d'interroger sur ce sujet. Merci pour leur temps et les nombreuses et très utiles informations qu'ils m'ont apportées.

Merci aux amix Brothers, toujours, d'avoir cherché à m'aider par quelques moyens que ce soit. Merci pour leurs contacts, leur soutien et leur moqueries. Merci à Mark pour son attention et sa motivation.

Enfin, merci à mes ami.e.s pour leur présence, leur amour et l'inspiration qu'i.el.s me donnent au quotidien. Merci à ma colocataire Léonie d'avoir fait la vaisselle et aux coquillettes de nous avoir sauvées.

SOMMAIRE

MILLE MERCIS.	8
AVANT-PROPOS	12
INTRODUCTION	15

CHAPITRE 1. RENCONTRE AVEC LA GUYANE

19

I. CARTE D'IDENTITÉ DE LA GUYANE FRANÇAISE	21
SITUATION GÉOGRAPHIQUE	22
LA FORTE PRÉSENCE DE L'EAU	24
LA FORÊT AMAZONIENNE	26
LE CLIMAT GUYANAIS	30
L'HISTOIRE DE LA GUYANE	36
II. DES GRANDS GROUPES SOCIO-CULTURELS FONDATEURS DE LA GUYANE	44
III. LA CULTURE CRÉOLE GUYANAISE	50

CHAPITRE 2. ARCHITECTURE CRÉOLE GUYANAISE TRADITIONNELLE

57

I. INTRODUCTION À LA NOTION D'ARCHITECTURE 'TRADITIONNELLE'	60
II. UN MODÈLE EUROPÉEN ADAPTÉ	62
PETITE HISTOIRE DE L'ARCHITECTURE CRÉOLE	62
L'IMPORTANCE DE L'ENVIRONNEMENT AU SEIN DU MODÈLE	68
III. À CAYENNE, ÉMERGENCE DU MODÈLE CRÉOLE	77
CAYENNE, CHEF LIEU DU DÉPARTEMENT	77
LA VIE À CAYENNE AVANT LES GRANDES VAGUES MIGRATOIRES	82
LES MAISONS CRÉOLES TRADITIONNELLES DE CAYENNE	85
RELEVÉ HABITÉ DE LA MAISON CAYENNAISE	88
V. APPLICATION DU MODÈLE CRÉOLE À SAINT-LAURENT DU MARONI	93
SAINT-LAURENT-DU-MARONI, VILLE PÉNITENTIAIRE AU BORD DU FLEUVE	93
LA MAISON DE LA PÉNITENTIAIRE DE SAINT-LAURENT	103
RELEVÉ HABITÉ D'UNE MAISON JUMELÉE À REZ-DE-CHAUSSÉE	106

CHAPITRE 3. BOULEVERSEMENT DU MODÈLE

111

EXPANSION URBAINE DES VILLES DE GUYANE VUE DU CIEL	112
I. NOUVEAUX MODÈLES URBAINS	117
LES CONSTRUCTIONS DU XXÈME SIÈCLE	117
RÉHABILITATION ET ADAPTATION DES HABITATS TRADITIONNELS	121
LES CONSTRUCTIONS SPONTANÉES	126
PRATIQUES ET USAGES QUOTIDIENS DE LA MAISON CRÉOLE	128
II. POUR ALLER PLUS LOIN, LA GUYANE DU XXIÈME SIÈCLE	131
III. POUR ALLER PLUS LOIN, LES GUYANAIS DU XXIÈME SIÈCLE	147
IV. AU SECOURS DE LA GUYANE, LES ACTEURS DU CHANGEMENT	155

CHAPITRE 4. PETIT GUIDE D'UNE ARCHITECTURE RESPONSABLE

161

1. UNE MAISON RESPONSABLE TIENS COMPTE DE SON ENVIRONNEMENT	162
2. BIEN CHOISIR SON IMPLANTATION POUR PROFITER DES VENTS	163
3. VENTILER	165
4. UNE ORIENTATION SUIVANT LA COURSE DU SOLEIL	166
5. SE PROTÉGER DES RAYONS SOLAIRES	167
6. LA TOITURE, ENTRE MATÉRIAUX ET ISOLATION	168
7. MATÉRIALITÉ	169

CONCLUSION 171

BIBLIOGRAPHIE 181

MISE EN SITUATION DES ENTRETIENS 184

AVANT-PROPOS

Ce travail de mémoire fut pour moi l'occasion de prendre position. Choisir un sujet, le développer grâce à de multiples sources tout en y apportant une approche personnelle.

Prendre position c'est aussi profiter de cet exercice pour préciser ma vision de l'architecture.

Forte de mes années d'études, de tout ce que j'ai appris, vu, entrevu, essayé, testé, approuvé, entendu, aperçu, rejeté, oublié, je tente de faire le tri. L'idée aujourd'hui est de comprendre ce qui me correspond. Quels sont les sujets qui m'animent et m'intéressent et comment en faire mon métier.

Au milieu de l'océan de possibilités, j'ai pris un premier virage. De tous les sujets potentiellement passionnants j'ai choisis de travailler sur le thème de l'"habiter".

Habiter n'est-il pas un des principaux fondements de l'homme ? Tout au long de son histoire l'Homme cherche à habiter la Terre, à se créer un abri, un refuge. Il lui faut se protéger des conditions météorologiques et climatiques, se protéger des attaques puis posséder un territoire. Alors l'Homo Sapiens s'implante. Il installe sa "maison", provisoirement ou non, consciemment ou non.

D'après le philosophe Martin Heidegger, habiter signifie bien plus qu'avoir un toit. Habiter est le propre de l'Homme, ce à quoi nous aspirons tous et c'est là, dans l'interstice entre le simple toit et le véritable habitat, que l'architecture joue son rôle.

Heidegger nous incite à réfléchir sur la différence entre deux mots, logement et habitat. Un logement n'est pas forcément un habitat. Ou plutôt, pour faire habitat, un logement ne peut être simplement lui-même c'est à dire fonctionnel. Il doit répondre à des aspirations plus profondes et ménager si bien la terre que les cieux, les mortels et les divins.

En ce sens, qu'est-ce qu'un habitat ? Et pour l'Homme, que signifie habiter ? Comment l'Homme habite-t-il la Terre ?

Pour des raisons évidentes, étudier les habitats des quatre coins du monde m'est vite apparu comme le travail d'une vie. Afin de réduire le champs d'études, et pour que ce travail puisse être approfondi, j'ai pris un second virage.

Ce dernier, déterminant, m'a plongée dans un monde qui m'était inconnu bien que très proche.

Depuis aussi longtemps que je m'en souviens, mes grands-parents maternels me content leur terre natale, la Guyane. J'ai grandi avec les petits plats guyanais concoctés par ma grand-mère et les mots en créole de mon grand-père lors de joyeuses vacances d'été.

Il y a quelques années de cela, curieuse de ce territoire lointain, j'évoque avec eux la possibilité d'un voyage en terres guyanaises. Catégoriquement, les deux, à l'unisson, refusent cette proposition.

Mais pourquoi ? Pourquoi parlent-ils tant de cette vie merveilleuse mais ne veulent plus s'y rendre, ne serait-ce pour un voyage ?

C'est bien simple, m'ont-ils répondu. La Guyane d'aujourd'hui, ce n'est plus chez nous, on ne reconnaît plus les villes de notre enfance, on s'y sent étranger.

Comment, en moins de 50 ans, un territoire a-t-il pu changer si drastiquement que mes grands-parents, pourtant mélancoliques de la vie guyanaise, refusent d'y retourner ?

Voilà donc un sujet tout trouvé.

En associant ce questionnement à celui précédemment formulé, je me suis tournée vers l'habitat de Guyane. Ce dernier étant extrêmement varié j'ai restreint mon sujet d'étude à l'habitat créole.

Il se trouve que mes grands-parents, tous deux créoles, habitaient dans des maisons traditionnelles créoles urbaines. Je donc choisi donc de me concentrer sur l'habitat traditionnel créole urbain et sur son évolution au fil des années.

De plus, leurs maisons d'enfance se trouvaient respectivement dans les deux plus grandes villes de la Guyane et me paraissaient donc un excellent sujet d'étude puisque représentatives d'un modèle créole urbain.

Ce mémoire s'attache donc à étudier l'évolution du modèle créole urbain et son étroite relation avec son environnement.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

INTRODUCTION

La Guyane.

Ancienne colonie, aujourd'hui département français d'outre-mer, la Guyane offre une richesse culturelle et des paysages incroyables. Simple terre d'accueil des peuples amérindiens jusqu'au XVIème siècle, elle se développera entre les mains des colons français voulant déployer leur nouvel empire.

A quelques 7 000 km de l'Hexagone, la Guyane est française mais n'a rien de comparable à la métropole. Située au sein du continent sud-américain, elle porte en elle les cultures du monde. Des cultures qui se chevauchent et se recontrent. Elles sont Amérindiennes, de ses ancêtres, puis africaines, transportées avec les esclaves du temps des colonies. A ces cultures, s'entrelace l'influence européenne des colons et cette rencontre donne naissance à la culture créole. La Guyane est plurielle, elle se mêle et s'entremêle.

Le climat tropical qui rythme ses journées l'éloigne encore un peu de l'imaginaire français. Son soleil harassant et ses pluies tropicales ont fait d'elle un territoire où règne la nature. La Guyane est comme un immense tapis vert, qu'elle protège et qui protège ceux qui s'y abritent. Déployant sa nature sauvage et indomptée sur la majeure partie de son territoire, la Guyane n'est définitivement pas à l'image de sa métropole. Elle est née sous la domination française mais c'est bien son histoire qui la définit. Enclave européenne sur le continent sud-américain, elle marque sa différence et arbore fièrement ses couleurs. C'est une terre d'importation et de migrations, elle a connu l'esclavage et le bagne. Au XXème elle est transformée par l'acte de départementalisation et l'installation du Centre Spatial Guyanais.

Marquée par ces périodes historiques qui ont modelé son paysage et sa démographie, elle se retrouve aujourd'hui en pleine prise de conscience, emportée par un tourbillon démographique. Depuis sa départementalisation en 1946, la Guyane est prise de toute part par des flux migratoires qui ont multiplié sa population par dix. En moins de 70 ans, elle a accueilli plus d'immigrants qu'elle n'a eu d'habitants sur son territoire depuis sa création. Très peu urbanisée et équipée au sortir de la colonisation, son nouveau statut entraîne des besoins que la Guyane n'est pas en mesure de satisfaire. Les événements de la fin du XXème siècle - sa position de département français, son explosion démographique, son nouveau fonctionnement économique - ne sont pas sans conséquence et le département est aujourd'hui à l'orée d'une nouvelle ère. Confrontée à un virage qu'elle doit à tout prix maîtriser, au risque de se retrouver dans une position irrémédiable, la Guyane s'active.

L'évolution démographique exponentielle plonge le département dans une crise matérielle et sociale de grande envergure. Son statut européen miroitant sur le continent sud-américain. La demande en matière de logements et d'équipements s'intensifie d'année en année. Qui plus est, les milliers de personnes vivant clandestinement sur le territoire empêchent aux collectivités d'évaluer correctement les besoins de la population.

Malheureusement, le mauvais développement de la Guyane l'empêche, pour le moment, de répondre aux besoins de la population. Peu de terrains sont viabilisés et l'industrie du bâtiment

peine à suivre. Alors que les besoins actuels nécessitent la construction d'au minimum 10 000 logements par an, on en construit aujourd'hui en Guyane seulement 3 000.

Comment résoudre cette crise du logement qui plonge le département dans une situation délicate ? L'absence d'offres et de solutions entraîne un développement peu harmonieux sur le territoire, impulsé par tout un chacun, avec les moyens du bord. Les quartiers spontanés côtoient les quartiers pavillonnaires édifiés dernièrement, des quartiers bâtis avec des "cages à lapins"¹. On construit désormais des habitations où le confort thermique est délaissé au profit de la rentabilité et de la rapidité d'exécution. Alors que traditionnellement, l'architecture créole - conçue par les colons selon les modèles indigènes - est pour l'habitant un refuge contre la chaleur, les habitations actuelles ont abandonné toutes préoccupations environnementales. L'heure est à l'efficacité. Il faut construire vite et beaucoup.

L'adaptation du modèle traditionnel aux exigences modernes et la recherche de confort ont conduit à la construction d'un nouveau type d'habitat dit "en dur"² qui révolutionne le modèle créole. Ces nouveaux habitats apportent autant de bonnes solutions que de dégâts collatéraux. Le paysage guyanais est transformé et l'urbanisation incontrôlable continue sa route, empiétant petit à petit sur la forêt amazonienne.

Pour contenir l'habitat spontané et assurer un logement décent à la population, faut-il simplement construire plus vite ?

Mais comme nous le rappelle Martin Heidegger,³ pour habiter il ne suffit pas d'avoir un toit. La crise du logement de ces dernières années a donné naissance à des habitats génériques et si rentabilisés qu'ils ne tiennent compte ni du climat ni des modes d'habiter. Si d'apparence ces nouveaux logements semblent être une solution, à long terme ce système de production n'est pas viable. Réduite et cloisonnée, la maison guyanaise a dû laisser de côté tout ce qui faisait d'elle un logement adapté. Par exemple, elle ne profite plus de l'aération naturelle, et la climatisation, nouvelle composante de l'habitat, ne suffit pas à refroidir l'intérieur des maisons et contribue au dérèglement environnemental.

Alors avoir accès à un logement, oui, mais à quel prix ? Les habitats traditionnels de Guyane sont à l'image de leurs habitants. Nés de l'histoire des peuples et de leurs cultures respectives, ils apportent une réponse adéquate à des besoins spécifiques. Lissant coutumes et traditions, se détournant de l'environnement, certains habitats du XXIème siècle ne correspondent ni à la population hétéroclite de la Guyane, ni à son climat.

Doit-on revenir au modèle architectural traditionnel ou est-ce un modèle désuet ? Comment assurer l'accueil de la population tout en proposant des habitats adaptés ? Peut-on se permettre de faire de l'architecture bioclimatique alors que plus de la moitié de la population en Guyane n'a pas accès au logement ? Les modes de vie évoluant, la population se diversifiant, comment répondre aux besoins des Guyanais ? Le modèle traditionnel, s'il est assurément adapté à l'environnement, l'est-il aux modes de vie actuels ? Comment résorber la crise du logement sans faire l'impasse sur

1 RICHTER Monique, "Pour une réhabilitation de l'habitat créole à Cayenne", Editions L'Harmattan, Paris, 2010

2 Par opposition aux maisons de bois

3 HEIDEGGER Martin, "Essais et conférences", chapitre "Bâtir habiter penser", Edition Gallimard, Paris, 1958

des éléments primordiaux comme la ventilation naturelle ?

Comment réadapter ce modèle créole à la population du XXIème siècle, rapidement et à moindre coût ? Comment renverser la balance ?

EN QUOI L'ÉTUDE DU MODÈLE ARCHITECTURAL TRADITIONNEL CRÉOLE SE RÉVÈLE ÊTRE UN ATOUT POUR LA CONCEPTION DE L'HABITAT EN GUYANE ?

Au sein de ce mémoire

Après être partis à la rencontre de la Guyane et s'être imprégnés de son histoire, l'étude du modèle architecturale de la maison créole traditionnelle nous permettra d'en dégager les principaux constituants. Par la suite, l'analyse des conséquences de la départementalisation, nous mènera à la découverte des nouveaux habitats présents dans le paysage guyanais.

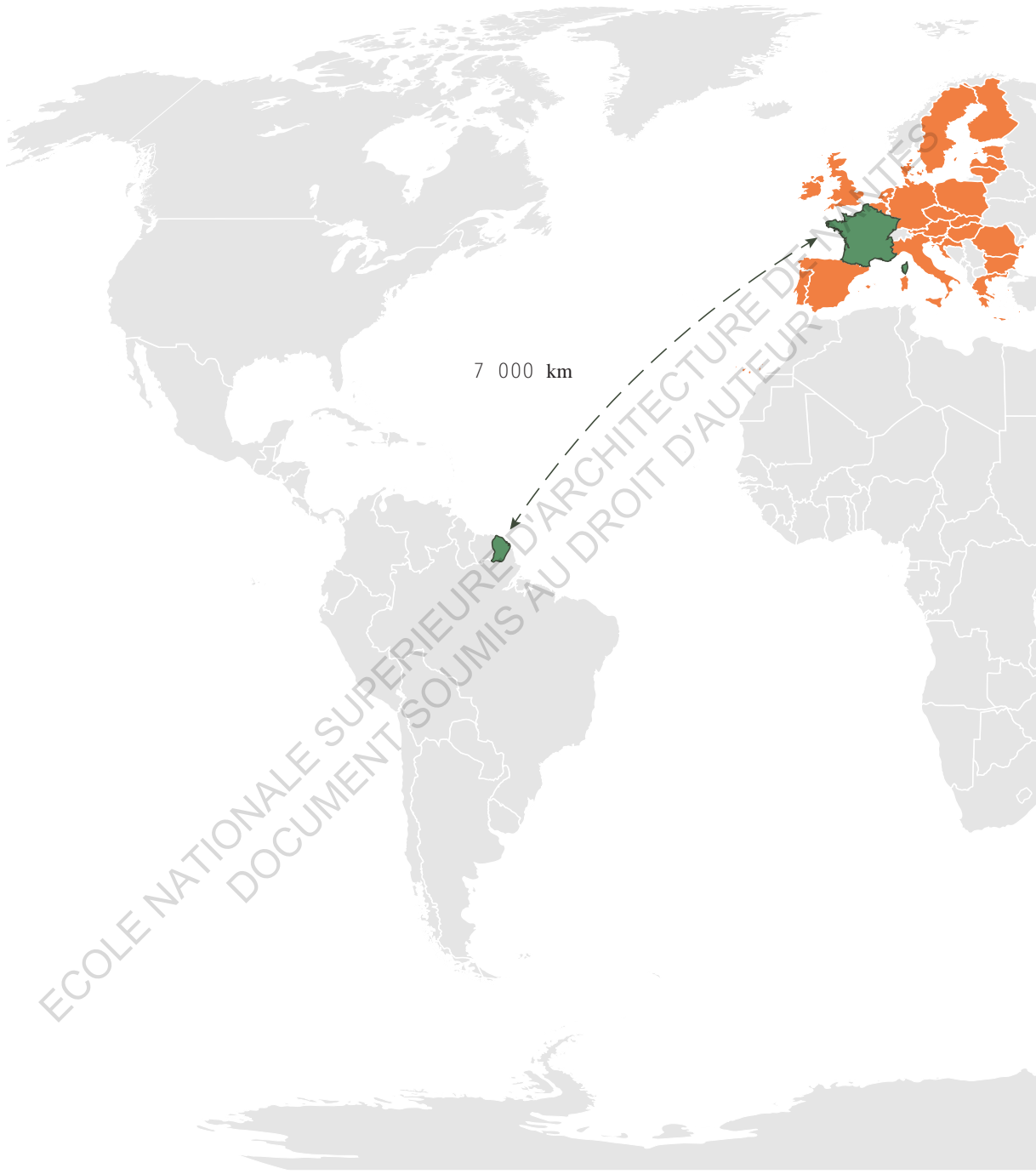
ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

“La Guyane française, c’était “l’enfer vert”, la “terre du bagne”, aujourd’hui c’est “l’une des dernières réserves forestières du monde”, “la base spatiale de Kourou”. Des clichés identifiant rapidement ce pays dans le monde, mais disant mal ce qu’a été son histoire marquée par la permanence de la relation coloniale.”¹

LA GUYANE
HABITATS CRÉOLES TRANSFORMÉS

CHAPITRE 1. RENCONTRE AVEC LA GUYANE

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'ACCÈS LIBRE



I. CARTE D'IDENTITÉ DE LA GUYANE FRANÇAISE

Code postal : 973

Superficie : 83 534 km²

Densité de population : 3,1¹
habitants/km

Population : 269352 habitants en 2016

Langues locales : français, créole guyanais, langues amérindiennes, langues bushinenge, Hmong

Gentilé : Guyanais(e)

Statut : Collectivité territoriale unique

Chef-lieu : Cayenne

Arrondissements : Cayenne, Saint-Laurent-du-Maroni

Cantons : 19

Communes : 22

2^{ème} région de France par sa superficie

2^{ème} région la moins peuplée de France

Département le plus boisé

Seul territoire continental de la France et de l'Union Européenne

Le département Guyanais, terre européenne sur le continent sud-américain se situe à plus de 7 000 km de sa métropole

©Production personnelle

¹ A mesure de comparaison : le département de Loire-Atlantique (44) a une superficie de 6 809,1 km² et une densité de population de 203 habitants/km²

SITUATION GÉOGRAPHIQUE

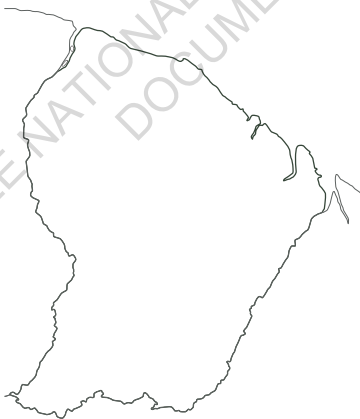
La Guyane est l'une des plus vieilles colonies de la France, aux côtés de la Guadeloupe, de la Martinique et de La Réunion. Aujourd'hui, département français, elle se trouve à plus de 7 000 km de sa métropole.

La Guyane française se situe sur le continent sud-américain, dans la zone équatoriale, au Nord du Brésil. Elle forme, avec ses voisins, le Suriname et Guyana, le plateau des Guyanes. Avec une superficie d'exactly 83 852 km², soit 1/6 de la France métropolitaine, c'est un département qui est aussi vaste que le Portugal ou la Belgique.

Les frontières de la Guyane sont restées floues pendant des nombreuses années et n'ont été véritablement fixées qu'au début de notre siècle. Le département est délimité par trois frontières peu communes. Au Nord, c'est l'Océan Atlantique qu'il côtoie avec ses 300 km de côtes. Sa frontière Ouest est délimitée par le fleuve le Maroni et marque la séparation avec le Suriname sur 520 km. Au Sud la Guyane partage 730 km de frontière amazonienne avec le Brésil, une frontière dans la forêt, impénétrable et mystérieuse.

Cette gigantesque forêt couvre 90% de son territoire, ne laissant, sur le littoral, qu'une fine bande habitable. C'est sur cette bande de 30 km que sont concentrées les grandes villes de la Guyane dont Cayenne, sa capitale.

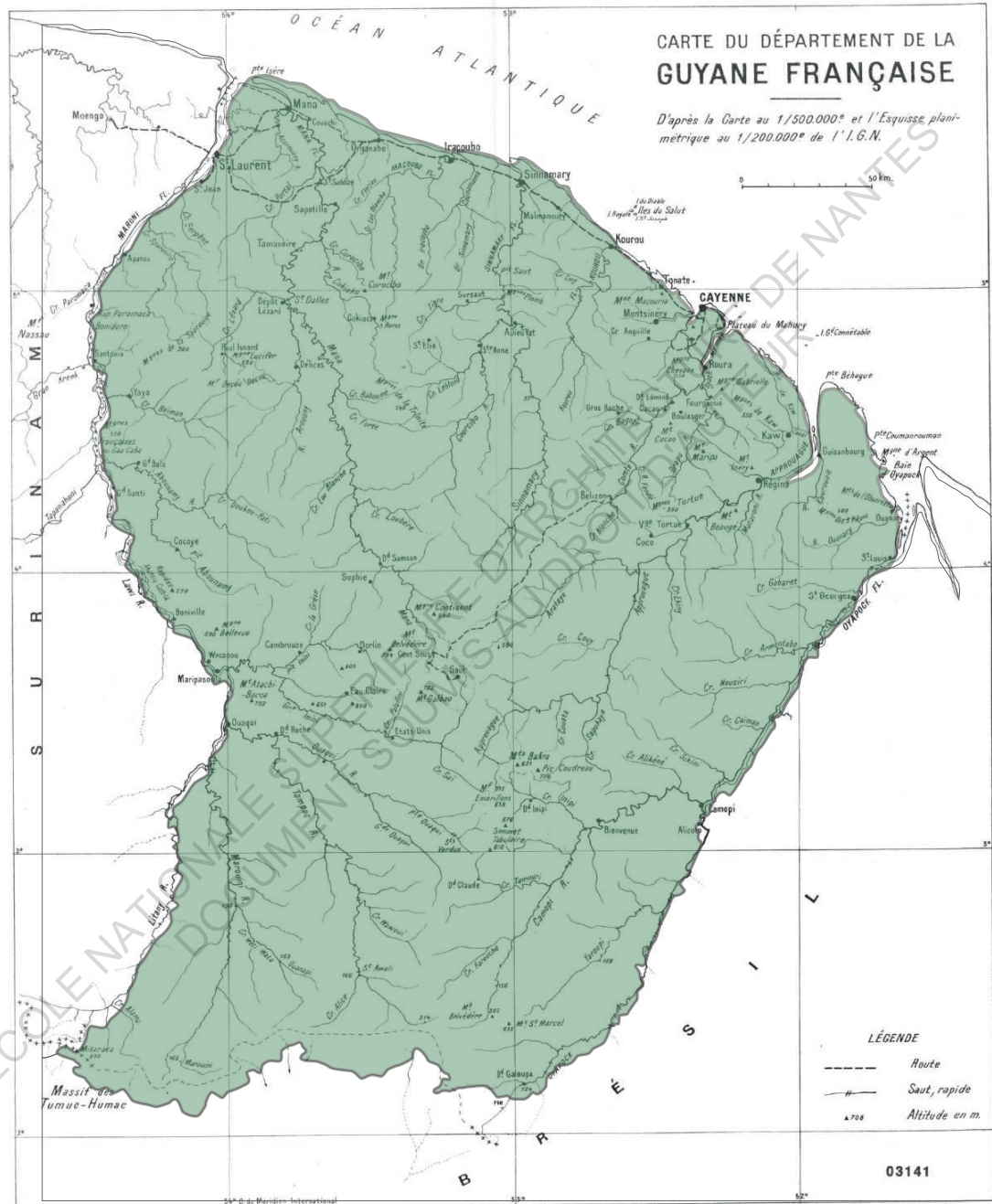
Bien que très étendue, la Guyane n'est pas très peuplée. La forêt amazonienne abrite quelques groupes autochtones, récalcitrants à la vie en ville, mais elle n'est pas apprivoisée par le reste de la population. Avec seulement 3,2 habitants/km² c'est un des départements les moins peuplés de France.



Guyane française, département français



Belgique, pays frontalier à la France

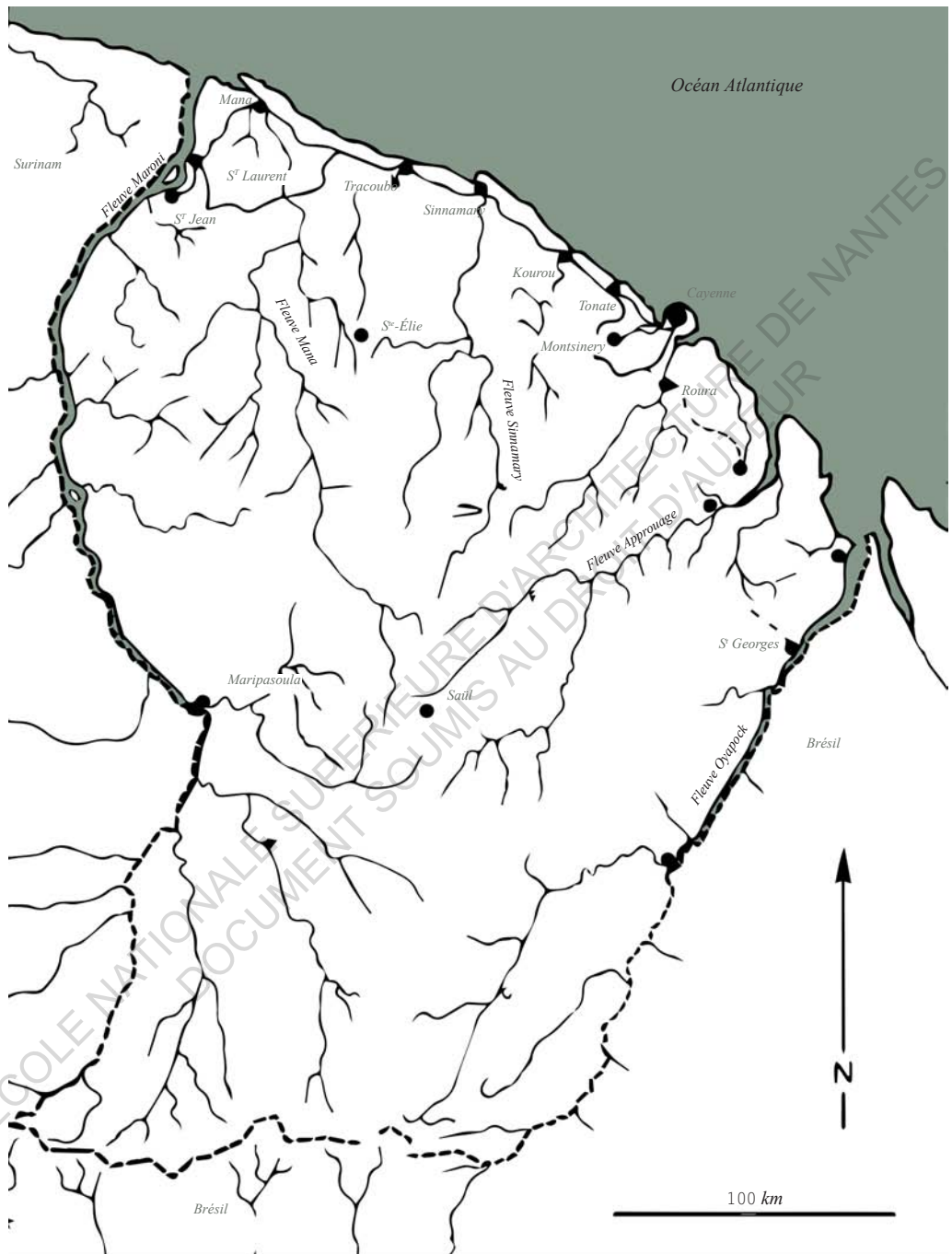


Carte de la Guyane française, département français depuis 1946

©Production personnelle

Source : IRD, Institut de Recherche pour le Développement

LA FORTE PRÉSENCE DE L'EAU



Les fleuves occupent une place prédominante en Guyane, en particulier au sein des villes qui s'y sont accolées. Beaucoup de petits villages de Guyane se sont construits le long des fleuves, où la forêt laisse place à l'eau et permet la construction des habitations. L'accès y est également facilité, bien que ces fleuves soient peu praticables à l'exception des pirogues.



Le Maroni, Saint-Laurent du Maroni, Guyane, 2019 ©Yves Bhagooa

“LE LITTORAL GUYANAIS EST UNE ÎLE, ON VIT PRESQUE EN ÉTAT D’INSULARITÉ ICI EN GUYANE”¹

Ci-contre

Les nombreux fleuves de Guyane. Le fleuve Maroni et celui de L’Oyapock sont les plus importants, ils font office de frontières mais aussi de voies de circulation privilégiées

©Production personnelle

Source : MOUREN-LASCAUX Patrice, “La Guyane”, *La Guyane des fleuves*, Editions Karthala, 1990

LA FORÊT AMAZONIENNE

L'impressionnant tapis vert, qui recouvre 90% de la surface de la Guyane, laisse libre court à l'imagination et participe grandement à l'image que l'on a du département. Elle regorge d'une multitude d'espèces animales et d'une flore d'une richesse incroyable. Pourtant impénétrable par nous autres, simples visiteurs, la forêt amazonienne abrite depuis des siècles des peuples Amérindiens et Noirs Marrons en son cœur.

Jugée inhospitalière et cause de maladies par les colons, elle est évitée tout au long de la période coloniale et rentre dans l'imaginaire des guyanais comme un territoire inexploré. Les Amérindiens sont ses premiers habitants, s'y réfugiant pour éviter l'arrivée massive des européens et reculant de plus en plus en son cœur au fur et à mesure des années. Par la suite, les populations des Noirs Marrons, esclaves en fuite des plantations au Surinam, occuperont sa partie Ouest et y trouveront refuge. Son immensité leur permettra d'échapper aux chasses à l'homme des colons dirigées contre eux.

Aujourd'hui encore, quelques groupes Amérindiens et Bushinenge, les descendants des Noirs Marrons, habitent la forêt amazonienne. Exclue de la dynamique qui s'empare de tout le pays, leur mode de vie et leurs traditions sont aujourd'hui menacés par la pression européenne et la mondialisation qui s'étend dans tout le département.

*"Elle est objet de culte pour les Amérindiens, refuge dangereux pour les Bosh negroe, obstacle naturel à vaincre pour le colon, prison végétale impitoyable pour les bagnards, rêve mythique de fortune pour le chercheur d'or. Mais elle est un dénominateur commun en Guyane"*¹

La forêt amazonienne est puissante et inspire grandeur et aventures. Elle est la barrière naturelle rêvée pour la colonie, lorsqu'elle installe le bagne en Guyane au XIX^{ème} siècle. Tentés de s'enfuir, les bagnards seront vite rattrapés par l'obstacle que forme ce massif vert, imposant et surtout comparable à un véritable labyrinthe.

Enfin, le sol de la forêt recèle d'or. Découvert en 1854, sa présence entraîne, jusqu'à aujourd'hui encore, des recherches effrénées pour piller la forêt de son métal doré.

Elle est aussi une source de matériaux inestimables et procure depuis toujours à ses habitants un grand nombre d'essences d'arbres, que ces derniers ont appris à utiliser à leur avantage. On recense au sein de la forêt plus de 5500 espèces végétales, dont plus d'un millier d'arbres.²

"LA CARACTÉRISTIQUE DES BOIS GUYANAIS, EN DEHORS DE LEUR BEAUTÉ, EST LEUR EXCEPTIONNELLE DURÉE DE CONSERVATION, LEUR IMPUTRESCIBILITÉ"³

1 MOUREN-LASCAUX Patrice, "La Guyane", Edition Karthala 1990, p.91

2 Atlas Direction Régionale de l'Environnement de la Guyane, "Atlas des paysages de Guyane", VUE D'ICI & ARUAG, 2007

3 Capitaine BUREAU Gabriel, "La Guyane Méconnue", Editeurs Pasquelle, Paris, 1936

Dans la forêt guyanaise les arbres poussent droits et élancés, ils atteignent des hauteurs qui varient de 45 à 50 m. Matériaux idéal pour la construction, le bois est aussi utilisé pour construire les pirogues, pour la décoration des maisons et pour des objets du quotidien. Ressource inestimable et en profusion, il est exploitable par tous et pour chacun. Malgré cela, la filière bois en Guyane reste trop peu existante, freinée par les difficultés rencontrées à la rationaliser et l'impossibilité du convoiage fluviale. La procédure obligatoire pour son exploitation, la protège mais ne facilite pas le développement d'une filière conséquente, pourtant indispensable à la Guyane

La forêt est aujourd'hui protégée par l'ONF, l'Organisme Nationale des Forêts, qui agit pour préserver cette ressource, précieuse et dont le renouvellement nécessite une certaine attention. Cet organisme veille à ce que la présence des guyanais en Amazonie ai un impact minimal, voir si possible, positif. Il se bat également pour que la matière première sortant de cette exploitation forestière soit dédiée exclusivement à la Guyane et au marché guyanais. Quelques entreprises possèdent le monopole sur ce marché et l'État finance de moins en moins l'ONF. De ce fait, il n'y a pas de mise en concurrence, le bois est de moins en moins accessible, que ce soit en terme de matière première ou économiquement parlant.

De ce déficit, des problèmes plutôt inquiétants apparaissent. La filière béton a pris de l'ampleur et règne aujourd'hui dans le domaine de la construction. Les constructions en bois se font de plus en plus rare et le paysage urbain perd de sa tradition.

“Le climat et les faibles densités humaines ont laissé libre court à une végétation remarquable dont le survol donne le sentiment, parfois tout à fait justifié, que l'on a affaire à l'une des rares régions du monde où l'on peut observer le moutonnement quasi infini formé par la cime colorée de magnifiques arbres, partis à la recherche du soleil”⁴

La forêt alimente l'imaginaire commun et entretient les légendes et les mythes sur la Guyane. Seule une infime partie de son immensité est jusqu'aujourd'hui accessible et connue. Personne ne connaît réellement la forêt... Elle seule sait ce qu'elle renferme entre ses branchages et ses racines.

4 MAM LAM FOUCK Serge, “La société guyanaise à l'épreuve des migrations, 1965-2015”, Université de la Guyane, Editions Ibis Rouge Editions, 2015



La forêt amazonienne en Guyane, Guyane, 1994 ©Paul Kali



"En pirogue sur le Maroni", Guyane, 1985 ©Paul Kali

LE CLIMAT GUYANAIS

LES VARIATIONS SAISONNIÈRES EN GUYANE

La Guyane se situe dans la zone équatoriale de l'hémisphère Nord et se trouve dans une zone de circulation atmosphérique Est/Ouest que l'on nomme ZIC - Zone Intertropicale de Convergence. Ce phénomène, qui constitue l'élément déterminant de son climat, est caractérisé par la création d'une zone de basses pressions. Au sein de cette zone, se rencontrent les alizés du nord-est et ceux du sud-est, un rendez-vous qui génère de fréquentes et fortes averses. On y observe des cumulonimbus, nuages générateurs d'orages et des précipitations violentes. Les passages de la ZIC, deux fois par an au-dessus de la Guyane, déterminent ainsi la saison des pluies et organise le cycle saisonnier du département en quatre saisons inégales :

La petite saison des pluies :

De mi-novembre à mi-février se déroule la petite saison des pluies. Pendant cette saison, de décembre à février les pluies sont relativement localisées et de courte durée alors qu'en janvier le ciel est chargé et déverse sur le département des précipitations soutenues et abondantes qui font baisser la température. Durant cette saison, les températures varient peu, conséquence d'une insolation minimale.

Le petit été de mars :

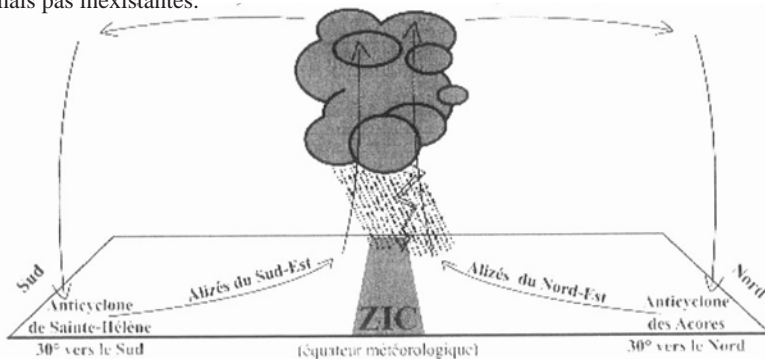
Vient ensuite le "petit été de mars", une saison où les températures remontent et où la pluie se calme. La Guyane reçoit un air maritime humide venant de l'Océan Atlantique. On l'appelle aussi le petit été car les journées sont ensoleillées et rappellent la belle saison du soleil.

La saison des pluies :

Dès le mois d'avril, la ZIC remonte la Guyane du Sud au Nord et amène la saison des pluies. Le département est alors submergé par des pluies fortes et qui peuvent durer plusieurs jours et ce jusqu'à mai voir mi-juin. Le ciel est sombre et chargé de pluie. Ensuite, de mi-juin à juillet, l'ensoleillement augmente et les pluies diminuent. La ZIC s'efface peu à peu pour laisser place à la saison sèche.

La saison sèche :

De mi-août à mi-novembre, la ZIC est rejetée au Nord et laisse place au soleil et aux hautes températures. Même lors de cette période sèche, comparable à un été en France métropolitaine, les pluies sont rares mais pas inexistantes.



Coupe méridienne de la Zone Intertropicale de Convergence ©source : BONNEAUD Frédéric

LES TEMPÉRATURES

Malgré ces différentiels de précipitations, la température en Guyane reste relativement constante tout au long de l'année. La moyenne annuelle est de 26°C et on enregistre quelques minima et maxima en fonction des saisons.

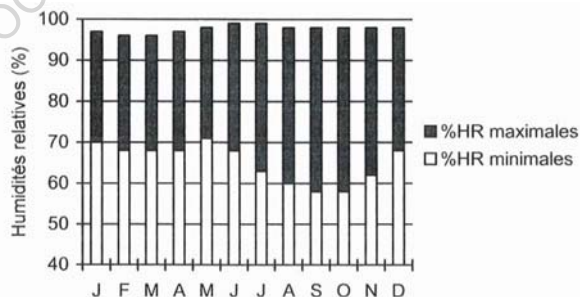


T° (en °C)	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	Année
Maximales	28,9	29,0	29,2	29,7	29,7	29,9	30,6	31,2	31,8	31,7	30,0	29,8	30,2
Moyennes	26,0	26,1	26,3	26,7	26,6	26,4	26,4	26,7	26,9	26,9	26,7	26,4	26,5
Minimales	23,2	23,2	23,4	23,8	23,5	22,9	22,3	22,2	22,1	22,1	22,4	23,0	22,8

Tableau 1 : moyennes des températures mensuelles minimales, moyennes et maximales à Cayenne, d'après les mesures, d'une précision au 1/10°C, à la station de Cayenne-Rochambeau de Météo-France sur la période Janvier 1980 à Novembre 1996. ©source : BONNEAUD Frédéric, "Ventilation naturelle de l'habitat dans les villes tropicales" Thèse de doctorat, Ecole polytechnique de l'Université de Nantes, 2004

L'HUMIDITÉ

Des températures élevées, des faibles variations saisonnières et une forte humidité - qui monte à 90% lors de la longue saison des pluies - placent la Guyane parmi les pays équatoriaux.



	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	Année
%HR maximales	97	96	96	97	98	99	99	98	98	98	98	98	98
%HR minimales	70	68	68	68	71	68	63	60	58	58	62	68	65

Tableau 2 : Taux d'humidité relative minimale et maximale à Cayenne. ©source : BONNEAUD Frédéric, "Ventilation naturelle de l'habitat dans les villes tropicales" Thèse de doctorat, Ecole polytechnique de l'Université de Nantes, 2004

L'INSOLATION ET LES PRÉCIPITATIONS

La durée du jour est quasiment la même tout au long de l'année contrairement à la métropole. Le jour en Guyane dur environ 12h, ce qui lui vaut son surnom de France équinoxiale, un phénomène où la durée du jour est égale à celle de la nuit.

Cette régularité d'ensoleillement offre à la Guyane un apport énergétique solaire régulier malgré le fort taux pluviométrique.¹

Le département profite d'environ 2 200 heures d'insolation par an - à titre de comparaison Nantes est ensoleillée environ 1853,8 h par an.

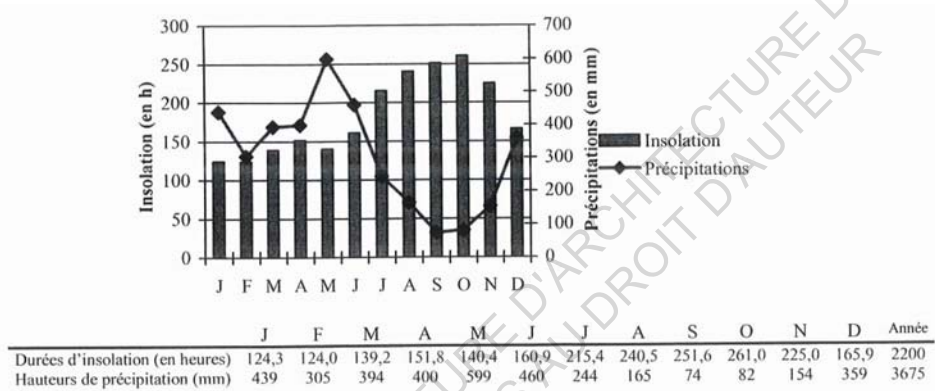
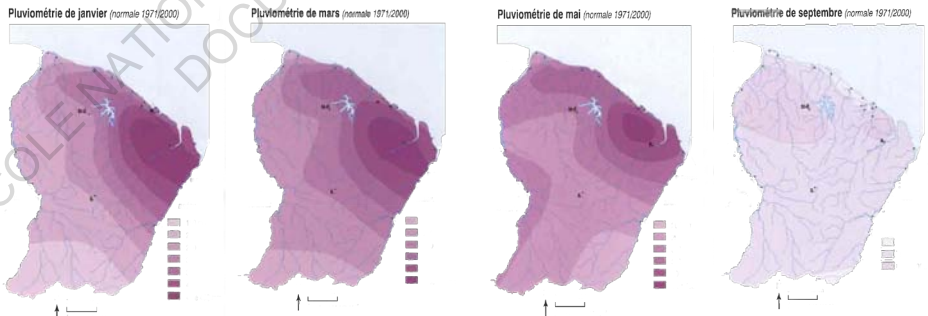


Tableau 3 : valeurs mensuelles des durées d'insolation et des hauteurs de précipitations à Cayenne, selon les données de météo-france, mesures à la station Cayenne-Rochambeau, période 1961/1990 ©source : BONNEAUD Frédéric, "Ventilation naturelle de l'habitat dans les villes tropicales" Thèse de doctorat, Ecole polytechnique de l'Université de Nantes, 2004



¹ Les données météorologiques proviennent de l'Atlas illustré de la Guyane, un atlas sous la direction de Jacques Barret, 2001 et de la thèse de BONNEAUD Frédéric, "Ventilation naturelle de l'habitat dans les villes tropicales" Thèse de doctorat, Ecole polytechnique de l'Université de Nantes, 2004

LE VENT

La présence du vent est très convoitée en Guyane car il permet de rafraîchir l'air et les maisons. A Cayenne, particulièrement soumise au régime permanent des alizés, les vents sont faibles à modérés. Quelques soit la saison, les vents sont réguliers et varient de la même façon au cours de la journée.

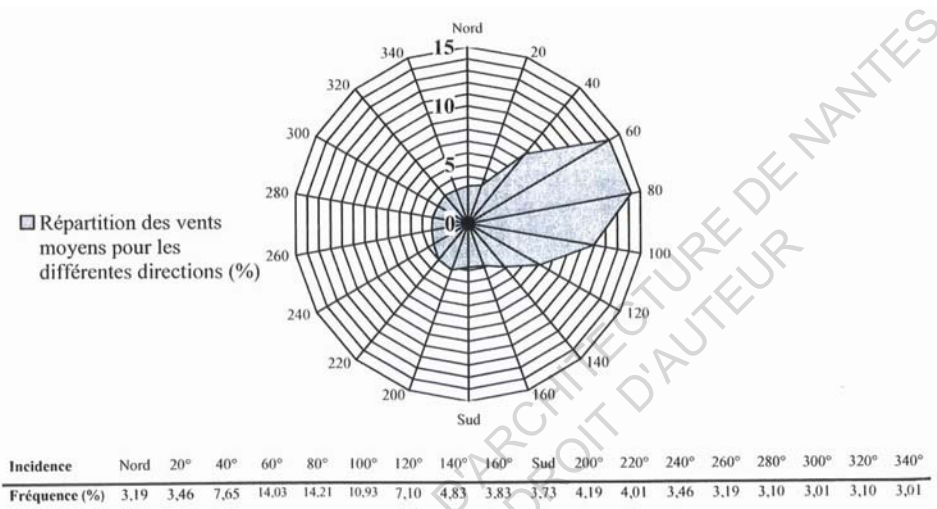
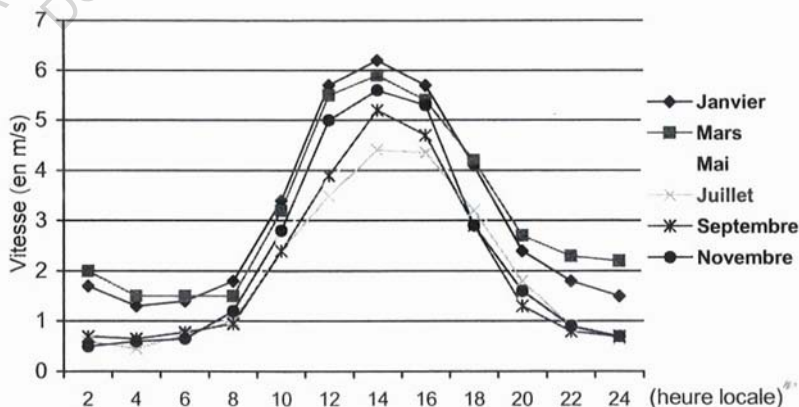
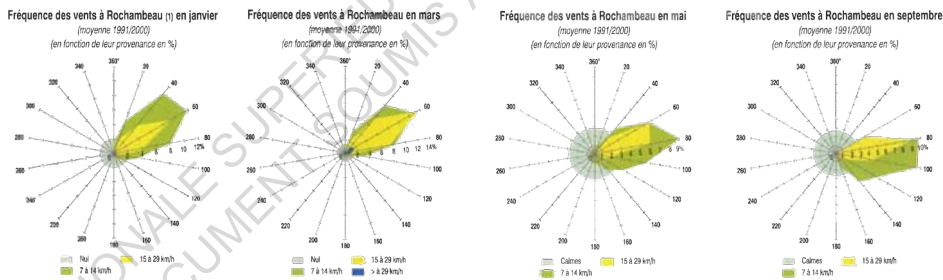
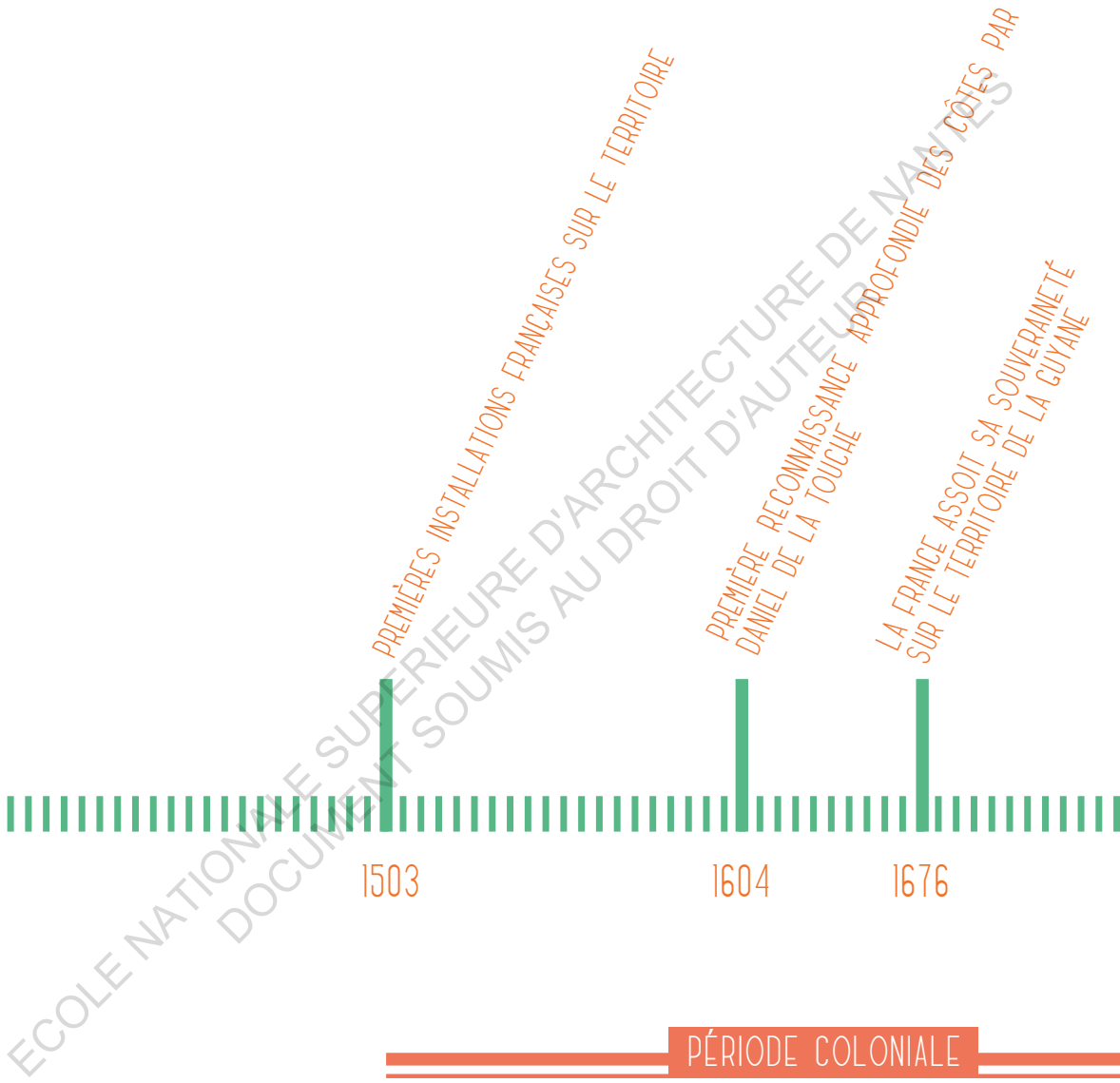
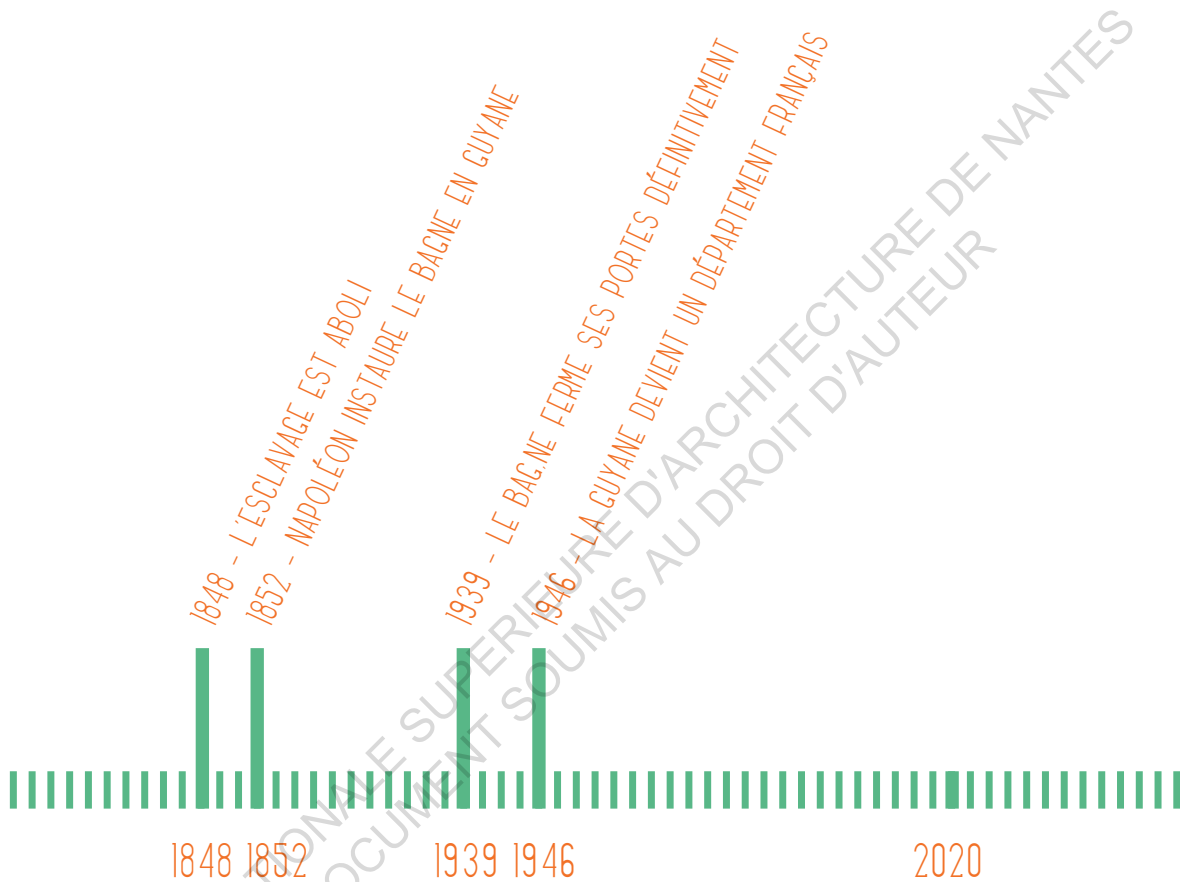


Tableau 4 : Diagramme de la répartition des vents moyens pour les différentes directions, ©source : BONNEAUD Frédéric



Intensités des vents moyens au cours de la journée pour les différents mois de l'année selon les données de météo-france, mesure à la station de cayenne rochambeau-rochambeau, période 1961/1990. ©source : BONNEAUD Frédéric,





LE BAGNE

L'HISTOIRE DE LA GUYANE

L'histoire de la Guyane commence en 1498 lorsque Christophe Colomb, explorateur sillonnant l'Océan Atlantique, découvre les côtes de la Guyane, une nouvelle terre inoccupée - enfin le croit-il - promesses de conquêtes et de pouvoir.

Mais voilà, ces terres sont occupées, depuis, dit-on -10000 avant Jésus-Christ, par des populations amérindiennes ou pré-amérindiennes. De manière plus fiable on date les premières installations progressives des groupes amérindiens au 1er siècle de notre ère. Les peuples Arawacks arrivèrent les premiers, suivis de près par les Amérindiens Karib puis les Galibis et les Wayanas. Au XVIème et XVIIème on observe également un mouvement important de population venant du bassin Xingu au Brésil. Tous ces peuples cohabitèrent plus ou moins en paix pendant des siècles avant l'arrivée des premiers européens.

Les problèmes commencèrent alors sérieusement pour les Amérindiens qui ont dû se battre contre des navigateurs enhardis par la découverte et des généraux sans pitié essayant de les contraindre au travail.

Avant l'arrivée des premiers Européens au XVème siècle, les Amérindiens sont au nombre de 30 000. Décimés par les attaques successives, les maladies importées par les colons et le nouveau mode de vie imposé par l'installation de la colonie ils ne sont plus que 1 500 au XXème siècle. Aujourd'hui, vivant dans des zones protégées par la préfecture de Cayenne, on estime leur présence entre 5 000 et 9 000 individus.

.LA COLONIE. L'ESCLAVAGE.

La découverte de l'Amérique chamboule la vision du monde des Européens. Pour contenir les conflits apparus avec la découverte de ce Nouveau Monde, l'Espagne et le Portugal, les deux puissances coloniales émergentes, rédigent le Traité de Tordesillas de 1494. Ce traité concède toutes les Amériques à la Castille, et le Brésil, découvert peu après par le portugais Pedro Alvarez Cabral est laissé au Portugal.

Comme ne manque pas de le remarquer Patrice Mouren-Lascaux, écrivain, "*de ce festin, il ne reste aux autres Européens que des miettes*"¹, mais ces derniers n'ont pas dit leur dernier mot et comptent bien remplir leur assiette. L'immensité du territoire des Amériques, combinée à la faible présence ibérique sur place laissent aux Européens des brèches par lesquelles s'engouffrer.

Nous sommes alors en 1503 et débute une longue et conflictuelle relation entre la France et le plateau des Guyanes, parsemée d'embûches et dont l'appartenance ne sera définitivement proclamée qu'en 1676.

Les premières tentatives françaises remontent à 1503 et les premières tentatives d'implantation datent de 1539 à bord de l'équipage de Nicolas Guimestre suivies de près de quelques équipages anglais et espagnols. Quant à la première reconnaissance approfondie, elle est dirigée en 1604 par Daniel De La Touche, seigneur de La Ravardière, sur ordre du roi Henri IV.

1 MOUREN-LASCAUX Patrice, "La Guyane", Editions Karthala, 1990

Quatre ans plus tard, un navigateur intrépide du nom de Robert Harcourt s'engouffre dans l'embouchure de l'Oyapock et laisse sur l'île de Cayenne une petite colonie. Ce voyage marque le début des tentatives de colonisation de la Guyane par la France. Cette première entreprise, mal préparée, se solde par un échec et n'aboutira à aucune sorte de colonisation. L'année 1643 voit arriver à son tour le chef Poncet de Brétigny aux commandes de la compagnie du Cap Nord. Ce dernier "*mégalomane et cruel*"² finira par se faire tuer par les Galibis, après avoir pillé et saccagé les peuples Amérindiens alors installés.

Le plateau des Guyane voit passer plusieurs tentatives de colonisation, sous le nom du célèbre projet de France équinoxiale - en référence au phénomène de jour et de nuit présent sous ces latitudes - qui n'aboutissent pas. Les Hollandais reprennent à plusieurs reprises la Guyane aux Français, mal installés et très peu organisés. Alors que sous la coupe de la France le territoire ne se développe aucunement, on observe des Hollandais plus efficaces qui introduisent en Guyane des plantations, des cultures, une sucrerie. Reprise au Hollandais en 1664, reperdue à nouveau, la France ne récupérera définitivement la Guyane qu'en 1676 pour affirmer enfin sa souveraineté sur ce morceau de terre.

La colonie est maintenant installée, les esclaves africains ont été achetés aux rois africains et travaillent dans les plantations, mais la Guyane végète. Les Amérindiens, rebelles et ayant une vision du travail bien différente ont quant à eux échappé à l'esclavage.

La colonie n'est pas prospère et les nombreux gouverneurs qui s'y succèdent ne parviennent pas à tirer parti de la richesse de ce territoire.

Pendant près de trois siècles, la colonie tentera, en vain, de peupler ce territoire hostile et d'améliorer son développement. La détresse démographique qui frappera la Guyane tout au long des temps coloniaux s'explique majoritairement par les opérations de peuplement manquées. Elle est entretenue pas des conditions de vie difficiles qui engendrent une mortalité élevée que le nombre réduit de femmes en ces temps là, ne permet pas de contrebalancer.

-10000
Premières
occupations
Amérindiennes

1er siècle
Premières
traces fiables
des Amérindiens

1494
Traité de
Tordesillas

1498
Christophe
Colomb découvre
la Guyane

1503
Premières
explorations
françaises

1539
Premières
tentatives
d'implantation

PÉRIODE COLONIALE

1604
Première
reconnaissance
approfondie
par Daniel De
La Touche

1643
Poncet de
Brétigny installe
des hommes sur
le territoire

1664
Reprise aux
Hollandais

1676
La France
assoit sa
souveraineté
sur la Guyane

UNE TERRE À PEUPLER.

Si l'on remonte à l'an 1500, les premiers résidents du plateau des Guyanes, les Amérindiens, sont au nombre de 30 000 en Guyane. Largement décimés par l'arrivée des colons et par la cohabitation avec différents groupes, qu'ils soient Noirs Marrons, européens ou créoles, les Amérindiens ont connu un déclin démographique des plus impressionnants.

Les colonies qui s'implantent sur le littoral guyanais au XVII^{ème} siècle sont en sous-nombre et le manque de main d'œuvre freine le développement colonial. Après avoir tenté, sans succès, de coloniser les groupes amérindiens, les colons, ne voyant d'autres solutions, vont tenter par tous les moyens de peupler ce territoire vide d'hommes.

La première tentative date de 1763, Louis XV projette de mettre en valeur la Guyane en y envoyant des européens. On assiste alors à la tragique expédition de Kourou, un épisode marquant pour la Guyane, qui participa à la mauvaise réputation qu'elle traîne depuis de nombreux siècles. Cette tentative se solde par un échec. Les hommes et femmes, attirés par des promesses mirobolantes et une Guyane dépeinte comme un paradis vert, vont atterrir sur un territoire vide. Vide d'infrastructures, d'opportunités, de structures d'accueil et de logistique. Sur le territoire on recense à cette époque moins de 10 000 habitants avant l'expédition. Environ 12 000 hommes et femmes partent en Guyane, moins de 3 000 survivront, en se réfugiant sur les trois îles du Diables, rebaptisées alors les îles du Salut.

A ce malheureux épisode s'ajoute le martyr des prêtres insermentés, envoyés sur le territoire guyanais en 1798 et laissés dans des conditions terribles qui mèneront la plupart d'entre eux à la mort.

Le 4 février 1794 la convention vote l'abolition de l'esclavage, le décret parvient à la colonie en juin qui voit ses meilleurs éléments, les esclaves travaillant dans les plantations, libérés et par conséquent l'économie s'effondrer.

Napoléon rétablira l'esclavage en 1802 et la colonie repart peu à peu mais son élan est bien vite stoppé par la guerre qui agite alors l'Europe. La colonie est de nouveau menacée et sera laissée à regret aux Portugais qui s'attacheront à la développer. Grâce au traité de Paris de 1814 la Guyane est remise à la France, peuplée alors - sans compter les populations amérindiennes repliées dans les terres - 2 700 hommes libres et pas moins de 13 000 esclaves.

La seconde et dernière abolition de l'esclavage en 1848 ayant de nouveau rendu leur liberté aux esclaves des colonies, l'activité économique de la colonie se retrouve de nouveau presque paralysée. Pour remplacer la main d'œuvre, la colonie fait appel à des travailleurs sous contrats, venus d'Afrique et de Chine. En nombre insuffisant, ces hommes ne sauveront pas la Guyane du désastre économique.

S'en suit les années du bagne et des milliers de bagnards envoyés sur le territoire, une nouvelle fois pour combler le manque de main d'œuvre. Ils mourront eux aussi de façon tragique, souffrant de la chaleur, des maladies et de mauvais traitements.

LA PÉRIODE DU BAGNE.

Le 27 avril 1848 l'esclavage est de nouveau aboli, notamment grâce à la persévérance de l'homme politique Victor Schoelcher. Les 16 000 esclaves libérés quittent les plantations, laissant de nouveau la colonie dans une belle impasse. La main d'œuvre est dure à faire venir en Guyane, sa mauvaise réputation la précède. Mais alors comment faire marcher l'économie de la colonie sans main d'œuvre ?

Napoléon III y installe le bagne pénitentiaire. Dès 1852 les premiers envois de bagnards envahissent les centres pénitentiaires disséminés dans toute la Guyane et notamment sur les îles du Salut. Au cours de l'année 1854, Napoléon III signe le décret instaurant le principe de la double peine. Cette mesure oblige tout détenu, condamné à moins de huit ans de travaux forcés, à résider sur une durée égale, à la fin de sa peine, en Guyane. Si sa peine est supérieure à huit ans, le détenu y est envoyé à vie. Cette mesure prendra fin avec la fin du bagne, en 1939 mais l'Assemblée constituante ne proposera un rapatriement aux anciens détenus restant qu'en 1945.

Ce décret à un triple objectif. Débarrasser le sol métropolitain des indésirables, favoriser la mise en valeur de la Guyane par la main d'œuvre gratuite et offrir aux condamnés "*une nouvelle vie et une chance de réinsertion*". Officieusement ce dernier objectif visait surtout à assurer le peuplement de la Guyane par l'accession à la propriété.

Entre 1852 et 1867, 70 000 hommes seront déportés, accueillis dans des conditions de détention indignes, seulement 7 000 survivront.

En tout 15 000 hommes et femmes seront "relégués" - ceux dont la peine était inférieure à 8 ans étaient appelés ainsi -, 52 000 seront "*transportés*" - peine supérieure à 8 ans - et 3 000 seront déportés - ce sont les hommes politiques envoyés par Napoléon suite à son coup d'état.

Au delà de l'immoralité de ces actes sur le plan humain, cet épisode finira de dépeindre une mauvaise image de la Guyane, déjà bien mise à mal par les faits de son passé.

Pour la métropole, cette colonie n'est-elle que la poubelle de la France, qui y envoie ses criminels qu'elle n'a pas envie de voir dans ses prisons métropolitaines et encore moins de voir revenir ?

PÉRIODE COLONIALE

18ème
siècle
Echec de la
tentative de
peuplement
1794
1ère
abolition de
l'esclavage
1802
Napoléon
rétablit
l'esclavage
1814
Traité de Paris

1848
L'esclavage est
aboli
1852
1er envois de
bagnards
1854
Découverte
de l'or

BAGNE

1939
Fermeture du
bagne
1946
Départementalisation
de la Guyane

1964
Installation du
Centre Spatial

Les détenus travaillent pour la ville, dans les travaux publics, ils construisent les routes, les infrastructures et nettoient les rues. La Guyane a trouvé sa main d'œuvre et peut repartir.

Aux siècles d'«*esclavagisme noir*»¹ se succèdent l'«*esclavagisme blanc*»² et les bagnards comme les libérés, travaillent pour les familles guyanaises.

Le bagne est dans la ville et les bagnards dans les rues sans que cela n'effraie personne. «*Ils étaient surveillés et les surveillants étaient armés*»² et lorsqu'ils étaient libres ils travaillaient pour les familles guyanaises contre rémunération.

De 1852 à 1939, les forçats constituent la main d'œuvre rêvée par et pour la colonie, une main d'œuvre gratuite et soumissible. Seulement voilà sous la pression européenne, conséquences des nombreux articles du journaliste Albert Londres, décrivant le bagne comme une «*usine à malheur*», Napoléon se voit obligé de fermer le pénitencier. C'est la fin d'une époque pour la Guyane.

*“Quand on est arrivés en métropole on était un peu complexés, on venait d'un territoire moins évolué il faut le dire, on était des “noirs” et ils nous balançaient toujours ça “mais vous venez d'un pays de bagnards”. Et un jour un ami à moi leur a répondu “mais la fabrique c'est la France””*³

“ON A TOUJOURS EU UN BAGNARD AVEC NOUS. IL FAISAIT PARTIE DE LA FAMILLE. IL S'APPELAIT ELIACIN. IL ÉTAIT FRANÇAIS.”⁴

1 et 2 MAM LAM FOUCK Serge, «*La société guyanaise à l'épreuve des migrations, 1965-2015*», Université de la Guyane, Editions Ibis Rouge Editions, 2015

3 et 4 Line Kali, habitante de Saint-Laurent du Maroni jusqu'en 1950



"Le débarquement des forçats", Francis Lagrange, ancien détenu du bagne de Guyane, 1946



"Le garçon de famille", Francis Lagrange, ancien détenu du bagne de Guyane, 1946

LA RUÉE VERS L'OR.

La découverte de l'or sur le territoire guyanais est un des événements majeurs qui va marquer l'espace et la société guyanaise vers le milieu du XIX^{ème} siècle.

En 1854, alors que le bagne pénitencier vient d'ouvrir ses portes, le commissaire Félix Coïy et l'indien Paoline découvre un site aurifère sur un affluent du fleuve Approuague, provoquant une véritable ruée vers l'or. Plus de 10 000 chercheurs se bousculeront sur le territoire guyanais à la recherche du trésor jaune.

Alors que les premières ruées vers l'or impliquent essentiellement des hommes Créoles guyanais, dès 1855 cette économie parallèle attire des milliers de chercheurs d'or venus pour la plupart des Antilles.

L'industrie aurifère se développe rapidement, de manière légale mais aussi illégale, modifiant le visage de la forêt. Les compagnies des grands placers se mettent en place, l'exploitation s'intensifie et laisse des traces indélébiles aussi bien au sein de la forêt que dans l'économie guyanaise.

En plus de transformer la Guyane en terrain de jeu, pour des milliers d'aventuriers qui créent en Guyane un univers de "Far West"¹, peuplé de fortunes faciles et de règlements de compte, cette ruée vers l'or accable la production agricole qui se retrouve une fois de plus sans main d'œuvre.

"L'industrie aurifère est le salut et l'âme damnée de la colonie"².

Elle contribue à faire vivre le pays mais accapare dans le même temps les travailleurs qui abandonnent les autres activités de l'industrie. Bien loin de constituer une chance pour la colonie, cette découverte aurifère ne produira que des richesses immédiates sans parvenir à faire décoller l'économie locale.³

LA DÉPARTEMENTALISATION.

Pendant près de deux siècles, les quatre colonies que regroupent aujourd'hui les DOM réclament la départementalisation. Jusqu'alors refusée, leur requête sera finalement entendue et approuvée en 1946 par l'Assemblée constituante, motivée par l'implication des colonies durant la Seconde Guerre Mondiale.

Cette transition tant attendue, de colonie à département français d'outre-mer, ne produit pas l'effet escompté pour la Guyane. Alors que la départementalisation devait rapprocher la France de ses colonies, être le signe d'une intégration mais aussi être la promesse d'un développement sociale et économique semblable à celui de la métropole, on observe une évolution qui reste trop insuffisante pour l'ancienne colonie. L'économie locale peine à se développer, les guyanais sont peu nombreux, les infrastructures manquent, même les plus élémentaires, le coût de production est élevé et la dépendance commerciale vis-à-vis de la métropole empêche toute progression.

1 MOUREN-LASCAUX Patrice, "La Guyane", Editions Karthala, 1990

2 Capitaine BUREAU Gabriel, "La Guyane Méconnue", Editeurs Pasquelle, Paris, 1936

3 Selon Patrice Mouren-Lascaux

Malgré les aspects positifs et l'amélioration du niveau de vie provoqués par la départementalisation, 70 ans plus tard la Guyane traîne encore ses vieux démons et subit son manque de développement mais aussi sa dépendance à la métropole. Nous nous attacherons à développer cette transition et ses impacts dans la suite du raisonnement.

Après avoir obtenu son statut de département français, la Guyane bénéficie des bienfaits de la loi de décentralisation de 1982, lancée par le gouvernement Mauroy. Aujourd'hui la Guyane possède un statut de collectivité territoriale unique, une forme de collectivité territoriale particulière où une seule assemblée assure la gestion de la région et du département. En France, seul Mayotte, la Martinique et la Corse possède ce statut aux côtés de la Guyane. Ce type de gestion permet au département d'additionner les compétences et de grouper les budgets.

POUR LA SUITE

J'ai choisis de dresser un portrait complet mais concis de la Guyane afin de vous offrir une vision d'ensemble d'un territoire qui, parfois, nous échappe. Les éléments historiques précédemment présentés s'appliquent au département dans sa globalité.

Pour la suite du mémoire, les deux villes sur lesquelles je concentre mon analyse, Cayenne et Saint-Laurent du Maroni, seront présentées avec plus de précision.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE MARSEILLE
DOCUMENT SOUMIS A DROIT D'AUTEUR

DES GRANDS GROUPES SOCIO-CULTURELS FONDATEURS DE LA GUYANE



Si l'on recense, aujourd'hui en Guyane, des groupes socioculturels venus des quatre coins du monde, ils ne furent pas toujours aussi nombreux. Avant les grandes vagues migratoires de la deuxième partie du XX^{ème} siècle, quatre grands groupes de population se partagent les terres. Les Amérindiens, premiers habitants du territoire, les Bushinenge, descendants des Noirs Marrons, les Créoles de Guyane - en opposition au créoles venus des Antilles - et les Métropolitains, de l'époque moderne.

La multiculturalité est donc depuis toujours bien présente et intégrée, aussi bien dans l'imaginaire de la Guyane que dans le quotidien de ses habitants.

Chacun de ces groupes a su développer un habitat qui lui est propre, répondant à ses besoins et à ses désirs. Par soucis de précision la suite du développement se concentre sur la société créole et l'habitat qui lui est propre. Néanmoins, pour une entière compréhension du territoire il est important de comprendre les modes de vie de ces groupes pionniers - et influents - et de visualiser leur habitat, régis par leur histoire et leur culture. Il m'a semblé pertinent de présenter succinctement deux groupes socio-culturel influents de Guyane, les Amérindiens et les Noirs Marrons.

Les groupes survivants amérindiens ainsi que les Bushinenge, occupent une place importante au sein de la société guyanaise. Présents sur le territoire bien avant les Créoles, ces deux groupes socio-culturels influent sur l'organisation politique, sociale et commerciale de la Guyane. Bien qu'aujourd'hui, la plupart aient migré vers les villes, leurs habitats, emblématiques, continus de se transmettre de générations en générations et s'adaptent peu à peu à ce nouvel environnement du XXI^{ème} siècle.

L'architecture des villages et des maisons des Amérindiens et des Noirs Marrons, aujourd'hui Bushinenge, est très typiques et fait d'ailleurs l'attention de nombreux cas d'études et de thèses.

"REFLET DE LA DIVERSITÉ DE LA POPULATION, L'ARCHITECTURE EN GUYANE EST REPRÉSENTATIVE DU SAVOIR FAIRE DES SOCIÉTÉS, DE LEURS TRADITIONS ET DE LEUR MODE DE VIE." ¹

Ci-contre

- 1. Exemple d'habitat Bushinenge*
 - 2 et 3. Exemple d'habitat Amérindiens*
 - 4. Exemple d'habitat créole*
 - 5. Exemple d'habitat pénitencier*
- photographies ©Paul Kali*

¹
p28

Direction Régionale de l'Environnement de la Guyane, "Atlas des paysages de Guyane", VUE D'ICI & ARUAG, 2007

1.



2.



3.



4.



5.



ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT DE REVENUS

POPULATION AMÉRINDIENNES

Les populations amérindiennes, premiers habitants de la Guyane, vivaient autrefois au plus près de la nature, puisant leur énergie et leurs richesses dans la forêt pour développer leur tribus. Elles se sont confrontées assez durement à l'arrivée des colons sur leur territoire.

Les Amérindiens se sont battus pour garder leurs terres et leur indépendance et ont été, très tristement, décimés par les batailles, les maladies importées d'Europe et plus récemment par la modernisation. Repoussés à l'intérieur des terres par les colons, longtemps coupés de la dynamique des villes, les nombreux groupes vivent depuis toujours, en Guyane, selon leurs propres règles et coutumes. Leurs modes de vie se basent sur des systèmes sociaux vieux de plus d'un millénaire, bien avant le début de la colonisation européenne.

L'organisation des sociétés amérindiennes repose sur un système de chefferie, fonctionnant sur le principe d'hérité. La place du chaman, ainsi que celle de la nature, sont fondamentales au sein de la vie quotidienne et des pratiques.

Le colon, après quelques tentatives d'assimilation, voyant en l'amérindien un *"enfant inoffensif et parfois coléreux, mais libre"*¹, n'a pas cherché à le contraindre. Protégés de surcroît par la forêt, difficile d'accès, les populations amérindiennes ont su conserver leur mode de vie et leur philosophie, en opposition avec la philosophie européenne.

Alors que les européens, fraîchement débarqués, veulent contrôler et contraindre la nature, les Amérindiens vivent avec elle car ils sont *"une partie de cette nature"*², ils s'en servent *"avec respect et parcimonie"*³

Alors que la pensée européenne véhicule un droit de propriété individuelle, le vie des amérindiens s'articule autour du partage des terres, qui appartiennent à la communauté.

Alors qu'ils se suffisent à eux-même grâce à des savoirs-faire locaux en adéquation avec le milieu naturel qui les entoure, ils sont confrontés brusquement, à la départementalisation, aux conséquences du droit de citoyenneté française - autrement dit des aides financières et l'apport de commodités jusqu'alors ignorées.

L'arrivée des européens sur le territoire guyanais a donc été le premier impact marquant la vie des populations autochtones. S'en suit la départementalisation, qui les sort de leur isolement géographique, portés par les nouvelles générations qui veulent profiter des bienfaits de la modernisation mais aussi de l'accès à l'éducation.

La francisation contemporaine des populations amérindiennes débute au milieu des années 1960 et avec elle un débat qui divise encore aujourd'hui. Quelle est la place et la part de leurs coutumes dans cette situation de domination culturelle ?

*"Les survivants de groupes minoritaires et, quel que soit le respect qu'on leur porte, culturellement dominés, peuvent-ils durablement résister à l'assimilation du creuset créole guyanais sans disparaître ou se replier totalement sur eux-même?"*⁴

1,2,3,4 MOUREN-LASCAUX Patrice, "La Guyane", Editions Karthala, 1990

Aujourd'hui, certains des groupes amérindiens survivants vivent au sein de la forêt tandis que d'autres ont intégré les villes. La jeunesse amérindienne est vindicative et se fait entendre, elle réclame le droit à sa terre et se place en tant que premier peuple de Guyane. Alors qu'ils n'étaient pas considérés - tout comme les Bushinenge - comme guyanais aux premières heures de la colonisation et ce jusque dans les années 1950, les peuples autochtones sont aujourd'hui au cœur de la société guyanaise.

La population amérindienne est composite et chaque ethnie possède ses propres cultures et son propre mode d'habiter. Au sein de cette mosaïque on retrouve cependant des points communs et l'habitat des amérindiens est reconnaissable et typique.

Né des savoirs-faire ancestraux, partagés et transmis, le carbet amérindien est ouvert sur l'extérieur. Sans cloisons, c'est un large toit, descendant très bas, qui protège les habitants. La maison comporte en général deux espaces, une chambre pour toute la famille et un espace de jour où un foyer est installé pour la préparation et la prise des repas. Cet espace de convivialité est en général à même le sol, sous le carbet si ce dernier est sous pilotis ou bien dans une construction voisine.

*"Chez les Wayana, on peut ainsi trouver des carbets de forme ovale ou ronde surmontés d'un toit conique. A l'étage, des hamacs sont accrochés autour d'un foyer, le bas est réservé à la vie diurne. Il existe aussi un carbet cuisine communautaire qui est une petite maison sans paroi destinée à la confection des repas, il constitue un lieu de sociabilité privilégié pour les femmes du clan."*²



Carbet amérindien, Guyane, 1985, ©Paul Kali

² BIANCHI Jeanne, "Modes de vie traditionnels et modernisme dans l'habitat en Guyane", Direction générale de l'urbanisme, de l'habitat et de la construction, 2002

POPULATION NOIRES-MARONNES

Les Noirs Marrons sont les esclaves en fuite, qui se sont réfugiés en Guyane pour échapper aux dures conditions de l'esclavage au Surinam. Ils se sont surtout installés dans l'Ouest, aux abords du Maroni et leur descendant, les Bushinenge y vivent encore aujourd'hui.

Descendants africains, les Noirs Marrons sont à l'origine de "véritables créations sociales". Puisant dans leurs origines mais aussi dans leur histoire, ils ont constitué une culture qui mélange des traits culturels africains aux institutions coloniales dont ont été victimes leurs ancêtres.

Les populations Noirs Marrons sont les maîtres des fleuves et maîtrisent à la perfection la fabrication et le maniement des pirogues. C'est d'ailleurs grâce à leurs savoirs faire et à leur expertise que l'on peut naviguer sur les fleuves de Guyane et rejoindre des villages comme Maripasoula, quasiment inatteignables depuis la voie terrestre.

Formés depuis les années 1650, par les fugitifs des plantations de Surinam, les communautés Noirs Marrons n'ont cessé d'affluer sur le territoire Guyanais pendant la période des habitations au Surinam. Trouvant refuge de l'autre côté du fleuve Maroni, ils s'installèrent aux côtés des populations amérindiennes, dans le respect et le partage des terres. Leurs descendants sont aujourd'hui appelés les Bushinenge ou Bosh negroes au Surinam.

Tout comme chez les amérindiens, il n'existe pas un seul groupe Bushinenge mais plusieurs groupements. Les habitats des Noirs Marrons, comme celui des amérindiens, sont adaptés au climat, à l'environnement mais aussi aux corps de ses habitants. Les hauteurs des plafonds ne dépassent pas 1,80m, en adéquation avec la taille des Bushinenge. Quant aux dimensions horizontales, elles suivent celles des hamacs, soit en général 3m.

Pour palier à la chaleur, le niveau supérieur des maisons bénéficie d'une ventilation maximale et les toits débordent pour protéger de la pluie, fréquente voir quotidienne.

Même si l'architecture noire-marronne intègre une notion de pièce, semblable à ce que l'on assimile à une maison en Europe, l'espace construit est très petit car la vie quotidienne se déroule plutôt à l'extérieur. D'ailleurs les portes des cases ne sont fermées que la nuit, permettant un échange permanent et une liberté de circulation.

La maison traditionnelle est composée d'un volume qui, coupé en deux, propose deux pièces. La première sert de vestibule et d'espace de rangement et la deuxième, habillée de hamacs, de chambre à coucher. La cuisine et l'espace de réception se trouvent sous la case si cette dernière est sur pilotis, ou bien sous un auvent placé sur un côté de la maison. Les activités domestiques quant à elles, sont pratiquées dans des espaces - plus grands - partagés avec le voisinage.

Ces modes traditionnels sont aujourd'hui en pleine évolution, pris dans le tourbillon de la modernisation, de la consommation et de l'accès aux services. Les nouvelles générations sont attirées par ce mode de vie qui apparaît plus "confortable"¹ et beaucoup quittent la forêt pour la ville, faisant disparaître petit à petit les coutumes et le fonctionnement particulier des villages.

¹ BIANCHI Jeanne, "Modes de vie traditionnels et modernisme dans l'habitat en Guyane", Direction générale de l'urbanisme, de l'habitat et de la construction, 2002



Habitats Bushinenge sur le fleuve Maroni, Guyane, 1996 ©Paul Kali

La Guyane possède une culture très riche et diversifiée du fait de sa population hétéroclite. Bien que la culture créole soit dominante au sein du département, elle n'est pas unique et laisse place aux anciennes cultures comme aux nouvelles, importées par les nombreuses migrations. Chaque communauté présente en Guyane a conservé des éléments qui lui sont propres et il est plus juste de parler des cultures, que de la culture guyanaise.

“Toutefois il existe devant le “fait créole” un pacte tacite de toutes les autres communautés, à commencer par la communauté métropolitaine. Soit par exotisme et séduction ou alors commodité et prudence, les autres communautés sacrifient aux manifestations de la culture dominante créole, par nature syncrétique et chaleureuse”¹

Au sein de cette mosaïque culturelle, les Créoles guyanais - en différenciation aux Créoles antillais, arrivés en Guyane pour y travailler - constituent le groupe socio-culturel le plus important du département. Ils dominent le jeu politique, administratif et culturel. Même si cette position dominante tend à s'inverser tant les migrations extérieures affluent, ils représentent aujourd'hui la majorité des élites politiques locales² et paraissent contrôler la Guyane

Une précision doit néanmoins être faite concernant les limites, floues, de ce groupe socio-culturel. Il y a, parmi les habitants de Guyane, des créoles non guyanais mais également des guyanais non créoles.³

Il y a aussi ceux qui ne sont ni guyanais - sous-entendu nés en Guyane - ni créoles, mais qui appartiennent pourtant à la population, se mêlent à la vie politique et culturelle et participent tout autant à l'organisation et à la vie du département. C'est dire combien la Guyane est pluri culturelle. Les limites des groupes socio-culturels sont marquées mais s'interpénètrent, et l'homme peut appartenir à plusieurs groupes.

Malgré tout, on ressent au sein de la Guyane un fort sentiment d'appartenance relatif à son lieu de naissance. Posez la question à un habitant de Guyane, il sera d'abord amérindien ou bien surinamais, puis guyanais et enfin européen⁴, ou bien français.

Dans la notion de “créole”, l'idée d'implantation domine à celle de l'origine. Le groupe que l'on nomme aujourd'hui les Créoles de Guyane, s'est constitué au cours de l'histoire, par l'alliance des Africains - importés pour être réduits à l'esclavage - et des colons européens. Leur culture en est très particulière puisque née sous un régime coloniale, d'un schéma de domination, de maîtres à esclaves.

1 MOUREN-LASCAUX Patrice, “La Guyane”, Editions Karthala, 1990

2 HIDAIR Isabelle, “L'immigration étrangère en Guyane : entre stigmatisation et stratégie de récupération”, REVUE Asylon(s), N°4, mai 2008, Institutionnalisation de la xénophobie en France, url de référence: <http://www.reseau-terra.eu/article742.html>

3 JOLIVET Marie-José, ORSTOM, “Les Créoles de Guyane” LES DOSSIERS DE L'OUTRE-MER, no 85, 4ème trimestre 1986, p15

4 L'Europe représente une large source de financements pour le département.

L'histoire de la culture créole commence par un déracinement. Privés de leurs terres et par là même occasion de leur repères, les créoles ont dû se reconstruire et leur culture s'est forgée au cours d'une période où l'emprise européenne est forte si ce n'est imposée et où leurs traditions sont bafouées voir interdites. De part cette domination où ce sont les valeurs européennes qui dominent, la créolisation des esclaves n'est autre qu'une véritable reconstruction culturelle.⁵

“DE L'ESPAGNOL "CRIOLLO", LE MOT "CRÉOLE" DÉSIGNE, D'UNE MANIÈRE GÉNÉRALE, LA DESCENDANCE LOCALE D'UNE ESPÈCE IMPORTÉE. APPLIQUÉ AU GENRE HUMAIN, IL CARACTÉRISE DONC LES DESCENDANTS D'UNE POPULATION AUTREFOIS VENUE D'AILLEURS, ET LES DISTINGUE AINSI DES AUTOCHTONES PROPREMENT DITS ET DES NOUVEAUX VENUS.”⁶

Alors qu'aux Antilles ce processus de créolisation des esclaves s'est fait en même temps que celui des colons blancs, les deux groupes étant entièrement liés, en Guyane on observe un schéma quelque peu différent. Le groupe des “Blancs créoles”⁷ a bien joué un rôle important dans la formation du groupe créole mais a disparu de la scène guyanaise dès la fin du XIX^e siècle.

De plus, la colonisation de la Guyane fut un processus lent, où la faiblesse - qu'elle soit démographique ou de développement - du système de la plantation n'a pas permis une aussi forte domination européenne qu'aux Antilles.

Au lendemain de l'abolition de l'esclavage, la dispersion est générale et les multitudes de petites habitations créoles qui en découlent marquent la naissance de la tradition créole propre à la Guyane. Une tradition structurée par l'individualisme de ceux qui n'ont connu que l'esclavage et n'ont “*donc jamais fait l'expérience d'une organisation collective*”.⁸

La disparition du groupe socio-culturel des Blancs créoles profite à la créolité guyanaise contemporaine qui, partageant une même ascendance africaine, s'unit et prend de la distance à l'égard de la culture créole traditionnelle.

La culture créole se manifeste aujourd'hui à plusieurs échelles et avec différentes intensités. Là où d'anciennes colonies se sont détachées de la culture colonisatrice, dans un esprit de défi, essayant d'effacer la trace indélébile de l'esclavage, l'histoire atypique de la Guyane explique son originalité. Avec la métropole, il n'y a pas eu de rupture mais un accommodement. L'attractivité de cette dernière, combinée à un siècle de “*quasi-esclavage blanc*”⁹ lors de la période du bagne a su instaurer un équilibre. L'homme blanc, déporté de métropole, travaille à l'entretien de la ville ou au sein des familles guyanaises. Libéré, il n'a d'autres choix que de se faire employer par ces mêmes familles. En résulte un respect mutuel, pour des communautés qui ont souffert et qui ont bâti la Guyane ensemble.

5, 6, 7, 8 et 9 JOLIVET Marie-José, ORSTOM, “les créoles de Guyane” LES DOSSIERS DE L'OUTRE-MER, no 85, 4^e trimestre, 1986

“L'EUROPE ET L'AFRIQUE CONSTITUENT DONC LES DEUX MONDES CULTURELS DONT DÉRIVE LA CRÉOLITÉ”¹

LA LANGUE CRÉOLE

La langue créole est parlée par tous les Guyanais et symbolise la culture créole par excellence. C'est la manifestation culturelle la plus marquée et la plupart des enfants arrivent créolophones au sein du système scolaire - basé sur l'éducation nationale et par conséquent francophone. C'est d'ailleurs sujet de controverse parmi les pédagogues, il s'avère que l'apprentissage s'en trouve quelque peu ralenti. Néanmoins nombre de parents s'opposent à l'apprentissage en créole tout autant qu'ils s'opposent à la disparition totale de la langue.

Le langage est très important au sein des structures sociales. Le créole est parlé partout dans la rue, le français restant la langue professionnelle, scolaire ou bien politique, permettant la communication avec la métropole. Un langage commun est aussi un élément de liaison entre différentes populations, culturellement et originaires disparates. Chaque groupe socioculturel en Guyane possède son propre dialecte mais tous sont en mesure de communiquer grâce à l'usage du créole.

Les dernières grandes vagues migratoires de la dernière moitié du XXème siècle, ont précipité sur le territoire guyanais, une multitude d'immigrants non créolophones. La grande part de ces populations au sein de la ville, brouille quelque peu cette connexion et participe à l'éloignement des communautés. Le manque de communication encourage le phénomène de repli dont est victime aujourd'hui la Guyane et prend part au regroupement communautaire.

“Langue des champs et du travail forcé au moment de l'esclavage pour des hommes transplantés et désorientés, elle participe à la dignité du créole guyanais qui se la réapproprie aujourd'hui comme moyen signifiant de sa différence culturelle.”²

La culture guyanaise transparaît par bien d'autres aspects et singularités. Le folklore par exemple, provient pour l'essentiel des traditions des travaux agricoles, de l'époque où les familles se réunissaient pour s'entraider. Il est riche de danses, de chants et des musiques hautes en couleurs, racontant pour la plupart la séduction entre les hommes et les femmes, sur un fond d'érotisme *“suggestif, audacieux et lascif aux charmes savoureux”³*.

1 JOLIVET Marie-José, ORSTOM, “les créoles de Guyane” LES DOSSIERS DE L'OUTRE-MER, no 85, 4ème trimestre 1986 , p16

2 MOUREN-LASCAUX Patrice, “La Guyane”, Editions Karthala, 1990, p77

3 MOUREN-LASCAUX Patrice, “La Guyane”, Editions Karthala, 1990, p77

“LA LANGUE CRÉOLE EST LA LANGUE
DU QUOTIDIEN ET DE L'INTIMITÉ, CELLE DE LA
JOIE ET DE LA FÊTE.”⁴

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

LE CARNAVAL DE GUYANE

Le carnaval de Guyane, illustre à lui seul une grande partie de la culture créole guyanaise. Il est l'un des événements les plus importants de l'année dans tout le département. Haut lieu de la culture créole, les défilés du carnaval se déroulent entre l'épiphanie et les cendres et peuvent donc durer de 5 à 8 semaines en fonction du calendrier chrétien.

Cette grande fête, célébrée aujourd'hui par tous, fut importée par les colons et par conséquent, puise ses origines du carnaval tel qu'il est pratiqué en Europe. Initialement interdit aux esclaves, ses derniers, désobéissants, investissent les rues et célèbrent clandestinement le carnaval. Léger moment de liberté, les esclaves profitent du carnaval pour tourner les colons en dérision, mais aussi pour commémorer la moisson et la fertilité, à l'image des africains.

Chaque jour, dans les rues de Cayenne, de Kourou et de Saint-Laurent-du-Maroni, devant des dizaines de milliers de personnes, défilent des Carnavaliers. Au rythme des percussions et autres instruments et accompagnés de chars, les danseurs envahissent les rues et propagent la folie du Carnaval.

L'un des déguisements les plus célèbres du carnaval est celui du Touloulou, une dame élégante représentant la bourgeoisie du XVIIIème et du XIXème siècle. Déguisement porté par des femmes masquées de la tête aux pieds lors des bals, le Touloulou est la reine du Carnaval.

Parce que jusque dans les années 1990, la culture créole était telle que la femme dépendait de son mari, le Carnaval était l'occasion pour les dames de s'émanciper, de jouer, de profiter d'un moment de liberté.

La femme déguisée en Touloulou est complètement méconnaissable, pas un seul bout de sa peau n'est découvert et l'objectif pour elle est de rester anonyme jusqu'à la fin de la soirée. Défi des plus périlleux lorsque l'on tourbillonne toute la nuit entre les bras de différents partenaires, bien curieux de vous percer à jour...

LA CUISINE CRÉOLE GUYANAISE

A travers les incroyables talents de cuisinière de ma grand-mère, la cuisine est l'un des aspects de la culture créole qui a le plus marqué mon enfance.

La cuisine guyanaise restitue son histoire. Elle s'inspire de tous les continents dont viennent ses habitants. Elle puise ses inspirations au cœur de son environnement et exploite ses richesses.

La place centrale qu'occupe le gibier révèle l'influence de la forêt amazonienne. S'inspirant d'un autre continent, la cuisine guyanaise place le riz sur toutes les tables, aliment principal et omniprésent. Dans l'assiette le riz se marie avec le haricot rouge en sauce - "*vedette culinaire continentale en Amérique du Sud*"¹ - et le couac, racine de manioc râpée et "*semoulisée*" à la façon amérindienne.

Le bouillon d'aouara par exemple, est un plat typiquement guyanais qui mélange saveurs et origines. C'est un composite de poisson, de légumes exotiques, de viande de porc et de boeuf cuite longtemps à l'huile, de fruits d'aouara, mais aussi de palmier du littoral.



"Carnaval", Carnaval de Cayenne, Guyane, 1962, ©Paul Kali



Les haricots rouge de Line Kali, cuisinés à la guyanaise © Production personnelle

*“C’est une longue bâtisse de bois immortel, environnée d’épineux, pieds-citrons, de glycerias, et d’orchidées. Dans son carrelage d’argile se lovaient des fraîcheurs et plongeait sans fournaies les rayons du soleil. Piégés par les persiennes, les cloisons ajourées, les vents la traversaient en un aléiron. Une galerie couverte, longée de jarres à pluie, lui filtrait les effluves du sucre et des fleurs du jardin. En plein jour, une pénombre envahissait l’intérieur, accusant la rougerie-acajou des meubles aux formes massives. Une magie diffuse naissait lui semblait-il de l’amarre des poteaux et des planches. Il se demande quelle qualité de force avait pu élever cela, associer ces essences, domestiquer ces vents, ces ombres moelleuses et ces lumières.”*¹

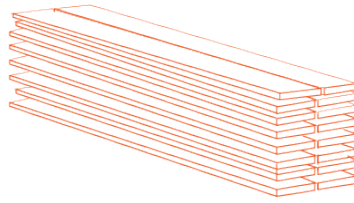
1 Texaco P. Chamoiseau (HELARY MOREAU Sophie, “Caractérisation du rôle de la véranda dans la constitution des ambiances de la maison antillaise”, diplôme d’études approfondies, soutenu le 3 septembre 1996, p26)

LA GUYANE
HABITATS CRÉOLES TRANSFORMÉS

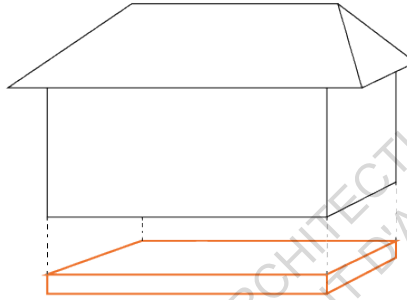
CHAPITRE 2. ARCHITECTURE CRÉOLE GUYANAISE TRADITIONNELLE

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

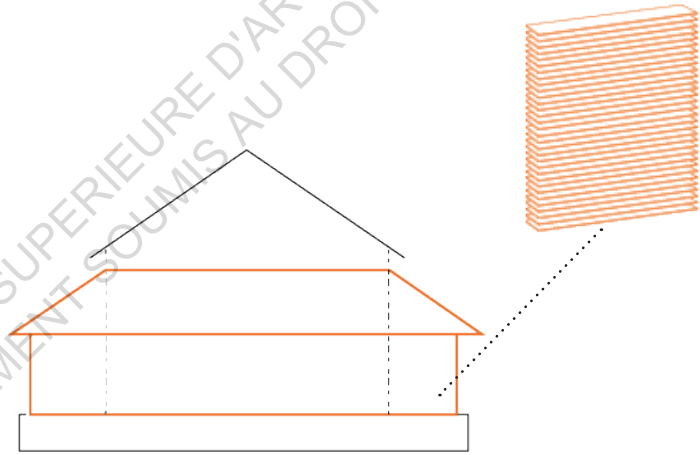
*Le bois, un
matériau local*



*Une surélévation
en brique protège
la construction de
l'humidité*



*Persiennes et
cloisons ajourées
assure le porosité
de la maison et
ainsi son aération
naturelle quasi
permanente*



*Les toits
débordants
protègent
l'habitation
des conditions
climatiques ardues*



L'architecture créole est une maison faite de son environnement :

Un matériau local et disponible : le bois.

Un besoin d'isolation : surélévation en brique pour protéger les constructions de l'humidité stagnantes des sols et des insectes.

Une recherche de fraîcheur : une aération naturelle permanente grâce à des persiennes et des cloisons et impostes ajourés. Une galerie périphérique est construite pour permettre une bonne ventilation et conserver la fraîcheur et de larges ouvertures permettent de pallier à la chaleur moite.

Une protection contre les éléments naturels : des toits largement débordant pour protéger du soleil et de la pluie.

La maison est indissociable de son jardin, que l'on appelle la cour. Cette dernière apporte de la fraîcheur mais aussi un approvisionnement en eau, grâce à un puit. La cour accueille aussi un potager, un poulailler et de nombreux arbres fruitiers afin de nourrir la famille.

Mais également des modes de vie de ses habitants :

Une diversité d'espaces de représentation : balcons et ouvertures sur la rue rythment les façades.

Une vie intime protégée du regard : persiennes et lames ajourées laissent entrer l'air et la lumière mais pas le regard curieux du passant.

Un abri, un refuge : la maison créole est le cocon de la famille et le lieu des rencontres familiales et amicales.

Quelque soit la classe sociale de ses habitants, la maison traditionnelle créole conserve le même schéma d'occupation. C'est un modèle culturel unique.

Décortiquons maintenant plus précisément cet habitat si typique et reconnaissable des villes de Guyane. Entrez avec moi au sein du deuxième chapitre de ce mémoire afin d'en apprendre davantage sur l'architecture créole guyanaise traditionnelle. Au cours de notre voyage nous nous arrêterons sur l'histoire de l'architecture créole au cours du temps. Ensuite nous ferons un premier arrêt à Cayenne pour y découvrir les maisons de maîtres. C'est au cœur de cette ville que les colons bâtirent de belles et grandes résidences, parfait exemple du modèle créole urbain. Notre deuxième arrêt se situe sur la côte ouest, au bord du fleuve le Maroni. C'est à Saint-Laurent du Maroni que nous découvrirons les maisons de la pénitencière, construites à l'époque du bagne. Plus récentes, ces habitats représentent également le modèle créole, une adaptation du climat équatorial par les européens.

INTRODUCTION À LA NOTION D'ARCHITECTURE "TRADITIONNELLE"

2.1.

En Guyane comme partout dans le monde, l'architecture traditionnelle est étroitement liée à la culture et aux pratiques de ceux qui la conçoivent et l'habitent. Témoin de la population et de ses préoccupations principales, l'habitat traditionnel raconte ses habitants, leurs cultures, leurs pratiques, leurs besoins.

Notion floue, l'architecture traditionnelle caractérise bien des choses selon le lieu, le contexte ou encore l'époque. Afin de comprendre les subtilités que renferme le mot tradition, je me suis plongé dans l'étude, passionnante, de la Vallée du M'Zab - en Algérie - réalisée à huit mains par Henriette et Jean-Marc Didillon et Catherine et Pierre Donnadiou¹. Cette étude entreprise au cours de la mission d'implantation de l'Atelier d'Etudes et de Restauration de la Vallée du M'Zab en 1970, avait pour objectif l'étude des habitats de cette région du monde si particulière.

Les maisons de la Vallée du M'Zab, sont conçues depuis des siècles par leurs habitants, grâce à l'apport de techniques ancestrales. Il existe très peu de spécialistes de la construction - au sens où nous l'entendons aujourd'hui - au sein du groupe et chaque homme de famille est apte à édifier une construction.

Comme nous le verrons plus loin, les maisons traditionnelles de Guyane sont l'œuvre de spécialistes de la construction, comme des ingénieurs ou des architectes. Néanmoins ces dernières sont, à l'image des maisons du M'Zab, la réponse à des attentes et des désirs.

“Nous entendons par “architecture traditionnelle” les constructions produites par un groupe culturel, pour lui-même, et qui servent de cadre à sa vie quotidienne: s’y inscrivent les besoins et les désirs du groupe, et, dans la mesure où ils s’en distinguent, ceux de l’individu. Qualifiée parfois de populaire, ou de spontanée, elle est rarement l’œuvre d’un spécialiste. Elle s’oppose aux monuments, aux bâtiments de style qui représentent la culture d’une élite”²

L'architecture traditionnelle est le reflet d'une tradition en perpétuels mouvements, et suit les oscillations de la population pour laquelle elle s'édifie.

On ne remarque pas ou alors très peu de préoccupations esthétiques dans l'architecture traditionnelle mais plutôt une addition de réponses à des besoins, des envies et à des habitudes culturelles. Elle représente l'harmonie entre l'homme, son environnement et sa culture.

L'architecture traditionnelle est donc un ensemble de solutions, qui sont souvent communes à un groupe culturellement lié. Par conséquent elle évolue constamment et n'est jamais unique qu'à un type d'environnement et de population. L'habitat créole ne déroge pas à la règle et est bien différent d'une ville à l'autre, de la campagne à la ville, du XVIIème au XXème siècle.

¹ et ² DIDILLON Henriette et Jean-Marc, DONNADIEU Catherine et Pierre, “Habiter le désert, Maisons mozabites, recherche sur un type d'architecture traditionnelle, pré-saharienne”, Editions Mardaga, 1977

Puisque ce mémoire s'applique à étudier les milieux urbains exclusivement, il est important de préciser ces nuances. Les constructions urbaines ont peu de ressemblances avec celles des zones rurales.

Pour cause, une vie en ville n'encourage pas les mêmes besoins qu'une vie en campagne. Bien souvent la ville abrite une classe sociale plus aisée et le type de constructions s'en ressent. On vit également plus proche de ses voisins et l'espace disponible est moins généreux. L'activité, les commerces, le réseau routier, l'organisation des quartiers, l'espace ou le manque d'espace - tous ces critères et d'autres encore influencent l'architecture.

Ces variations sont propres aux milieux et sont visibles également de ville en ville. On peut néanmoins observer, pour l'habitat créole urbain, des constantes, plus ou moins généralisées, que la suite du développement s'attardera à décrire.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE LE MANTOUILLER
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

LE MODÈLE CRÉOLE, UN MODÈLE EUROPÉEN ADAPTÉ 2.II.

PETITE HISTOIRE DE L'ARCHITECTURE CRÉOLE

Ce que l'on nomme aujourd'hui habitat créole est un modèle architectural imprégné de l'influence tant européenne qu'indigène. De part leur histoire similaire, c'est une architecture que l'on retrouve dans plusieurs pays des Caraïbes, notamment aux Antilles françaises et sur le plateau des Guyanes. Plus encore, l'architecture créole est à l'image de la culture créole. Née de la colonisation, elle est l'enfant du mariage de deux puissances, l'Europe et l'Afrique, au sein d'un environnement particulier, les Caraïbes.

“L'architecture coloniale est fonction du type de colonisation développé, dans un environnement géographique particulier. Lieu de confrontation des espaces entre colons et colonisés, elle est le fruit d'un rapport de métissage culturel”¹

Son histoire ne débute pas précisément à l'arrivée des colons. En effet ces derniers, pensant s'installer de façon provisoire, adoptent un mode de vie simple et se contentent d'imiter les habitats indigènes alors présents sur les territoires colonisés.

Les cases, faites essentiellement de bois, cherchent avant tout à se protéger du soleil et de la pluie. Résultantes de ces contraintes climatiques, elles répondent davantage à un besoin d'abri qu'à celui de demeure.

“LES PREMIÈRES CASES COLONIALES SONT FORTEMENT INSPIRÉES DU MODÈLE INDIGÈNE”²

Malgré l'écart social considérable instauré dès le début de la colonisation, entre les petits colons et les esclaves noirs, leurs habitats respectifs sont semblables. Les subtilités, minimes, se lisent à travers la taille des habitations - les cases des colons sont plus spacieuses - et l'ouverture des façades - l'influence africaine se manifeste par la clôture quasi hermétique des cases des esclaves. Outre ces légères différences, on ressent dans chaque case de l'époque une influence commune, celle des Caraïbes. L'intégration de cette influence au sein des habitations est la preuve d'une adaptation climatique et socio-économique de la part des nouveaux arrivants.

Jusqu'à la fin du XVII^{ème} siècle les maisons seront érigées selon la technique de construction des pans de bois et calquées sur un modèle indigène.

1 TOULIER Bernard, PABOIS Marc, “Architecture coloniale et patrimoine : l'expérience française”, actes de la table ronde organisée par l'Institut national du patrimoine, Paris, Institut national du patrimoine, 17-19 septembre 2003 / [sous la direction scientifique de Marc Paboïs et Bernard Toulhier], p11

2 HELARY MOREAU Sophie, “Caractérisation du rôle de la véranda dans la constitution des ambiances de la maison antillaise”, diplôme d'études approfondies, soutenu le 3 septembre 1996

Avec le temps, les colons s'enrichissent et font évoluer leurs habitats jusqu'à l'installation progressive des habitations³. Ces nouvelles exploitations agricoles, au cœur du système socio-économique du XVIII^e siècle, modifient l'organisation de l'espace et les modes d'habiter alors en place. L'habitation au sens antillais représente plus qu'un simple logement, c'est un ensemble de bâtiment mais aussi d'individus. Leur fonctionnement est basé sur l'esclavagisme et maîtres et esclaves cohabitent sur l'exploitation.

L'habitat s'expand, s'agrandit et s'opère alors une véritable rupture entre la maison du colon et celle de l'esclave. Jusqu'alors très similaires, les habitats sont désormais marqués par l'écart social et économique des habitants.

Ce que l'on appelait auparavant les "*grand'cases*" pour désigner les maisons des colons se parent d'un nouveau nom, "*maison de maître*", par opposition à la case, qui devient indissociable de la notion d'asservissement. D'ailleurs en créole, le terme "kaz", bien que signifiant "*maison*" désigne plus précisément la case de l'esclave. Parallèlement le terme francisé "*mézon*", illustre les maisons de maître ou de nos jours la maison moderne occidentale faite de béton.

Les maisons de maître sont fortement influencées par la culture européenne et le désir d'implantation génère des constructions plus élaborées. Au simple abri se substitue une demeure où l'on veut se sentir bien, se sentir chez soi.

Malgré le rayonnement européen, les habitats reprennent les grands principes de l'architecture des Caraïbes. L'architecture coloniale, bien que très particulière, n'est pas aveugle de son environnement. Elle s'adapte au lieu et au climat selon des principes hygiéniques, afin de se protéger de l'insalubrité et des épidémies mais aussi des éléments extérieurs jugés indésirables.

*"A la Colonie, comme à la Métropole, pour assurer le logement des hommes, les données du problème sont les mêmes : d'une part, les besoins de l'usager qui diffèrent suivant la nature de son activité, et le climat où cette activité se déploie; d'autre part, le lieu où doit s'élever la construction et qui a sa propre structure et ses ressources particulières en matériaux et main-d'œuvre."*⁴

Ce qui distingue, à l'époque coloniale, les maisons des esclaves de celles des colons, est l'appui économique et culturel dont ces derniers disposent. Les maisons coloniales sont naturellement construites pour des propriétaires plus aisés qui sont influencés par des techniques et des connaissances venues de la métropole.

Effectivement, en parallèle de la donnée économique, les variantes au sein de l'architecture s'expliquent par le lien établi entre la culture et la forme, notamment par Amos Rapoport. Architecte et auteur, la culture est un de ses domaines d'étude de prédilection. Il exprime au sein de son ouvrage *Pour une anthropologie de la maison*, publié en 1973, la relation étroite qu'entretiennent la forme bâtie et la culture. En effet, les colons ont retranscrit, avec un langage nouveau, adapté à ces nouvelles conditions climatiques de Guyane, une image de l'architecture qui leur était propre.

³ Aux Antilles françaises et en Guyane, les habitations sont des exploitations agricoles. On utilise le terme « habitation » pour traduire le terme anglais « plantation » dans le contexte caribéen.

⁴ TUR Ali, "Architecture et urbanisme aux colonies française", *L'Architecture d'aujourd'hui* n°3 "France d'Outre-Mer"; mars 1936, p.14



Case créole (source: Case Mo Péi, CAUE de Guyane, 2000 Ibis Rouge Editions, - ill. C. Bidaud)

“Comme la construction d’une maison est un phénomène culturel, sa forme et son aménagement sont fortement influencés par le milieu culturel auquel elle appartient”¹

Les constructions coloniales du XVIIIème sont donc encouragées par la culture européenne, plus précisément française.

Néanmoins, le climat, inévitable et quelque peu agressif de Guyane, oblige les colons à réviser leurs classiques et à remodeler leurs habitats afin de s’acclimater. S’appuyant sur les enseignements de l’habitat indigène, les maisons de maître vont expérimenter des dispositifs architecturaux, faisant d’elles *“un lieu particulièrement plaisant et confortable”²*.

Ainsi les *“grand’cases”* sont justement orientés, face au vent et implantées, si cela est possible, quelque peu en hauteur pour éviter les miasmes et profiter de la brise. La forte hygrométrie et la chaleur omniprésente engendrent de nouveaux éléments, comme les persiennes ou la galerie, qui s’ajoutent aux façades déjà largement ouvertes.

Ces éléments architecturaux viennent modifier le modèle original et font de la maison de maître l’exemple parfait de la notion créole. Juste balance entre deux influences, adaptée à son environnement et à son climat, *“elle est la réponse inspirée du modèle caraïbe à un demande émanant d’une population blanche”³*

La maison créole est l’addition de réponses à plusieurs problèmes posés par l’environnement, réponses qui font d’elle le meilleur atout de l’habitant, lui permettant de vivre agréablement. Elle apporte un grand nombre de solutions, à travers ses dispositifs et offrant un instant de fraîcheur et de calme, profite à quiconque y pénètre,

L’abolition de l’esclavage en 1848 bouleverse le mode de fonctionnement alors en place au sein de la colonie. La seconde moitié du XIXème siècle marque un tournant dans l’histoire de la Guyane et le système socio-économique de la colonie, basé sur le système esclavagiste, s’effondre.

Les codes sont bouleversés, les relations sociales changent et on assiste à l’apparition d’une classe populaire créole. Ce nouveau groupe, s’adonnant à la libre initiative de la construction, est à l’origine de la case populaire créole. La case populaire est d’abord très peu différente de la case des habitations car ces dernières ont laissé place à des usines, où certains esclaves restent en tant qu’ouvriers. Les nouvelles constructions reprennent les grands principes du style créole de l’époque, pour des raisons autant pratiques - le climat ne laisse pas le choix - que sociales - les libérés prennent exemple sur le Blanc, l’homme riche.

Les groupes d’hommes et de femmes, jusqu’alors privés de leurs droits, acquièrent enfin leur liberté et certains prennent possession des terres en friche. Ils participent au façonnage d’un habitat rural populaire créole, qui, lui aussi, reprend les codes des cases originelles inspirées des Caraïbes.

1 RAPOPORT AMOS, *“Pour une anthropologie de la maison”*, Editions Dunod, 1973

2 HELARY MOREAU Sophie, *“Caractérisation du rôle de la véranda dans la constitution des ambiances de la maison antillaise”*, diplôme d’études approfondies, soutenu le 3 septembre 1996, p26

3 HELARY MOREAU Sophie, *“Caractérisation du rôle de la véranda dans la constitution des ambiances de la maison antillaise”*, diplôme d’études approfondies, soutenu le 3 septembre 1996, p27

Le paysage guyanais est donc façonné par l'architecture coloniale auquel se joint désormais l'architecture populaire rurale. Ces deux habitats sont issus de la culture créole et sont le produit du syncrétisme culturel à l'origine de cette notion de "créolité"¹.

Aux alentours de 1800 lorsque les dernières habitations disparaissent après l'abolition de l'esclavage, les villes se développent et la vie qui se déroulait jusqu'alors quasi exclusivement en campagne se déplace. D'anciens bourgs sont revitalisés, d'autres se créent grâce aux paysans et aux activités commerciales liées au développement de la colonie.

Le paysage rural quant à lui est modelés par quelques esclaves libérés qui créent leur propres unités de productions agricoles, les abattis.

En ville, les premières maisons de maîtres sont construites par les colons. A Cayenne par exemple, au XVIIème siècle les concessions étaient accordées à des colons qui ne les utilisaient que comme résidences secondaires, laissant la ville aux mains des marginaux, des gens de couleurs libres ou bien des Blancs pauvres.

Au XIXème siècle, les générations descendantes des colons s'unissent à des enfants d'anciens esclaves et forment une partie de ce qu'on appelle "*les grandes familles guyanaises*". Contrairement à d'autres sociétés issues du système coloniale, les familles bourgeoises de Guyane ne sont pas des familles blanches mais issues du métissage.

La classe intermédiaire est constituée des "*petits Blancs*" sans propriétés foncières, des artisans, des petits fonctionnaires, des petits commerçants et des habitants de couleurs libres.²

Entre 1855 et 1945 les activités liées à l'orpailage et l'installation du bagne en Guyane en 1852 provoquent un essor économique et font naître une bourgeoisie créole.

Cayenne réunit alors de belles demeures et des habitations plus modestes. Très vite les colons sont numériquement dépassés par la population locale et la société créole prend le monopole des villes. La société bourgeoise construit alors, notamment à Cayenne, ce qu'on appelle aussi des maisons de maîtres, de grandes habitations traditionnelles créoles.

La classe moyenne quant à elle, érige au sein des villes de petites maisons modestes, de plain pied. Leur structure est en bois, tout comme les murs. Surélevées du sol d'environ 50 cm à l'aide de billes de bois équarries, elles sont généralement auto construites et sommaires

L'architecture créole représente donc l'aboutissement de la recherche de confort où l'habitat serait le bouclier de l'homme contre son environnement parfois hostile. Qu'elle soit rural ou urbaine, bien que les formes diffèrent, les principes restent les mêmes. La maison créole est très proche de son environnement, c'est ce dernier qui l'a façonné. Les matériaux, les données climatiques, la nature du sol, les cultures qu'elles abritent etc... toutes ces constantes sont à l'origine de l'architecture créole.

Plus encore, en Guyane particulièrement, le climat joue un rôle primordial. Du XVIème à nos jours, au cœur de toutes les constructions guyanaises, la protection contre le climat engendre de nombreux dispositifs.

1 *La notion de "créolité" renvoie au mélange de deux cultures, européenne et africaine, apparu durant la période de l'esclavage sur les îles colonisées. Cette notion est développée plus précisément p52.*

2 *RICHTER Monique, "Pour une réhabilitation de l'habitat créole à Cayenne", Editions L'Harmattan, Paris, 2010, p17*

"L'ARCHITECTURE CRÉOLE SERAIT DONC LA RÉPONSE
D'UN GROUPE CULTURELLEMENT HOMOGENE AUX
EXIGENCES DE CONDITIONS NOUVELLES"¹

¹ HELARY MOREAU Sophie, "Caractérisation du rôle de la véranda dans la constitution des ambiances de la maison antillaise", diplôme d'études approfondies, soutenu le 3 septembre 1996, p27

L'IMPORTANCE DE L'ENVIRONNEMENT

.CHRONOLOGIE DES MATÉRIAUX.

La disponibilité des matériaux a largement influencé la mise en œuvre des constructions de Guyane. Comme on peut s'en douter, le bois est l'un des matériaux dominant, élément d'ailleurs commun à tout le territoire et plus encore, à toutes les populations.

Les Amérindiens sont les premiers à avoir su exploiter les richesses environnementales de la Guyane. Installés au sein de la forêt amazonienne, les peuples indigènes ont tiré parti de ce matériau de construction, idéal et présent en abondance, pour façonner leur habitat. Les premières constructions coloniales s'inspirant des habitats amérindiens, le bois s'imposa comme principal composant de la construction pendant des années.

Jusqu'à la fin du XVII^{ème} siècle, les constructions sont simples et le milieu naturel fournit l'ensemble des éléments nécessaires à l'édification des maisons - branchage, tressage de palmes et bois ronds pour l'ossature.

Aux XVIII^{ème} et XIX^{ème} siècles, les techniques de constructions évoluent sous l'influence des colons, désireux de s'installer plus confortablement. S'émancipant de cette architecture de bois, ils font appel à des charpentiers de marine et à des militaires européens qui importent de nouveaux procédés.¹

Par la suite, les colons introduisent la brique avec enduit de sable et de chaux. "*Les colonisateurs rêvant de constructions "en dur"*², installent, notamment à Saint-Laurent, des briqueteries dès le début du XIX^{ème} siècle. La brique creuse, de par ses grande inertie thermique, est adaptée à la chaleur de Guyane, elle offre une bonne résistance à la chaleur mais aussi à l'humidité. Rendues désuètes par l'invasion du parpaing dans la construction, il ne subsiste aujourd'hui de ces briqueteries, que des ruines.

La plupart des maisons traditionnelles créoles sont un mélange de toutes ces techniques, elles sont conçues de bois et de briques. La brique assure l'assise et la stabilité tandis que les cloisons ajourées en bois assurent la ventilation naturelle.

Le bois est également utilisé pour les menuiseries et les planchers. A Cayenne par exemple, jusqu'à la fin du XIX^{ème} siècle on exploite des bois locaux, le wacapou, le cèdre ou le grignon.

"Les matériaux nécessaires à la construction sont issus du milieu environnant : la forêt fournit le bois, la terre argileuse permet de fabriquer la brique, les fondations sont réalisées à partir des roches granitiques ou briques."³

1 Source : *Guide d'utilisation des bois de Guyane dans la construction*, Michel Vernay, Daniel Fouquet, 1997

2 TOULIER Bernard, PABOIS Marc, "*Architecture coloniale et patrimoine : l'expérience française*", actes de la table ronde organisée par l'Institut national du patrimoine, Paris, Institut national du patrimoine, 17-19 septembre 2003 / [sous la direction scientifique de Marc Paboïs et Bernard Toulier], p16

3 Direction Régionale de l'Environnement de la Guyane, "*Atlas des paysages de Guyane*", VUE D'ICI & ARUAG, 2007, p28

Au fil des années, l'amélioration des communications entre la métropole et la colonie permet l'introduction de nouveaux matériaux. Ces derniers sont mis en œuvre grâce à des techniques constructives apportées par des nouveaux arrivants venus de la métropole.

A la fin du XIX^{ème} siècle certaines constructions ont remplacé le bois par le fer, ininflammable. Quant aux toits, on utilise à Cayenne, jusqu'en 1870, des couvertures en bardeaux de wacapou. Ensuite, les ardoises métalliques et la tôle ondulée, fournies par la métropole, remplacent le bois.

.CLIMAT.

La maison traditionnelle créole est soumise à un climat caractéristique, où chaleur et humidité, omniprésentes, imposent une réflexion particulière. Guidée par le besoin de fraîcheur mais aussi celui d'intimité, elle est conçue pour offrir à l'habitant un cocon agréable et fonctionnel au sein des villes.

Les études d'Amos Rapoport introduisent le facteur climat comme l'élément prédominant toute architecture se trouvant dans des régions chaudes et humides. Avant la culture, avant les besoins et les envies, avant les moyens financiers, c'est le climat qui se place en première position et qui donne le la.

De ce fait, la préoccupation qui domine la conception de la maison créole est la mise en place d'une aération naturelle. Indispensable avant l'arrivée de la climatisation, la ventilation naturelle est assurée en premier lieu par une implantation spécifique. Le bâtiment est orienté selon les alizés, les façades principales sont ainsi face aux vents dominants. Par l'intermédiaire de larges ouvertures fermées seulement par des persiennes, mais aussi de cloisons ajourées qui ne montent pas jusqu'au plafond, le vent circule librement à travers la maison. Ces séparations intérieures sont faites d'un treillage de gaulette, un bois fibreux habillé de terre glaise, un mélange qui maintient la fraîcheur à l'intérieur de la maison. La maison créole est poreuse, les impostes au dessus des portes sont ajourées à la manière des caillebotis, de telle sorte que même fermée, la maison continue de respirer.

Cette recherche d'air frais est également à l'origine d'un espace particulier, typique des maisons créoles, la galerie. Espace majeur des habitats que l'on rencontre dans les régions chaudes, la galerie est un objet climatique, social et symbolique.

Tout d'abord la galerie joue un rôle tampon, en affaiblissant les impacts du climat sur la maison. Double peau venant isoler la maison, couverte mais ouverte, elle intercepte les rayons du soleil, trop bas pour le toit débordant. Espace ouvert aux vents mais protégé du soleil, elle assure un climat tempéré et confortable.

Son action climatique est double car elle permet de laisser les fenêtres ouvertes lorsque les pluies tropicales s'abattent sur la Guyane. Sans galerie, la ventilation des espaces intérieurs en temps de pluie est plus difficile et puisque les pluies sont fréquentes, son rôle est primordial.

La galerie, d'après les écrits d'Amos Rapoport¹ est le principal élément climatique qui modifie la forme architectural de l'habitation créole. C'est un objet qui vient s'ajouter au bloc principal, une

1

RAPOPORT AMOS, "Pour une anthropologie de la maison", Editions Dunod, 1973

sorte d'excroissance, qui peut être placée à différents endroits de la maison. A Cayenne par exemple, elle se trouve sur la façade intérieure, en contact direct avec la cour alors qu'à Saint-Laurent-du-Maroni, la galerie court sur trois des côtés de la maison.

Comme je le développerai plus loin, elle est, de part le confort climatique qu'elle apporte, la pièce la plus utilisée par la famille créole. La galerie accueille les repas, le temps des devoirs, le linge qui sèche, les conversations amicales, les soirées calmes et joyeuses et les rires des enfants. A l'inverse, les pièces intérieures sont très peu utilisées, ou dans de rares cas comme à Cayenne, pour recevoir. La galerie est aussi un prolongement du dedans au dehors ou à l'inverse du dehors au dedans. La culture créole est de très près liée à la nature et le quotidien se déroule principalement à l'extérieur, ce qui fait de la galerie un espace vraiment approprié à la famille créole.

La maison créole protège donc du soleil, de la chaleur, mais aussi de la pluie. Les nombreuses intempéries - quotidiennes durant certaines saisons - imposent la surélévation des constructions. Elles sont donc isolées du sol de quelques marches, par un soubassement en briques, afin de les protéger de l'humidité.

Enfin, les toits, sont un énième dispositif participant au maintien de la chaleur et de la pluie à l'extérieur de la maison. En tôles ondulées la plupart du temps, l'ondulation et la pente importante favorise le bon écoulement de l'eau, et leurs larges débords contiennent les gouttes pluie et les rayons du soleil.

CRÉATRICE D'AMBIANCES

L'ensemble des dispositifs qui permettent à la maison créole de rester poreuse, lui confère une ambiance particulière, entre intérieur et extérieur, entre lumières et ombres. Son système de ventilation crée des jeux de transparences, allonge l'habitat au dehors et prolonge l'extérieur à l'intérieur de la maison.

L'habitat dialogue ainsi avec son environnement naturel aussi bien que social. Le passant n'est pas rejeté aux portes de la maison mais invité à entrer à travers ces filtres. Dans le même temps, l'habitant voit sans être vu.

Cette sensation de transparence est renforcée par le système d'occultation des ouvertures, en lames ajourées. A Cayenne par exemple, où le rez-de-chaussée est ouvert sur la rue, les fermetures sont constituées de volets à bascule doublés de volets de jour. Ainsi, la maison reste aérée tout en assurant un minimum d'intimité à la famille. A l'étage, les volets sont quant à eux pourvus de lames horizontales qui laissent passer la lumière et l'air.

"Les volets de jours, sous forme d'une porte à deux battants ayant une partie basse pleine, une partie haute ajourée par des lames fixes horizontales ou croisées en diagonale. Elles peuvent aussi être mobiles et permettre de doser la lumière et la ventilation. Un petit rideau translucide flotte au vent et couvre le haut de l'embrasement de la porte."¹

Lorsque la galerie donne sur la rue elle dispose de persienne à lames orientables, la protégeant des regards indiscrets. Parfois la galerie est fermée en partie basse, comme les maisons de la pénitencière de Saint-Laurent du Maroni par exemple. Dans ce cas, les ouvrants sont des panneaux à lames horizontales et pivotables. Appelés aussi jalousies martiniquaises, elles assurent à l'habitant un contrôle de l'air et de la lumière.

De la même façon les impostes au dessus des ouvertures participent à cette interpénétration du dedans et du dehors. La maison créole est comme un ensemble de filtres, elle laisse passer l'air et la lumière mais retient le regard.

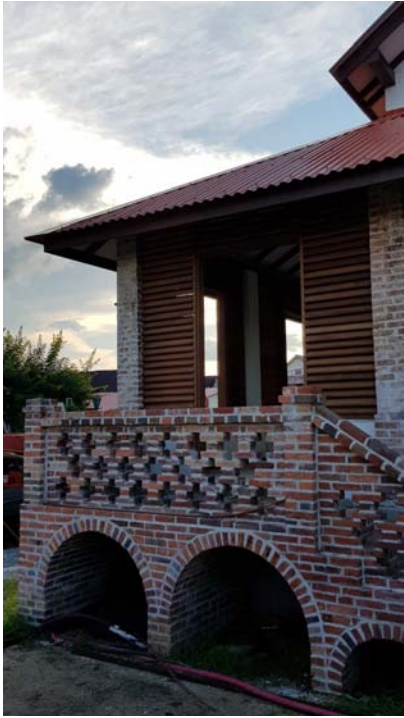
"CETTE PROFONDEUR, CETTE ÉPAISSEUR DE L'HABITAT EST PARTICULIÈREMENT PERCEPTIBLE QUAND ON EST À L'INTÉRIEUR. L'OCCUPANT DE LA MAISON A UNE LECTURE VISUELLE D'ESPACES ET D'AMBIANCES VARIÉS, DE JEUX DE LUMIÈRES ET D'OMBRE. L'INTÉRIEUR ET L'EXTÉRIEUR S'INTERPÈNÈTENT SOUS DE FAÇONS MULTIPLES ET FINALEMENT DONNE UNE RICHESSE DE PERCEPTION DE L'HABITAT, TOUT EN FINESSE DES AMBIANCES."¹

Page 72

1. Maison de la pénitencière de Saint-Laurent 2018 ©Yves Bhagooa

2. *Maison 22, 24 rue Garnier-Pagès COLLECTIF, Fort de France. Photo issue de l'ouvrage "101 monuments historiques, Martinique" publié par la Direction des affaires culturelles de la Martinique et la fondation Clément, HC éditions, 2014*

3. *"Chez les grands-parents" Photo prise de l'intérieur d'une maison de Saint-Laurent du Maroni, 1974 ©Paul Kali*



1.



2.



3.

ORGANISATION DE LA MAISON CRÉOLE. ENTRE INTÉRIEUR ET EXTÉRIEUR

Si, à l'instar d'Amos Rapoport, nous concevons qu'un logement n'est pas simplement une maison mais un "système de milieux"¹, comprenant l'ensemble des lieux pratiqués au quotidien, alors la maison créole se lit au travers de plusieurs composants.

Au temps de la colonie, qu'il s'agisse de la case de l'esclave ou de la maison de maître, ces deux habitats font partie d'un ensemble qui comprend d'autres espaces construits et leur environnement direct. En effet la maison créole est indissociable de son jardin, autant que de ses dépendances.

Au temps des habitations, le bâtiment principal servant de logement est au cœur d'un ensemble qui regroupe les dépendances, le jardin et les espaces agricoles. Au sein des villes, les espaces agricoles sont remplacés par la cour, au sein de laquelle l'on retrouve les dépendances.

Le système de milieux reste sensiblement le même et malgré l'environnement qui diffère, les constructions nouvelles reproduisent un schéma déjà connu. Les maisons traditionnelles qui se construisent après l'abolition de l'esclavage reprennent les grands principes de la maison de maître.

Néanmoins ce nouvel environnement urbain engendre une appropriation de l'espace et la proximité des résidences est à l'origine d'une vie sociale naissante. L'espace de la rue vient s'ajouter au système de milieux de la maison créole. La rue qui se trouve au devant de la maison par exemple, est un lieu d'échanges et de représentations, et le quartier devient le berceau des relations sociales, dès lors si spécifiques à la vie créole.

Malgré ce mouvement urbain et le mode de vie qui s'adapte entre la campagne et la ville, on retrouve donc, au sein des grandes bâtisses de la ville, les mêmes composantes qu'en milieu rural. La forme de la maison change peu mais les dimensions sont réadaptées. Le jardin est toujours présent, plus réduit mais tout autant indispensable. Même les familles plus modestes, qui résident en ville dans des maisons plus petites et plus sommaires, possèdent une parcelle cultivable. Véritable poumon vert dans la ville, le jardin participe à cette sensation de fraîcheur tant recherchée.

En Guyane, ce jardin est appelé la Cour. C'est un espace primordial, occupant une place centrale au sein de la maison créole, bien avant la conception des maisons de maître. Aussi appelé jardin Caraïbe ou jardin Créole, il est d'origine indigène et prodigue plantes médicinales, fruits, légumes et herbes aromatiques aux habitants. Bien plus qu'un simple potager, il assure l'autosubsistance alimentaire de la famille. Les surplus, revendus sur le marché ou à la sauvette, apportent également un complément aux revenus. Souvent au fond du jardin, se trouve le poulailler.

*"Le Jardin Créole et la case sont en étroite relation.
L'ensemble fonctionne comme un système autarcique"*²

Au sein de cette extension extérieure généreuse, on trouve aussi le puit, élément indispensable au quotidien familiale avant l'arrivée de l'eau courante. A proximité de la cuisine et de la salle-de-bain, il alimente en eau la famille, pour la préparation des repas et pour la toilette.

¹ RAPOPORT Amos, "Culture, architecture et design" Edition Infolio, 2006

² Caraïbes paysages, "Le jardin créole", consulté le 09 janvier 2020 http://caraibes-paysages.com/guadeloupe/le_jardin_creole.html

La cour n'est pas utilisée pour les activités familiale, le climat guyanais n'invitant pas à rester dehors sous le soleil. Puisque chaque maison créole possède sa galerie, ouverte aux vents, elle est largement préférée au jardin. Néanmoins la cour accueille également des constructions, en dur, appelées dépendances.

Caractéristiques de l'habitat traditionnel créole, les dépendances sont représentatives de la vie en Guyane avant l'équipement des maisons en eau courante et en électricité. Elles hébergent l'espace cuisine, qui, pour des raisons d'hygiène, ne peut se trouver au sein du logement. Les visiteurs indésirables sont nombreux en Guyane et la nuit les cafards envahissent les espaces non cloisonnés. De plus avant l'électricité, la cuisine se faisait au charbon, très salissant, il était préférable qu'elle se tienne à l'écart. Au sein des dépendances se trouvent aussi la salle de bain et parfois, une pièce à tout faire. Ces espaces sont purement fonctionnels et si la préparation du repas se fait dans la cuisine c'est au sein de la maison principal que l'on déjeune. De même la pièce à tout faire fait office de rangement, d'arrière cuisine mais rarement de pièce de vie.

Le corps de bâtiment principal quant à lui abrite les activités quotidiennes. La journée s'y déroule au rythme de la famille, qui, la nuit venue, s'endort à l'abri entre ses murs. La maison traditionnelle créole est conçue comme un refuge, un écrin de fraîcheur au cœur de la ville, un oasis de verdure pour recevoir amis et famille.

Bien que le modèle créole puisse être généralisé par les éléments ci-dessus décrits, il existe au sein de cette généralité, des particularités, propres à chaque type d'habitat et d'environnement.

A Cayenne par exemple, où la bourgeoisie créole est très présente, on retrouve au détour de ses rues, de grandes maisons de maître. Berceau de la société créole elle sont l'exemple incontournable de l'architecture traditionnelle créole urbaine. Pour approfondir l'étude du modèle traditionnel, la suite du développement s'attachera donc à détailler une maison typique traditionnelle Cayennaise.

Deuxième plus grande ville de Guyane, Saint-Laurent du Maroni présente aussi ses particularités. Construite par et pour le bagne, c'est une ville qui, initialement, était architecturalement et urbainement divisée en deux. D'un côté le quartier pénitentiaire du bagne, de l'autre, la ville civile, où l'on retrouve des maisons créole en bois, semblables à celles rencontrées à Cayenne. Le quartier pénitentiaire quant à lui est composé d'édifices propres au fonctionnement du bagne mais aussi de maisons, dédiées à l'époque, aux surveillants. Conçues par les bagnards mais selon les principes de l'architecture traditionnelle créole, ces maisons sont l'exemple type de la transposition du modèle créole sur un autre type d'habitat.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

"D'où vient le nom de Cayenne ?

Deux théories se côtoient : La première tirée d'une très belle légende veut que le roi Cépérou, chef des Galibis ait eu un fils du nom de Cayenne. Cayenne, qui aimait passionnément la princesse Bélem, fit appel au sorcier Montabo pour l'aider à conquérir son cœur. Grâce aux bons soins de Montabo, Cayenne pu franchir, monté sur un taureau, une immense rivière aux eaux tumultueuse. Il pu ainsi rejoindre Bélem et l'épouser. Pour le récompenser, le roi Cépérou décida que le village au pied de la colline sur laquelle il vivait s'appellerait Cayenne.

La deuxième fait référence à plus d'origines historiques. Pour Monsieur BOYER, directeur scientifique de l'atlas de la Guyane, l'origine réelle doit plutôt se chercher dans les termes de marine du 17ème siècle. La caïenne était ce réchaud sur lequel se faisait la cuisine pendant le voyage. Lorsqu'après plusieurs mois de mer, le capitaine trouvait un havre accueillant où il décidait de séjourner, son premier souci était de faire « débarquer la caïenne ». Grâce à la chasse et à la pêche, l'équipage pouvait alors améliorer son menu. Dans l'argot des marins, Caïenne a bientôt signifié un lieu où l'on pouvait se reposer des rigueurs de la mer. Par extension, les dépôts de vivre dans les ports se sont appelés Cayenne. Brest, Rochefort ont eu leur cayenne. Aujourd'hui encore dans le compagnonnage les lieux où sont accueillis et nourris les compagnons du tour de France s'appellent des cayennes."¹

À CAYENNE, ÉMERGENCE DU MODÈLE CRÉOLE

2.III.

CAYENNE, CHEF LIEU DU DÉPARTEMENT

Aujourd'hui chef-lieu du département français et de la région d'outre mer de Guyane, Cayenne fut pendant toute la période coloniale, la scène principale des diverses attaques et prises de pouvoir que subira la Guyane. Elle représente pour ses assaillants la colonie à abattre et sera le symbole de la possession tantôt hollandaise, tantôt anglaise et finalement française de la Guyane. Elle a été construite sur une partie du littoral qui s'avance sur l'Océan Atlantique, une géographie qui explique sûrement l'accostage des navigateurs à cet endroit précis de la côte et sa place privilégiée en tant que chef-lieu.

L'histoire de Cayenne, comme celle de Saint-Laurent se mêle tout naturellement à celle de la Guyane. Les prémices de la ville débutent à l'époque coloniale lors de la première tentative de colonisation de la Guyane par le français Nicolas Guimestre en 1539. Le site de la ville actuelle est occupé par des amérindiens de culture caraïbes, les Galibis.

On peut lire sur le blason de la ville l'inscription "1643", l'année des premières constructions qui marquent le début de la ville de Cayenne. La Compagnie de Rouen dirigée par un lieutenant-général du roi Louis XIII, Charles Poncet de Brétigny, accoste à Remire-Montjoly accompagnée de 300 hommes. Après deux jours de marche l'équipage arrive au pied d'une colline située sur le littoral marécageux et rencontre les Galibis. Après avoir négocié avec le chef amérindien Cépérou l'acquisition du mont et de la tribu, la Compagnie bâtit, avant de perdre la bataille contre les amérindiens, le fort Cépérou. Au fil des siècles, Cayenne s'est construite adossée à cette colline, qui surplombe la ville.

Cayenne, comme la plupart des villes de Guyane, est une ville coloniale. Son plan retranscrit cette pensée et domination coloniale. Le plan actuel a été dessiné par l'architecte Sirdey en 1821. Cet arpenteur royal compose pour Cayenne un schéma en damier, orienté nord-sud et est-ouest à partir du front de mer et de la rivière de Cayenne. Le centre est donc divisé en îlots par des voies de circulation au tracé rectiligne, faisant d'elle une ville coloniale moderne.

“Ce paysage urbain quadrillé, spécifique aux centres anciens, est planifié, signe d'un contrôle du territoire par les autorités coloniales. Ce paysage ordonné et régulier contraste avec le flou labyrinthique du vaste ensemble forestier.”¹

Le 15 octobre 1879 la commune de Cayenne est officiellement créée et rapidement ravagée par un tragique incendie en 1888 qui détruit les maisons de bois du vieux centre. Cet incendie est d'une telle puissance qu'il modifie de façon durable l'urbanisme de la ville. Les rues de la vieille ville notamment, seront revues pour s'aligner au mieux au quadrillage de la ville nouvelle.

¹
p28

Direction Régionale de l'Environnement de la Guyane, "Atlas des paysages de Guyane", VUE D'ICI & ARUAG, 2007

La ville de Cayenne se trouve au milieu de l'Estuaire formé par les rivières de Cayenne et de Montsinéry et fait partie de ce qu'on nomme l'île de Cayenne. L'Île de Cayenne n'est pas vraiment une île. Constituée des communes de Cayenne, Matoury et Remire-Montjoly c'est un bout de terre qui est séparé du reste du continent par les estuaires du Mahury à l'est, la rivière de Cayenne à l'est et de la rivière du Tour de l'île au sud. Les géographes ont longtemps surestimé l'importance de cette rivière, contribuant à faire de ce territoire une île dans l'imaginaire collectif.

L'île de Cayenne est toujours appelée île, ou presque île, même si la barrière que représentait à l'époque la rivière, est aujourd'hui nettement amoindrie.

Avec 23.6 km de superficie et 2 567 hab/km², Cayenne est la plus petite mais la plus peuplée commune du département. Elle fait aujourd'hui partie de la Communauté d'Agglomération du Centre Littoral, la CACL, qui regroupe six communes, dont Cayenne. Le territoire de la CACL ne représente que 6% de la superficie du département et regroupe pourtant la majorité de la population. Sa densité de population est largement supérieure à la moyenne départementale puisqu'on recense 25.9 habitants par km² contre 2.1 habitants pour la Guyane¹.

Constituée en 1604 de 200 habitations et d'une église, Cayenne réunit aujourd'hui plus de 60 500 habitants selon le dernier recensement de l'insee en 2016 et plus de 52 000 logements.²

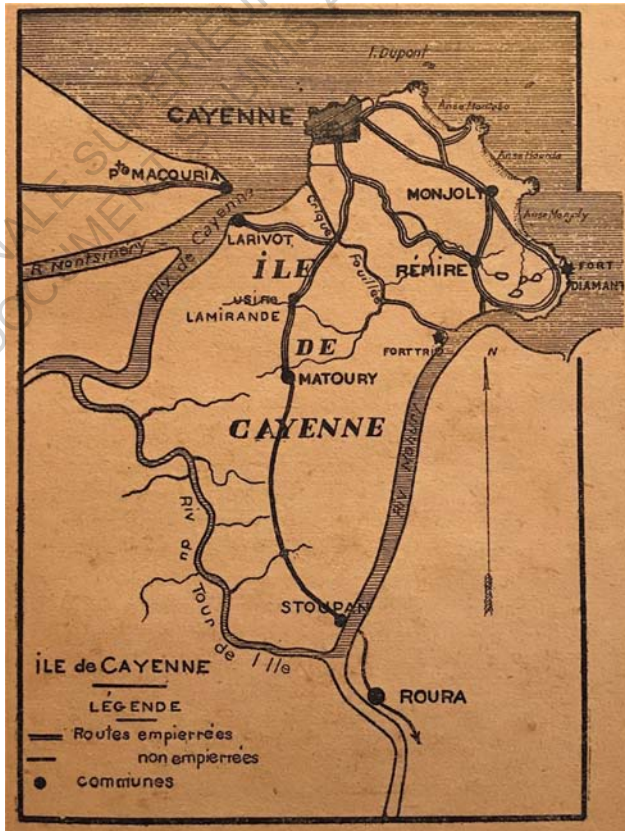
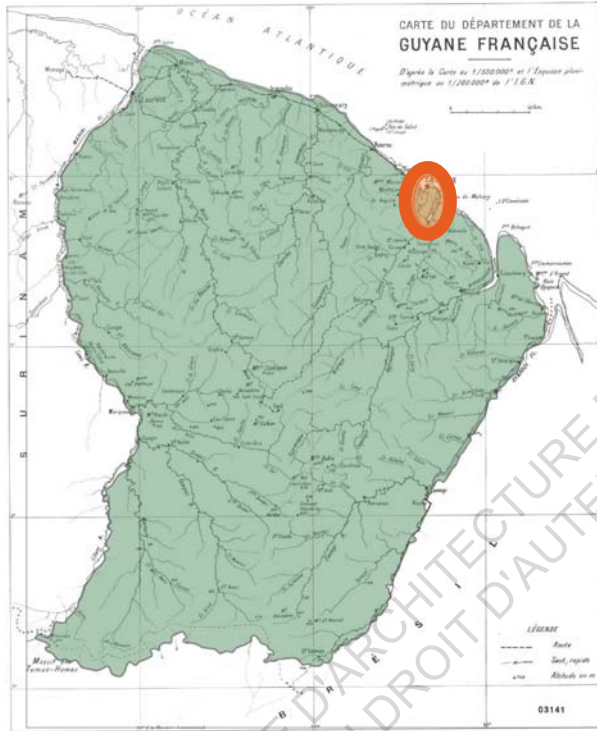
Ci-contre

1. *Carte de la Guyane française, localisation de la ville de Cayenne*
©Production personnelle

2. *Ancienne carte de l'île de cayenne, tirée de l'ouvrage du Capitaine BUREAU Gabriel, "La Guyane Méconnue", Éditeurs Pasquelle, Paris, 1936*

1 AUDeG, "l'Agglo'mètre 2019, Avril 2019

2 précédemment cité





Le plan en damier de la ville de Cayenne. Source : Case Mo Pèi, CAUE de Guyane, 2000, Ibis Rouge Edition, - ill C.Bidaud. L'étoile orange localise le vieux Cayenne.



"Rue Arago vue du pont", Cayenne, Guyane, 1961 ©Paul Kali



"De la crique au marché", Cayenne, Guyane, 1961 ©Paul Kali

LA VIE À CAYENNE AVANT LA DÉPARTEMENTALISATION ET LES GRANDES VAGUES MIGRATOIRES

L'histoire de Cayenne se distingue quelque peu du développement des autres villes de Guyane. Puisqu'elle est le centre de la colonie depuis l'initiative française de la fin du XVIII^{ème} siècle, elle s'est urbanisée plus rapidement et contrairement au reste du département son développement est antérieure à la départementalisation.

Au XVIII^{ème} siècle, la société guyanaise est une société colonialiste dont le fonctionnement repose sur des rapports de classes entre maîtres et esclaves. Durant cette période, Cayenne n'est pas habitée par les colons mais par une classe intermédiaire, constituée d'artisans, de commerçants, de petits fonctionnaires, etc... La plupart des familles Créoles installées en ville possèdent un ou plusieurs esclaves et représentent la classe supérieure et l'exemple à imiter pour le reste de la population.

Au début de son histoire, la ville de Cayenne n'est pas la priorité des colons et se laisse investir librement par la classe intermédiaire. Les rues sont plus particulièrement la propriété des esclaves - les Créoles ne sortent que rarement - qui l'investissent et l'habitent.

Cayenne change peu à peu au XIX^{ème} siècle sous l'impulsion du gouverneur Pierre Clément. Il transforme Cayenne en une ville animée mais au sein de laquelle la vie sociale des Créoles se déroule toujours en vase clos, au sein des théâtres ou des salons.

Quant à la ville, très peu investie par la communauté, elle est dans un "état déplorable"¹. Les rues, laissées aux esclaves, ne sont pas en bon état et les vastes espaces non bâtis sont envahis par les mauvaises herbes.

En 1854, lorsque l'or est découvert, son exploitation est porteur d'un développement économique qui impact Cayenne et qui signe l'arrivée des premiers immigrants. De "grosses maisons de commerce"² ainsi que les premières boutiques ouvrent leurs portes entre 1870 et 1880. Alors que l'exploitation aurifère attire une population antillaise, les commerces sont principalement tenus par des immigrants venus de Chine. Le groupe socioculturel conserve le monopole des petites commerces jusqu'à aujourd'hui et représente une grande partie de la population de Cayenne. Regroupés au sein du quartier chinois, les Chinois ont su implantés au sein de la vie guyanaise leurs pratiques et leurs coutumes.

A la fin du siècle, le devant de la scène publique est occupé par une nouvelle classe bourgeoise, enrichie de ce nouvel essor économique. Parallèlement, le baigne a ouvert ses portes en Guyane et les bagnards entretiennent la ville et les espaces publics, leur conférant un statut digne de ce nom. Désormais la classe bourgeoise créole occupe la rue et les relations sociales se nouent au détour des rues.

Le centre-ville accueille donc une bourgeoisie et une "population intermédiaire"³, reléguant les groupes ethniques qui arrivent sur le territoire en périphérie.

1 RICHTER Monique, "Pour une réhabilitation de l'habitat créole à Cayenne", Editions L'Harmattan, Paris, 2010, p19

2 préceéemement cité

3 RICHTER Monique, "Pour une réhabilitation de l'habitat créole à Cayenne", Editions L'Harmattan, Paris, 2010, p21

Ce mouvement de population est à l'origine de nombreux quartiers périurbains, construits essentiellement par les nouveaux immigrants en quête d'espaces libres.

La société guyanaise évolue et développe une attirance pour le paraître. On mesure l'aisance des familles cayennaise à la générosité dont elle fait preuve, autant auprès de ses voisins et de sa famille que des nécessiteux. De grands repas sont donc organisés, partagés et la vie sociale s'apprécie plus que jamais au cœur de la rue.

Cette recherche d'opulence de la fin du XIX^{ème} siècle conduit à l'édification des belles demeures typiques de Cayenne. Appelées maisons de maître comme leurs ancêtres, elles élèvent l'architecture créole à son apogée. La classe inférieure de Cayenne, ne pouvant s'offrir ces belles demeures, loge dans des maisons plus modestes, également en bois, mais de plain pied et bâties sur des plots. Ce besoin d'opulence conduira finalement la bourgeoisie créole et son besoin de grandeur, hors des villes. En quête d'espace, elle migre hors de la ville, pour accéder à de plus grandes propriétés. Le centre-ville est une nouvelle fois laissé aux mains de la classe intermédiaire et des autres groupes socio-culturels.

“LA NAISSANCE ET L'APOGÉE DE L'ARCHITECTURE CRÉOLE TRADITIONNELLE CAYENNAISE COUVRENT DONC À PEU PRÈS UNE CENTAINE D'ANNÉES, DU MILIEU DU XIX^È SIÈCLE JUSQUE VERS LE MILIEU DU XX^È ME SIÈCLE. ELLE REFLÈTE ET EXPRIME DANS TOUTE SA SPLENDEUR LA SOCIÉTÉ BOURGEOISE CRÉOLE QUI ELLE AUSSI EST À SON APOGÉE ET QUI S'INVESTIT DANS L'ESPACE URBAIN”⁴

Dans les années 1960, Cayenne, chef lieu de la Guyane est “*un gros village*”⁵, “*adossé à son arrière pays entièrement couvert par la forêt*”⁶.

Bien que la départementalisation ait largement contribué à accélérer son urbanisation et à modifier son paysage, elle est depuis l'arrivée des Français, le centre névralgique de la Guyane. A l'image de Paris, qui, en métropole, conserve le monopole économique et culturel, Cayenne est la ville la plus développée et urbanisée du département depuis le début de la colonie.

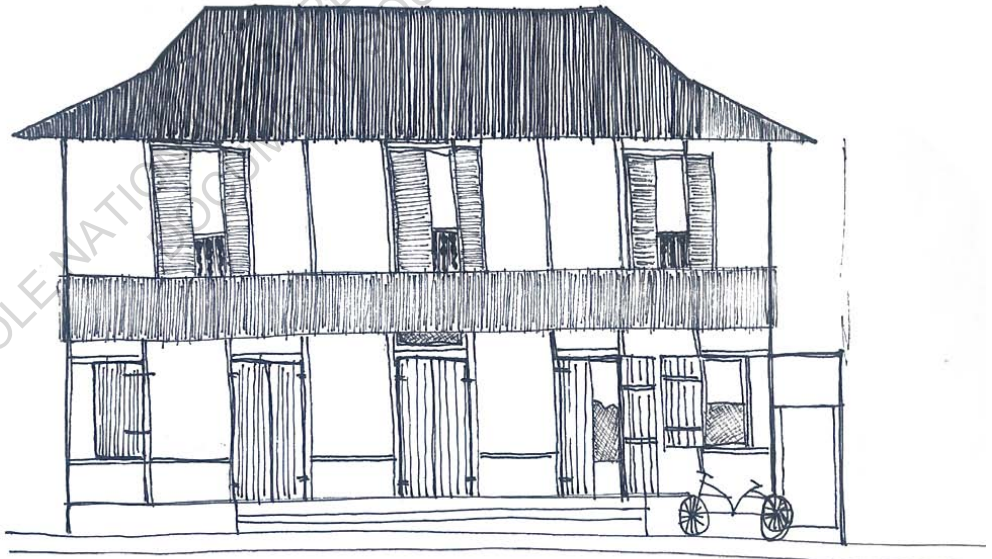
4 RICHTER Monique, “Pour une réhabilitation de l'habitat créole à Cayenne”, Editions L'Harmattan, Paris, 2010, p22

5 MAM LAM FOUCK Serge, “La société guyanaise à l'épreuve des migrations, 1965-2015”, Université de la Guyane, Editions Ibis Rouge Editions, 2015

6 MAM LAM FOUCK Serge, “La société guyanaise à l'épreuve des migrations, 1965-2015”, Université de la Guyane, Editions Ibis Rouge Editions, 2015



Plan urbain de la ville de Cayenne. Source géoportail ©Production personnelle
Le point orange localise la maison d'enfance de Paul Kali qui nous sert de cas d'étude au sein de ce mémoire



La façade d'une maison traditionnelle de cayenne, celle de Paul Kali ©Production personnelle

LES MAISONS CRÉOLES TRADITIONNELLES DE CAYENNE

Situées dans le vieux centre de Cayenne, les maisons traditionnelles créoles sont des habitations construites pour la population créole bourgeoise du XIX^{ème} siècle. Connues aujourd'hui pour leur architecture reconnaissable, ces maisons de maîtres appartenaient à des propriétaires aisés.

Elles prennent place dans la trame orthogonale du plan d'extension du chevalier Turgot de 1764. Cette trame divise la vieille ville en îlots carrés, d'environ cent trente mètres de côté. Ces derniers se divisent en six ou douze parcelles qui sont elles-mêmes subdivisées dans le sens est-ouest afin de créer une voirie intermédiaire.

Au sein de ces parcelles les maisons s'alignent à la rue, dégageant ainsi un large espace à l'arrière de la parcelle pour la cour. D'une profondeur de trente mètres, la superficie de la parcelle permet la création de beaux et grands îlots de verdure dans la trame urbaine.

Le long de la rue, les maisons sont construites à soixante centimètres l'une de l'autre, ménageant un accès direct à la cour. Cette discontinuité dans le bâti permet la ventilation de la cour et la création de percées visuelles vers cet espace végétal intérieur.

Simple parallélépipède, la maison de maître présente un léger rétrécissement au fur et à mesure que l'on monte dans les étages. La diversité de façade est accentuée par la différence de hauteur entre le rez-de-chaussée, environ 3m, et les étages, moins hauts. Le auvent quant à lui, présent à tout les étages, crée une coupure dans la façade et participe au rythme de la rue. Enfin, le toit joue lui aussi un rôle dans l'aspect de la maison traditionnelle. Sa pente est double, d'abord très prononcée, pour évacuer l'eau de pluie, elle s'adoucit pour venir couvrir les murs et ainsi protéger l'habitat.

"La qualité esthétique de cet habitat est en fait surtout due à tous les accessoires rajoutés sur le volume de base qui là encore lui donne une grande finesse de lecture, grâce en particulier au travail subtil de décoration" ¹

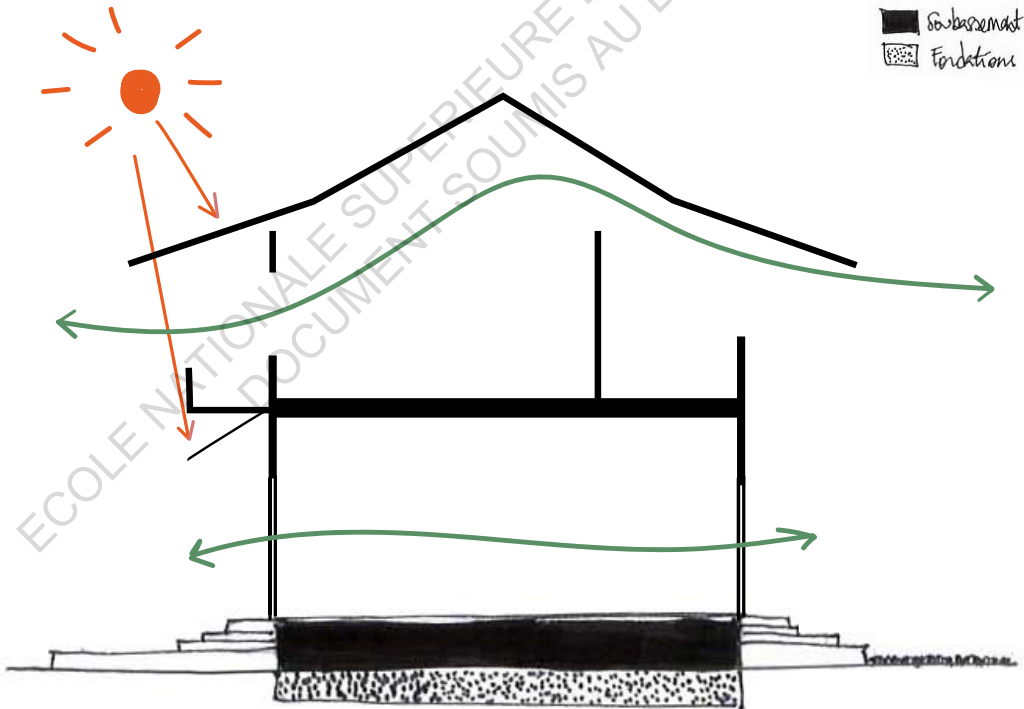
Les matériaux nécessaires à la constructions des maisons traditionnelle tirent généralement parti du milieu environnant. A Cayenne les maisons traditionnelles ne font pas exception et font usage de matériaux locaux - la terre, le sable et le bois.

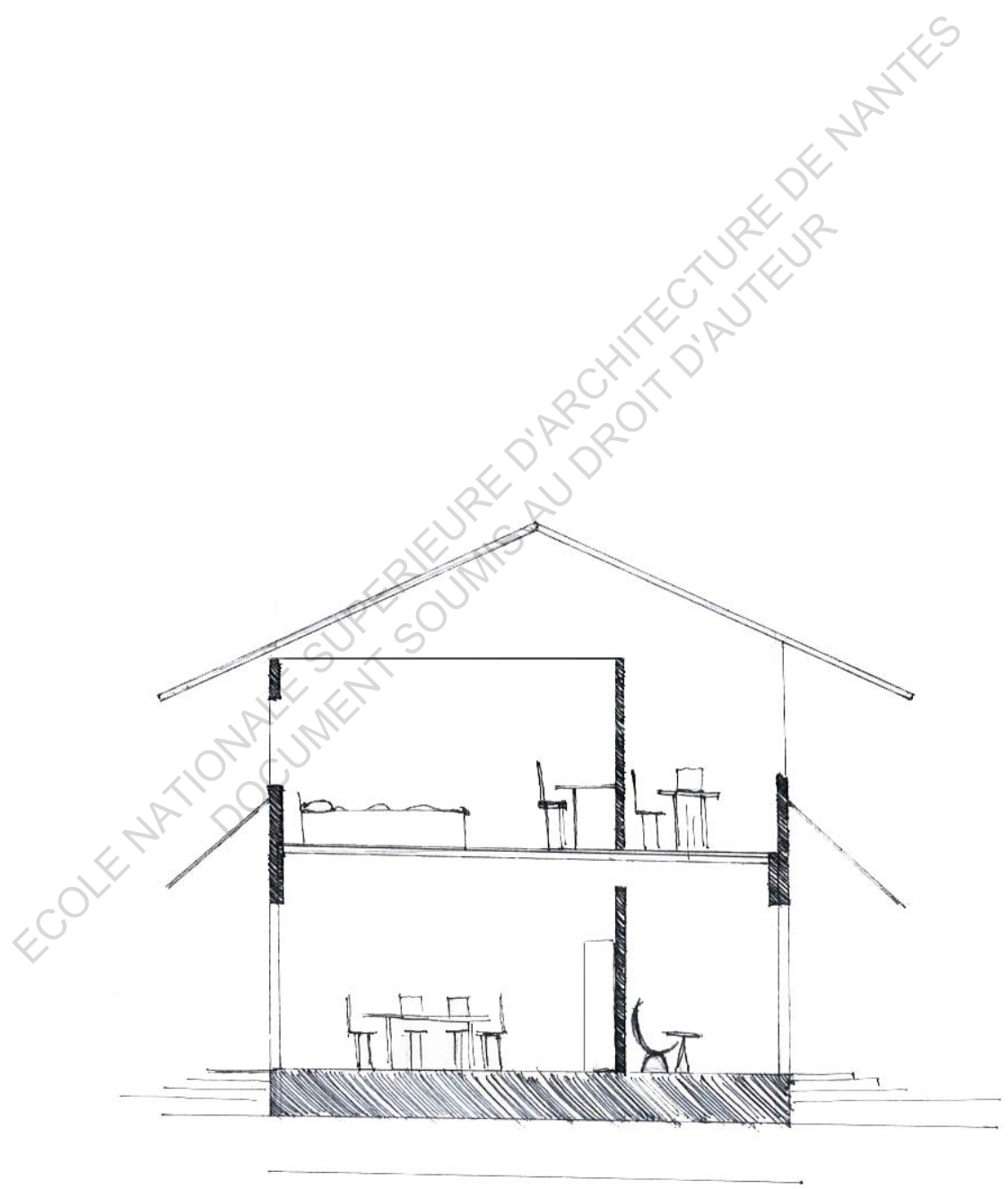
Tout d'abord, la nature et la composition du sol détermine l'assise de l'habitation. A Cayenne la zone de construction du centre ville se trouvant sur une aire marécageuse, argileuse, les fondations des maisons sont posées sur un empièchement important. Cette étape est cruciale pour asseoir correctement le bâtiment. Afin de prévoir les inondations, fréquentes sous ce climat équatoriale, les maisons sont surélevées de quelques marches par le biais d'un soubassement de briques.

Le bois, élément constitutif principal de la maison, se positionne, au dessus de ces quelques marches, pour former la structure de la maison. Soutenant un voir deux étages, la structure en bois est remplie par un torchis et supporte un toit en tôle qui, avec ses ondulations permet une meilleure évacuation des eaux. Le plancher et le plafond de la maison sont généralement construits à partir de planches de cèdre.

Les maisons de Cayenne sont parfois de simple RDC, parfois avec un étage mais ne dépasse jamais le R+2 afin de permettre aux alizés de circuler. La circulation de l'air est primordial dans la maison créole, à cause du climat chaud et humide de la Guyane. Les maisons sont conçues pour rester fraîches et aérées tout au long de la journée. Grâce aux façades ouvertes, elles sont traversantes et l'air circule constamment entre la cour et la rue.

Les Cayennais cherchent l'intimité au sein de leur maison et la vie intime et familiale est essentiellement tournée vers la cour, protégée des regards. Le devant de la maison et les balcons côtés rues, sont quant à eux des lieux privilégiés pour les échanges avec le reste du quartier. Ce sont des espaces de représentations, où les familles créoles s'installent pour voir mais aussi pour être vu. Le soir, les guyanais sortent des tabourets et discutent au pas des portes même lorsque la nuit est tombée. La relation au voisinage est très importante dans la vie de quartier et les voisins sont perçus comme des membres de la famille. Les portes du rez-de-chaussée sont en permanence ouvertes sur la rue, cette dernière étant utilisée comme un prolongement de la maison.





ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Coupe transversale de la maison de maître cayennaise ©Production personnelle

RELEVÉ HABITÉ EXTÉRIEUR DE LA MAISON CAYENNAISE

1. A Cayenne, l'entrée de la maison se fait sur le côté du bâtiment. A droite ou à gauche de la maison, une première porte, en bois, permet d'accéder au *corridor*, qui mène à l'intérieur de la parcelle. L'entrée dans la maison se fait alors par la galerie ou bien par l'intermédiaire d'une porte d'entrée située sur le côté.

2. Une rigole permet la récupération des eaux de pluie.

3. A l'arrivée de l'eau courante, elle ne parvenait dans les maisons que le matin de 8h à 10h, un bassin est alors installé pour faire des réserves d'eau pour le reste de la journée.

4. La cour est largement végétalisée. On y trouve des arbres fruitiers divers. Par exemple dans toute les cours se trouve un citronnier. Son jus était utilisé pour désinfecter les plaies ouvertes, pour assaisonner le poisson, comme médicament contre les mots de gorge ou encore comme boisson.

5. Un poulailler se trouve également dans la cour.

6. Un beau puit central est alimenté en eau par les nappes phréatiques, constamment remplies par les pluies fréquentes. L'eau est puisée à la main, à l'aide d'un seau. "C'était la corvée du matin", "il y avait le coup de main, tu laissais tomber le seau dans le puit, un geste, pring, le seau se remplissait, on le portait, on allait le déverser dans les bails - on appelle ça des bails, les tonneaux."¹ Il est fait de margelles ou de blocs de granite .

Les dépendances (7 et 8) se distinguent de la maison, séparées d'environ 4 m. Elles

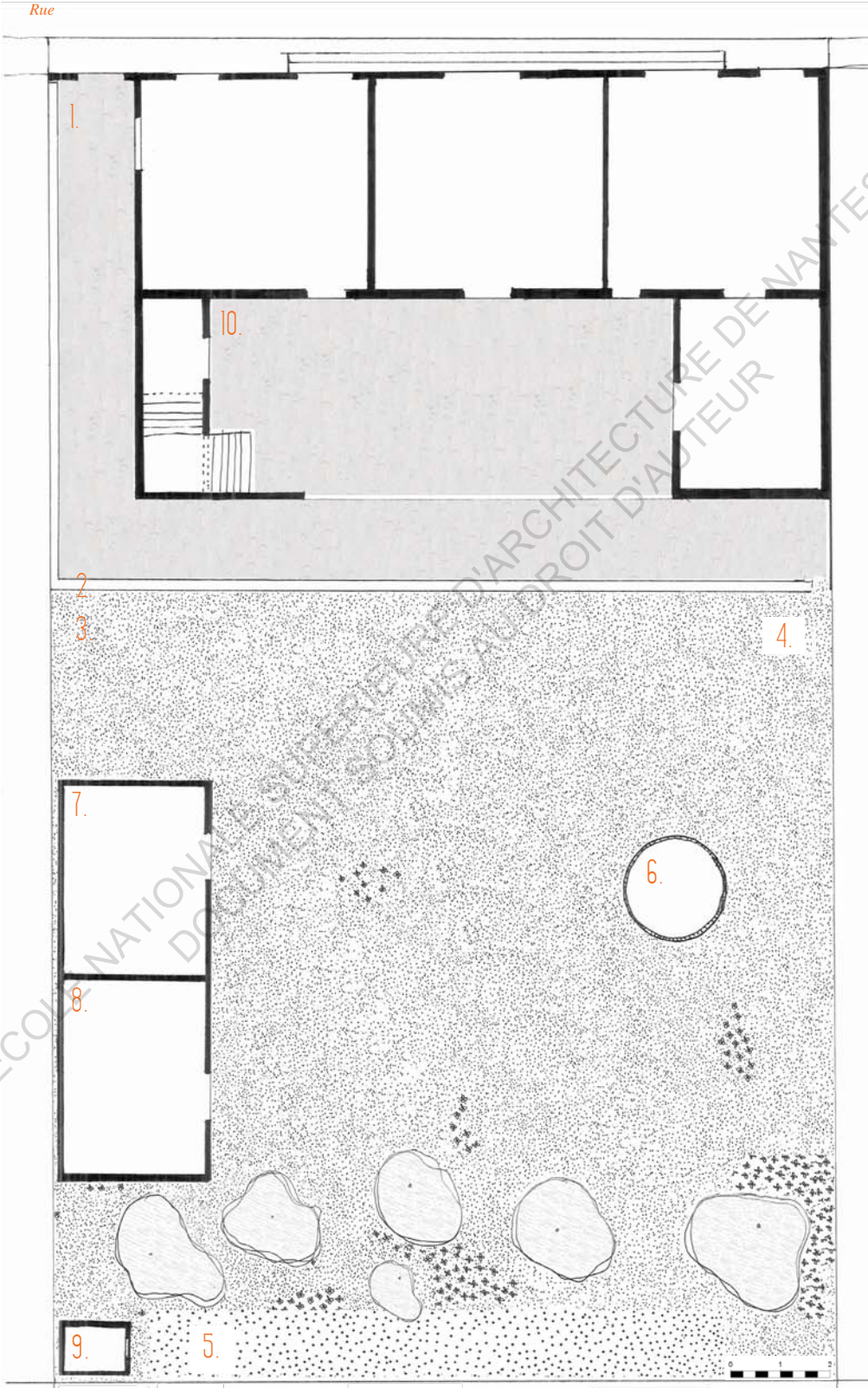
sont construites en briques et un torchis recouvre la face intérieure de leurs murs.

7. Pour se laver la famille possédait 2 ou 3 fûts. Ces fûts qui servaient à faire fermenter le vin, étaient importés par cargos en Guyane. Partagés en deux et placés dans la salle de bain, ils étaient remplis matins et soirs. Petite particularité Cayennaise, la toilette du matin et la toilette du soir se faisaient dans deux pièces distinctes. Le matin, une petite toilette suffisait et se faisait par conséquent dans une pièce au sein de la maison appelée cabinet de toilette. Le soir, après une dure journée passée dans l'humidité et la chaleur, le passage à la douche était obligatoire et la toilette se faisait alors dans la salle de bain.

8. La cuisine, séparée du corps de bâti principal, permet de garder odeurs, fumées, bêtes et saletés à distance de la maison. Elle est équipée de foyers incorporés dans un plateau, qui fonctionnent au charbon. Aussi appelés réchauds, ils contiennent le feu servant à la cuisson du repas.

9. Au fond de la cour on retrouve les tinettes, des toilettes, qu'il fallait vider régulièrement.

10. L'élément central de la maison créole est sa galerie. A Cayenne, présente à tous les niveaux de la maison, elle est tournée vers la cour et accueille la plupart des activités de la famille. La galerie est l'espace le plus aéré de la maison car il est ouvert mais couvert. C'est un endroit semi extérieur où l'on prend les repas, on fait les devoirs, la couture, et même où l'on reçoit ses amis. Dans les années 1940 les guyanais vivaient principalement à l'extérieur mais lorsqu'ils étaient chez eux, vous les trouviez à coup sûr dans la galerie de leur maison.



RELEVÉ HABITÉ INTÉRIEUR DE LA MAISON CAYENNAISE

REZ-DE-CHAUSSÉE (FIG1)

11. Le rez-de-chaussée comporte 3 grandes pièces, ouvertes directement sur la rue. Sans transition, on passe du trottoir au *petit salon* (12) et à la salle à manger (11). Ces pièces ne sont pas utilisées au quotidien, ce sont des espaces de représentation et de réception, on y reçoit pour les grandes occasions.

13. Une troisième pièce à tout faire est souvent transformée en chambre pour la nourrice des enfants

14. Un office au rez-de-chaussée pouvait servir de salle à manger au quotidien pour la famille. C'est une pièce assez spacieuse pour y installer une table et des chaises.

15. Sous l'escalier est aménagé un espace de rangement

ETAGE (FIG2)

16. L'escalier débouche sur la galerie

17. A l'étage, la galerie est fermée à mi-hauteur. *“On y déjeunait le matin, enfants on y faisait nos devoirs et on y récitait nos leçons à notre mère. On y jouait aussi”*¹. Elle est équipée d'une table, de chaises, etc...

18. Les 3 grandes pièces de l'étage sont des **chambres**. Chacune possède une fenêtre à deux volets complété par un système de persiennes mobiles. Ces dernières assurent la libre circulation de l'air. Une porte pleine donne directement accès à la galerie.

19. Le *cabinet de toilette* est utilisé pour la toilette du matin et la préparation du petit-déjeuner, évitant à la famille de se rendre à la cuisine dès le matin². S'y trouve un escalier menant au grenier.

1 Paul Kali est née à Cayenne. Il a vécu avec ses frères et soeurs au sein de cette maison typiquement Cayennaise

2 Afin d'éviter la chaleur de l'après-midi, les journées guyanaises débutent au petit-matin et il fait souvent nuit lorsque la famille prend son petit-déjeuner

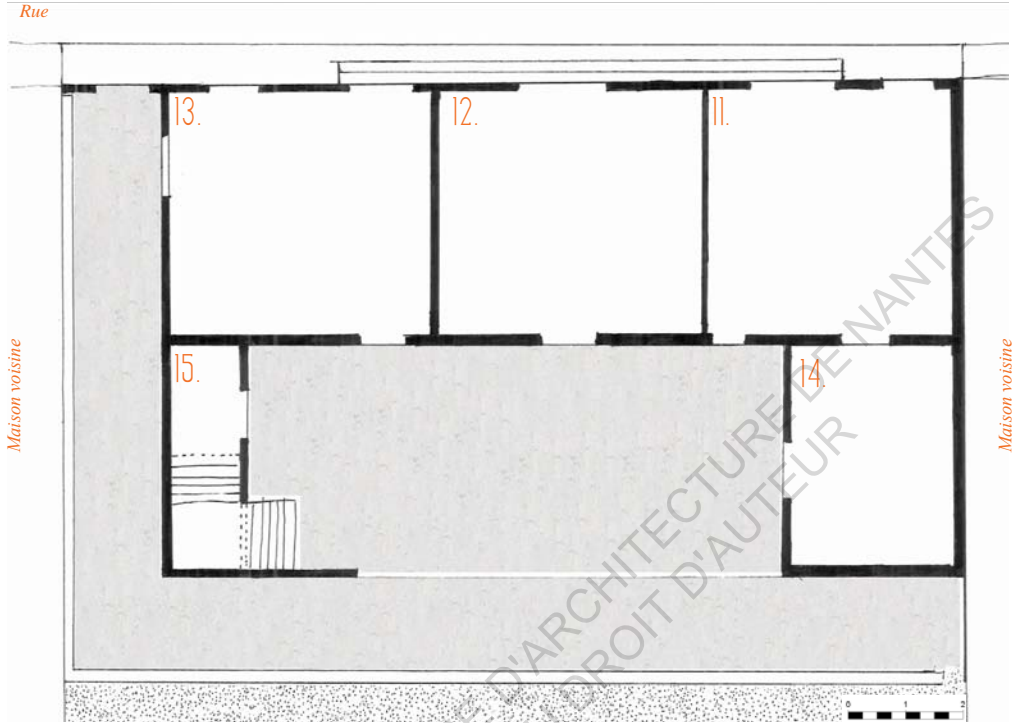


Fig1 : Plan RDC d'une maison de maître cayennaise dans les années 1930 ©Production personnelle

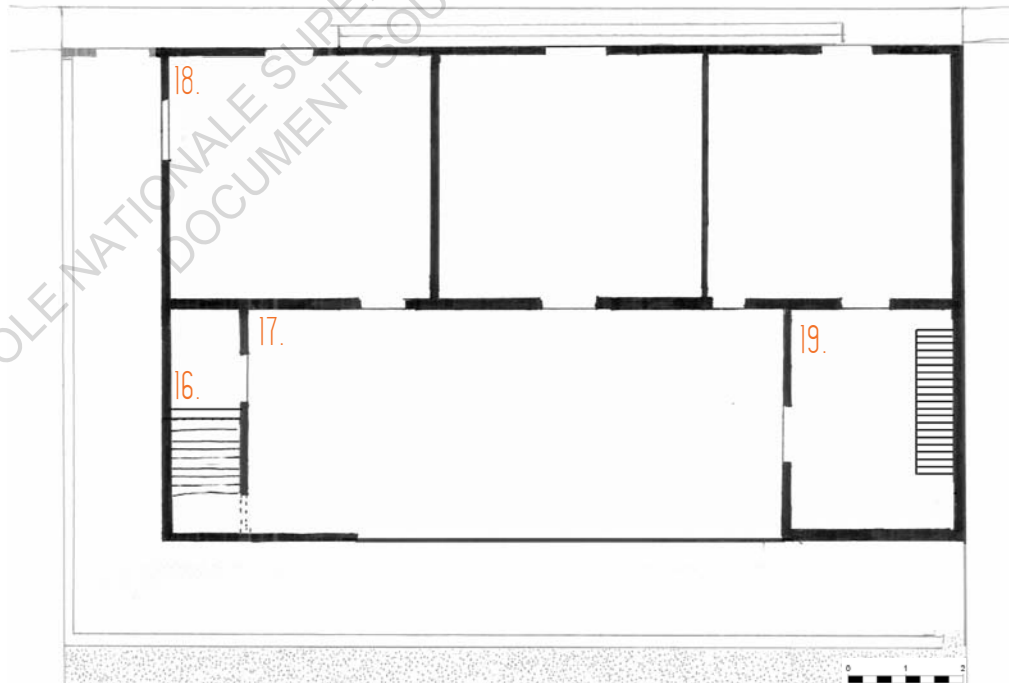


Fig2 : Plan R+1 d'une maison de maître cayennaise dans les années 1930 ©Production personnelle

*"Ville-Fleuve, mosaïque, transfrontalière, Saint-Laurent-du- Maroni se situe à l'extrême Ouest Guyanais, à la frontière avec le Suriname, frontière matérialisée ou dématérialisée pourrait-on dire par le fleuve Maroni."*¹

¹ Les Ateliers de maîtrise d'œuvre urbaine de Cergy Pontoise, " Saint-Laurent du Maroni, la transition urbaine d'une ville française en Amazonie, Des mille villages du fleuve vers une ville transfrontalière connectée", 2016

APPLICATION DU MODÈLE CRÉOLE À SAINT-LAURENT DU MARONI

2.IV.

SAINT-LAURENT-DU-MARONI, VILLE PÉNITENTIAIRE AU BORD DU FLEUVE

Saint-Laurent-du-Maroni est la plus grande ville de la côte Ouest guyanaise. Située à trente kilomètres de l'embouchure du fleuve Maroni, elle s'adosse, comme Cayenne, à l'Amazonie.

Les fleuves du plateau des Guyanes, jadis seuls axes de communication du territoire, ont accueilli les premières implantations amérindiennes. Par la suite, plusieurs villages s'y sont créés et parmi eux, Saint-Laurent-du-Maroni qui s'est développée en prenant appui sur ce positionnement stratégique, entre terre et mer.

Saint-Laurent est une ville pénitentiaire qui a évolué pour les besoins du bagne. Simple village jusque dans les années 1950, construite par et pour le bagne, elle est laissée à l'abandon lorsque ce dernier ferme, alors léguée aux mains de la population guyanaise. Saint-Laurent-du-Maroni continue aujourd'hui son expansion, portée par l'ère du 21^{ème} siècle, elle garde toujours une trace de son histoire au cœur de ses rues.

Les premières traces de groupement humain remontent à 7200 avant notre ère et sont donc, comme le reste de la Guyane, amérindiennes. Jusqu'à l'installation de la colonie, le site est occupé par un groupe amérindien, qui vit des jours paisibles le long de la rive droite du Maroni et qui porte le nom de son chef, Kamalaguli. Aujourd'hui il ne reste que les Lokono et les Kaliña dans la région de Saint-Laurent, deux ethnies qui assurent la gestion commune de leurs terres et qui partagent la ville avec les nouveaux arrivants.

Au XVII^{ème} siècle, outre les colons et leurs esclaves africains, les berges du Maroni vont également accueillir les Noirs Marrons ou Bushinengués, les esclaves ayant réussi à s'enfuir des plantations du Surinam. Ces populations vont cohabiter jusqu'au XIX^{ème} siècle, partageant l'espace mais aussi leurs savoirs.

Avant l'installation du centre pénitentier, la colonie est surtout effective sur l'île de Cayenne et ses environs et ne se ressent pas dans l'ouest guyanais. De part sa position géographique, Saint-Laurent est davantage en contact avec le Surinam et notamment la ville d'Albina qui se trouve en face, sur la rive gauche du fleuve. Les échanges entre le Surinam et la Guyane sont permanents, le Maroni représentant un bassin de vie important. Le fleuve ne sera jamais ni totalement français ni totalement surinamais, il "incarne un territoire de résistances aux dynamiques coloniales"¹, et est vu comme "un espace marginal aux deux systèmes coloniaux"².

Ville de fleuve, aujourd'hui deuxième ville la plus peuplée après Cayenne, les estimations la place en tête de ligne à l'horizon 2060. Sa situation de ville frontalière avec le Suriname implique bon nombre de préoccupations, aussi bien sociales, économiques que démographiques.

1 et 2 Les Ateliers de Cergy, "Saint-Laurent du Maroni, la transition urbaine d'une ville française en Amazonie, document de contexte", Atelier International de Maîtrise d'Œuvre Urbaine, Édition Les Ateliers de Cergy, Avril 2016, p50

Dans sa description de Saint-Laurent, le rapport des Ateliers de maîtrise urbaine de Cergy¹, présente en parallèle Albina, ville frontalière située au Surinam. Une connexion inséparable est établie par les Ateliers, qui n'envisage pas le développement de Saint-Laurent sans la prise en compte de sa voisine Albina avec qui les échanges sont colossaux et inoubliables.

LES DÉBUTS DE SAINT-LAURENT, ENTRE L'OR ET LE BAGNE.

À l'époque du bagne, Saint-Laurent-du-Maroni fut désignée Centre de la Transportation et en 1857, le petit village indigène devient une commune pénitentiaire. Le directeur du Centre prend, à l'occasion, le poste de maire. Pendant une dizaine d'années, la ville se développe et les constructions relatives au bon fonctionnement du bagne voient le jour. Les constructions s'intensifient parallèlement à l'augmentation de la population, libre et pénale.

L'opération, dont le but est de développer et peupler l'ouest guyanais, tourne au désastre. En 1867, le bilan économique et démographique est "*catastrophique*"². Le taux de mortalité, enregistré au sein du centre pénitentiaire, oblige l'administration à réviser sa stratégie. Désormais la Guyane est réservée aux condamnés coloniaux² et les condamnés asiatiques, noirs ou arabes - jugés plus aptes à supporter le climat équatorial - sont les nouveaux occupants du bagne. Cette décision se répercutera sur la construction de la nouvelle ville. De 1867 à 1887 on construit de nouveaux bâtiments alors que ceux déjà construits ne sont pas entretenus. La ville se détériore petit à petit.

La découverte d'un site aurifère sur le Haut-Maroni entraînera une nouvelle vague de peuplement dans les années 1880 et contribuera à l'échec du pénitencier agricole du Maroni. De nombreuses populations³ débarquent dans la région de Saint-Laurent, attirées par la promesse de richesse qu'inspire ce matériau sacré. Le territoire du Maroni s'ouvre alors à la population civile, transformant Saint-Laurent en un véritable carrefour d'échanges, où les différentes populations se croisent et s'installent, en concurrence directe avec les bagnards et les libérés astreints à résidence.

Dans les années 1880, la France remet au goût du jour les convois des forçats vers la Guyane. Dans le même temps, à Cayenne on s'insurge. La population libre de la ville, lasse de se trouver en contact avec des bagnards qu'elle estime dangereux, demande la concentration du bagne sur le Maroni. Écouter les revendications, de 1895 à 1915, l'appareil administratif se transfère petit à petit dans l'ouest, transformant le Maroni en un immense centre pénitencier lors de ce que l'on appellera alors la Concentration.

Ci-contre

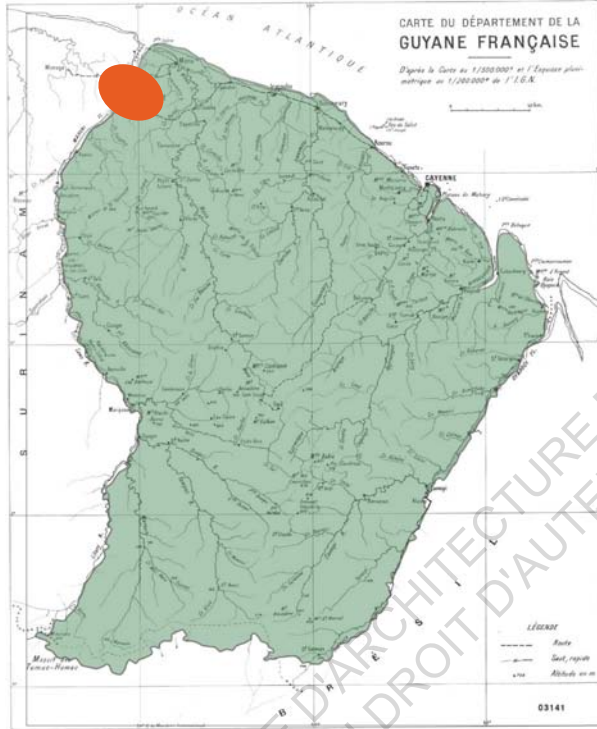
1. Carte de la Guyane française, localisation de la ville de Saint-Laurent-du-Maroni ©Production personnelle

2. Carte de la commune de Saint-Laurent du Maroni. Source : IGN ©Les Ateliers de maîtrise d'œuvre urbaine de Cergy Pontoise

1 Ce rapport a été commandé par la ville de Saint-Laurent, pour un travail prospectif sur le développement urbain de la ville. Afin de présenter la ville et ses enjeux à des équipes lors d'un atelier de réflexion, un rapport de contexte leur a été remis

2 Issus des autres colonies françaises

3 Il s'agit en grande majorité d'une population très pauvre venue des Antilles françaises et anglaises, mais aussi des Guyanes voisines



Cette opération de grande envergure nécessita “des travaux considérables, qui devront être menés méthodiquement et aussi rapidement que possible. Toute la population pénale du Maroni devra y être affectée tant que durera l’installation”¹. Au fil des années, Saint-Laurent du Maroni concentra toute son énergie au développement de cette entreprise pénitentiaire dont la centralisation sur le Maroni, fit de Saint-Laurent, la capitale du bagne.

“L’administration pénitentiaire dota la ville d’un décor architectural digne de ses nouvelles fonctions”²

Bien que les premières constructions coloniales de Saint-Laurent furent édifiées dans l’urgence du bagne, l’urbanisme de la ville est, dès le départ, contrôlé par les aspirations des colons. Cette ville nouvelle doit être un exemple, “dont l’urbanisme résumerait la triple mission de punition, colonisation et réhabilitation du bagne colonial”³. Ainsi la ville est divisée en trois quartiers bien distincts, que l’histoire rendra quasi hermétiques les uns aux autres. Le camp de la transportation ainsi que les logements des surveillants forment le quartier carcéral, au bord du fleuve. Les bâtiments administratifs, les logements des fonctionnaires et le premier hôpital furent regroupés au sein du quartier officiel. Enfin, la ville coloniale, tracée selon un plan orthogonal, est séparée du fleuve par le centre pénitentier. Les parcelles de la ville étaient destinées aux bagnards méritants et aux libérés astreints à résidence.

LA VILLE COLONIALE. UNE URBANISATION CONTRÔLÉE.

Le plan de la ville coloniale est établie dès la création de Saint-Laurent et, à l’image des villes coloniales, son tracé suit un plan en damier régulier. Pour assurer une bonne ventilation, les rues sont largement dimensionnées⁴. Elles desservent des îlots réguliers, découpés par la trame, et eux-mêmes subdivisés en douze parcelles, de 16x25m. Chaque parcelle accueille une “case réglementaire”⁵ (fig3), délivrée achevée au concessionnaire ou bâtie de ses mains contre une indemnité.

“L’AP - Administration Pénitentiaire - rêvait d’un paysage urbain uniforme et normalisé, à l’image des cités ouvrières qui se construisaient en France à cette époque”⁶

Malheureusement pour la colonie, les photos de la ville coloniale de la fin du XIXème attestent du contraire. Un bâti très varié s’est construit au sein de ce quartier. La conservateur en chef au musée des Civilisations de l’Europe et de la Méditerranée à Marseille, Marie-Pascale Mallé, tiens pour responsable la population libre, débarquée à Saint-Laurent à la découverte de l’or. En effet les concessions urbaines ont été

1 *“Rapport de l’inspecteur des Travaux publics Fontaneilles, 1895”, Aix-en-provences, CAOM, FM, 1TP 1019/4 cité par Marie-Pascale Mallé, “Saint-Laurent-du-Maroni. La construction de la “capitale du bagne” d’après les archives du service des Travaux publics du ministère des Colonies conservées au Centre des archives d’outre-mer”, p37, dans “Architecture coloniale et patrimoine : l’expérience française”, actes de la table ronde organisée par l’Institut national du patrimoine, Paris, Institut national du patrimoine, 17-19 septembre 2003 / [sous la direction scientifique de Marc Paboïs et Bernard Toulhier]*

2 MALLE Marie-Pascale, “Saint-Laurent-du-Maroni. La construction de la “capitale du bagne” d’après les archives du service des Travaux publics du ministère des Colonies conservées au Centre des archives d’outre-mer”, p38

3 Précédemment cité, p39

4 A Saint-Laurent du Maroni les rues de la ville coloniale font 20m de largeur

5 cité par Marie-Pascale Mallé, “Saint-Laurent-du-Maroni. La construction de la “capitale du bagne” d’après les archives du service des Travaux publics du ministère des Colonies conservées au Centre des archives d’outre-mer”, p44

6 Précédemment cité

“NOUS AVONS ÉTÉ MARQUÉ PAR LE BAGNE, MAIS QU'EST-CE QUE VOUS VOULEZ, CE N'EST PAS NOUS QUI L'AVONS CHOISI ! LA FRANCE A DÉCIDÉ QUE CE SERAIT EN GUYANE ET NOUS AVONS ASSUMÉ. ON DOIT BEAUCOUP AUX BAGNARDS. JE PUIS DIRE QUE PARMIS TOUS CES GENS-LÀ, BEAUCOUP NOUS ONT AIDÉS À ÊTRE CE QUE NOUS SOMMES AUJOURD'HUI”¹

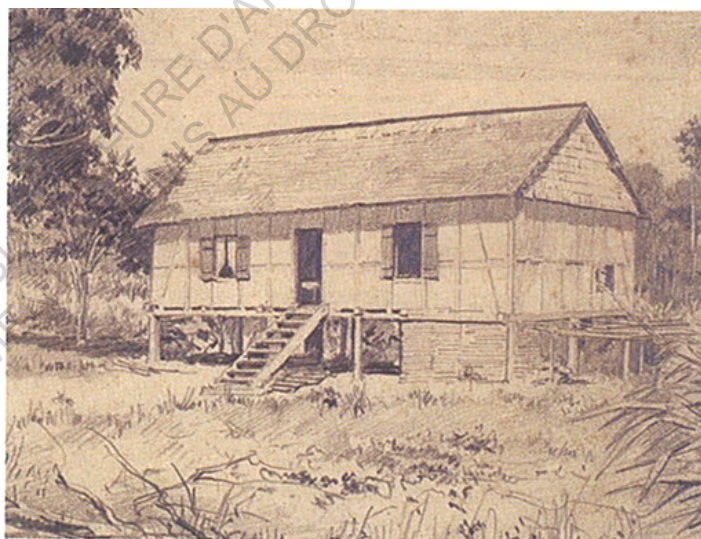
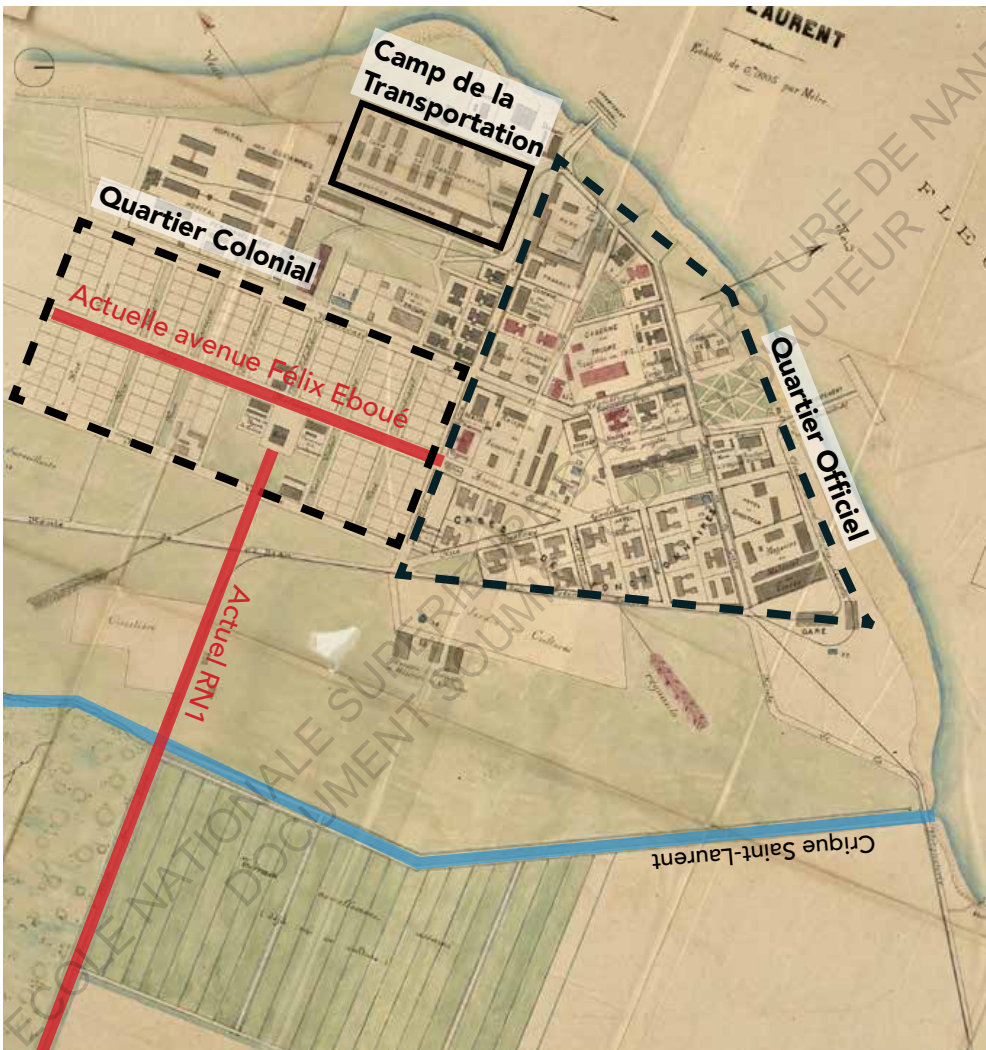


Fig3. Maison de concessionnaire, Saint-Laurent du Maroni ©Huart, Album des établissements pénitentiaires, 1998, Aix-en-Provence, CAOM

¹ Le bagne de Guyane, “Souvenirs d'enfance d'une Saint-Laurentaise”, propos recueillis par C. Mistral, 2004 <http://bagnedeguyane.canalblog.com/archives/2013/08/13/27742935.html>



Plan de Saint-Laurent du Maroni , 1913 date estimée ©Les Ateliers de Cergy

réappropriées par ces nouveaux arrivants, échappant ainsi à leurs fonctions premières et au contrôle de l'administration.

Tout est mis en place par l'administration pour que les populations respectives des quartiers ne se rencontrent pas et la ville se divise. Le plan mais aussi l'architecture de quartiers n'ont rien de commun. Le désir de séparation influença le plan du quartier officiel, le tracé de certaines voies est volontairement modifié afin de ne pas prolonger celui des rues de la ville coloniale. Cette mesure coupe entièrement la ville coloniale du fleuve. Ce dernier symbolisant la liberté, la ville est tournée vers la forêt, représentant la zone à coloniser et à mettre en valeur. Ce schéma urbain est accentué par la construction d'un ensemble de bâtiments clos de hauts murs, coupant l'accès au fleuve mais privant aussi les habitants de la ville coloniale de sa vision.

“Ce désir de stricte séparation entre les habitants du quartier administratif¹ et la population pénale, qu'elle soit en cours de peine ou concessionnaire, alla en s'exacerbant”²

LE QUARTIER OFFICIEL, UN TÉMOIN DE L'IMPLANTATION COLONIALE ET PÉNITENTIAIRE.

La composition du quartier officiel est également régie par les préoccupations hygiénistes des colons. Les Européens, voyant la Guyane comme un milieu insalubre, sont obsédés par la ventilation naturelle. La disposition des rues, pensées larges, l'implantations des bâtiments par rapport au vents dominants et la présence de jardins publics favorisent une bonne ventilation au sein du quartier.

“Le quartier officiel de St Laurent se caractérise par une unité architecturale étonnante et unique en son genre. Toutes les parcelles de terrain sont fermées de murs à claire-voie en briques pleines. Les voies de desserte sont larges, les aménagements des fossés et égouts pluviaux sont réalisés en maçonneries de briques.”³

Saint-Laurent se distingue donc de Cayenne par son histoire. Cette impulsion pénitentiaire a provoqué son développement mais est aussi à l'origine des bâtiment du paysage saint-laurentais. Les constructions de Saint-Laurent du Maroni datent, pour les premières, de la deuxième moitié du XIXème siècle, contrairement aux premières habitations coloniales que l'on peut observer sur le littoral guyanais, qui remontent au XVIIIème siècle.

Les habitations de Saint-Laurent sont surtout influencées par une réflexion coloniale, soucieuse de construire des bâtiments habitables pour les Européens, au sein de ce climat tropical qui leur semble si hostile.

Alors qu'à Cayenne sont construites, par des architectes et des ouvriers qualifiés, des maisons destinées aux colons puis à la bourgeoisie créole, on observe un schéma différent à Saint-Laurent.

1 Autre nom donné au quartier officiel

2 MALLE Marie-Pascale, “Saint-Laurent-du-Maroni. La construction de la “capitale du baigne” d'après les archives du service des Travaux publics du ministère des Colonies conservées au Centre des archives d'outre-mer”, p39

3 Direction Régionale de l'Environnement de la Guyane, “Atlas des paysages de Guyane”, VUE D'ICI & ARUAG, 2007, p30

La ville est construite par les bagnards - qui ne sont pas des ouvriers spécialisés - sous la direction de l'AP et du gouverneur de la Guyane.

Les bâtiments de Saint-Laurent ne sont pas l'œuvre d'architectes métropolitains, encore moins guyanais. Ils sont dessinés par les agents du service des travaux qui prennent exemple sur les modèles du ministère des Colonies "en adaptant ces modèles aux conditions locales"¹.

Les logements du quartier officiel sont destinés aux surveillants du bagne et aux fonctionnaires essentiellement. Quant à ceux de la ville coloniale, ils sont adressés aux bagnards concessionnaires. La quasi-totalité des bâtiments construits entre 1860 et 1895, mal entretenus, a disparu au début du XXème siècle. Si bien que le paysage de Saint-Laurent est aujourd'hui modelé de constructions ayant adopté les matériaux en vogue de l'époque de la Concentration, et les types architecturaux mis au point par les ingénieurs du ministère de la Colonie.

DES CONSTRUCTIONS QUI REFLÈTENT L'ÉTROITE RELATION AVEC LA MÉTROPOLE.

Saint-Laurent profite des convois de bagnards pour importer des matériaux de construction en grande quantité. Par exemple, dans les débuts du bagne, les logements des bagnards étaient importés de métropole, préfabriqués et chargés sur les bateaux conduisant les premiers condamnés sur leur nouveau lieu de détention.

Dans les années 1860, Saint-Laurent du Maroni est donc à l'image des autres villes de Guyane, toute de bois vêtue. Les constructions sont faites de pans de bois, avec un remplissage en planches, en gaulette puis en brique lorsque la briqueterie eu un rendement suffisant.

Les bagnards fournissent donc la brique mais l'apport en bois est insuffisant, l'exploitation forestière étant une entreprise plus complexe. L'administration pénitentiaire est obligé d'importer du bois en Guyane, un comble pour un territoire recouvert par la magistrale forêt amazonienne.

Puisqu'elle profite de la main d'œuvre pénale gratuite, l'administration pénitentiaire divise son apport matériel en deux. Le sable, les cailloux, et les briques² sont fournis par les bagnards tandis que de métropole, on importe la chaux hydraulique, le ciment, la quincaillerie, les fermes métalliques, la tôle ondulée et la peinture. C'est cette relation avec la métropole qui distingue les constructions de Saint-Laurent à celles de Cayenne.

Lorsqu'à la fin du XIXème siècle, tout les bâtiments en bois, érigés entre 1860 et 1880 sont à reconstruire car dévorés par les termites. L'AP décide d'avoir recours à d'autres matériaux, plus durables et rapides à mettre en œuvre.

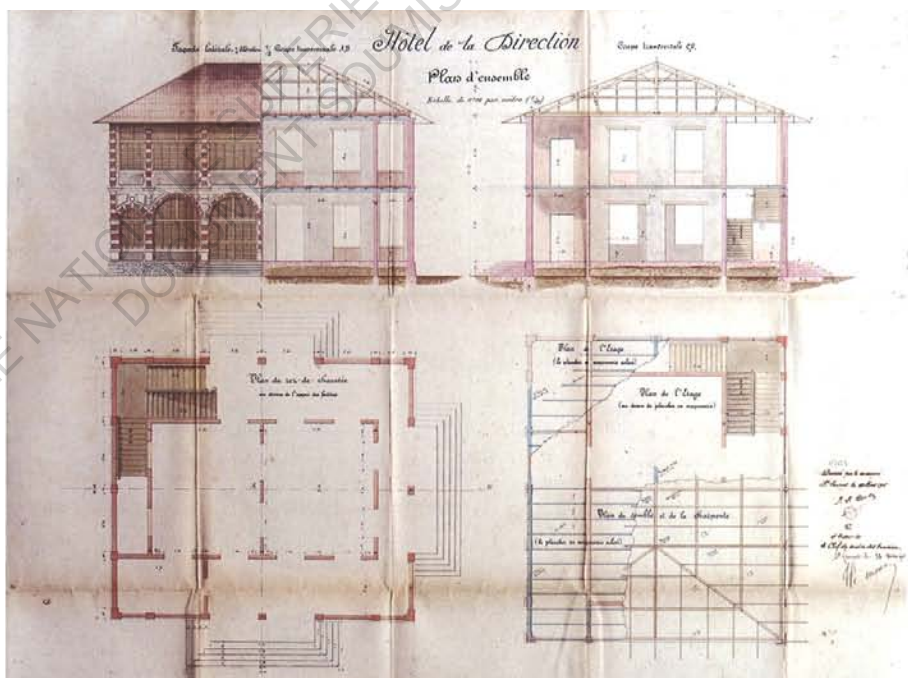
Après une période de construction, de 1880 à 1900, privilégiant le métal, le début du XXème siècle voit la brique devenir la star du chantier. Le métal, coûteux, s'avéra finalement corrosif sous ce climat équatorial et une grande partie des bâtiments du quartier officiel mais aussi de la ville coloniale furent construits avec les briques produites par les bagnards. Les charpentes métalliques subsistèrent dans les sols et plafonds ainsi que pour les escaliers.

1 MALLE Marie-Pascale, "Saint-Laurent-du-Maroni. La construction de la "capitale du bagne" d'après les archives du service des Travaux publics du ministère des Colonies conservées au Centre des archives d'outre-mer", p38

2 Une briqueterie à trois fours installée à Saint-Laurent produisait 180 000 briques en 1884

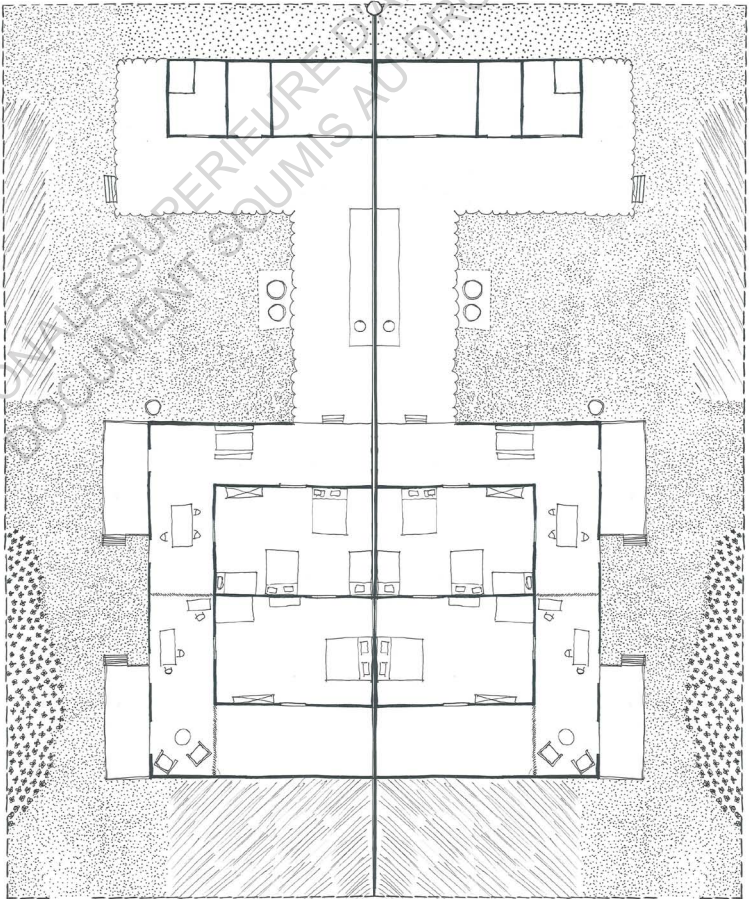


Ce bâtiment en bois se situe place de la République. Il fut le logement du médecin-major puis du procureur de la République et il est probablement le plus ancien de la ville. Il est le dernier témoin du mode de construction des années 1860-1880
 ©Marc Heller, Inventaire général, 2001



Hôtel de la Direction, un projet dressé par le chef du service des travaux, l'ingénieur Le Mout, Saint-Laurent du Maroni, 1901 ©Gérard Roucaute, Inventaire général, 2000

Plan urbain de la ville de Saint-Laurent.
Source géoportail .
Le point orange localise la maison d'enfance de Line Kali qui nous sert de cas d'étude au sein de ce mémoire ©Production personnelle



Plan de deux maisons jumelées du quartier officiel de Sant-Laurent, celui de la maison de Line Kali ©Production personnelle

LA MAISON DE LA PENITENTIAIRE DE SAINT-LAURENT DU MARONI

Les maisons du quartier officiel sont des maisons jumelées. Ainsi regroupés, elles donnent une impression de monumentalité, recherchée par l'administration pénitentiaire. Les ensembles d'habitations prennent rigoureusement place dans une trame de lotissement et les constructions sont implantés en retrait de voies.

La préoccupation hygiéniste des colons ne cessent de faire évoluer les habitations du quartier officiel de Saint-Laurent vers des constructions adaptées au climat tropical de la Guyane. Dans la seconde moitié du XIX^{ème} siècle, le ministère des Colonies développe toute une réflexion sur les constructions destinées aux Européens vivant dans les climats tropicaux. Un rapport, du médecin en chef du ministère, préconise plusieurs conditions à réunir afin de rendre habitables les constructions pour les Européens, des prescriptions qui seront finalement appliquées à toutes les constructions.¹

“L'emploi du pilotis ou dé en maçonnerie d'une hauteur variable suivant l'affectation du local est une condition essentielle pour la salubrité des habitations; l'orientation du bâtiment doit permettre et assurer une ventilation facile et l'aération de toutes les pièces; il faut indenter les lignes de constructions pour qu'aucune ne gêne la ventilation de l'autre; il y a lieu de munir les façades exposées au soleil de vérandas ou de “tenture en bambou natté””²

Ainsi, toutes les bâtiments construits par l'AP sont équipés d'une large galerie périphérique autrement appelée vérandas. Similaire à la galerie des maisons cayennaise, la vérandas des bâtiments de l'AP fait généralement le tour de la maison, abritant ainsi la totalité des murs du soleil et de la pluie et servant d'espace de circulation et de lieu de détente. Ce principe est appliqué dès la création de Saint-Laurent et ce jusqu'au XX^{ème} siècle. La vérandas, qu'elle soit ouverte ou fermée par des caillebotis - menuiseries à persienne -, constitue l'élément principal de l'aération naturelle si chère aux colons.

“Une bonne aération des locaux habités [étant] la première des conditions à remplir”³

Soucieuse d'être aérée, la maison de la pénitentiaire s'élève sur plusieurs mètres, environ 5, créant ainsi de vastes combles. La chaleur, montante est maintenue en hauteur et le soleil tapant sur le toit en tôle, n'atteint pas les habitants.

Les bâtiments actuels du quartier officiel, datent pour la plupart de la période 1895 - 1915. De ce fait ils sont fait des briques fournies par la main d'œuvre pénale. La brique monte jusqu'à l'allège

1 *“Lettre du chef de service de santé au directeur de l'AP, le 11 mai 1896”, Aix-en-Provence cité par Marie-Pascale Malle, “Saint-Laurent-du-Maroni. La construction de la “capitale du bague” d'après les archives du service des Travaux publics du ministère des Colonies conservées au Centre des archives d'outre-mer”*

2 *MALLE Marie-Pascale, “Saint-Laurent-du-Maroni. La construction de la “capitale du bague” d'après les archives du service des Travaux publics du ministère des Colonies conservées au Centre des archives d'outre-mer”, dans “Architecture coloniale et patrimoine : l'expérience française”, actes de la table ronde organisée par l'Institut national du patrimoine, Paris, Institut national du patrimoine, 17 - 19 septembre 2003 / [sous la direction scientifique de Marc Pabois et Bernard Toulhier]*

3 *“Rapport de l'inspecteur des travaux publics Fontaneilles, 1895, Aix-en-Provence, cité par Marie-Pascale Malle, “Saint-Laurent-du-Maroni. La construction de la “capitale du bague” d'après les archives du service des Travaux publics du ministère des Colonies conservées au Centre des archives d'outre-mer”.*

de la fenêtre puis des persiennes prennent le relais, favorisant le courant d'air. Cette architecture de maçonnerie, contraste avec le bâti créole en bois.

"La brique de production locale est largement employée. Elle forme les piliers, les chaînes d'angle, les bandeaux, les encadrements de baies, les corniches, les génoises, les perrons, les coffres de cheminée, les cloisons, les plafonds, les routes, les clôtures..."¹

Jusqu'en 1870, le toit est fait de bois Wacapou et grignon, les tuiles importées restant coûteuses. Par la suite on trouve de la tôle galvanisée, ondulée, matériau de couverture dominant jusqu'à la Première Guerre Mondiale, apprécié pour sa légèreté et sa solidité.

Le bois continue d'être utilisé pour les planchers, la menuiserie, les jalousies ainsi que pour la charpente.

Au sein de ce quartier officiel on rencontre deux types de modèle. Les maisons jumelées à rez-de-chaussée surélevés, dont il ne reste aujourd'hui que cinq exemplaires. Leur base est un carré de 15m de côté, prenant place au sein d'une parcelle étroite et profonde d'environ 500m². Le premier lotissement du quartier des Cultures - appelé ainsi car il se trouvait à l'entrée des cultures - accueille quant à lui des maisons jumelées à un étage. Ces maisons sont très vastes, 16x24m, et se situent sur des parcelles d'au moins 1 000m²

D'après l'auteur Marie-Pascale Malle, au XIX^{ème} siècle, les constructions à étages sont rares et réservés aux fonctionnaires hauts gradés. Après 1900, les bâtiments publics se parent d'un étage mais les maisons du quartier officiel restent sur un niveau.

L'organisation de la maison pénitentiaire est similaire à celle de Cayenne en ce qu'elle comprend un corps de bâtiment principal et des dépendances. Néanmoins à Saint-Laurent, les deux entités sont reliées par une galerie couverte, aussi appelée corridor.

On retrouve la surélévation du sol car Saint-Laurent se trouve, tout comme Cayenne, sur un terrain marécageux. Les premières maisons sont surélevées par des poteaux en bois ou en brique d'au moins 1 mètre, parfois davantage. Au XX^{ème} siècle, les progrès techniques permettent d'isoler les constructions du sol par un entresol, un solin en brique ou des dés en maçonnerie, nécessitant moins de hauteur.

Pour ce qui est des combles, ils sont vastes et bien ventilés, et les couvertures à fortes pentes sont réalisées en tôles. Les matériaux utilisés étaient principalement la brique pour les murs, le métal et la brique pour les plafonds, le métal ou le bois pour les charpentes, le bois pour les menuiseries intérieures et extérieures.

"Après la Première Guerre mondiale, malgré la reprise des convois en 1921, les constructions nouvelles furent rares ; globalement, le quartier officiel resta figé dans son décor du début du siècle"²

1 C2r Atelier d'Urbanisme, Atelier d'Architecture Bernard Castieau, "Aire de Mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine de Saint-Laurent du Maroni", DRAC, SDAP, 2013, p94

2 MALLE Marie-Pascale, "Saint-Laurent-du-Maroni. La construction de la "capitale du baigneur" d'après les archives du service des Travaux publics du ministère des Colonies conservées au Centre des archives d'outre-mer"

La ville de Saint-Laurent du Maroni est donc une ville pénitentiaire, créée par et pour le bagne. Les bagnards ont édifié aussi bien les habitations des surveillants que les bâtiments administratifs du bagne, mais aussi des routes et notamment celle qui relie aujourd'hui Saint-Laurent à Cayenne. A la fermeture de ce bagne, quittée par les administrations, Saint-Laurent est laissé en l'état, tombant inexorablement en ruine jusqu'à atteindre un stade critique dans les années 1980. Les bâtiments du quartier officiel qui ont été distribués aux différentes administrations ont été conservés mais le camp central de la transportation est laissé à l'abandon.

A la fin des années 1980, lorsque la guerre civile éclate au Surinam, les réfugiés surinamiens occupent un temps le camp de la transportation. Finalement racheté par la commune, il a été restauré et constitue aujourd'hui un patrimoine important et très visité.

Saint-Laurent est une ville relativement nouvelle - 1878 - qui a vu le jour sous un contexte colonial et pénitentiaire, faisant d'elle une ville à part entière, dont l'architecture est le souvenir. Elle tente aujourd'hui de se développer, et de concilier cet héritage à une pression démographique forte et une population particulièrement jeune.



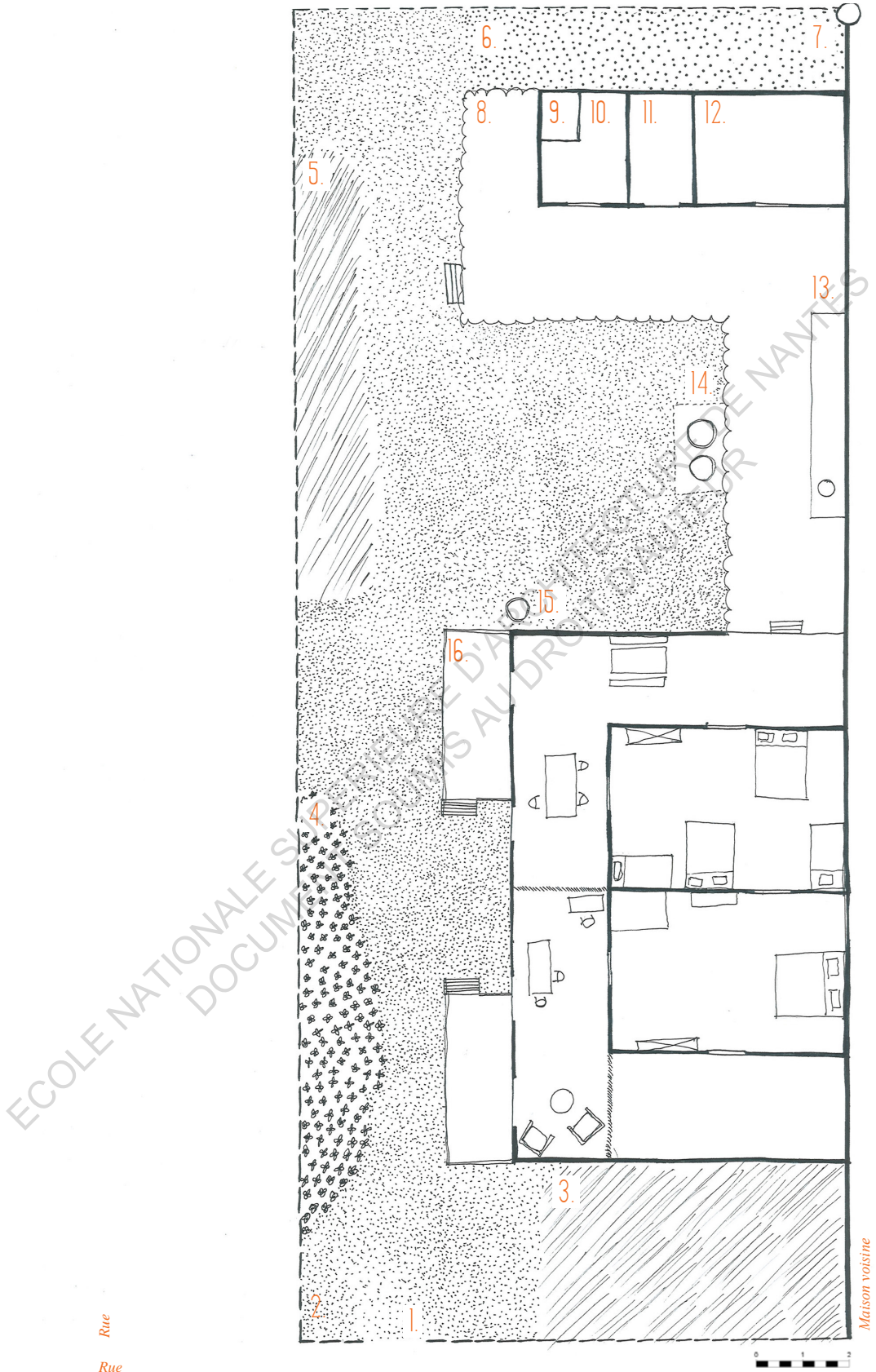
Façade du projet de réhabilitation d'une maison de la pénitentiaire, réalisé en 2015. A l'exception de l'ajout d'un étage en partie supérieure et donc de lucarnes, l'aspect général de la maison est conservé ©Production personnelle

RELEVÉ HABITÉ D'UNE MAISON JUMELÉE À REZ-DE-CHAUSSÉE

ESPACES EXTÉRIEURS

1. **L'entrée** sur le terrain donne sur la cour, qui agit comme un tampon entre l'espace public et l'espace privé
2. **La cour**, très végétalisée, accueille différents espaces comme le potager, le poulailler, etc...
3. **Un premier potager** se trouve sur le côté de la maison, entretenu par la famille il est la première source d'approvisionnement.
4. **Un beau parterre de fleurs** enjolive la cour
5. **Un deuxième potager** prend place le long de la barrière. Souvent, si la place le permettait, la famille cultivait le maximum de fruits et légumes. Ici particulièrement, le père de famille de cette maison¹ aimait jardiner et s'occuper de son potager.
6. **Un poulailler** se trouve également dans la cour.
7. **Le puit** est placé au fond de la cour, en limite de parcelle car il est partagé avec la maison jumelée.

Les dépendances (8, 9, 10 ET 11) se distinguent de la maison, reliées par un corridor ouvert sur le jardin. Elles sont construites entièrement en briques et recouvertes d'enduit
8. **Le corridor**, espace couvert mais ouvert aux vents, accueille des usages quotidiens tels que le lavage du linge ou la lecture de l'après-midi. Il permet aussi, tout simplement, à la famille de circuler à l'abri.
9. **Les toilettes** sont installées dans l'espace salle d'eau
10. **La salle d'eau** est alimentée par le puit. Les femmes se douchaient dans la salle d'eau alors que les hommes, par économie d'eau, utilisaient une barrique de douche (15) installée dans la cour.
11. **La pièce à tout faire**, récurrente dans les maisons créoles, est parfois transformée en chambre. Ici par exemple, elle est la chambre l'Eliacin, un ancien bagnard qui habitait avec la famille.
12. **La cuisine**, séparée du corps de bâti principal, permet de garder odeurs, fumées, bêtes et saletés à distance de la maison. Tout comme pour la maison de Cayenne, elle est équipée de réchauds qui contiennent le feu.
13. **Une cuisine extérieure** prend place au sein du corridor. Elle est équipée d'un large plan de travail et d'un réchaud.
14. **Des barriques de bois** retiennent et stockent l'eau de pluie, dirigée par la gouttière du toit.
15. **Une grande bail**, installation du père de famille est alimentée par l'eau de pluie. Elle fait office de douche pour les hommes de la famille.
16. **Un double perron** de quelques marches, dessert la double entrée, axée. Son garde-corps est réalisé en claustras de briques.



Rue

Rue

Plan rez-de-chaussée d'une maison de la pénitencière dans les années 1930 ©Production personnelle

RELEVÉ HABITÉ D'UNE MAISON JUMELÉE À REZ-DE-CHAUSSÉE

ESPACES INTÉRIEURS

1. La **galerie** est périphérique et accueille les activités quotidiennes de la famille.

2. La **salle à manger**, tournée vers le jardin, se déplace lorsque la famille reçoit des invités. Pour conserver l'intimité, les invités sont reçus dans l'espace qui accueille une autre table (3).

3. **Espace modulable**, la table sert aussi bien aux devoirs des enfants qu'à la réception d'invités.

4. La **machine à coudre** d'Edna.

5. Une **table de travail** permet à la mère de famille de faire des travaux de couture et autres.

6. Le **salon d'Edna**, composé de jolis fauteuils tissés.

7. **Cet espace** de la galerie, peu utilisé au quotidien sert en débarras. Pour les besoins de la famille, il peut être transformé en chambre ou en bureau.

8. **A l'arrivée de l'eau courante**, des toilettes sont installées à l'intérieur de la galerie.

9. La **chambre parentale** est composée d'un lit, de meuble de rangement et d'un espace aménagé pour la toilette.

10. **La chambre des enfants**

11. *Tout les lundis, Edna s'asseyait sur ces quelques marches pour y laver son linge. Ce jour là, la famille mangeait des haricots rouges, un plat qui cuit longtemps et qui ne*

requiert pas d'attention.

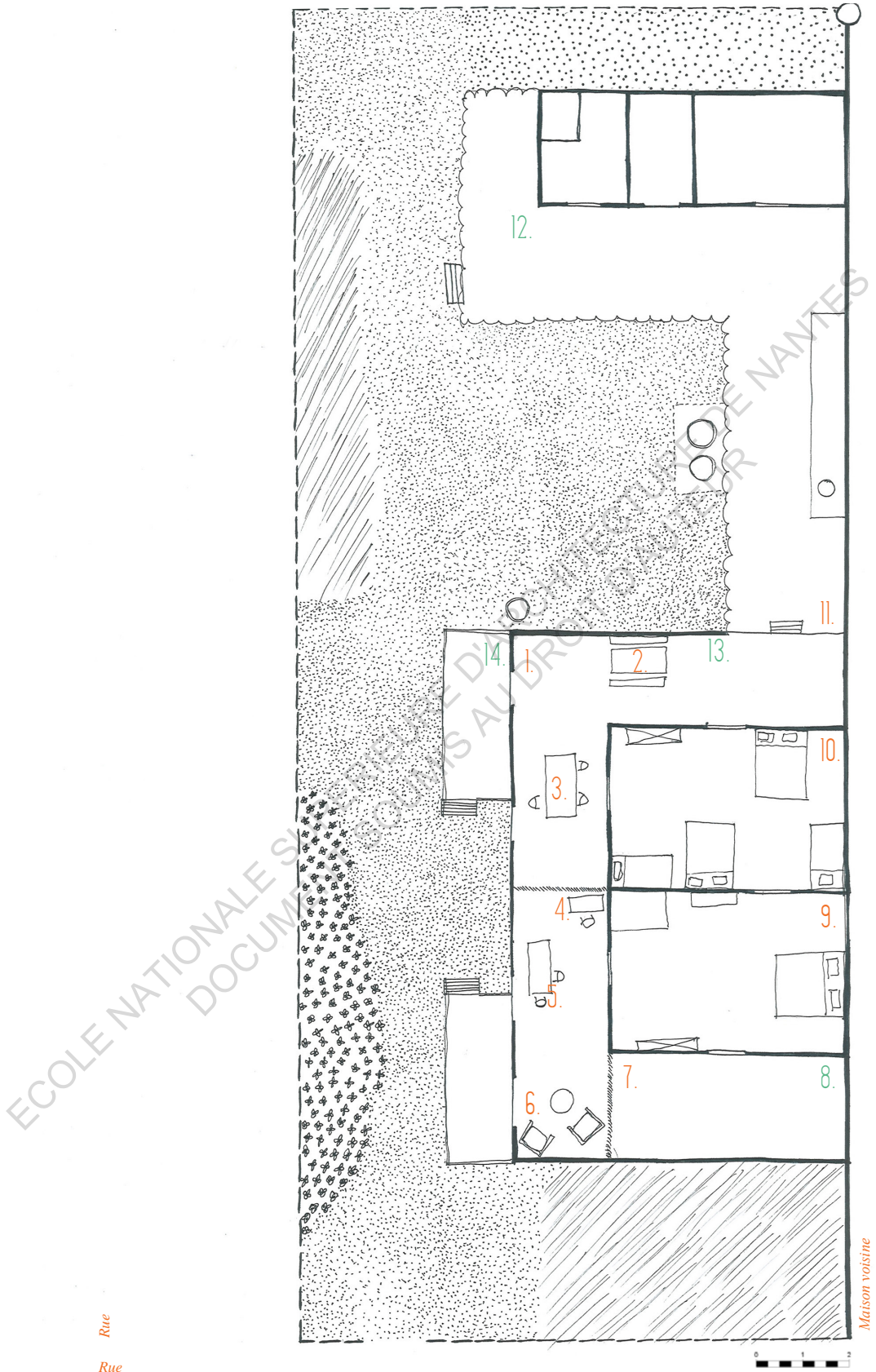
12. **Lorsque les dépendances furent réaménagées** en appartement indépendant pour Edna, elle suivait, avec son fauteuil, la course du soleil tout au long de la journée. La galerie lui permettait aussi de faire sécher son linge.

13. **L'installation de l'électricité** au sein de la maison accompagne l'aménagement d'une cuisine au sein de la galerie.

14. **Un robinet d'eau courante** est installé sur le perron.

● Installations après l'arrivée de l'électricité et de l'eau courante

1 Edna est la mère de famille dont le relevé habité prend exemple



Rue

Rue

Maison voisine



Plan rez-de-chaussée d'une maison de la pénitencière dans les années 1930 ©Production personnelle

LA GUYANE
HABITATS CRÉOLES TRANSFORMÉS

CHAPITRE 3. BOULEVERSEMENT DU MODÈLE

UN TERRITOIRE EN REMANIEMENT, UNE
NOUVELLE IDENTITÉ

ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'ACCÈS À L'INFORMATION

L'EXPANSION URBAINE DES VILLES DE GUYANE VUE DU CIEL
RÉVÉLATRICE DE L'ÉVOLUTION RAPIDE DU DÉPARTEMENT DEPUIS LES ANNÉES 1950



Photos satellites de la ville de Cayenne en 1946 ©Production personnelle, source: géoportail

N
|



Photos satellites de la ville de Cayenne en 2005 ©Production personnelle, source: géoportail



N

Photos satellites de la ville de Saint-Laurent du Maroni en 1946 ©Production personnelle, source: géoportail



N

Photos satellites de la ville de Saint-Laurent du Maroni en 2016 ©Production personnelle, source: géoportail

NOUVEAUX MODÈLES URBAINS

3.1

LES CONSTRUCTIONS DU XXÈME SIÈCLE

La Guyane du XXIème siècle ne ressemble en rien à celle du début du XXème siècle que nous venons de laisser. La départementalisation, la modernisation, les nombreuses migrations, les années tout simplement, ont profondément modifié le département. Aujourd'hui la Guyane se trouve dans une position délicate, entre crises croissantes et solutions insuffisantes.

Avant de dresser un tableau politique et social de la Guyane actuelle, attardons-nous un instant sur les nouvelles figures urbaines et architecturales que nous apercevons dans le paysage guyanais. Que sont devenues les maisons traditionnelles créoles et qu'en est-il aujourd'hui du modèle créole ?

Balade dans les villes guyanaises, nous sommes le 20 janvier 2020. Laissez-vous guider par mon récit, je vous emmène au cœur de Cayenne, puis au sein des nouveaux quartiers périphériques. Nous irons ensuite prendre des nouvelles des maisons de la pénitencier de Saint-Laurent, avant de finir notre excursion aux côtés des habitants des quartiers spontanés, installés au bord du Maroni.

A la fin du XXème siècle est apparu dans les rues de Cayenne et de Saint-Laurent, un nouveau type de constructions, d'apparence bien différente des maisons traditionnelles créoles. Implantées aussi bien sur l'île de Cayenne qu'à sa périphérie, on les retrouve également dans les nouveaux quartiers qui ont agrandi Saint-Laurent au fil des années. Ces nouvelles bâtisses, dites "*en dur*", en opposition aux constructions de bois, sont venues, avec le temps, remplacer les maisons du siècle précédent.

Le bois, originellement première source matérielle pour les habitants de Guyane, a aujourd'hui disparu du paysage. Les maisons que nous observons aujourd'hui sont faites essentiellement de béton ou de ciment. Désormais plat, le toit ne se trouve plus à plusieurs mètres de hauteur et contrairement aux maisons traditionnelles, la hauteur sous plafond des espaces intérieurs est largement réduite. La tôle a laissé place à une chape de béton, qui, en débordant légèrement, protège la maison du soleil et de la pluie.

On observe dans l'évolution de la transformation du modèle créole, un éloignement progressif de la part des guyanais. Le changement ne fut pas radical et dans les premières constructions en dur, persistent quelques grands principes du modèle créole. On retrouve le même type d'ouverture en persiennes, et les impostes au dessus de ces dernières, permettant de ventiler la maison. Avec le temps, les persiennes et les impostes ont disparu pour laisser place à des ouvertures vitrées.

Qu'elles soient sur un étage ou de plein pied, les maisons trouvent désormais leur appui au niveau du sol, le soubassement qui les protégeait de l'humidité et des nuisibles étant aujourd'hui minime.

Vous avez raison, elles sont bien plus petites et rapprochées les unes aux autres que ne l'étaient les grandes maisons traditionnelles, notamment à Saint-Laurent.

Comme nous pouvons le constater, la cour aussi a perdu de sa grandeur, réduite à un petit jardin elle n'a plus la même fonction qu'auparavant.

L'espace devant la maison, qui était autrefois utilisé comme lieu de rencontres et de représentation, se trouve sur certaines nouvelles constructions en retrait par rapport à la rue. Les grandes ouvertures donnant directement sur le trottoir, typiques des maisons de Cayenne, sont remplacées par des portes d'entrées, plus étroites et créant une réelle barrière entre l'espace public et l'espace privé.

Cet immeuble que nous contemplons est aussi une nouveauté du siècle dernier. A la générosité d'espace des maisons traditionnelles, succèdent une économie et une rentabilisation de l'espace. Le toit débordant est revisité, transformé en balcon ou loggia, dont le plancher supérieur protège l'ouverture inférieure, du soleil et de la pluie. La densification engendre une nouvelle proximité et l'apparition d'éléments comme des claustras. Installés sur les loggias donnant sur la rue, ils préservent l'intimité des habitants.

Le témoignage de Maeva Leroy¹, architecte au sein de l'association AQUAA, concernant les nouveaux habitats relate du changement qui s'opère dans le monde de la construction. Les bâtiments que l'on construit aujourd'hui, sur trois étages ou plus, n'offrent pas d'espaces publics, bridant ainsi la relation à la nature. Les architectes coupent les habitants de leur identité et de leur culture, un acte qui d'après Maéva Leroy *“va potentiellement entraîner de vrais problèmes, c'est là que ça va péter dans quelques années.”*

Ces maisons en dur n'ont pas complètement évincé les maisons traditionnelles. Bien que nombre d'entre elles tombent aujourd'hui en ruines, menaçant de s'effondrer sur les passants, certaines ont pu être réhabilitées. Dans le centre ancien de Cayenne et au cœur du quartier officiel de Saint-Laurent, on peut encore trouver ces bâtisses traditionnelles, rénovées par leurs habitants ou bien par la ville qui engage des travaux de sauvegarde du patrimoine.

1 Lors d'un entretien téléphone, le 24/10/2019, j'ai eu l'occasion de discuter avec Maéva Leroy. L'association AQUAA, basée à Cayenne, sensibilise et conseil les particuliers sur le sujet de l'architecture bioclimatique en milieu Amazonien



*Maison individuelle - Architecte inconnu, milieu 20^e siècle - 66 rue Schoelcher, Cayenne
"Toiture plate et orthogonale offrant une protection contre le soleil et la pluie. Usage d'éléments traditionnels pour ventiler:
impostes à lames verticales et persiennes."
Extrait de la carte des curiosités architecturales et paysagères de Cayenne ©Maison de l'architecture de Guyane*



"Rue 32 coups de couteaux", Cayenne, 1968 ©Paul Kali



Rue Franklin Roosevelt, Cayenne ©Paul Kali

RÉHABILITATION ET ADAPTATION DES HABITATS TRADITIONNELS

.APPROPRIATION DES MAISONS DE MAÎTRE DU CENTRE DE CAYENNE.

“A Cayenne, environ 600 maisons traditionnelles sont recensées en plus ou moins bon état de conservation”¹

Les belles demeures créoles traditionnelles qui illuminaient les rues du vieux centre de Cayenne sont aujourd’hui bien loin de leurs années de gloire. Le patrimoine architectural de la Guyane, quelque peu délaissé ces dernières années au profit d’une course à la construction, disparaît petit à petit. Désertées par les grandes familles créoles de l’époque, réinvesties par des familles plus modestes, les maisons de maîtres souffrent de plusieurs maux, que seule une rénovation onéreuse saurait guérir.

La municipalité de Cayenne, en partenariat avec les services de l’Etat et l’ANAH, l’Agence Nationale pour l’Amélioration de l’Habitat, a engagé, dès 2002 la réhabilitation de plusieurs maisons créoles. La rénovation de ces habitats anciens n’est pas une mince affaire et à la difficulté de restauration s’ajoute le coût important d’une telle opération.

On peut observer ces belles maisons rénovées au cœur de Cayenne, elles colorent les rues et portent l’espoir d’une rénovation totale du centre ville. Certaines abritent des administrations ou des musées lorsque d’autres font le bonheur de familles bourgeoises.

Les nombreuses habitations traditionnelles qui n’ont pas été rénovées, ont été réinvesties par des familles immigrées - arrivées sur le territoire pendant les grandes vagues migratoires de la fin du XXème siècle - ou par des familles créoles modestes.

L’installation de ces familles, loin de dégrader l’habitat, a permis l’amélioration de ces maisons laissées à l’abandon. Prenant la succession de personnes souvent âgées, n’ayant plus les moyens de l’entretien, ces nouveaux ménages ont pu réinvestir et ainsi sauvegarder les constructions de la ruine.

Initialement conçue pour une famille, ces maisons créoles du centre-ville accueillent désormais plusieurs foyers. Par soucis d’économie, chacune d’entre elles dispose d’une ou plusieurs pièces, obligeant une réorganisation complète du volume intérieur.

Pour s’adapter aux besoins de cette nouvelle organisation, les maisons traditionnelles ont été cloisonnées et re-agencées en plusieurs appartements. Dans le meilleur des cas, le rez-de-chaussée et l’étage constituent chacun un appartement. Néanmoins, il arrive que les habitations soient divisées davantage, pour accueillir plus de monde, et qu’un foyer ne dispose que d’une seule pièce. Les combles sont également aménagés et transformés en logement. On rencontre parfois au fond de la cour une nouvelle construction, bâtie pour rentabiliser encore un peu plus l’espace libre.

De ce fait, l’utilisation de la maison est complètement repensée. L’intimité devient rapidement inaccessible, et la cour, partagée, n’est plus utilisée. Cette dernière, auparavant jardin familial, est aujourd’hui semblable à une cour d’immeuble, apportant une aération dans le tissu urbain.

Les espaces intérieurs, autrefois généreux, sont cloisonnés par les foyers afin d'obtenir plusieurs espaces de vie et un peu d'intimité. La galerie quant à elle, conserve sa grande perméabilité à l'air mais est réaménagée pour servir de cuisine, de salle à manger, etc...

Chaque espace est optimisée grâce à l'ingéniosité des habitants. Finalement, les dispositifs et éléments qui faisaient d'elle un cocon agréable sont modifiés pour être en inadéquation avec le contexte actuel.

Malheureusement nous ne pouvons pas percevoir l'ensemble de ces modifications car les ouvertures en façades sont désormais maintenues fermées. L'espace avant de la maison n'est plus lieu de rencontres et de discussions mais espace hostile, propice aux vols et aux agressions. A l'arrière de la maison, la cour a été bétonnée pour éviter son entretien. Les arbres fruitiers persistent au sein de quelques cours, mais les plantes médicinales et les animaux ne sont plus de la partie.

Bien qu'habitées, ces maisons traditionnelles ne disposent pas d'un véritable confort. Encore aujourd'hui, la salle de bain et les toilettes se trouvent dans les dépendances, et sont par conséquent partagés par l'ensemble des foyers. Plusieurs foyers n'ont toujours pas accès à l'électricité, tandis que l'eau courante n'est disponible que dans la cour.

Beaucoup de ces maisons sont en mauvais état voir insalubres. Le cloisonnement des espaces a entraîné la perte de l'aération naturelle et le bois, rongé par les termites, n'assure plus un cadre sécurisant pour la famille.

“L'ARCHITECTURE CRÉOLE, CONSTITUÉE DE MAISONS À OSSATURE BOIS, RESTE PRÉSENTE DANS LE CENTRE DE CAYENNE MÊME SI L'ON CONSTATE UN CERTAIN ABANDON DE LA PART DE CERTAINS PROPRIÉTAIRES PEU SOUCIEUX DE RÉHABILITER LEUR PATRIMOINE OU PLUS SIMPLEMENT, QUI N'ONT PAS LES MOYENS DE LE FAIRE.”¹

1 PHIL Philippe, “Les maisons créoles et les bâtiments publics anciens de Cayenne”, blog de Marie-Odile et Philippe, 2014 <http://delaunay-kourou.over-blog.com/article-19405672.html>



*Pôle architecture ville patrimoine - Cottalorda & Pérès - 2014 - 13 av. Léopold Héder, Cayenne
 "Réhabilitation d'une maison créole en bureaux.
 Extension contemporaine à l'arrière, avec façade originale pléée en zig-zag et composée de briques de bois ajourées."
 Extrait de la carte des curiosités architecturales et paysagères de Cayenne ©Maison de l'architecture de Guyane*



*Maison Prévot - Architecte inconnu, 19e siècle - 14 av. Léopold Héder, Cayenne
 "Édifice inscrit. Large galerie ouverte sur rue. Traitement original de l'étage tout en jalousies offrant une excellente ventilation. Balcons à barreaux tournés en bois."
 Extrait de la carte des curiosités architecturales et paysagères de Cayenne ©Maison de l'architecture de Guyane*



Une maison de la pénitenciaire en 2016, Saint-Laurent du Maroni ©Yves Bhagooa



Certains habitants, soucieux de préserver le patrimoine, se lancent dans la réhabilitation de ces maisons. En transformant les combles en étage, ils rentabilise l'espace, 2019 ©Yves Bhagooa

D'IMPORTANTES TRAVAUX POUR LES MAISONS DE LA PÉNITENTIAIRE .

Le quartier officiel de Saint-Laurent se distingue du vieux centre de Cayenne. Non seulement ses maisons sont plus récentes donc moins dégradées mais surtout elles sont occupées par un autre type de population. Abandonnée par l'administration pénitentiaire à la fermeture du bagne, la moitié des maisons du quartier officiel a été léguée aux différentes administrations de Saint-Laurent. Réappropriées, elles ont été conservées et ont connu différentes modifications au fil du temps.

L'autre moitié, tombée à l'abandon, a fait l'objet d'un projet de réhabilitation, porté par le maire de Saint-Laurent dans les années 1980. Avec l'aide d'un architecte spécialisé dans la rénovation des maisons de la pénitenciaire, la démarche du maire a permis de sauver ces maisons. Finalement acquises par des bailleurs sociaux, elles accueillent aujourd'hui des familles saint-laurentaises.

Depuis 2013 les maisons de la pénitenciaire sont situées au sein d'une zone protégée. Les travaux sont guidés par des règles destinées à préserver le patrimoine architectural de la ville. La ville, à l'aide d'une AVAP, une Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine, mène une campagne de protection et surtout de valorisation du son histoire, qui se lit au travers des nombreux types architecturaux qu'abrite Saint-Laurent.

De visu, les maisons de la pénitenciaire n'ont pas beaucoup changé. Parfois rénovées, parfois non, elles conservent toutefois leur allure d'antan.

Tout comme à Cayenne, ce sont des motivations économiques qui ont modifié les maisons de la pénitenciaire. Jusque dans les années 1950 environ, l'entraide entre voisins assure l'entretien de la maison. Puis l'entraide a disparu lorsque les habitants de Guyane ont commencé à se professionnaliser. Dès lors les familles ont eu besoin d'argent pour s'occuper de leur maison et ont souhaité la rentabiliser. A l'image de la division des maisons traditionnelles de Cayenne, les maisons de la pénitenciaire sont elles aussi, séparées en plusieurs appartements. D'une maison destinée à une famille, on obtient deux appartements dont un peut-être loué, assurant ainsi des revenus au foyer.

La hauteur sous plafond originelle autorise deux types de transformations. Avec une telle hauteur, certains habitants ont ajouté une mezzanine et ont ainsi augmenté la surface habitable. D'autres ont décidé d'occuper le comble et d'en faire un véritable étage, transformable en appartement indépendant. Pour rendre le comble habitable, des fenêtres ont été créées ainsi qu'un escalier d'accès.

On constate les mêmes modifications apportées aux dépendances. Avec l'arrivée de l'eau courante et de l'électricité au sein de la ville, les dépendances ont perdu leur utilité originelle et sont transformés en appartements indépendants.

Nous pouvons observer une autre alternative au sein du quartier officiel. Pour réduire les dépenses liées à l'entretien, des habitants ont abaissé le plafond de leur maison. Opération d'autant plus intéressante à l'installation de la climatisation, l'espace intérieur ainsi réduit devient plus économique.

D'après Bernard Castieu, architecte opérant à Saint-Laurent, le quartier officiel reste aujourd'hui sur ses acquis. En effet aucun budget d'entretien n'est demandé par les occupants fonctionnaires, souvent de passage, qui laissent au successeur le soin de programmer un chantier.

LES CONSTRUCTIONS SPONTANÉES

La pression démographique causée par les mouvements migratoires de la deuxième partie du XXème siècle, a engendré en Guyane une véritable crise du logement. Aux familles arrivées légalement sur le territoire, s'ajoutent les entrées illégales, des centaines d'hommes et de femmes qui ne peuvent accéder au logement par la voie légale.

En plus du déficit global de logements, le marché de la construction souffre d'un manque de logements adaptés. Les logements nouvellement construits ne correspondent pas à la situation économique des habitants. Il n'y a, par exemple, pas assez de logement sociaux et on recense très peu de logements pour les familles nombreuses.

De ce fait, on a vu se développer en Guyane de plus en plus d'habitats spontanés, construits par ces hommes et femmes sans toit. Parfois regroupés, ils ont formé de véritables quartiers au sein des villes. On retrouve aussi des constructions diffuses dans les espaces ruraux, plus éloignées du centre-ville, créant un paysage urbain décousu. Saint-Laurent notamment, ville frontalière possédant un fort taux d'immigration, recense le plus d'habitats spontanés sur toute la Guyane. Les statistiques prévoient un accroissement de ce phénomène dans les années à venir. Cette situation a notamment fait naître le Maroni Lab, un laboratoire d'expérimentation urbaine qui œuvre en tant qu'association au cœur de Saint-Laurent. Le MaroniLab intervient principalement pour accompagner les habitants des quartiers spontanés vers une situation plus stable. La ville accueille environ 59% d'habitats spontanés, ce qui représente 20 000¹ personnes vivant au sein de ces quartiers, dans des habitats souvent insalubres et dangereux.

Les habitants de ces quartiers spontanés ne sont pas forcément en situation irrégulière. Au contraire, une étude faite sur un des quartiers à Saint-Laurent a permis de recenser 66% habitants en situation régulière, 20% en situation facilement régularisable, et moins de 10% d'habitants en situation irrégulière ou irrégularisable. Au sein de ces quartiers on rencontre aussi bien des nouveaux arrivants, des pays voisins, que des guyanais, installés ici depuis des années. Ces quartiers spontanés ne sont donc pas nés comme les bidonvilles, par l'initiative de ceux qui ne peuvent accéder à un logement, mais bien à cause d'un déficit important de logements.

“L'habitat spontané n'est pas que réservé aux populations précaires, il concerne également des ménages avec des revenus, formels ou informels, n'arrivant pas à accéder ni au marché locatif social ni au marché de l'accession à la propriété. Ces différentes populations diversifient les paysages et les formes des quartiers spontanés. De la cabane à la villa, l'habitat spontané rompt en de nombreux points avec les représentations traditionnelles du bidonville.”²

Les habitats sont conçus essentiellement à partir de matériaux récupérés et de bois importés du Surinam. Une importation qui pose problème puisqu'elle neutralise le marché guyanais. Les normes en Guyane concernant l'exploitation de l'Amazonie étant plus strictes, elles rendent le marché surinamais plus attractif.

¹ Recensement de 2013

² LES ATELIERS DE CERGY, “Saint-Laurent du Maroni, la transition urbaine d'une ville française en Amazonie, document de contexte”, Atelier International de Maîtrise d'Œuvre Urbaine, Edition Les Ateliers de Cergy, Avril 2016, p76

Les constructions reprennent plus ou moins les grands principes du modèle créole. On y retrouve les larges toits débordants en tôle, la surélévation du sol et la terrasse extérieure, souvent couverte pour se protéger du temps. Les habitants ont également importé leur culture respective et conçu leurs habitats selon des codes et une organisation inspirés de leur pays d'origine.

Au sein des quartiers spontanés se sont tissés une organisation et un sentiment communautaire. Une situation qui a le mérite d'apporter un peu de réconfort aux habitants malgré les conditions difficiles.

“Le terme d’habitat spontané est associé, souvent avec confusion, à l’informalité, l’illégalité, l’insalubrité. De façon objective, l’habitat spontané est défini comme la construction sans titres ni droits de terrain physiquement disponibles. Il s’agit d’un mode informel de production de logement, basé sur l’autoconstruction. L’informalité interroge la production de logement dans la ville planifiée et régie par un cadre légal (propriété, permis de construire, etc.). L’existence de quartiers spontanés et leur organisation relèvent d’initiatives individuelles ou collectives et reposent sur des savoirs-faire vernaculaires.”³



Appropriations spatiales, délimitation et clôtures, Chekepatty, Saint-Laurent, Septembre 2013 ©Gret

3 LES ATELIERS DE CERGY, “Saint-Laurent du Maroni, la transition urbaine d’une ville française en Amazonie, document de contexte”, Atelier International de Maîtrise d’Œuvre Urbaine, Edition Les Ateliers de Cergy, Avril 2016, p/6

PRATIQUES ET USAGES QUOTIDIENS DE LA MAISON CRÉOLE

Bien que l'habitat traditionnel soit complètement remodelé et réapproprié par les guyanais d'aujourd'hui, il convient de modérer ce bouleversement concernant la pratique quotidienne de la maison. S'il est indiscutable qu'aujourd'hui, chacun aspire à accéder au confort moderne de base, l'usage fait de certains espaces *“ressemble étrangement à celui de la tradition, que l'on vive en maison traditionnelle ou en logement moderne”*¹.

L'étude entreprise par Monique Richter, avec les habitants actuels de Cayenne, nous permet d'accéder à l'intérieur du logement et à son utilisation. En effet à travers plusieurs entretiens, l'architecte a pu obtenir des témoignages, qu'elle nous livre dans son ouvrage *Pour une réhabilitation de l'habitat créole à Cayenne*. Son travail porte sur la relation que les habitants entretiennent avec leur habitat selon leur culture respective dans la région de Cayenne. Ces résultats semblent représentatifs de la population guyanaise et peuvent être appliqués à d'autres villes de Guyane.

Ainsi Monique Richter, synthétisant et interprétant les résultats des entretiens, observe des tendances générales. Les nouvelles aspirations du XXème ont bel et bien marqué l'usage de la maison traditionnelle, mais certains traits caractéristiques persistent.

La salle à manger et le salon par exemple, lieux de représentations dans les maisons de Cayenne, conservent cette fonction. Cependant les relations sociales s'étant assouplies, la représentation n'a plus l'importance passée et ces espaces deviennent de plus en plus obsolètes. Le climat n'ayant pas sensiblement changé, les guyanais vivent toujours à l'extérieur, et dans chaque maison la galerie reste l'espace privilégié pour la vie familiale et quotidienne. Son équivalent au sein des maisons modernes, désormais appelé véranda ou terrasse, n'y échappe pas et accueille aussi les différentes activités de la famille. Pour ceux qui ont la chance de posséder un jardin, il revêt la même importance que la cour dans les maisons traditionnelles. Espace de respiration pour les habitants, on y retrouve les arbres fruitiers.

Le déplacement de la cuisine à l'intérieur de la maison a modifié son utilisation. Désormais certaines familles mangent dans la cuisine, tandis que d'autres y cuisinent seulement. Finalement ce nouvel espace, n'obéissant à aucune règle traditionnelle, s'adapte au fonctionnement et aux envies de la famille.

Alors que traditionnellement la maison est ouverte sur la rue, l'actuel climat hostile en Guyane invite au repli des habitants. La façade donnant sur rue devient une barrière de défense, protégeant la famille de l'étranger qui passe devant sa maison.

“LA VIE DANS LA MAISON TRADITIONNELLE QUI ÉTAIT TRADITIONNELLEMENT BIPOLAIRE, ORIENTÉE VERS L'INTÉRIEUR ET VERS L'EXTÉRIEUR, EST MAINTENANT UNIQUEMENT TOURNÉE VERS L'INTÉRIEUR, VERS LA COUR ET LE JARDIN”¹

Nous venons de voir que plusieurs éléments ont influencé la modification du modèle créole et favorisé l'apparition d'un nouveau type d'habitat. Pour bien comprendre ces changements, il est intéressant d'analyser plus finement le contexte dans lequel ont évolué les transformations architecturales. Les deux paragraphes suivants "*Pour aller plus loin ...*" explicitent les paramètres politiques, économiques et sociétaux qui sont à l'origine de la Guyane et des Guyanais du XXI^e siècle.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

POUR ALLER PLUS LOIN, LA GUYANE DU XXIÈME SIÈCLE

3.II.

LES CHANGEMENTS APPORTÉS PAR LA DÉPARTEMENTALISATION

Il y a maintenant 73 ans, les quatre “vieilles colonies” de la France, la Guadeloupe, la Guyane, la Martinique et la Réunion accèdent au statut de départements d’Outre-mer. Leurs habitants sont des citoyens français depuis 1848, lorsque l’abolition de l’esclavage a rendu leur liberté à des milliers d’esclaves. Une citoyenneté néanmoins au rabais sous ce statut colonial où la France considère les habitants “*comme des colonisés, comme des hommes qui appartiennent à une race inférieure. Il s’agit de noirs...*”¹

La départementalisation de 1946 a provoqué des bouleversements économiques, démographiques et culturels.

Sur le plan économique, la départementalisation est synonyme d’aides. C’est un nouveau statut qui débloque des budgets et améliore le niveau de vie de façon significative. Sur le plan démographique, elle est la raison d’un accroissement spectaculaire de la population, causé par les immigrations et un fort taux de natalité. La population de la Guyane ne cesse de s’agrandir, et les besoins qui en découlent sont largement supérieurs aux possibilités d’accueil. Concernant la culture, le basculement de la colonie en département accroît le sentiment d’appartenance à une culture guyanaise, à une “créolité” et la question de l’identité se fait de plus en plus ressentir. Qui est guyanais et qui ne l’est pas ?

L’acte de 1946 est donc à l’origine d’un grand changement, qui s’installe au fil des ans au sein de la Guyane, sans pour autant être systématiquement synonyme d’améliorations. Le faible développement qui s’est opéré du temps de la colonie se fait ressentir et le département subit un retard qu’il n’arrive pas à rattraper. Aujourd’hui le fossé séparant les espérances et la réalité se creuse, plus rapidement chaque année. Est-ce un manque d’attention portée au département ou bien une mauvaise gestion d’une terre si lointaine ? A qui la faute ?

Quoiqu’en dit une part de la population guyanaise, la France n’est pas seule responsable. Néanmoins il est reconnu qu’elle a fait preuve d’un certain manque de discernement. Les lois et politiques françaises, parfois inadaptées à la situation guyanaise, ne sont pas, ou trop peu, révisées pour le département d’outre-mer. Sur le plan de la construction par exemple, les réglementations jusqu’alors basées sur le climat et la situation métropolitaine, ont été modifiées par la RTAA DOM seulement depuis 2009. Un sujet qui pose question lorsque l’on connaît les différences - climatiques, culturelles, budgétaires, ... - qui séparent le DOM de sa métropole. Sans les aides financières de la France, la Guyane risque de s’effondrer, à l’image du Surinam lors de son émancipation de la Hollande. Les guyanais en ont conscience et si certains, radicaux, réclament l’indépendance, d’autres, plus modérés, proposent une plus grande liberté d’action et de décision.

L'ESPOIR DE L'ASSIMILATION.

Lorsque l'Assemblée constituante vote à l'unanimité, la loi qui transforme les quatre colonies en département, on y voit un geste d'égalisation, qui place les habitants des colonies au même niveau que ceux de la France hexagonale, leur assurant les mêmes droits et les mêmes devoirs. Dans les écrits, ces aspirations sont légitimes, dans la réalité l'ancienne colonie ne peut se placer, en une signature, au même niveau de développement que la métropole.

Pour Aimé Césaire, Léopold Bissol, Gaston Monnerville et ces nombreux élus qui se sont battus pour obtenir cette départementalisation, elle semblait être vitale aux territoires d'outre-mer et l'un des seuls, si ce n'est le seul, moyen de les sauver d'une crise économique et sociale.

"L'ASSIMILATION EST NÉCESSAIRE POUR METTRE FIN À LA MISÈRE SOCIALE"¹

La départementalisation c'est, pour ces territoires, la promesse d'une égalité juridique, économique et sociale avec la métropole. C'est l'espoir d'un nouveau souffle, d'un développement porté par la France, un pays qui est développé et qui grandit encore. La France, cinquième puissance mondiale, un pays impliqué dans l'Union Européenne et qui représente la modernité et la mondialisation. Être un département français, et non sa colonie, c'est appartenir à un pays qui assure un niveau de vie décent à ses habitants à travers des subventions et un salaire minimum. C'est la possibilité de se développer, d'entrer dans cette mondialisation, dans ce tourbillon économique et social qui agite aujourd'hui le monde. C'est passer d'un statut colonial qui entretient un rapport de force et de domination, à un statut égalitaire.

Lorsque l'Etat français vote la départementalisation, les habitants des DOM s'attendent donc à une révolution et à une nette amélioration de leur quotidien.

Mais au sortir de la Seconde Guerre Mondiale, les anciennes colonies sont dans une situation critique et instable. Victimes d'une grande précarité, les habitants n'ont pas accès à l'eau potable courante, encore moins à l'électricité. Dans un tel contexte, la départementalisation peut-elle, à elle seule, résoudre les problèmes des DOM et réellement sauver des territoires si démunis ?

La départementalisation est actée mais sa mise en œuvre est délicate. L'application des grandes lois sociales, porteur d'amélioration pour les habitants, traîne, d'autant plus freinée par une administration qui n'a pas réellement la volonté de répondre aux aspirations profondes locales.

Sur le plan politique, l'extension des lois métropolitaines supprime le poste de gouverneur, remplacé par celui de préfet, dont le rôle est amoindri. Robert Vignon est élu au poste de préfet de 1946 à 1955 et apporte à la Guyane un début de développement. Le DOM lui doit notamment l'amélioration des réseaux de communication, une politique d'urbanisme et d'assainissement - avec l'arrivée de l'éclairage permanent et de l'eau courante -, le quadrillage du territoire de centres médicaux et de dispensaires jusque dans les villages, des campagnes de vaccination, une politique scolaire pour les enseignants, la création de Radio-Guyane, etc...

1 *René Belénus, historien guadeloupéen*

Le nouveau statut de la Guyane lui offre donc tout de même un meilleur niveau de vie. Des infrastructures sont construites sur le territoire et le secteur des services publics se développe, créant du travail et apportant des aides financières aux familles guyanaises.

En 1964 le CSG, le Centre Spatial Guyanais, s'installe aux abords de Kourou, une petite ville à quelques kilomètres à l'ouest de Cayenne. Son installation annonce la promesse d'un développement économique mais aussi urbain. Le rayonnement du CSG provoque l'urbanisation expresse de Kourou et son activité finit par représenter 50% de l'activité économique guyanaise. Malheureusement sa portée reste limitée et l'activité spatiale reste chasse gardée des métropolitains et de l'armée et ne se répercute qu'à minima sur les habitants guyanais.

Les quartiers militaires créent de vraies forteresses au sein de la ville et les nouvelles constructions pensées pour les métropolitains n'ont rien d'une architecture créole. Les familles guyanaises sont, petit à petit, reléguées en périphérie. Aujourd'hui, après plus de cinquante ans de services, le CSG est amené à réduire ses effectifs, du moins sur place. Grâce aux avancées technologiques, les ingénieurs nécessaires au bon fonctionnement de la station - qui sont pour la plupart métropolitains ou européens - peuvent travailler à distance, évitant ainsi les primes de déplacement et autres dépenses. Les besoins engendrés par l'effervescence du CSG et l'installation de ses ingénieurs, assurant aux guyanais du travail, et l'économie générée par l'activité spatiale, vont diminuer.

L'État et la collectivité de Guyane réfléchissent dès à présent à la suite et aux moyens de prendre le relais de cette grande entreprise qui touche à sa fin.

ÎLE EUROPÉENNE SUR LE CONTINENT SUD-AMÉRICAIN.

La Guyane française est la seule des anciennes colonies du plateau des Guyanes qui ne soit pas devenu un pays souverain. De part son statut de collectivité territoriale française elle ne peut participer pleinement à la dynamique de coopération qui naît entre les pays qui l'entourent. Pendant la période post-coloniale, des organismes régionaux s'organisent entre les deux pays souverains du plateau des Guyanes, le Suriname et la Guyana, et les deux ensembles régionaux : l'Amérique du Sud continentale et les états insulaires des Caraïbes. Les objectifs de ces nouvelles alliances visent au renforcement des liens entre ces pays et à la réunion de leurs forces pour offrir à l'Amazonie un futur éco responsable et contrôlé.

Heureusement aujourd'hui la Guyane française prend part, mais dans une moindre mesure, à certaines actions venant de ces collaborations.

La première action en faveur de l'accentuation des liens forme le Carribean Community. Le CARICOM milite pour un marché unique et un passeport commun. Un premier traité est établi en 1978, le T.C.A ou Traité de Coopération Amazonienne, pour un développement soutenable de l'Amazonie. Aujourd'hui la Guyane participe à certaines activités de ce traité.

S'en suit, en 1994, l'Association des Etats de la Caraïbe, dont elle fait partie ainsi que 25 membres. Leur but est de "*promouvoir la consultation, la coopération et l'action concertée entre tous les pays de la Caraïbe.*"¹

¹ Wikipédia, Association des Etats de la Caraïbe (https://fr.wikipedia.org/wiki/Association_des_%C3%89tats_de_la_Cara%C3%AFbe)

En 2008, le Programme Opérationnel «Amazonie» du Fond Européen de Développement Régional de l'Union Européenne amorce une coopération territoriale européenne à laquelle la Guyane prend également part.

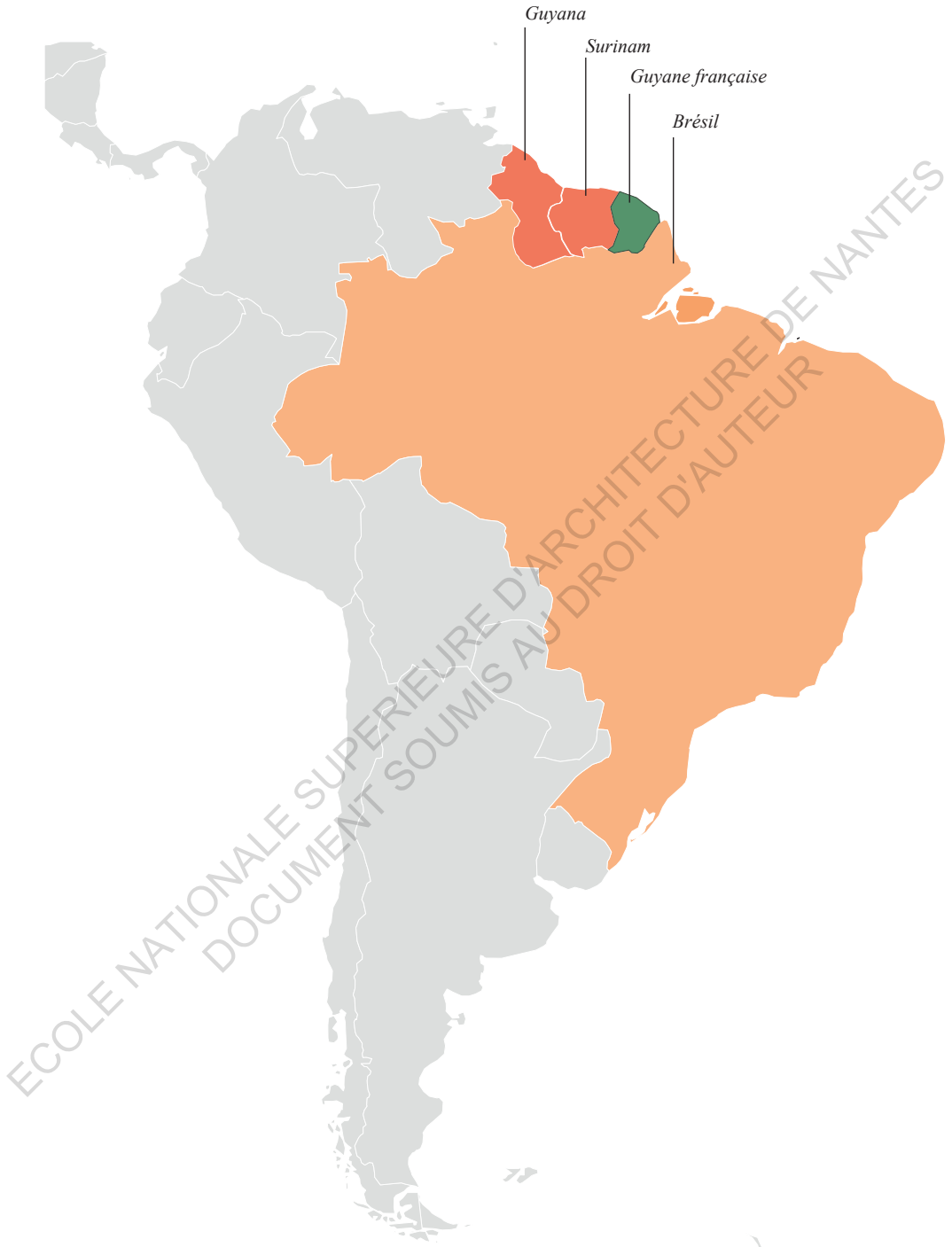
Ces organisations sont accompagnées de projet d'infrastructures routières visant à connecter les pays entre eux et notamment à intégrer le plateau des Guyanes au continent sud-américain. Le Brésil y voit un intérêt particulier, considérant les Guyanes comme faisant partie de sa "zone d'influence"¹.

D'après les Ateliers de Cergy la position géographique si particulière de la Guyane est un atout. Territoire européen sur le continent sud-américain, les possibilités d'échanges et d'interaction sont grandes. A plus petite échelle, "*le potentiel de développement des relations du plateau des Guyanes est conséquent autour de l'économie, de la culture, de l'environnement et de la libre circulation des hommes*"².

Seulement voilà, étant un département français, la Guyane est soumise à des lois et mesures qui ne sont pas toujours en accord avec sa situation économique, et surtout, qui ne permettent pas de concurrencer les pays voisins. Les villes guyanaises bordant les frontières subissent d'importants transits et les entreprises qui s'y installent sont directement concurrencées par les entreprises étrangères voisines. Le Suriname par exemple, où tout est moins cher, est devenu le centre économique attractif de la côte Ouest de la Guyane. A cause de la proximité du fleuve, qui favorise les échanges avec le Suriname, l'économie locale des villes guyanaises de l'ouest est court-circuitée. Un problème inquiétant qui, d'après Maéva Leroy, doit être pris en main par l'Etat français, à grands renforts de contrôles ou autres solutions, afin de sauver l'économie guyanaise et de soutenir les entreprises locales.

1 LES ATELIERS DE CERGY, "Saint-Laurent du Maroni, la transition urbaine d'une ville française en Amazonie, document de contexte", Atelier International de Maîtrise d'Œuvre Urbaine, Edition Les Ateliers de Cergy, Avril 2016, p22

2 LES ATELIERS DE CERGY, "Saint-Laurent du Maroni, la transition urbaine d'une ville française en Amazonie, document de contexte", Atelier International de Maîtrise d'Œuvre Urbaine, Edition Les Ateliers de Cergy, Avril 2016, p24



La Guyane, terre française sur le continent européen, un statut qui empêche une collaboration avec les pays voisins, pourtant moteurs de développement ©Production personnelle

MANQUE DE MOYENS ET NORMES FRANÇAISES. DES OBSTACLES POUR LE MODÈLE CRÉOLE TRADITIONNEL.

Parce que faisant partie d'un pays développé, qui se trouve sur le podium des puissances mondiales, la Guyane ne peut être considérée comme en voie de développement. D'ailleurs en comparaison avec ses pays voisins, on constate un niveau de vie bien supérieur. La Guyane n'est pas sous développée mais elle l'est trop peu.

Pour rappel, la Guyane c'est 92 000 km² de superficie totale soit la deuxième région la plus vaste de France mais aussi la deuxième région la moins peuplée. L'aménagement du territoire est largement en dessous des besoins de la population.

Le réseau routier y est très peu développé, à l'exception du littoral, où une route relie les principales villes entre elles. Le reste du territoire est dépourvu d'axes routiers et les communes de l'intérieur sont de ce fait, particulièrement isolées.

“Au sein de cet immense territoire, les voies de communication intérieures sont peu nombreuses, à tel point que l'on peut parler d'absence de continuité territoriale”, comme l'a souligné M. Jean-Claude Lafontaine, maire de Cayenne”¹

A Cayenne par exemple, les deux fleuves entourant l'île de Cayenne empêchent toute expansion. Pour loger les travailleurs cayennais, un nouveau quartier a été construit hors de la ville. Ce quartier, situé à 15 km du centre de ville de Cayenne est relié au chef-lieu par une seule et unique route, et aucun réseau de transport en commun n'est mis en place. De ce fait, la route est surchargée chaque jour et des centaines d'habitants qui n'ont pas de voiture font du stop au bord de la route. Sans moyen de locomotion, les habitants se retrouvent coincés, comme enfermés.

Les élus sont pris de toutes parts par l'évolution grandissante de leur territoire et le manque de moyens, tant financiers que matériels, avec lesquels ils doivent composer. Ils doivent faire face à des choix cornéliens, sacrifiant un problème pour pouvoir en résoudre un autre.

“C'EST COMPLIQUÉ DE TRAVAILLER EN GUYANE PARCE QU'ON NE SAIT PAS PAR OÙ COMMENCER”²

En Guyane, les filières de constructions manquent à l'appel. L'offre en termes d'entreprises reste très limitée sur le continent et ce manque de concurrence entraîne la stagnation des prix. De ce fait les constructions, même basiques et sans grandes qualités, sont coûteuses.

Pour espérer une meilleure qualité, il faut importer de métropole et s'attendre à un temps d'acheminement particulièrement long et des prix considérablement augmentés.

¹ Sénateurs, Rapport du Sénat, “Guadeloupe, Guyane, Martinique, La Réunion : la départementalisation à la recherche d'une second souffle”, Rapport d'information n°366, commission des lois, 1999-2000 https://www.senat.fr/rap/r99-366/r99-366_mono.html

² BONINNEAU Grégory, architecte fondateur de l'atelier préAu*, une agence programmatique Nantaise, en collaboration avec différentes collectivités guyanaises depuis maintenant 7 ans, intervient sur toute la phase programmatique d'avant projet.

La transformation de la colonie en département signifie aussi la mise aux normes des bâtiments, des normes qui parfois, vont à l'encontre du modèle créole. Par exemple, le soubassement prévu pour anticiper les pluies quotidiennes et ainsi isoler la maison ne correspond pas aux normes handicapées françaises. Ces normes PMR, mises en place en Guyane il y a seulement quatre ans, ont entraîné la modification du modèle créole. Beaucoup des nouvelles constructions du XXIème siècle sont de plain-pied - notamment les maisons accueillant un commerce en RDC - tandis que le climat de la Guyane reste le même. Les pluies quotidiennes transforment la ville en véritables “marécages”³.

Les acteurs de la construction influencent aussi la mutation du modèle créole. Puisque la Guyane subit une crise du logement, les promoteurs qui garantissent des opérations à 200 logements sont favorisés. Ces derniers achètent des terrains, d'anciennes parcelles agricoles par exemple, qui sont en lanière donc profondes et difficile d'accès alors que le réseau routier peine à satisfaire les besoins déjà existants. Sur ces parcelles, ils implantent des immeubles ou des logements individuels. Grégory Bonnineau, sans blâmer ces opérations qui offrent tout de même un toit aux habitants, remarque qu'elles ne tiennent compte ni de l'aménagement, ni des habitants, ni de l'environnement pourtant si cher aux guyanais. Les paroles de Maeva Leroy⁴ citées plus haut, concernant les conséquences de ces opérations qui coupent les habitants de tout ce qui les entoure, résonnent dans le témoignage de Grégory Bonnineau.

Ces promoteurs, qui pour la plupart viennent de métropole, ainsi que les entreprises qu'ils emploient, ont importé en Guyane, des logiques françaises. Les opérations immobilières sont calquées sur les surfaces françaises, sur les normes françaises et sur un système métropolitain⁵. Elles se font bien entendu tout à fait légalement mais le PLU actuel des villes de Guyane est si laxiste que tout devient possible. Le besoin de logements entraîne une tolérance, qui profite aux promoteurs.

*“Donc les promoteurs ils gagnent beaucoup d'argent, ils achètent des terrains pas très cher, ils construisent du logement plutôt qualitatif, sur un modèle standardisé, il n'y a pas de qualité spécifique mais il faut construire vite et de toute façon ils sont garantis de trouver des preneurs, il y a tellement de gens qui cherchent.”*⁶

Malheureusement avoir un toit ne suffit pas et si ce dernier ne lui correspond pas, l'habitant peut vite se sentir mal dans son logement.

3 *Témoignage de Maeva Leroy, architecte au sein de l'association AQUAA, Cayenne*

4 *Rappel : “des architectures qui coupe les habitants de leur identité et de leur “culture et qui vont potentiellement entraîner des vrais problèmes. “c'est la que ça va péter dans quelques années”, cité p128*

5 *Observation de Jérémie Ray, architecte au sein de l'agence parisienne EPICURIA, qui travaille actuellement sur la construction d'un lycée pour la ville de Saint-Laurent.*

6 *BONNINEAU Grégory, collaborateur au sein de l'atelier préau, Nantes*

UN DÉVELOPPEMENT DÉMOGRAPHIQUE INESPÉRÉ

Comme nous avons pu le voir lors de l'analyse de la Guyane, le XXème siècle est enfin synonyme de croissance démographique pour le département. Une forte hausse de la natalité, associée à des vagues successives d'immigration, offrent à la Guyane cette augmentation de la population tant espérée. Alors que le premier recensement de l'INSEE, en 1954, comptabilise 27 800 habitants en Guyane, il recense, en 2016, 270 000 habitants sur le territoire. En 60 ans la population de la Guyane a été multipliée par 10.

Comment expliquer ces chiffres ? De l'arrivée des femmes sur le territoire, à la hausse du solde naturel en passant par les importants flux migratoires, le nouveau statut de département français entraîne de nombreux changements.

LE COUPLE "DÉVELOPPEMENT-PEUPEMENT"

Plusieurs événements au cours de l'histoire ont contribué à faire de la Guyane une terre d'accueil pour des hommes venus des quatre coins du monde. Il est vrai que dès son établissement, la colonie est particulièrement accueillante puisque demandeuse de main d'œuvre. Depuis l'époque des premiers Noirs Marrons - qu'elle a voulu garder sur son territoire, à travers des traités avec la Hollande - jusqu'au début du XXème siècle, la Guyane n'a pas seulement ouvert ses portes, elle les a décorées pour les rendre attractives.

Intervient donc, depuis la fin du XXème siècle, des flux humains d'une ampleur considérable, que le contexte géopolitique du département permet de mieux comprendre.

Comme explicité plus haut, c'est notamment la départementalisation de 1946 qui provoque des migrations de grandes ampleur, des migrations "*qui changent la donne économique et culturelle du pays*"¹.

Le nouveau statut de la Guyane est comme une porte ouverte sur l'Union Européenne, symbole de modernité et de richesse. Pour les pays voisins comme pour les plus lointains, le voyage vers la Guyane est une réelle opportunité. Ce voyage est encouragé par la relative tolérance de la Guyane aux migrations qui boostent son développement. De plus, depuis qu'elle est un département français, la Guyane applique les principes directeurs de la France, qui promulguent "*l'appel, l'accueil et l'intégration des migrants*"². Les portes sont plus que jamais ouvertes et promettent, à leur franchissement, du travail et une vie meilleure.

"*On vit mieux pauvres en Guyane qu'au Brésil*"³. La Guyane propose du travail, des conditions d'accueil prometteuses et un support financier attractif. A côté de ces voisins sud-américains, elle est donc perçue comme une lueur d'espoir.

1 MAM LAM FOUCK Serge. "La société guyanaise à l'épreuve des migrations, 1965-2015", Université de la Guyane, Editions Ibis Rouge Editions, 2015, p62

2 précédemment cité, p61

3 Témoignage d'un habitant de Guyane d'origine brésilienne, au sein de l'ouvrage de Monique Richter, précédemment cité

Les politiques d'immigrations sont en faveur d'une intégration des populations étrangères mais qu'en est-il de la population en place? Comment expliquer que l'ampleur des mutations induites par les migrations n'ai pas provoqué de crises sociales retentissantes ?

Le positionnement politique engagé de la Guyane, s'il est mis en relation avec la position géographique du département apporte un premier élément de réponse. Il faut rappeler que la croissance de la population de la Guyane s'apparente à celle qu'ont connue les autres pays d'Amérique. Ces pays dont l'arrivée de millions d'immigrants est à l'origine de leur déploiement, admettent l'immigration comme un des paramètres essentiels à leur développement. D'ailleurs nombreux des écrits⁴ concernant la Guyane s'accordent à dire que l'installation des migrants est le déclencheur de la croissance du pays.

“La Guyane ne peut se développer avant un seuil suffisant de population”⁵.

Ces données géopolitiques ont largement favorisé l'intégration des migrants au sein de la société guyanaise. L'imaginaire guyanais admet depuis des années le couple *“développement-peuplement”⁶* et, de par son histoire, multiculturelle, la présence de plusieurs groupes socioculturels distincts.

L'arrivée des migrants a donc propulsé le pays dans un nouveau développement économique. Elle est accompagnée d'une augmentation considérable de son PIB - de 1993 à 2006 on enregistre une hausse de 3,9% par an. Les surfaces cultivées sont enfin exploitées, les pratiques agricoles se modernisent et les activités spatiales se développent.

Le mode d'occupation de l'espace guyanais a lui aussi favorisé l'insertion des migrants. Alors que la plupart des habitants sont installés sur le littoral, bon nombre de migrants vont occuper des zones peu peuplées et ainsi participer à leur expansion, à la création de nouvelles villes mais aussi à sauver certains villages de la disparition.

Malheureusement, cette politique d'immigration engendre des aspects négatifs. La tolérance du département se voit confrontée à une imposante immigration clandestine et à des flux humains incessants non contrôlés. La Guyane, terre d'accueil depuis des siècles, est devenue, depuis le dernier tiers du XXème siècle, la scène d'une explosion démographique sans précédents. Les “nés Guyane” se retrouvent aujourd'hui en infériorité numérique par rapport aux immigrants, dont des milliers sont en situation irrégulière.

LES FEMMES AU SEIN DE LA SOCIÉTÉ GUYANAISE.

Du temps de la colonie, l'attrait, très minime, des femmes pour le projet de société colonial creuse le déséquilibre des sexes et nuit au développement démographique. Si, pour son essor, la colonie a besoin d'hommes jeunes et forts, les femmes lui sont tout autant indispensables pour asseoir un réel développement.

⁴ Articles, livres, études, consultés pour ce mémoire

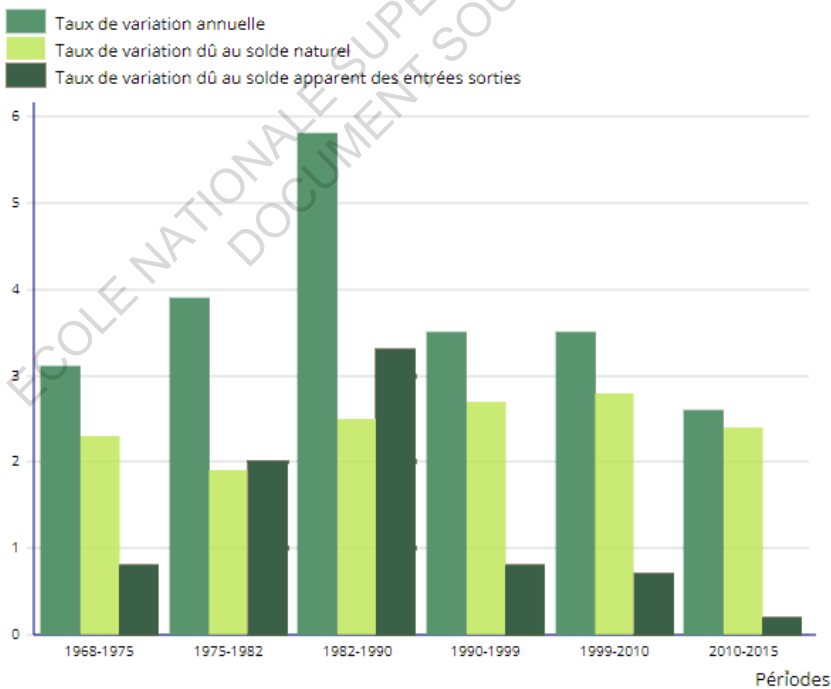
⁵ MOUREN-LASCAUX Patrice, “La Guyane”, Editions Karthala, 1990, p67

⁶ MAM LAM FOUCK Serge, “La société guyanaise à l'épreuve des migrations, 1965-2015”, Université de la Guyane, Editions Ibis Rouge Editions, 2015



Envol des naissances en 2016, évolution du nombre de naissances, de décès et du solde naturel en Guyane depuis 1998, source : insee, recensements de la population

legende



Le solde naturel demeure le principal moteur de la croissance de la population, évolution du solde naturel et du solde migratoire en Guyane depuis 1968 (en %)

Le manque de femme à cette époque participera notamment au métissage de la Guyane, il favorise les mélanges entre classes sociales et accentue le brassage des populations par rapport au temps de l'esclavage. Il explique la constitution de la population qui, dès le XIX^{ème} siècle, est hétéroclite et au sein de laquelle la classe créole domine. Contrairement à certaines colonies, la population métropolitaine de Guyane est faible et les familles Créoles prennent rapidement le monopole du territoire.

La départementalisation, synonyme d'un niveau de vie supérieur, signera le début d'une toute nouvelle attractivité du territoire pour la gente féminine, qu'elle soit de métropole ou des pays voisins. Cette dernière commence à affluer en Guyane dès les années 1950, pour atteindre une "*vitesse de croisière*"¹ dans les années 1980. La migration des femmes représente l'un des "*éléments constitutifs de l'installation des migrants*"² et amorce une nouvelle configuration au sein du département.

Non seulement les femmes participent au développement du département, mais elles contribuent également à la réduction des habitats précaires.

Les femmes s'installent en Guyane et de nouveaux quartiers urbains pérennes se forment. L'organisation de la population évolue désormais suivant un schéma familial et entraîne la consolidation des groupes socioculturels. Les nouveaux quartiers créés abritent des familles dès lors culturellement identifiables.

.DES NAISSANCES SYNONYMES D'AIDES.

L'arrivée des femmes en Guyane est donc à l'origine de la formation de familles et de l'installation définitive des migrants sur le territoire. Leur installation fait naturellement remonter le taux de natalité mais n'est pas le seul facteur responsable des chiffres spectaculaires concernant le territoire.

Les politiques permissives d'immigration favorisent les mouvements migratoires vers la Guyane et les nouvelles conditions de vie attirent hommes et femmes. Outre la promesse d'un travail, la départementalisation de la Guyane est synonyme de lois et de droits pour ses citoyens. Le droit du sol par exemple, loi en vigueur en France, permet aux femmes immigrées, accouchant sur le territoire français, d'offrir la nationalité française à leurs nouveaux nés et par la même occasion de profiter des aides financières.

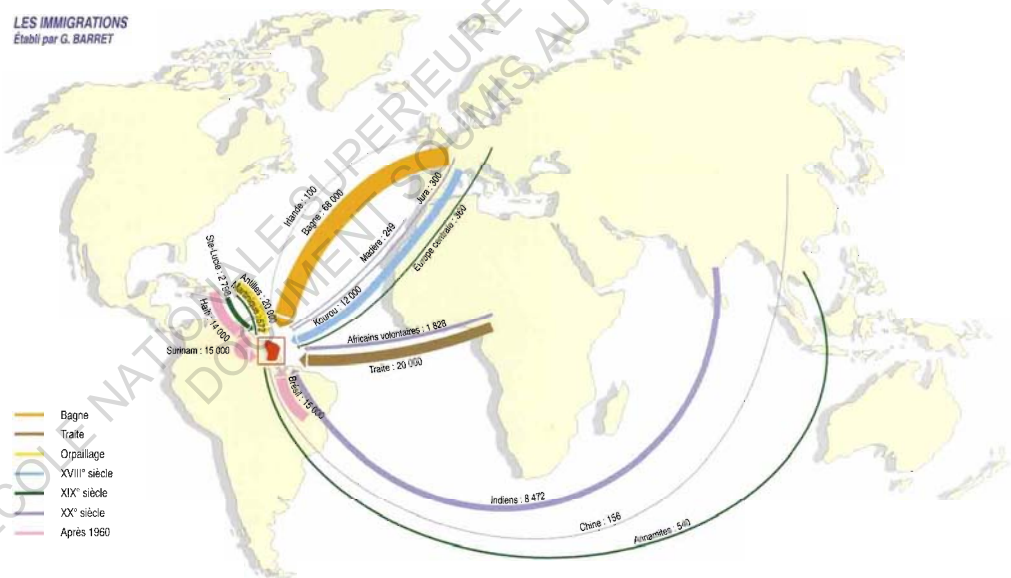
Saint-Laurent-du-Maroni, ville frontalière avec le Suriname, est devenue, malgré elle, l'image marquante de cette nouvelle vague. Elle est aujourd'hui la ville de France qui enregistre le plus haut taux de natalité. Le fleuve, étant la seule frontière physique entre les deux pays, les échanges sont incontrôlables et les femmes quittent le Suriname pour accoucher en Guyane.

En parallèle on assiste à l'évolution du schéma familial. Les familles s'agrandissent, plus d'enfants signifient plus d'aides financières. Le nombre d'enfants par famille augmente considérablement et la population guyanaise du XX^{ème} siècle devient de plus en plus un peuple jeune.

¹ et ² MAM LAM FOUCK Serge, "La société guyanaise à l'épreuve des migrations, 1965-2015", Université de la Guyane, Editions Ibis Rouge Editions, 2015, p53

“L'APPORT DES MIGRANTS À LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE A SANS DOUTE ÉTÉ L'ÉLÉMENT FACILITATEUR LE PLUS DÉCISIF DE LEUR INSERTION”¹

LES IMMIGRATIONS
Établi par G. BARRET



Sources : Serge MAM LAM FOUCK - Histoire Générale de la Guyane Française - 1998
INSEE - 2000

1 MAM LAM FOUCK Serge, “La société guyanaise à l’épreuve des migrations, 1965 - 2015”, Université de la Guyane, Editions Ibis Rouge Editions, 2015, p77

“LA POPULATION GUYANAISE SE CARACTÉRISE PAR SON FORT TAUX DE CROISSANCE, SA JEUNESSE ET LA PART IMPORTANTE DE LA POPULATION IMMIGRÉE.”¹

La natalité augmente, la mortalité diminue grâce à l'amélioration des conditions de vie et l'immigration progresse, mais jusqu'à quel point la population de la Guyane va-t-elle augmenter ?

D'UN DÉVELOPPEMENT À UNE PRESSION DÉMOGRAPHIQUE

Les frontières guyanaises - le fleuve le Maroni ou encore la forêt amazonienne - sont des barrières naturelles difficiles à contrôler. Les pays voisins n'ont pas les mêmes politiques d'immigration et sont comme des tremplins vers la Guyane. Atterrissant au Suriname ou au Brésil, les migrants, grâce aux frontières poreuses, entrent aisément en Guyane.

L'immigration, voulue et contrôlée jusqu'au XX^e siècle, est aujourd'hui subie par le département, qui se retrouve noyé au milieu d'un flux trop important de migrants. Bien que la Guyane accueille volontiers de nouvelles populations sur son territoire, elle est aujourd'hui quelque peu dépassée par le nombre croissant d'arrivées. Si bien qu'en 1982 débutent sur le Littoral les premières opérations d'expulsions d'immigrés en situation irrégulière. Les efforts des autorités pour réguler l'immigration clandestine soulagent heureusement les tensions ressenties par la population .

Les flux, si importants, surchargent les villes et les villages qui ne possèdent pas les équipements nécessaires. En plus de manquer de lycées, d'écoles, les nouveaux habitants n'ont pas de logements disponibles.

“La grande vague d'immigration des années 1960 à 1990 a entraîné une croissance démographique se traduisant à Cayenne par la construction de nombreuses cités au-delà du périmètre du centre colonial, dans toute l'île de Cayenne. Ces nouveaux quartiers, composés essentiellement d'habitat collectif et individuel, se sont implantés le long des routes principales, sans maillage secondaire.”²

Le rythme de construction des logements ne tient pas la cadence. Des citoyens présents sur le territoire depuis plus de vingt ans tout comme des familles fraîchement débarquées sur le territoire se retrouvent à la rue, faute de logements disponibles. Dans un territoire où peu est construit, où les immeubles autant que les routes manquent, hommes et femmes se tournent vers la dernière ressource disponible : eux-mêmes. Partout se construisent des quartiers spontanés, sans eau ni électricité, où les habitats sont précaires et les installations dangereuses.

¹ EPFAG, “Présentation générale de la Guyane”, site internet de l'EPFAG, <https://www.epfag.fr/Le-departement.html>

² Direction Régionale de l'Environnement de la Guyane, “Atlas des paysages de Guyane”, VUE D'ICI & ARUAG, 2007, p28

Cette pression démographique entraîne également une urbanisation rapide et anarchique. La situation est donc alarmante et les prévisions ne promettent pas d'améliorations. D'après le Schéma d'Aménagement Régional, la jeunesse de la population, le haut niveau de fécondité et l'attraction de la Guyane envers les populations des pays voisins sont autant de facteurs de croissance démographique qui ne changeront pas structurellement dans les 10 à 15 ans à venir.

*“ QUEL QUE SOIT LE SCÉNARIO MIS EN ŒUVRE, LA POPULATION GUYANAISE CROÎT TRÈS FORTEMENT À L'HORIZON 2030 : MÊME LE SCÉNARIO LE PLUS RESTRICTIF ABOUTIT À UN QUASI-DOUBLEMENT DE CETTE POPULATION ”*¹

Malgré ça le taux d'équipements de la Guyane reste bas. En 2007 le département propose seulement 52 logements sociaux pour 1 000 habitants. Cette même année, la Conférence Nationale du Logement Social en Outre-mer, estime que la Guyane se doit d'atteindre un rythme de construction de 10 000 logements par an, dont 3 000 logements sociaux, pour rattraper son retard. A l'heure actuelle on construit seulement 3 000 logements par an. Les études montrent qu'aujourd'hui 80% des foyers guyanais sont éligibles à l'accession d'un logement social et environ 13 000 familles sont en attente d'affectation.²

La Guyane affronte une crise du logement des plus inquiétantes. Il est fondamental pour comprendre le marché de la construction actuel de saisir cette pression démographique. Multiplier sa population par dix à certes offert à la Guyane le développement qu'elle attendait, mais la rapidité des événements ne permet pas la mise en place d'un développement harmonieux.

¹ Direction Régionale de l'Environnement de la Guyane, "Atlas des paysages de Guyane", VUE D'ICI & ARUAG, 2007, p31 (source : Projections de population aux Antilles-Guyane à l'horizon 2030 – Les cahiers Antilles Guyane. INSEE, novembre 2001).

² ADEME, "ECODOM+, Guide prescriptions techniques pour la performance énergétique des bâtiments en milieu amazonien", 2010

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

On trouvait, au devant de la maison, un espace minéral, chaud et à l'arrière un espace végétal, frais, créant une différence de température tout autour de la maison. Cette variation de température crée une ventilation naturelle entre le jardin et la rue et l'air chaud est chassé par l'air froid, permettant à la maison de rester au frais.

Ce phénomène est rendu possible grâce à deux des qualités de la maison créole. Tout d'abord par la qualité traversante de la maison qui est aujourd'hui cloisonnée pour adapter la maison aux nouveaux usages - plusieurs foyers au sein d'une même maison, la recherche d'intimité, l'insécurité de plus en plus présente - ensuite par la végétalisation de la cour, aujourd'hui bétonnée car les habitants ne veulent plus l'entretenir.¹

POUR ALLER PLUS LOIN, LES GUYANAIS DU XXIÈME SIÈCLE

3.III.

DE NOUVELLES EXIGENCES

“Au 20ème siècle, la volonté d’améliorer l’habitat prime. On assiste à une différenciation de plus en plus marquée entre la maison urbaine et la maison rurale.”¹

Les écrits et analyses s’accordent à dire que le XXème siècle est le théâtre d’un grand changement au sein de l’habitat guyanais. Aux premiers éléments de réponses apportés précédemment s’ajoutent des données liées aux modes de vie et aux attentes des habitants. Reprenant les dires d’Amos Rapoport, nous nous souvenons que le désir est la notion qui influence le plus le logement. Pas étonnant donc, que l’habitat évolue, se mue, se transforme, sous l’impulsion de ses habitants autant que par le contexte du XXème siècle.

À LA RECHERCHE DU CONFORT.

Les maisons traditionnelles créoles manquent de confort.

Sans eau courante ni électricité, sans salle de bain ni cuisine à l’intérieur, ouverte sur l’extérieur malgré l’insécurité qui règne en ville.

Voilà l’image que renvoie aujourd’hui la maison traditionnelle pour la plupart des guyanais.

“Parallèlement, les exigences de confort sont devenues importantes. S’il est tout à fait indiscutable que tous les logements doivent disposer aujourd’hui d’une cuisine, d’une salle de bain et de sanitaires à l’intérieur de la maison, la question est de savoir comment et où intégrer les pièces humides dans le logement”²

Cette recherche de confort est à l’origine de nombreuses innovations au sein du modèle créole traditionnel. L’adaptation du modèle au contexte moderne est délicat puisqu’elle entraîne une modification profonde de ce dernier. La maison traditionnelle, cocon de fraîcheur, doit désormais intégrer des pièces fermées au sein de ses murs poreux. L’insertion de murs pleins, cloisonne la maison et bloque la ventilation naturelle. La maison créole perd peu à peu les avantages qui la définissait.

Le confort renvoie également au sentiment de sécurité et d’intimité. Les derniers évènements - importants cycles migratoires, pauvreté, chômage, cloisonnement des communautés... - ont entraîné un repli général au sein des quartiers. Jadis lieu d’échanges et de discussion, la rue est maintenant vue comme un ennemi car elle accueille les agressions et les vols. Puisque les voisins ne

¹ Direction Régionale de l’Environnement de la Guyane, “Atlas des paysages de Guyane”, VUE D’ICI & ARUAG, 2007 (Source : Guide d’utilisation des bois de Guyane dans la construction, Michel Vernay, Daniel Fouquet, 1997)

² RICHTER Monique, “Pour une réhabilitation de l’habitat créole à Cayenne”, Editions L’Harmattan, Paris, 2010, p5

sont plus des amis, et que la densité de population engendre une hausse de la criminalité, l'habitant se renferme dans sa maison et ferme ses portes. La ventilation naturelle est donc mise à mal par l'apparition de pièces fermées mais aussi par la fermeture systématique des fenêtres en façade. Les dispositifs qui autrefois, faisait de la maison créole un habitat adapté, lui desservent aujourd'hui.

Le bois participe lui aussi au sentiment d'insécurité qui se dégage de la maison traditionnelle. L'architecture bois est assez fragile et les architectes qui construisent aujourd'hui avec ce matériaux, préconisent l'utilisation d'un bois massif, de section épaisse, afin de dissuader les éventuelles utilisations de scies, opérations déjà observées sur les anciennes maisons en bois¹.

Le sentiment d'insécurité influe la forme du bâti mais aussi son environnement immédiat. A Saint-Laurent par exemple, on observe l'apparition de barbelés, de clôtures autour des jardins et des maisons. La sécurisation de l'espace occupe les esprits et engendre des mesures qui modifient autant l'utilisation de l'espace que son aménagement.

Le confort, c'est aussi habiter un logement de qualité et facile d'entretien. Hors la maison en bois est rongée par les termites et sa durée de vie dépend de son bon entretien. Il faut non seulement la restaurer mais préserver, au cours du temps, son bois fragile. Sa cour, végétalisée, requiert également de l'attention. A l'inverse, le logement en béton est d'un part neuf, et d'autre part, facile d'entretien. De même pour la cour, une fois bétonnée, il n'est plus nécessaire de s'inquiéter de la tonte de l'herbe ou de la coupe des arbres.

Enfin, une maison "*en dur*" assure un avenir, un patrimoine que l'on peut laisser à ses enfants. C'est un confort matériel voir psychologique. C'est l'assurance d'un logement qui tienne malgré le temps qui passe et les intempéries et qui garantit un toit pendant de nombreuses années.

UN DÉSIR DE MODERNITÉ

Le désir de modernité, apparu au cours du XXème siècle, détourne les guyanais de l'habitat traditionnel.

Premièrement les nouvelles populations arrivées sur le territoire ne ressentent pas d'attache à ce type d'habitat née de la culture créole. L'habitat traditionnel est liée à la tradition, à une histoire spécifique. Aspirant à un logement sécurisé et confortable, les non créoles se tournent d'autant plus rapidement vers la construction moderne qui répond à leurs attentes.

En ce qui concerne certaines familles Créoles, ni la coutume ni les possibilités de rénovation de la maison traditionnelle, ne viennent perturber l'envie d'une maison "*en dur*". Puisque le bois est catégorisé comme vieux, le béton comme moderne, que l'accession à une maison moderne est signe d'une ascension sociale, et que finalement le béton coûte moins cher, la plupart des maisons construites à la fin du XXème siècle sont en béton ou agglomérés.

Les maisons en bois renvoient à l'image de la pauvreté, au souvenir des maisons précaires d'avant les années 1960. Les habitants en phase d'ascension sociale auront tendance à rejeter le bois dans le logement. A l'inverse, pour les guyanais issus d'une classe sociale plus aisée, la maison

traditionnelle en bois symbolise la maintien d'un certain standing social car, comme nous l'avons vu précédemment, maintenir une maison de maître en état est très coûteux.

Interviennent encore une fois les études d'Amos Rapoport² concernant les désirs et la place de la culture. Le mode de vie et l'aspect latent de l'activité, autrement dit le sens, tout deux liée à la culture, influent directement l'environnement bâti. Ainsi, au fur et à mesure que les modes de vie et les significations évoluent, les espaces évoluent. Le sens, est l'aspect le plus latent de toute activité. Il représente le désir et prévaut sur les autres critères liés à l'habitat. En effet, les choix, parfois irrationnels d'apparence, qui sont observés chez les utilisateurs sont en fait un prolongement de leurs désirs, souvent plus importants pour eux que leurs besoins.

Le désir de la plupart des guyanais, qu'ils soient d'origine créole ou autre, à l'aube du XXIème, est d'accéder non seulement à un logement mais un logement en béton, qui reflète leur modernité et leur place dans la société.

“AUJOURD'HUI CONSTRUIRE EN BOIS ÇA FAIT "CHEEP", LA CULTURE A CHANGÉ ET AVOIR UN LOGEMENT EN BÉTON EST SYNONYME DE RÉUSSITE, ON ACCÈDE À UN STATUT SOCIAL, CE QUI, ICI EN GUYANE, COMPTE.”³

La maison neuve, en béton, a donc prit la première place, face à la maison traditionnelle en bois, en bien mauvais état. Et si la maison de maître était rénovée, remise aux normes et qu'elle disposait de tout le confort ? En effet on observe malgré tout une affection particulière des Créoles à la maison traditionnelle. Dans son ouvrage *Pour une réhabilitation de l'habitat créole à Cayenne*, Monique Richter, architecte, a interrogé plusieurs ménages sur leur relation à l'habitat, à l'horizon 2015. Ses études ont démontré que les habitants d'origine guyanaise ou antillaise - de culture créole donc - ont une nette préférence pour le logement traditionnel dès lors que celui-ci est rénové. La maison de maître reste l'habitat privilégié des créoles, mais son état de détérioration les en éloigne. A contrario, pour les habitants d'origines étrangères interrogés, le logement moderne prédomine.

Le temps aussi entre en jeu. Construire une maison en bois signifie avoir accès à cette matière première, une première étape laborieuse en Guyane due au manque de filière bois. C'est aussi un matériaux qui nécessite un temps de séchage relativement long - environ 2 ans - ce qui peut finir de décourager les derniers enthousiastes.

L'arrivée de la climatisation également est à prendre en compte. L'électricité étant plus accessible, tant financièrement qu'en quantité, la climatisation est intégrée au sein des maisons, qu'elles soient anciennes ou nouvelles. La ville devenant bruyante avec la multiplication des voitures, la climatisation permet de se passer de la ventilation naturelle et ainsi isoler la maison du bruit mais aussi de la poussière. Bien que son installation soit critiquable sur le plan environnementale, elle a donc ses avantages. Les maisons traditionnelles ne sont initialement pas conçues pour intégrer la climatisation et logement moderne prend une fois de plus l'avantage.

2 RAPOPORT Amos, "Culture, architecture et design" Edition Infolio, 2006

3 LERP Y Maéva, architecture au sein de l'association AQUAA, Cayenne

UN BESOIN DE RENTABILISATION ET D'ÉCONOMIES.

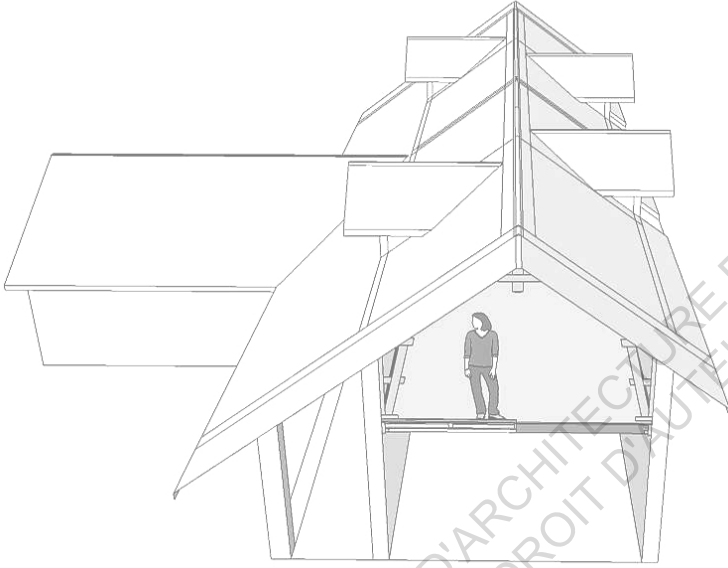
Outre sa symbolique sociale et son image moderne, le béton a pris le monopole de la construction grâce à son avantage budgétaire. A l'heure où la crise du logement est de plus en plus problématique en Guyane, le béton apparaît comme un sauveur, une promesse. Sa rapidité de production et d'exécution le hisse en tête de course, un phénomène accentué par le faible coût que requiert son utilisation. Avec le béton on construit plus vite et à moindre coût.

Jusqu'au début du XXème siècle, l'entraide entre voisins au sein du quartier, pour divers travaux, assure à chacun l'entretien, sans frais, de sa maison. La professionnalisation de la Guyane est venue impacter ce fonctionnement, et dorénavant l'entretien de la maison a un coût. On cherche alors à rentabiliser son logement afin qu'il ne devienne pas un gouffre financier. A Saint-Laurent notamment, les habitants entreprennent des travaux importants sur les maisons de la pénitencière. Certains décident de "rétrécir" leur maison. Se débarrassant de l'importante hauteur sous plafond et des combles, ils abaissent le toit pour obtenir un volume intérieur moins conséquent. Cette modification du modèle créole est rendu possible grâce à l'installation de la climatisation, qui rend obsolète la nécessité d'une maison haute et des espaces éloignés du toit et ainsi de la chaleur. Evidemment son utilisation n'est pas sans conséquences, économiques ou environnementales. Malheureusement l'installation de la climatisation apporte un confort non négligeable aux habitants, et ces derniers la favorisent au profit d'une ventilation naturelle.

D'autres, font le choix d'optimiser cet espace disponible en y ajoutant des pièces. En installant des fenêtres aux combles, ils les transforment en véritable étage ou en mezzanine, pouvant accueillir de nouveaux habitants. Les dépendances également font l'objet de travaux et deviennent des appartements. Parfois indépendants, ils sont loués, apportant ainsi un revenu au ménage. Souvent aussi, ils sont occupés par un parent, qui peut profiter de son indépendance tout en étant en contact régulier avec la famille.

L'économie et la rentabilisation prime donc sur le marché de la construction, impactant le choix des matériaux et des formes architecturales. Les immeubles, inexistant jusqu'au XXème siècle, sont aujourd'hui monnaie courante et se construisent aussi bien en périphérie qu'au sein des villes. Les nouvelles constructions cherchent à atténuer le coût de construction mais aussi à rentabiliser l'emprise au sol et l'espace environnement. En effet, depuis les grandes vagues migratoires, les villes s'étendent au lieu de se densifier. Cet étalement urbain questionne non seulement l'espace disponible mais aussi la question de la mobilité.

On utilise aussi le parpaing, qui est peu onéreux mais qui empêche à la maison de respirer. De ce fait, les habitants, qui ne supportent plus la chaleur à l'intérieur se voient obligés d'installer la climatisation. L'énergie étant relativement cher en Guyane, ce qui devait au départ être une maison à moindre coût, peut vite devenir très consommatrice et onéreuse.



La transformation des combles en étages permet de rentabiliser le volume et de partager la maison en plusieurs locataires, assurant ainsi des revenus au propriétaire ©Yves Bhagooa



Travaux sur une maison de la pénitencière, 2017 ©Yves Bhagooa

ÉVOLUTION DU SCHEMA FAMILIAL ET DES RELATIONS SOCIALES

La transformation du modèle créole, de la moitié du XXème siècle à nos jours, n'est pas le simple fait d'une modification du contexte sociétale et économique, mais également de l'évolution du schéma familiale et des relations sociales en Guyane.

Par exemple la rue, lieu privilégié de rencontres et de lien social, désormais envahie par la voiture qui a prit une place prépondérance, n'est plus qu'un simple lieu de passage, de transition.

La famille et son fonctionnement évoluant avec les années, elle bouleverse elle aussi le modèle créole qui est basé sur un schéma traditionnel.

Tout d'abord, la maison traditionnelle porte en elle des valeurs familiales très fortes, dûes à l'importance de la famille dans la culture créole. En effet jusqu'au début du XXème la famille est très présente dans la vie des guyanais et la parenté se lie dans l'espace sociale des villes. Les familles se réunissent régulièrement et il n'est pas rare d'accueillir chez soi ou d'héberger un parent. Les réunions familiales sont donc fréquentes et chères aux guyanais, la maison est le support de ses rencontres quotidiennes.

On observe de plus en plus un détachement de ce schéma familial, noyau de la vie guyanaise et "*de nos jours tout le monde est devant sa télé... ou dans sa voiture*"¹. Les jeunes accordent moins d'importance à la famille et aux relations de voisinage si bien que les maisons se ferment et tourne le dos à la rue.

La grande diversité de communautés au sein des quartiers explique aussi la rupture des liens sociaux auparavant si forts. La barrière de la langue, la différence de culture et de modes de vie, la peur de l'autre, tous ces éléments, et d'autres encore, participent au cloisonnement communautaire et au repli des habitants.

1 RICTHER Monique, "Pour une réhabilitation de l'habitat créole à Cayenne", Editions L'Harmattan, Paris, 2010, p47

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

AU SECOURS DE LA GUYANE, LES ACTEURS DU CHANGEMENTS

3.IV

La Guyane accumule donc des obstacles sur son trajet. Le parcours semble semé d'embûches et la montagne de problèmes de plus en plus insurmontable. Heureusement les collectivités territoriales tentent d'agir sur tous les fronts et d'apporter un minimum de réponses aux habitants. Pas prêtes de baisser les bras, elles mettent en place de nombreux dispositifs afin de rendre le développement possible. A leurs côtés, des acteurs engagés, comme des architectes ou des associations, œuvrent pour ce développement tout en s'assurant de l'amélioration de la situation. Il ne s'agit pas simplement de construire à tout va afin de rattraper l'écart, mais de construire intelligemment afin d'offrir à la population un confort de vie.

INTERVENTIONS DE L'ÉTAT

La Guyane est une collectivité territoriale constituée de 22 communes, qui, chacune à leur échelle et avec leurs moyens, agissent pour améliorer la situation. Les documents d'urbanisme sont régulièrement mis à jour, des budgets sont débloqués et des actions sont menées au sein de villes.

Depuis 2009, le département - ainsi que ces voisins d'outre-mer - est doté d'une RTAA DOM, un document officiel concernant les règles thermiques, acoustiques et d'aération qui régissent les constructions des DOM. Les réglementations s'appliquant à la métropole sont inadaptées pour les DOM, en raison des différences de climat et de mode de vie

Mais les réglementations dédiées aux DOM, pensées pour réguler la construction et assurer des logements adaptés au climat comme aux habitants, sont, d'après Maéva Leroy, peu respectées pour les logements guyanais. Contrairement au secteur tertiaire et à la construction des équipements, où le respect de la réglementation est vérifiée, le domaine de l'habitat échappe quelque peu à ces lois. Un témoignage corroboré par Jérémy Ray, architecte, pour qui le marché de la construction guyanaise serait davantage soumis à des conseils qu'à des réglementations.

Des documents comme ECODOM, HQEA¹, sont à disposition des acteurs de la constructions et des particuliers comme des outils et non des obligations. De plus, bien qu'il existe la RTAA DOM en Guyane, certains projets paraissent ne pas s'en soucier. Un concours en 2019, pour un projet de lycée à Saint-Laurent par exemple, présentait des demandes basées sur la RT2012 française, inadaptée au contexte guyanais.

Heureusement, la Guyane recense depuis quelques années de nombreuses entités destinées à réguler l'aménagement du territoire. L'EPFA Guyane par exemple, l'établissement public foncier et d'aménagement de la Guyane, est "un nouvel établissement public à caractère industriel et

¹ Ces sont des dossiers, des guides, qui regroupent des conseils sur la construction bioclimatique en Guyane, élaborés par des organismes comme l'ADEME, l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie.

commercial de l'Etat, créé par décret n°2016-1865 du 23 décembre 2016¹. Aujourd'hui principal acteur d'aménagement du département, l'EPFAG est à l'origine de nombreuses décisions urbaines et d'opérations de logements

“L'établissement garde ses missions historiques de construction de la ville amazonienne durable, d'action foncière au service des collectivités, d'acteur du développement économique, d'aménagement de nouvelles surfaces agricoles utiles”²

L'EPFAG intervient au niveau du foncier, de l'aménagement de l'habitat mais aussi de l'aménagement des espaces ruraux. Il est l'outil de mise en œuvre de l'Opération d'Intérêt National, OIN, en Guyane. L'OIN est une opération annoncée en juin 2015 par le Gouvernement, dont la gouvernance est équilibrée entre l'État et les collectivités de Guyane.

En 2016, un décret instaure 24 périmètres d'Opération d'Intérêt National, *“représentant une surface de plus de 5000 hectares, afin d'accélérer le développement de la Guyane, en accueillant du logement et de l'activité économique, dans un cadre urbain qualitatif”³*

Au sein de cette opération de grande envergure, L'EPFAG est comme un chef d'orchestre, permettant la mise en œuvre de projets d'aménagements cohérents sur l'ensemble de ces périmètres.

“L'Opération d'intérêt national est une grande opération d'urbanisme partenariale, avec l'engagement prégnant de l'État sur le territoire, considéré comme prioritaire. Elle va permettre de changer de stratégie en matière de développement urbain et d'accélérer la construction de logements et d'équipements pour rattraper le retard de la Guyane.”⁴

A PLUS PETITE ÉCHELLE, LES MAIRIES AUSSI AGISSENT

A Cayenne par exemple, un plan du patrimoine, établi par le service départemental de l'architecture et du patrimoine, SDAP, a été annexé au PLU de la ville. La réhabilitation du patrimoine est aussi assurée par des organismes publics, et des aides spécifiques peuvent être accordées par l'ANAH, l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat, dans le cadre d'une OPAH, une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat.

“La municipalité de Cayenne, en partenariat avec les services de l'Etat et l'ANAH a engagé dès 2002 la réhabilitation de nombreuses maisons créoles. Le CNES/CSG a aussi participé au financement d'environ 40 maisons créoles traditionnelles avec ses partenaires.”⁵

1 Définition donnée par l'EPFAG sur son site internet. <https://www.epfag.fr/spip.php?rubrique5> consulté le 01/02/2020

2 Site internet de l'EPFAG, <https://www.epfag.fr/spip.php?rubrique5> consulté le 01/02/2020

3 Définition donnée par l'EPFAG, <https://www.epfag.fr/spip.php?article723>, consulté le 01/02/2020

4 Plaquette questions réponses grand public, l'OIN en Guyane, proposée par l'EPFAG

² PHIL Philippe, “Les maisons créoles et les bâtiments publics anciens de Cayenne”, blog de Marie-Odile et Philippe, 2014 <http://delaunay-kourou.over-blog.com/article-19405672.html>

A Saint-Laurent, la mairie organise des phases de concertations, fait appelle à des programmistes afin d'évaluer au mieux les besoins de ses habitants et commande des études approfondies de son territoire. La ville tente de prévoir les transformations et établit des plans d'actions sur plus de vingt ans, à différentes échelles, sur l'ensemble de sa région.

Cayenne étant déjà constituée, elle profite à moindre mesure de cette dynamique. Coincée par la présence des fleuves, elle ne peut engager de réflexion à grande échelle. Globalement aujourd'hui les zones non construites sont soit des monts, soit des zones inondables.

Gregory Boninneau, programmiste, travaille en collaboration avec l'EPFAG, au développement de Saint-Laurent et à la densification de Cayenne. L'extension de Cayenne posant des problèmes d'accessibilité et de mobilité, les deux partis proposent un projet à la reconquête du tissu urbain d'un territoire proche de Cayenne.

Parmi les nombreuses actions menées par les villes de Guyane, on peut souligner la mise en place par la ville de Saint-Laurent d'une Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine, une AVAP. Soutenu par le Ministère de la Culture, le projet vise à valoriser le patrimoine de la ville, en délimitant des zones à préserver, contrôlant aussi bien les nouvelles constructions que les réhabilitations.

“L'AVAP a pour objet de promouvoir la mise en valeur du patrimoine bâti, des espaces et du cadre de vie dans le respect du développement durable. À l'initiative de la commune, elle est fondée sur un diagnostic architectural, patrimonial et environnemental, prenant en compte les orientations du projet d'aménagement et de développement durable du plan local d'urbanisme, afin de garantir la qualité architecturale des constructions existantes et à venir ainsi que l'aménagement des espaces.”⁶

En 2011, le Gouvernement crée la DEAL, la Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement. Elle est un acteur majeur en Guyane dans plusieurs domaines dont notamment celui du développement de l'offre de logement et celui de l'aménagement équilibré des territoires. Par exemple en 2012, la DEAL a constitué un document intitulé “*Exemples de solutions conformes à la RTAA, applicables aux bâtiments d'habitations en Guyane*”⁷. Au sein de ce guide qui se veut être une aide à la conception, on retrouve des réponses concrètes aux exigences réglementaires relatives aux caractéristiques thermiques et acoustiques en place sur les territoires d'outre-mer, autrement dit la RTAA DOM.

6 Définition donnée par la ville de Saint-Laurent du Maroni sur le site de la ville, https://www.saintlaurentdumaroni.fr/Une-AVAP-pour-Saint-Laurent-du-Maroni_a3218.html, consulté le 01/02/2020

7 DEAL, “*Exemples de solutions conformes à la RTAA, applicables aux bâtiments d'habitations en Guyane*”, 2012

L'architecte peut également s'appuyer sur un document proposé par l'ADEME, l'agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie en Guyane.

“L'ADEME est l'opérateur de l'État pour la transition écologique et solidaire. En Guyane, elle applique les plans et programmes de la loi de transition énergétique et croissance verte de 2015 déclinés à la situation spécifique de la région.”¹

Concernant la construction, l'ADEME est l'auteur d'ECODOM+, un “*guide de prescriptions techniques pour la performance énergétique des bâtiments en milieu amazonien*”². L'agence favorise la construction de logements sociaux économes en énergie mais également agréables à vivre. Elle présente au sein de ce guide la démarche ECODOM+. Cette dernière est d'après l'agence la réponse aux attentes des usagers, amélioratrice de confort, attentive à l'économie d'énergie et respectueuse de l'environnement.

S'inspirant du label THPE, récompensant les constructions à très haute performance énergétique en France, absent pour les DOM, l'ADEME, accompagnée de la Caisse des Dépôts a mis en place le label ECODOM+. Ce label vise à encourager les projets bioclimatiques en Guyane en proposant un prêt à taux bonifié aux constructions de logements sociaux qui répondent aux critères du label.

L'IMPLICATION DES ASSOCIATIONS

En parallèle des actions portées par le Gouvernement, des associations agissent quotidiennement en Guyane pour lutter contre l'urbanisation incontrôlée des villes et en faveur d'un habitat adapté au climat et aux habitants.

AQUAA par exemple est une association fondée par des architectes de formations en 2004. Cet acronyme signifie Action pour une Qualité Urbaine et Architecturale Amazonienne, et l'association travaille “*pour une meilleure intégration du développement durable et une réduction des impacts environnementaux dans l'acte de construire et d'aménager le territoire de Guyane*”³. Basée à Cayenne, AQUAA forme et informe les particuliers tout en communiquant à travers la Guyane, des conseils pour une architecture bioclimatique et responsable.

L'association promeut le développement durable dans la construction et renseigne le public sur ce mode de construction. Elle favorise l'émergence de pratiques locales adaptées aux contextes économiques, sociaux, culturels, écologiques et climatiques de la Guyane.

Les architectes interviennent principalement à la phase d'esquisse du projet, travaillant sur l'implantation du bâtiment sur la parcelle ou encore sur l'orientation des façades afin de capter le vent et ainsi faire des économies d'énergie.

1 Définition proposée par l'ADEME, sur son site internet, <https://www.guyane.ademe.fr/lademe-en-region/qui-sommes-nous>, consulté le 01/02/2020

2 ADEME, “*Guide de prescriptions techniques pour la performance énergétique des bâtiments en milieu amazonien*”, 2010

3 Définition donnée par AQUAA sur son site internet, <http://www.aquaa.fr/presentation-et-historique-de-lassociation/>

D'après Maéva Leroy, architecte opérant chez AQUAA, l'intérêt des guyanais pour les principes bioclimatiques dans la construction ne cesse d'augmenter. L'association communique de plus en plus, participe à des salons et son action touche tout type de personnes, des retraités, des jeunes qui s'installent, des guyanais autant que des métropolitains, ...

L'architecte explique cet engouement très simplement. Une grande partie des habitants qui font appel à AQUAA vivent aujourd'hui dans des logements qui ne sont ni isolés ni ventilés. Souffrant de la chaleur quotidiennement ils se tournent alors vers des aides comme celles que proposent l'association afin d'améliorer leur confort de vie.

Dans l'ouest guyanais, une association du nom de Maroni Lab, située à Saint-Laurent, est née d'un long processus de réflexion sur la transition urbaine de Saint-Laurent du Maroni. Elle accompagne la mairie de Saint-Laurent et l'EPFAG sur le développement de la ville en pleine mutation.

Active depuis 2019, l'association travaille essentiellement aux côtés des habitants des quartiers spontanés. L'enjeu pour elle est de comprendre au mieux les modes d'habité des quartiers spontanés, dans le but de les répliquer dans les nouveaux projets, mais aussi d'améliorer le bâti actuel.

Le Maroni Lab travaille à la cohésion de la ville de Saint-Laurent et à l'intégration des quartiers spontanés à la trame urbaine en les rendant passant et en invitant les gens à y venir. Avec des ateliers, des concertations, des visites, du conseil et de la médiation, l'association œuvre pour que ces quartiers fassent partie de la ville au même titre que les quartiers officiels.

Joana Olier, présidente de l'association, parle de restructuration pour les quartiers spontanés. En effet le déficit est désormais trop important voire impossible à rattraper. Pour plus d'efficacité, l'association propose de partir du logement existant et de tenter au maximum son amélioration en commençant par l'installation des réseaux, d'eau courante et d'électricité. Puisque ces quartiers sont aujourd'hui parties constituantes de Saint-Laurent, l'action du Maroni Lab sur le territoire est primordial.

ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUS SAU DROIT DE REPRODUCTION

Pourquoi avez vous eu besoin de créer AQUAA ?

Il y a aujourd'hui beaucoup de constructions qui sont faites sans tous ces principes bioclimatiques, sans intérêts pour le climat pourtant intolérant de la Guyane. On construit à toute vitesse dans l'espoir de pallier à l'explosion démographique énorme que subit la Guyane depuis quelques années. Ça s'étend partout, surtout qu'il n'y a pas trop de construction à étage, surtout dans le centre ville. Les constructions s'étalent, on ne cherche pas à densifier les espaces déjà construits.

Comment explique-t-on ces nombreux habitats modernes inadaptés au climat ?

Le problème en Guyane c'est que l'on construit d'abord et que l'on réfléchit ensuite.

Tout le monde veut construire moins cher et l'offre en terme d'entreprises est très limitée. Il n'y pas beaucoup d'entreprises de construction présente sur le continent, l'offre est très limitée par rapport à la métropole et ce manque de concurrence amène à une stagnation des prix. Pour espérer une meilleure qualité il faut importer de la métropole et donc les prix augmentent considérablement ainsi que le temps.

Pourquoi ne pas utiliser que du bois ?

C'est une question de structure et de climat. A l'origine les matériaux étaient choisis pour leur qualité thermique, permettant de garder au mieux la fraîcheur de la maison. La terre ou la brique sont aussi là pour protéger le bois du sol en le surélevant de quelques centimètres. ¹

LA GUYANE
HABITATS CRÉOLES TRANSFORMÉS

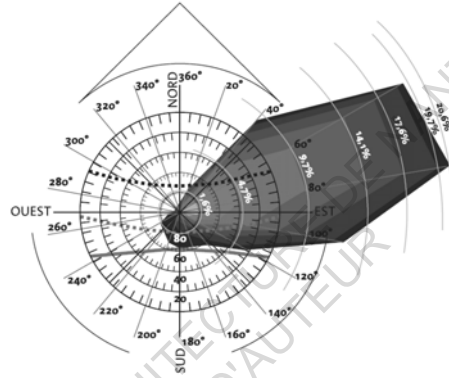
CHAPITRE 4. PETIT GUIDE D'UNE ARCHITECTURE RESPONSABLE

TIRER LEÇON DU MODÈLE
TRADITIONNEL

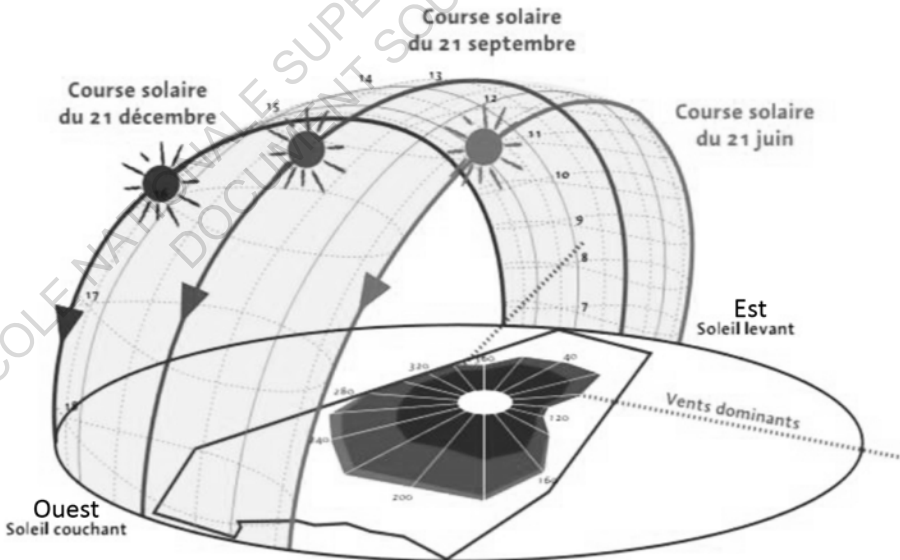
ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'ACCÈS LIBRE

I. UNE MAISON RESPONSABLE TIENS COMPTE DE SON ENVIRONNEMENT

Tout d'abord, il est important de connaître son environnement afin de le maîtriser et d'en tirer avantage. Rappelons que le climat de Guyane est caractérisé par une grande régularité des vents, une bonne stabilité climatique et une faible variation des températures. Les précipitations sont quotidiennes et plus ou moins abondantes. Le taux d'humidité, quant à lui est relativement élevé, et varie entre 65% et 95%. L'air est donc globalement saturé en vapeur d'eau. Le soleil adopte une position équatoriale et apporte un ensoleillement important.



Rose des vents pour la Guyane ©ADEME Guyane



L'ensoleillement important en Guyane est dû à position équatoriale du soleil ©ADEME Guyane

La construction bioclimatique assure un confort, qu'il soit visuel, olfactif, acoustique ou encore hydro-thermique. Ainsi, la construction doit être en mesure de gérer la quantité de lumière, la qualité des vues, les odeurs et pollutions intérieures comme extérieures.

Mais aussi le niveau sonore et les différents apports de chaleur. L'idéal est donc d'avoir un habitat qui soit protégé et qui protège l'habitant du soleil, tout en favorisant la ventilation naturelle, dans le but de diminuer la température ressentie au sein de la maison.

2. BIEN CHOISIR SON IMPLANTATION POUR PROFITER DES VENTS

Tout comme les maisons de maître qui se trouvaient sur les hauteurs pour profiter au plus de la brise, l'implantation de la construction au sein de la parcelle est importante afin de profiter des vents dominants.



Les vitesses les plus rapides se rencontrent au sommet des monts



Les vallées quant à elles peuvent canaliser les vents



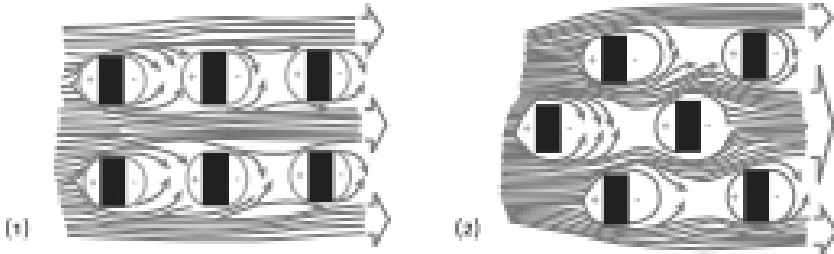
L'effet du vent dévié par un mont peut profiter à l'habitation, si cette dernière est placée à une certaine distance de la colline



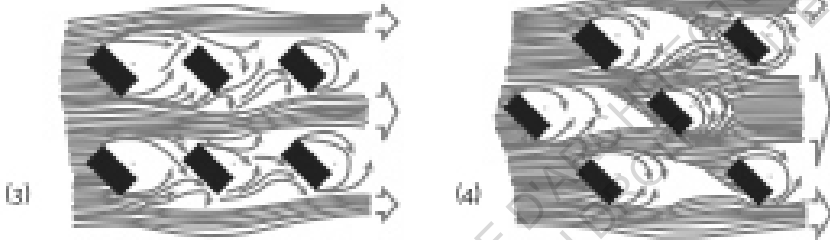
Les vents qui sont déviés et canalisés ont une vitesse d'air accrue au point de passage le plus étroit. C'est l'effet Venturi

Schémas d'après Martin Evans, Housing, Climate and confort, Architecture Press, J. Wiley, 1980 ©ADEME, "ECODOM+", 2010

Il est tout autant important de prendre en compte l'influence des bâtiments les uns par rapport aux autres, et de ne pas gêner ou être gêné par les constructions alentours.

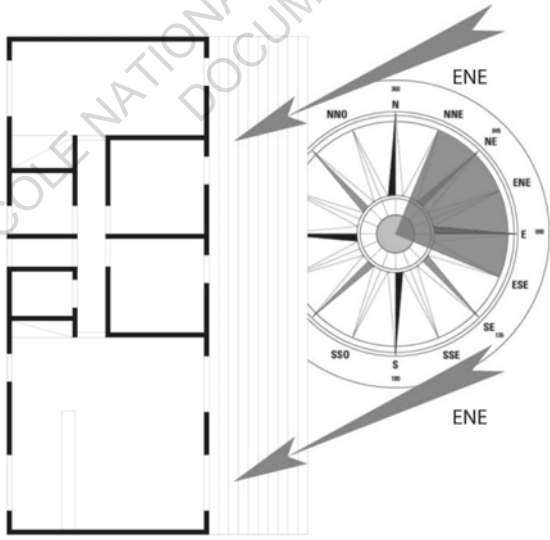


Lorsque le vent est perpendiculaire à la façade principale, la disposition en quinconce diminue l'effet de masque et la ventilation sera meilleure qu'avec une disposition linéaire



Lorsque le vent est de biais par rapport aux façades, la disposition en quinconce diminue les zones de turbulence à l'arrière des maisons qui rend la ventilation difficile.

Schémas d'après A. Bowen, *Classification of air motion systems and patterns*, dans *PASSIVE COOLING*, Editions I. Clark et K.Labs, 1980



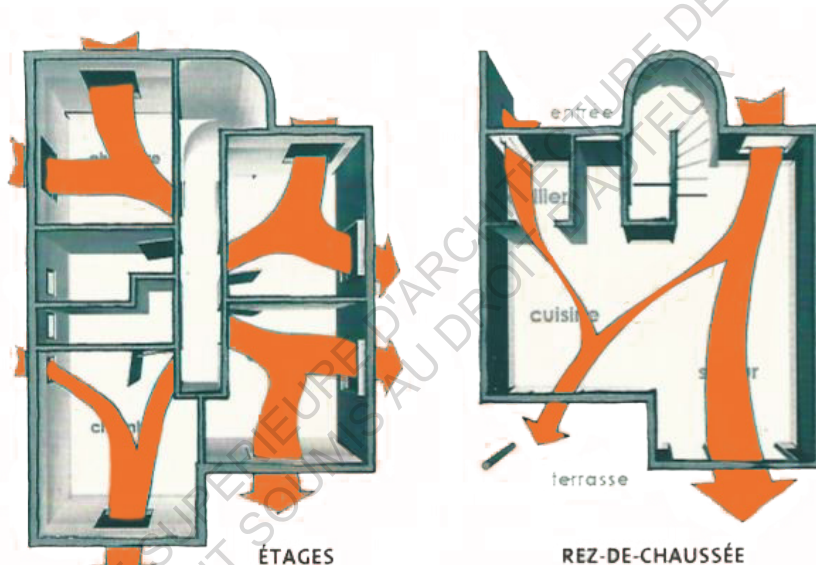
Si on oriente le bâtiment face aux vents dominants, on profite au maximum de cette ressource naturelle peu gourmande en énergie.

©ADEME, *Guide pratique pour la maison, vivre dans une maison saine, confortable et économe en énergie*, 2008

3. VENTILER

Puisqu'on ne peut entièrement maintenir la chaleur à l'extérieur du logement, il est important de pouvoir chasser l'air chaud à l'extérieur. Pour cela on fait appel à la ventilation. La climatisation bien sûr est une solution mais la ventilation naturelle présente plusieurs avantages en termes de confort thermique.

Elle permet de balayer et d'évacuer la chaleur accumulée pendant la journée, mais procure aussi une sensation de fraîcheur sur la peau. L'air en mouvement, combinée à la relative humidité de l'air et à la sudation de la peau, fait l'effet d'une brise fraîche sur la peau.

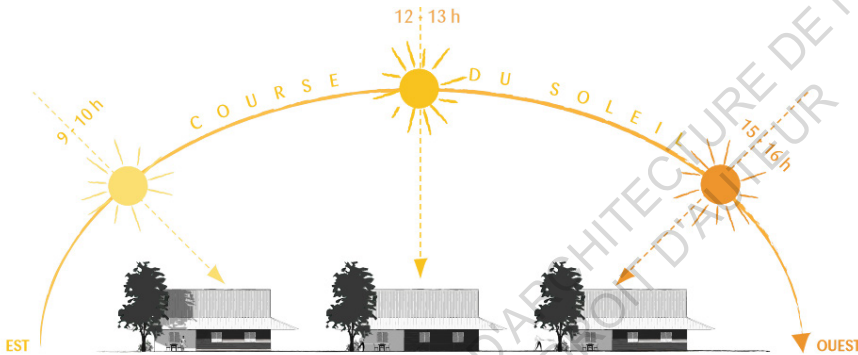


Les jalousies martiniquaises et les lames en bois présentes sur les maisons traditionnelles assuraient la porosité des façades tout en conservant l'intimité du logement.

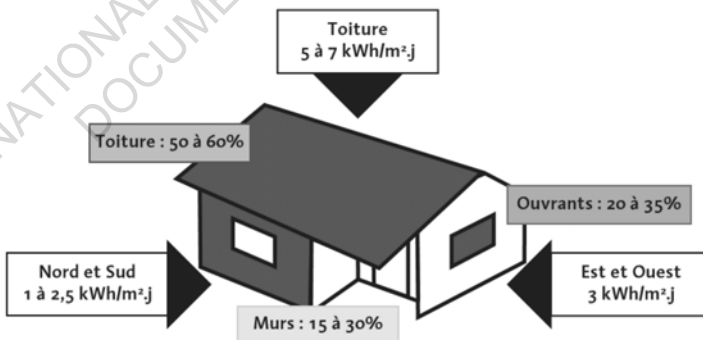
Des persiennes ou des ouvertures ajourées, permettent à l'air de rentrer tout en assurant la sécurité du logement. Pour profiter de la ventilation naturelle, la construction doit aussi être traversante.

4. UNE ORIENTATION SUIVANT LA COURSE DU SOLEIL

L'orientation maîtrisée est aussi un atout pour se protéger de la chaleur. L'étude de la position de la course du soleil nous permet de prendre les précautions adéquates. Il est primordial d'éviter l'exposition à l'ouest et l'est, ou du moins de renforcer la protection en ces points cardinaux. A l'instar des toits débordants des maisons traditionnelles, la toiture doit suivre ce raisonnement et se prolonger afin d'abriter les murs et les ouvertures et ainsi bloquer les rayons chauds du soleil.



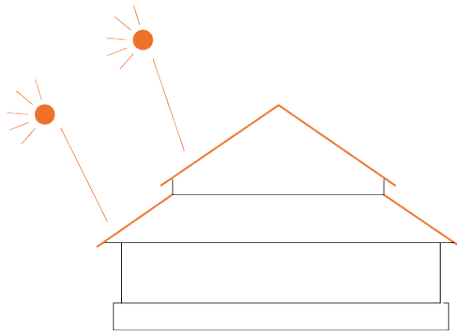
Pour se protéger du soleil, il faut éviter les surfaces orientées à l'ouest ©AQUAA



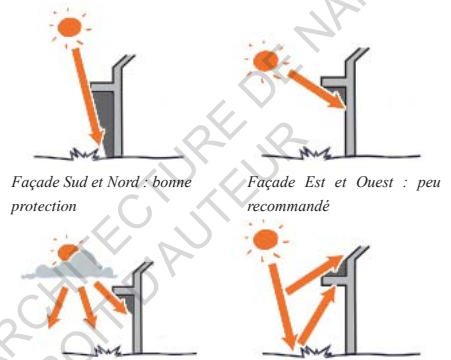
La toiture s'adapte à la course du soleil ©ADEME, "ECODOM+, Guide prescriptions techniques pour la performance énergétique des bâtiments en milieu amazonien", 2010

5. SE PROTÉGER DES RAYONS SOLAIRES

Ensuite, intéressons-nous à la protection solaire des murs et des ouvertures. Le débord de toiture et les auvents sont les premières barrières rencontrées par les rayons du soleil, ils sont donc d'une importance capitale. Ces dispositifs sont particulièrement efficaces pour les façades exposées au nord et au sud, là où le soleil est au plus haut dans sa course.

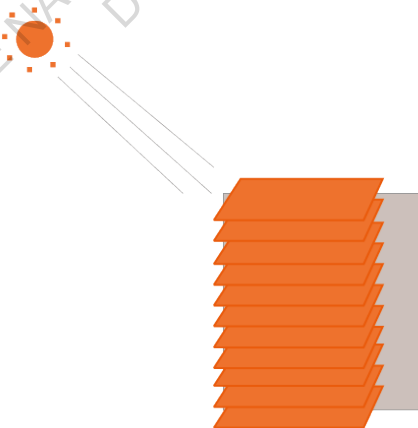


©production personnelle



©production personnelle, source : ©ADEME, "ECODOM+, Guide prescriptions techniques pour la performance énergétique des bâtiments en milieu amazonien", 2010

Les températures entre le jour et la nuit variant peu, la maison n'a pas besoin d'avoir une forte inertie. A ce stade peu importe le matériau donc, l'important est, encore une fois, de protéger la maison contre le rayonnement solaire. Pour protéger les ouvertures et façades des rayons trop bas du soleil on peut installer des brises soleil. Le brise soleil reçoit la chaleur et filtre la luminosité qui peut parfois s'avérer inconfortable. Grâce à l'espace laissé vide entre le mur et le brise soleil, la chaleur s'évacue au lieu d'entrer au sein de la maison.



©production personnelle

Les rayons solaires rencontrent un bardage bois, ils réfléchissent et réchauffent cette lame d'air qui se ventile au fur et à mesure. On évite ainsi l'accumulation de chaleur et le transfert de la chaleur vers l'intérieur.

6. LA TOITURE, ENTRE MATÉRIAUX ET ISOLATION

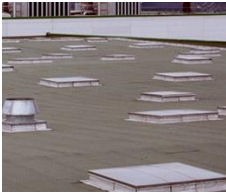
La matérialité de la couverture a aussi son importance. La teinte du matériaux mais aussi sa qualité thermique peut facilement provoquer la surchauffe du bâtiment s'il est mal choisi. Un matériau qui allie une teinte clair et une forte inertie thermique va diminuer l'apport de la chaleur par la toiture.



Les tôles ondulées et les bacs acier sont des matériaux économiques, il ne présentent néanmoins aucune inertie thermique



Les tuiles en terres cuites sont réalisables avec des matériaux locaux. De plus, elles ont une inertie thermique intéressante



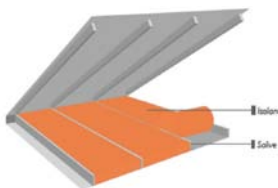
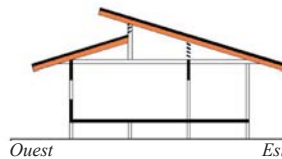
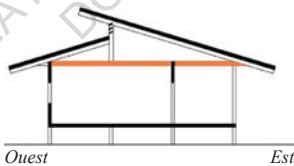
Pour les toitures plates, on peut utiliser un revêtement MEPS, gris clair



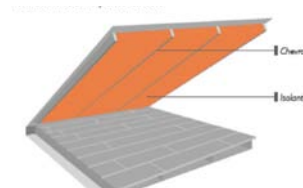
Les bardeaux de bois, généralement du Wapa, ont l'avantage de la proximité et d'une bonne qualité thermique

Les matériaux les plus utilisés pour les toitures ©AQUAA

La maintien de la chaleur hors du volume intérieur, passe aussi par une bonne isolation. L'isolation thermique peut être installée en sous-face de la toiture ou bien au niveau du dernier plafond. Utile seulement en toiture, l'isolant est de faible épaisseur. En effet, puisque l'on se protège des rayonnements solaires et non contre la perte de chaleur comme en métropole par exemple, 7 cm suffisent. D'autant plus qu'en isolant trop la maison, on risque d'accumuler la chaleur à l'intérieur et ainsi d'obtenir le résultat inverse.



Isolation du sol



Isolation du toit

7. MATÉRIALITÉ

Bien que l'inertie thermique ne soit pas primordial en Guyane, AQUAA conseille l'utilisation du bois pour des raisons écologiques et économiques. En effet construire en bois favorise l'économie locale, diminue la production de déchet et d'énergie grise et autorise le recyclage du bâtiment.

Une autre solution, malheureusement très peu développée bien que tout aussi prometteuse, existe en Guyane. Il s'agit de la terre crue, un matériau qui en plus d'apporter une isolation phonique, favorise la respiration du bâtiment. Fabriquée à partir de matériaux locaux, la terre crue est un matériau auto-portant, qu'il est néanmoins nécessaire de protéger contre l'humidité et l'eau. Peu de filières existent aujourd'hui sur le département, empêchant la planification de projet de grandes envergures.



Utilisation de la brique et du bois comme matériaux de construction au sein d'une maison guyanaise. Photos ©Amarante architecture

LA GUYANE
HABITATS CRÉOLES TRANSFORMÉS

CONCLUSION

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

L'étude de l'histoire de l'habitat créole guyanais s'est révélée pleine de surprises. L'habitat singulier et typique de la Guyane disparaît peu à peu pour faire place à un paysage plus moderne.

Le modèle traditionnel créole est riche de son histoire. Comme nous l'avons découvert au fil de la lecture, il est né d'un long processus d'adaptation de l'Homme à son environnement. Ici le terme environnement réfère non seulement au milieu naturel mais également économique et sociétale, affirmant la position si particulière de l'habitat créole dans le quotidien des familles créoles.

Rappelons-le, ce modèle architectural découle d'une occupation coloniale, il est imprégné d'une influence tant européenne qu'indigène. Tout comme la population créole, qui descend directement du métissage de deux populations, les colons européens et les esclaves africains, le modèle créole est le croisement des techniques européennes et caribéennes.

Tout d'abord initié par l'installation des colons sur le territoire guyanais au XVIIIème siècle, le modèle créole est finalement devenu un modèle architectural propre à l'ensemble de la population créole. En effet, très vite les colons sont numériquement dépassés par la population locale et la société créole prend le monopole des villes. Au XIXème siècle la société bourgeoise construit, notamment à Cayenne où elle est regroupée, de grandes habitations traditionnelles créoles. Elles reprennent les grands principes de construction mis en place par l'occupation coloniale. Quant aux maisons bâties par les populations plus modestes, elles sont naturellement moins imposantes mais néanmoins conçues selon l'exemple des maisons de maître.

L'habitat est une protection contre les agressions du monde extérieur. En Guyane, le climat est tel qu'il est indispensable de l'intégrer dans la conception même de la maison.

La population créole a conçu un habitat capable pallier à cet environnement hostile. Pour se protéger de la chaleur et de l'humidité omniprésentes, elle met en place plusieurs systèmes complémentaires d'aération naturelle, comme une implantation suivant les vents, des parois poreuses ou encore des espaces ouverts à l'air mais protégés du soleil. Pour se protéger des pluies quotidiennes elle surélève son habitation par un soubassement en briques. Pour se protéger de la chaleur des villes elle crée un jardin, une cour, et se fabrique un cocon de fraîcheur.

Au sein de ce que j'ai appelé l'environnement naturel, on compte donc le climat, mais aussi les ressources naturelles. Jusqu'au XVIIIème le bois, seul matériau disponible, reste le composant principal des constructions. Aux XVIIIème et XIXème siècles, les techniques de constructions évoluent sous l'influence des colons, désireux de s'installer plus confortablement. S'émancipant de cette architecture de bois, ils importent de métropole de nouveaux matériaux comme le métal. À cette même période ils ouvrent des briqueteries sur le territoire guyanais et introduisent la brique dans la construction. Découlant au départ d'une ressource locale et disponible, le modèle créole se voit modifié par l'introduction de nouveaux matériaux importés.

Tournée vers sa cour, dans l'intimité de sa galerie, la maison créole est comme une clé pour décrypter les habitudes guyanaises. Chaque dispositif révèle une habitude, un fonctionnement, un quotidien. Ces dispositifs sont liés au climat, aux interactions sociales, au schéma familial, aux ressources tant matérielles qu'alimentaires et à leur disponibilité, ...

Véritable vitrine de sa population, le logement créole est à l'image de ses habitants, en constante évolution.

Nous l'avons vu dans le chapitre 3, plusieurs phénomènes, aussi bien politiques, économiques que sociaux ont modifié le modèle créole au cours du temps. Évoluant au fil des années, le modèle architectural traditionnel est aujourd'hui absent des nouvelles constructions.

Le XXème siècle est le théâtre d'un détachement progressif du modèle par les habitants, qu'ils soient d'origine créole ou non, anciens ou nouveaux résidents, de classe modeste ou aisée. La maison traditionnelle en bois n'a plus la même valeur, elle se détériore et devient synonyme d'habitat insalubre. Indapatée aux exigences de modernité, sans cuisine ni de toilettes, ouverte sur la rue malgré les insécurités récentes, elle n'attire ni les familles créoles ni les nouveaux arrivants sur le territoire.

La plupart des guyanais accueillent avec joie les nouvelles constructions de béton et délaissent les maisons traditionnelles au profit de ces habitats modernes. Beaucoup de ces ouvrages se font alors sans préoccupation environnementale, en occultant les principes bioclimatiques qui sont à la genèse même du modèle créole. Aveugles au climat et à l'environnement, les habitats modernes sont la réponse à des désirs différents, nouveaux.

L'architecte Amos Rapoport, dans son étude portant sur la place de la culture au sein du projet architectural, "*Culture, architecture et design*"¹, nous explique l'importance du désir dans le projet architectural. D'après ces recherches, les désirs jouent un rôle souvent plus important que les besoins, en matière de préférences et de choix. L'adaptation au climat n'est plus la priorité des habitants de Guyane, qui modifient leur habitat et leur environnement, au profit d'un désir de modernité, de changement ou encore d'économie. Alors que le besoin de ventiler naturellement et constamment l'habitat était autrefois au cœur de la conception, c'est le désir de se protéger du monde extérieur qui prévaut aujourd'hui.

Les importants mouvements migratoires vers la Guyane sont également synonyme d'une plus grande diversité culturelle. Autrefois en supériorité numérique, les Créoles occupaient en totalité les villes, construites par conséquent selon le modèle traditionnel créole. Aujourd'hui la Guyane regroupe des groupes socio-culturels très divers et tous n'ont pas d'attaches émotionnelles à ce modèle architectural. S'il est parfois abandonné par les Créoles au profit d'un logement moderne, il est d'autant plus rapidement écarté par des populations étrangères à ce modèle traditionnel.

Mais les désirs et envies du peuple guyanais ne sont pas les seuls facteurs à l'origine de la transformation des habitats. Le besoin en matière de logement facilite lui aussi le monopole progressif du béton au sein des nouveaux projets. Le nombre croissant d'habitants en Guyane depuis la fin du XXème siècle, initialement moteur de développement, plonge aujourd'hui le département en pleine crise. La différence, trop importante, entre les possibilités de la Guyane et une population qui grossit d'années en années ne permet pas un développement harmonieux du territoire. L'heure n'est plus à la réflexion mais au sauvetage de toute une partie de la population

1 RAPOPORT Amos, "*Culture, architecture et design*" Edition Infolio, 2006

qui se retrouve sans toit alors même que les immigrants continuent d'affluer. Pour pallier cette explosion démographique, on construit avec hâte et toujours sans préoccupation environnementale. Dans l'espoir de résorber cette crise aussi vite que possible, efficacité et rentabilisation sont la priorité du gouvernement.

À cette fin, l'introduction du béton en Guyane révolutionne la production architecturale. C'est un matériau économique et fiable pour le gouvernement.

De ce fait, non seulement le modèle créole traditionnel est bouleversé mais il est rejoint, dans les villes et les périphéries, par un nouveau modèle architectural, découlant de l'évolution des modes de vie, des désirs et du contexte environnant.

Nous l'avons évoqué au début de ce mémoire, les écrits du philosophe Martin Heidegger encouragent à nous questionner sur l'habitat et sur l'action de construire. Qu'est-ce véritablement qu'habiter ? S'arrêter un instant sur cette réflexion me semble primordial car l'Homme, au cours de sa vie, n'arrête jamais d'habiter. Il habite sa maison, son jardin, il habite les rues, habite les cafés, les centres commerciaux. Il habite la salle de cinéma lorsqu'il se rend à une séance et le parc lorsqu'il se balade. L'homme habite son lieu de travail plusieurs jours par semaine et la plage derrière sa maison les week-ends.

L'action d'habiter est donc des plus fondamentale pour l'Homme et exprime la relation d'un être à un lieu. En ce sens, loger et habiter sont deux actions qui se distinguent.

"l'homme du tracteur devant ses remorques se sent chez lui sur l'autostrade, mais il n'y loge pas"²

L'habitation dépasse le logement au sens stricte. Heidegger prend comme exemple les logements construits durant la période de l'après-Guerre en Allemagne. Un parallèle peut être fait avec la Guyane qui connaît, comme l'Allemagne dans les années 1950, un besoin pressant en matière de logement. Les logements d'après-Guerre ne permettent pas aux allemands, d'après le philosophe, de s'enraciner dans le monde. Ils remplissent leurs fonctions premières en "*facilitant la vie pratique*"³ mais ne permettent pas une pleine appropriation.

Les logements modernes construits ces dernières années en Guyane semblent faciliter la vie pratique et être la solution à la crise du logement. En réalité ils ne sont pas entièrement adaptés aux habitants et à long terme, peuvent s'avérer difficiles à habiter. Par exemple le manque d'aération naturelle dû au cloisonnement de la maison a transformé cette dernière en piège à chaleur et l'utilisation de la climatisation s'avère trop coûteuse pour certains foyers.

Partant de ce constat sur les logements d'après-Guerre et voulant donner toute son importance à l'acte de construire, Martin Heidegger cherche à le relier à celui d'habiter.

2 HEIDEGGER Martin, "Essais et conférences", chapitre "Bâtir habiter penser", Edition Gallimard, Paris, 1958, p171

3 BONICCO-DONATO Céline, "Heidegger et la question de l'habiter. Une philosophie de l'architecture", Editions Parenthèses, 2019, p20

C'est en étudiant l'étymologie allemande que l'écrivain nous expose ce lien qui unit l'action de bâtir à celle de l'habitation.

“Le mot du vieux haut-allemand pour bâtir, bauen, signifie habiter. Ce qui veut dire demeurer, séjourner”¹

Étymologiquement donc, bâtir et habiter ne font qu'un. Ou plutôt l'homme habite avant tout en bâtissant ce qui lui servira d'abri.

Le langage courant a transformé la signification du mot *bauen*, mais on retrouve des dérivés dans la déclinaison allemande du verbe être, *bin*. Bien que ces questions étymologiques soient complexes dans leur traduction, on comprend par la démonstration d'Heidegger que la langue allemande attribue les mêmes racines aux mots bâtir, habiter et être. Ces trois notions sont liées et fonctionnent ensemble.

“La façon dont tu es et dont je suis, la manière dont nous autres hommes sommes sur terre est le buan, l'habitation. Être homme veut dire : être sur terre comme mortel, c'est-à-dire : habiter”²

L'étude de l'étymologie allemande nous en apprend davantage. Ce mot *bauen*, qui désigne le bâtir, l'habitation et l'être, signifie également enclore et soigner. *Bauen* c'est donc bâtir mais aussi ménager, prendre soin de..., cultiver.

De ces démonstrations Heideggeriennes se dégage l'importance de la construction dans la relation qu'entretient l'Homme à son environnement. Il bâtit sa maison afin qu'elle lui permette de séjourner et d'y développer son être. Pour remplir entièrement ces fonctions, la construction doit ménager son environnement autant qu'elle ménage celui qui l'occupe. Habiter commence donc par une construction bien pensée.

Et puisque nous construisons tant pour nous autres, il est indispensable que cette action nous ménage autant qu'elle ne ménage notre environnement.

Au sein de cet essai Heidegger a écrit une phrase qui m'a particulièrement marqué.

“Les mortels habitent de telle sorte qu'ils ménagent le Quadriparti”³

Le Quadriparti désigné ici par le philosophe est la réunion de quatre entités : les mortels et les divins, la terre et le ciel. Ménager le Quadriparti c'est prendre en compte ces quatre composantes au sein de l'habitation.

1 HEIDEGGER Martin, *“Essais et conférences”*, chapitre *“Bâtir habiter penser”*, Édition Gallimard, Paris, 1958, p172

2 HEIDEGGER Martin, *“Essais et conférences”*, chapitre *“Bâtir habiter penser”*, Édition Gallimard, Paris, 1958, p173

3 précédemment cité, p177

Une construction qui ménage les mortels est celle qui leur permet de se révéler au monde autrement dit de s'épanouir.

Une construction ménage les divins en respectant la sacralité du lieu par une attitude réceptive.

Une construction qui ménage la terre est une construction qui ni ne l'exploite ni ne l'épuise. Elle est économe aussi bien en surface qu'en énergie et loin de domestiquer la terre elle vient révéler son environnement.

Enfin, une construction qui respecte les cieux sera celle qui respecte la course du temps et le changement des saisons. Elle s'adapte aux conditions atmosphériques au lieu de les "mettre à distance par des systèmes de climatisation et de ventilation artificiels"⁴

Le véritable habitat d'après Heidegger est donc celui qui remplit toutes ces fonctions et qui nous permet de nous enraciner dans le monde et d'y prendre part pleinement.

Bien que résultant d'une réflexion ancienne et très philosophique, le respect du Quadriparti semble être une réponse à un contexte actuel. Nous devons aujourd'hui repenser nos modes de fonctionnement et de construction. Revoir nos priorités et remettre en question ce qui est essentiel et ce qui ne l'est pas. Depuis le début du XX^{ème} siècle les constructions en Guyane répondent certes à certaines problématiques mais écartent certaines préoccupations essentielles. Loin de retourner à l'époque des habitations coloniales, un juste milieu est possible pour tenter de ménager le quadriparti et de construire, pour les guyanais, des habitations adaptées tant au climat qu'à leur mode de vie.

Le modèle traditionnel architectural créole peut servir d'exemple à un nouveau modèle, raisonné et respectueux. Si la population et ses désirs ont changé ce n'est pas le cas du temps et du climat. Le respect des éléments naturels et le besoin de s'en protéger constituent le point de départ du modèle créole et il peut en être de même pour les nouveaux projets de logements. Les dispositifs qui en résultent, comme la surélévation du bâti ou encore la circulation permanente de l'air par des parois poreuses, sont tout à fait adaptables au XXI^{ème} siècle.

Prendre exemple ce n'est pas reproduire à l'identique mais adapter, s'inspirer et améliorer le modèle pour proposer aux habitants de Guyane des solutions viables et durables, tant sur le plan économique qu'humain.

"En ce sens, si l'on perçoit déjà comment le texte de Heidegger engage tout architecte à respecter la matérialité et l'histoire du lieu, à prendre appui sur les éléments physiques présents et les représentations collectives qui leur sont associées, on peut également souligner, à un niveau plus fondamental, que l'architecture comme "culture d'un site" invite le concepteur-bâtitteur à penser avec le plus grand soin l'ancrage au sol, les ouvertures et les espaces de transition. De même qu'un terreau nourrit les fruits qu'il donne, la construction authentique sera celle qui se fait elle-même paysage. Loin d'être repliée sur elle-même, elle doit interagir avec le substrat qui la portait virtuellement et continue de l'irriguer."⁵

4 BONICCO-DONATO Céline, "Heidegger et la question de l'habiter. Une philosophie de l'architecture", Editions Parenthèses, 2019, p60

5 BONICCO-DONATO Céline, "Heidegger et la question de l'habiter. Une philosophie de l'architecture", Editions

Tout comme le modèle traditionnel créole qui est le résultat de l'adaptation de l'homme à son environnement et non l'inverse, le nouveau modèle doit être conscient de ce qui l'entoure. Les désirs des guyanais et leurs possibilités économiques sont à prendre en compte autant que le milieu.

Le développement nécessaire de la Guyane, attendu tant par les métropolitains que par les locaux, doit être mis en relation avec le contexte guyanais et prendre en compte des caractéristiques diverses. Prenons par exemple, le rythme de vie du département. Les guyanais appréhendent la vie d'une manière bien plus douce, comparé à la frénésie métropolitaine. D'après les témoignages que j'ai récoltés, les guyanais privilégient une vie paisible et modeste à une vie de dure labeur qui leur offrirait possiblement la richesse. En Guyane, la vie est plus un long fleuve tranquille qu'une mégapole aux rythmes effrénés. Il n'est pas nécessaire de faire une grande carrière pour profiter d'une vie heureuse et festive.

L'architecte Monique Richter, propose, comme conclusion à son étude portant sur l'abandon des maisons traditionnelles du centre-ville de Cayenne¹, une réhabilitation alliant tradition et modernité. La maison traditionnelle renvoie à un mode de vie traditionnel, à des valeurs qui ne sont plus d'actualité. Exiger un retour du modèle créole est contre-productif et ce dernier n'est aujourd'hui pas plus adapté aux guyanais que ne le sont les constructions modernes.

Le schéma familial par exemple, a évolué, laissant place à une nouvelle vision de la famille et ses voisins. Les pièces servant d'espaces de représentations, comme le salon anciennement à Cayenne, sont obsolètes de nos jours. Dans plusieurs des foyers étudiés par Monique Richter, ces pièces restent des lieux de réception que famille n'utilise pas au quotidien et certaines familles assurent pouvoir réduire drastiquement la surface de ces espaces.

Que ce soit dans des logements traditionnels ou modernes, certains usages des espaces "ressemblent étrangement"² à l'utilisation traditionnelle, au sein de foyers créoles ou de cultures différentes. Parallèlement, l'usage d'autres espaces est marqué par nouvelles aspirations en termes de mode de vie. On remarque par exemple l'apparition d'un bureau ou bien de chambres séparées pour les enfants lorsque cela est possible.

À contrario, la galerie garde toute son importance. La vie familiale s'y déroule, ou dans son équivalent dans le logement moderne, la véranda ou la terrasse. Hier comme aujourd'hui, les guyanais sont surtout à l'extérieur, profitant de la brise fraîche pour supporter la chaleur équatoriale.

L'étude du modèle traditionnel révèle des aspirations propres à la vie en Guyane et à ses habitants. Les dispositifs mis en place pour faire de la maison créole un habitat confortable ne sont pas tous obsolètes et peuvent être réintroduits dans les projets à venir. Une véritable réflexion en amont, qui tire enseignement du modèle tout en y ajoutant des procédés modernes, est une des solutions pour améliorer la situation du logement en Guyane.

Parentèses, 2019, p59

1 RICHTER Monique, "Pour une réhabilitation de l'habitat créole à Cayenne", Editions L'Harmattan, Paris, 2010

2 précédemment cité, p267

Il existe dès à présent des projets qui mettent en avant cette réflexion bioclimatique. L'association guyanaise AQUAA présentée plus tôt, a produit une série de vidéos qui traitent de la conception bioclimatique. *Kaz Ekolojik*³ présente des projets prenant appui sur cette démarche pour améliorer l'habitat en Guyane.

Les projets qui y sont présentés, prennent en considération les vents dominants pour orienter et dessiner le bâtiment. L'agence Amarante par exemple, a conçu à Remire Montjoly, une construction en U qui emprisonne les alizés et les amène au sein de la maison. A Matoury, un groupe scolaire s'étire de tout son long et offre une surface au vent plus importante. Au sein de ce même projet, l'agence ACAPA Architecture a dessiné des salles traversantes et les façades ont été conçues poreuses, habillées de jalousies de chaque côté. Le confort est assuré par cette ventilation naturelle constante à laquelle vient s'ajouter une isolation de toiture et un traitement acoustique du plafond. La lumière naturelle est assurée par des grandes ouvertures, elles-mêmes protégées du soleil par des toits largement débordants.

Plusieurs projets proposent des brasseurs d'air pour compléter la ventilation naturelle et éviter au maximum l'utilisation de la climatisation. Le bois est réinterprété, utilisé pour les persiennes ou bien en bardage, il retrouve son éclat.

Cette dynamique de projet peut également être appliquée à la construction de logements, comme la ZAC de Capaya où 86 logements sociaux portent le label ECODOM+. On trouve au sein de ces habitations des terrasses largement ouvertes et sécurisées grâce à des grilles perforées qui laissent passer l'air et la lumière. La maison est ventilée notamment grâce à des vanelles en bois, qui assurent la ventilation même si portes et fenêtres sont fermées.

En plus d'apporter un confort au quotidien, la conception bioclimatique présente des avantages économiques. La rénovation du siège de l'AUDEG à Cayenne a diminué la consommation énergétique de 40% sur la première année d'utilisation.

Finalement, ce travail de mémoire m'amène à réfléchir à une échelle plus large, à prendre en considération ce qui est là mais aussi ce qui a changé. Ménager le quadripartite et bâtir pour la Guyane autant que partout à travers notre belle planète, des constructions qui nous permettent de nous enraciner au monde, de nous dévoiler autant que de nous protéger, d'accueillir autant que de cultiver.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

BIBLIOGRAPHIE

OUVRAGES IMPRIMÉS

- AUBERT Madeleine et Michel, *“La Guyane : Terre de tous les rêves”*, Editions du Panthéon, 2017
- BERTHELOT Jack, GAUME Martine, *“Kaz Antiyé Jan Moun Ka Rété, L’habitat populaire aux Antilles”*, Editions Perspectives Créoles, 1982
- BLANDIN BELLOUTE, *“Adaptation de l’habitat économique au climat de Marrakech”* TPFE, ENSAN, 1990
- BONICCO-DONATO Céline, *“Heidegger et la question de l’habiter. Une philosophie de l’architecture”*, Editions Parenthèses, 2019
- BONNEAUD Frédéric, *“Ventilation naturelle de l’habitat dans les villes tropicales”* Thèse de doctorat, Ecole polytechnique de l’Université de Nantes, 2004
- BONNET Hervé, *“Restructuration du quartier chinois à Cayenne”* TPFE, ENSAN, 1990
- Capitaine BUREAU Gabriel, *“La Guyane Méconnue”*, Éditeurs Pasquelle, Paris, 1936
- COLLECTIF, *“101 monuments historiques, Martinique”* publié par la Direction des affaires culturelles de la Martinique et la fondation Clément, HC éditions, 2014
- DIDILLON Henriette et Jean-Marc, DONNADIEU Catherine et Pierre, *“Habiter le désert, Maisons mozabites, recherche sur un type d’architecture traditionnelle, pré-saharienne”*, Editions Mardaga, 1977
- Direction Régionale de l’Environnement de la Guyane, *“Atlas des paysages de Guyane”*, VUE D’ICI & ARUAG, 2007
- HEIDEGGER Martin, *“Essais et conférences”*, chapitre “Bâtir habiter penser”, Edition Gallimard, Paris, 1958
- HELARY MOREAU Sophie, *“Caractérisation du rôle de la véranda dans la constitution des ambiances de la maison antillaise”*, diplôme d’études approfondies, soutenu le 3 septembre 1996
- INGOLD Tim, *“Marcher avec les dragons”*, Editions Zones Sensibles, 2013
- Les Ateliers de Cergy, *“Saint-Laurent du Maroni, la transition urbaine d’une ville française en Amazonie, document de contexte”*, Atelier International de Maîtrise d’Œuvre Urbaine, Edition Les Ateliers de Cergy, Avril 2016

MALLE Marie-Pascale, “*Saint-Laurent-du-Maroni. La construction de la “capitale du baigne” d’après les archives du service des Travaux publics du ministère des Colonies conservées au Centre des archives d’outre-mer*”, dans “*Architecture coloniale et patrimoine : l’expérience française*”, actes de la table ronde organisée par l’Institut national du patrimoine, Paris, Institut national du patrimoine, 17-19 septembre 2003 / [sous la direction scientifique de Marc Paboïs et Bernard Toulhier]

MAM LAM FOUCK Serge, “*La société guyanaise à l’épreuve des migrations, 1965-2015*”, Université de la Guyane, Editions Ibis Rouge Editions, 2015

MOUREN-LASCAUX Patrice, “*La Guyane*”, Editions Karthala, 1990

RAPOPORT Amos, “*Culture, architecture et design*” Edition Infolio, 2006

RICHTER Monique, “*Pour une réhabilitation de l’habitat créole à Cayenne*”, Editions L’Harmattan, Paris, 2010

TOULIER Bernard, PABOIS Marc, “*Architecture coloniale et patrimoine : l’expérience française*”, actes de la table ronde organisée par l’Institut national du patrimoine, Paris, Institut national du patrimoine, 17-19 septembre 2003 / [sous la direction scientifique de Marc Paboïs et Bernard Toulhier]

OUVRAGES NUMERIQUES

ADEME, “*ECODOM+, Guide prescriptions techniques pour la performance énergétique des bâtiments en milieu amazonien*”, 2010

AUDeG, l’Agglo’mètre 2019, Avril 2019

C2r Atelier d’Urbanisme, Atelier d’Architecture Bernard Castieau, “*Aire de Mise en Valeur de l’Architecture et du Patrimoine de Saint-Laurent du Maroni*”, DRAC, SDAP, 2013

Direction Régionale de l’Environnement de la Guyane, “*Atlas des paysages de Guyane*”, VUE D’ICI & ARUAG, 2007

(source : Projections de population aux Antilles-Guyane à l’horizon 2030 - Les cahiers Antilles Guyane. INSEE, novembre 2001)

SITE WEB

Caraïbes paysages, “*Le jardin créole*”, consulté le 09 janvier 2020
http://caraibes-paysages.com/guadeloupe/le_jardin_creole.html

DUPONT Céline, “*À la découverte de la Guyane - Cayenne & Cacao*”, blog Merci pour le chocolat, 2018, consulté en 10/01/2020

<https://www.mercipourlechocolat.fr/2018/04/10/voyage-decouverte-guyane-cayenne-cacao-montabo/>

Guyane Evasion, "*Cap sur Cayenne à pied*", consulté le 13/01/2020

<http://www.guyane-evasion.com/cap-sur-cayenne/>

HIDAIR Isabelle, "*L'immigration étrangère en Guyane : entre stigmatisation et stratégie de récupération*", REVUE Asylon(s), N°4, mai 2008, Institutionnalisation de la xénophobie en France

<http://www.reseau-terra.eu/article742.html>

Le baigne de Guyane, "*Souvenirs d'enfance d'une Saint-Laurentaise*", propos recueillis par C. Mistral, 2004

<http://bagnedeguyane.canalblog.com/archives/2013/08/13/27742935.html>

PHIL Philippe, "*Les maisons créoles et les bâtiments publics anciens de Cayenne*", blog de Marie-Odile et Philippe, 2014

<http://deLaunay-kourou.over-blog.com/article-19405672.html>

Sénateurs, Rapport du Sénat, "*Guadeloupe, Guyane, Martinique, La Réunion : la départementalisation à la recherche d'une seconde souffle*", Rapport d'information n°366, commission des lois, 1999-2000

https://www.senat.fr/rap/r99-366/r99-366_mono.html

Wikipédia : Loi de départementalisation, Baigne de Cayenne, Baigne de la Guyane française, Guyane, Victor Schoelcher, France équinoxiale, Traité de Tordesillas, Liste des communes de la Guyane, Île de Cayenne, Association des Etats de la Caraïbe.

VIDÉOS YOUTUBE

AQUAA, "*KAZ EKOLOJIK*", série de vidéos traitant de la conception bioclimatique. Les vidéos présentes des projets récents qui prennent appui sur ce concept pour améliorer l'habitat en Guyane. https://www.youtube.com/channel/UCLwEG_wy08oVvPVVzjQou7Q

MISE EN SITUATION DES ENTRETIENS

Pour m'aider sur ce sujet d'étude j'ai fais appel, durant cette anée de recherches, à plusieurs personnes ayant des relations plus ou moins directes avec la Guyane.

ENTRETIENS AVEC LINE ET PAUL KALI. OCTOBRE 2019

Line et Paul Kali sont tous deux nés en Guyane.

Paul, né au sein d'une famille bourgeoise, vient de Cayenne. Sa maison d'enfance, sujet d'étude pour ce mémoire, se situe dans le centre de Cayenne et appartient à un statut social élevé. Après une enfance passée en Guyane, c'est pour des raisons professionnelles que Paul quitte le département pour rejoindre la métropole. Aujourd'hui retraité, il vit dans une petite ville proche de Bordeaux avec sa femme Line Kali.

Line Kali quant à elle est née à Saint-Laurent du Maroni. Sa maison d'enfance, également sujet d'étude pour ce mémoire, fait partie de l'ensemble de bâtiment construits par et pour le bagne et destiné au surveillants. A la fermeture du bagne, ces maisons laissées à l'abandon devinrent propriété de la ville. On ne sait aujourd'hui si ces maisons qui furent proposées au personnel administratif, ont été données ou vendues. Ces maisons dites de la pénitencière, appartiennent à un statut social élevé. Line Kali quitta la Guyane pour suivre son mari et exercera en métropole le métier d'enseignante.

Line et Paul sont mes grands-parents maternelles. J'ai profité d'un week-end familial pour leur poser des questions sur leur vie en Guyane, leur maison d'enfance et le contexte qui s'y rattachait. Loin d'un entretien formel, c'est sous la forme de plusieurs petites discussions que j'ai recueillis leurs souvenirs.

ENTRETIEN YVES BHAGOOA

Yves Bhagooa est le frère de Line Kali. Tout comme elle, il est née et a grandi dans une maison de la pénitencière de Saint-Laurent du Maroni. Yves réside aujourd'hui à Cayenne. A la retraite mais très actif (appel mamie) il fait régulièrement des voyages professionnels vers la métropole.

J'ai régulièrement échangé avec Yves par mail et par téléphone concernant le contexte passé et actuel de la Guyane.

ENTRETIEN AVEC JÉRÉMIE RAY NOVEMBRE 2019

En novembre 2019 je me suis rendue à Paris pour m'entretenir avec Jérémie Ray, architecte au sein d'EPICURIA. L'agence parisienne travaille depuis l'année 2019 sur un projet de lycée pour

la ville de Saint-Laurent du Maroni.

Depuis 2016 l'agence intervient dans les DOM TOM avec un projet en Martinique et plus récemment un autre à Mayotte.

A Saint-Laurent, Epicuria travaille en partenariat avec Amarante Architecte et Détail Paysage, toutes deux agences guyanaises.

ENTRETIEN AVEC MAEVA LEROY 24 OCTOBRE 2019

Maeva Leroy est une architecte opérant pour l'association guyanaise AQUAA. Cette association agit pour une meilleure intégration du développement durable et une réduction des impacts environnementaux dans la construction en Guyane. Consciente du potentiel de l'architecture bioclimatique, AQUAA se veut être une passerelle et une source d'information tant pour les professionnels et acteurs de la construction que pour le grand public.

ENTRETIEN JOANA OLIER 15 NOVEMBRE 2019

Joana Olier est directrice du MaroniLab, un laboratoire d'expérimentations urbaines sur Saint-Laurent du Maroni. Le Maroni Lab est le résultat d'un long processus de réflexion sur la transition urbaine de Saint-Laurent du Maroni.

Très active dans le développement de la ville, l'association intervient notamment auprès des habitants des quartiers spontanés.

ENTRETIEN GREGORY BONNINEAU 6 NOVEMBRE 2019

Gregory Bonneau est membre associé de l'atelier préAu, un bureau d'études, de conseil et d'assistance aux maîtres d'ouvrage. L'atelier préAu travaille en collaboration avec les collectivités territoriales guyanaise depuis environ 7 ans. Premièrement sélectionnés sur un appel d'offre, Gregory Bonneau et son équipe interviennent régulièrement depuis, sur des opérations d'aménagement du territoire. Leur rôle, en amont de chaque projet, consiste à faire une évaluation du terrain et de ses possibilités mais aussi de ses faiblesses et de ses limites afin d'établir des stratégies programmatiques.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

“AINSI EST-IL POSSIBLE DE DIRE QUE LA VÉRITABLE HABITATION SERA CELLE QUI OUVRE UNE PERSPECTIVE SUR LE MONDE EN NOUS PERMETTANT D'APPRIVOISER SON IMMENSITÉ ET SON ÉTRANGETÉ. ACCUEILLANT LE MONDE EN SON SEIN POUR AUTANT QU'ELLE LE PROLONGE ET LE DÉPLIE TOUT EN LUI CONFÉRANT CERTAINES LIMITES, ELLE APPARAÎT COMME UN CONCENTRÉ DE SES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS QU'ELLE LAISSE SE MANIFESTER.”¹

¹ BONICCO-DONATO Céline, “Heidegger et la question de l’habiter. Une philosophie de l’architecture”, Editions Parenthèses, 2019, p59

*La Guyane, le théâtre d'une vie paisible, où l'on prend son temps, où rien ne va trop vite. Le café du matin que l'on prépare sans se presser. La vie de quartier, la vie en communauté lorsque Cayenne était encore une petite ville, les échanges quotidiens avec les voisins qui deviennent des amis proches. Là où l'on discute aux pieds des maisons, on rit, on échange, on s'entraide. Le soir venu, la chaleur redescendue, on s'installe sur des tabourets, aux portes des maisons et dans le noir qui s'installe, on profite de la brise.*¹

¹ *Impressions délivrées par mon grand-père, Paul Kali, habitant de Cayenne de 1930 à 1960, recueillies en 2019*